TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 580 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 FÉVRIER 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA CRISE ITALIENNE

M. Andreotti est chargé de former le nouveau cabinet

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le pétrole du Sinaï et la négociation israélo-égyptienne

Pour tenter d'arracher la négociation israélo-égyptienne de l'ornière où elle est embourbée, le président Sadate a fait, le vendredi 2 février, une ouverture en direction de Jérusalem. Il a déclaré, de façon peu solennelle *puisqu'il s'agissait d'un propos* tenu à la sortie de la mosquée de son village natal, que l'*Egypte* « acceptait de vendre le pétrole du Sinaï aux Israéliens au prix du marché international ». Même si cette décision ne sera applicable qu'après la conclusion de la paix, elle est de nature à satisfaire Israël au moment où la crise iranienne compromet sérieusement ses approvisionnements. En même temps, le chef *de l'Etat* égyptien attend de Washington de « nouvelles propositions » *destinées à favoriser la reprise de la négociation.*

Le Caire et Jérusalem, s'employant à se renvoyer la responsabilité du blocage du dialogue, interprètent de façon opposée les conséquences de la révolution iranienne sur ce qui reste des accords de Camp David. Chacun des deux partenaires attribue en effet aux événements de Téhéran le « durcissement » qu'il prête à l'autre. Le 31 janvier, le ministère égyptien des affaires étrangères avait même qualifié de « mensonges » les assertions israéliennes. Il assurait en outre que l'Egypte, « exerçant sa souveraineté *sur son territoire* et ses ressources naturelles, refusait d'accorder tout privilège et tout statut particulier à Israël à propos du pétrole du Sinaï ».

Certes, à proprement parler, les propos que vient de tenir M. Sadate n'offrent pas de « privilège » à l'Etat hébreu. Il n'en reste pas moins que, pour la première fois, un Etat arabe *accepte officiellement* de vendre *l'une de ses productions à Israël dans des conditions normales. S'agissant du pétrole*, cette décision ne peut que soulever, dans les capitales arabes hostiles à la politique de M. Sadate, une nouvelle vague de condamnations de sa « trahison ».

Ne consommant que la moitié de sa production, l'Egypte pourrait aisément se permettre, après le rétablissement de sa souveraineté sur le Sinaï, d'en exporter le pétrole vers *Israël. Il s'agit actuellement d'environ 2 millions de tonnes* de brut, soit relative*ment peu de chose* par rapport aux 23 millions de tonnes extraites l'an dernier sur le reste du territoire égyptien et aux 46 millions de tonnes que, selon les experts, le pays produira dans quatre ans.

La nouvelle « concession » du président Sadate suffira-t-elle à débloquer la négociation ? On peut en douter après l'échec de *la mission au Proche-Orient* de M. Atherton, dont les ambitions étaient pourtant limitées. Le ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, M. Boutros Ghali, a rappelé vendredi que son pays « n'acceptera jamais un accord séparé ». Il a assuré que les pays arabes qui accordent une assistance à l'Egypte n'ont pas modifié leur attitude. C'est bien évidemment sur ce point que Le Caire demeure extrêmement vulnérable. Or le président Carter vient de juger nécessaire de rappeler que ses rapports avec l'Arabie Saoudite restaient « positifs et utiles » et que ce pays « demeurait associé à la recherche d'un règlement ». On ne saurait mieux confirmer que Ryad, principal bailleur de fonds de l'Egypte, maintient ses réticences et n'accepterait pas aisément de nouvelles concessions du raïs à Jérusalem.

En Chine

LES ANCIENS PROPRIÉTAIRES FONCIERS VONT PERDRE LEUR « ÉTIQUETTE » DE CLASSE

(Lire parge 4.)

La révolution en Iran

M. Bakhtiar met en garde les manifestants contre les réactions de l'armée

L'ayatollah Khomeiny a déclaré samedi 3 février, au cours de sa première conférence de presse à Téhéran depuis son retour, qu'un conseil révolutionnaire, appelé aussi « conseil national islamique », avait été formé, *et que sa composition serait annoncée* « très prochainement ». Le chef *religieux a indiqué* que ce conseil nommerait un « gouvernement provi*soire » chargé d'organiser un « référendum ». Il a exigé de nouveau la* démission de M. Bakhtiar, « *sinon, a-t-il dit, il devra subir les conséquences* de son attitude ».

De son côté, le premier ministre a multiplié vendredi les déclarations et paraît toujours décidé à faire front. Dans une interview à France-Inter, il a toutefois affirmé à propos de ses relations futures avec l'ayatollah : « Je continuerai à laisser la porte ouverte. »

Il a assuré qu'il était « pour la démocratie, mais non pour la populace », et qu'« il y avait des moments où il faut savoir dire non ». A la question de savoir ce qu'il ferait si le chef religieux proclamait la « république islamique », il a répondu : « Je l'ignorerais. L'ayatollah est en Iran. De loin, il y avait un mythe. Maintenant, il n'y en a plus. »

A propos de l'armée, M. Bakhtiar a, d'autre part, affirmé dans une interview à Radio-Monte-Carlo : « En l'état actuel des choses, j'exclus tout coup d'Etat militaire, mais je n'exclus pas que, si la populace fait des bêtises, elle soit accueillie par des balles... Les cocktails Molotov, on leur répond. »

Le premier ministre a ajouté, commentant *le mot d'ordre de l'ayatollah* Khomeiny de poursuivre les grèves : « Si cela continue, on en aura assez de M. Khomeiny. Les pertes sont considérables, tout ce que nous avons perdu depuis trois mois est encore plus grave que ce que nous avons perdu en vingt-cinq ans. »

De nos envoyés spéciaux

Téhéran. — Confirmant une nouvelle fois ses intentions, sans *toutefois s'engager plus avant*, l'ayatollah Khomeiny a indiqué, ce samedi matin 3 février, qu'il avait d'ores et déjà « *choisi* » les membres du conseil révolutionnaire qu'il entend mettre en place. Il *s'est cependant* refusé à rendre leurs noms publics, précisant seulement qu'il le ferait « *très prochainement* ».

L'ayatollah a pris la parole devant quelque trois cents journalistes dans l'enceinte de l'école Alavi à deux pas du Majlis (Parlement), au cœur de la capitale, où il a provisoirement élu domicile avant de regagner — selon toute vraisemblance mardi — la ville sainte de Qom, à 140 kilomètres au sud de Téhéran. A l'heure pourtant matinale, où les *journalistes* sont arrivés devant l'école, des manifestants commençaient à se rassembler et à crier des slogans hostiles à M. Bakhtiar. Leur nombre n'a fait que grossir au *cours de la conférence de presse.*

Le chef religieux a confirmé *que M. Bakhtiar — qu'il ne recevra que s'il démissionne au préalable —* demeure sa cible principale. En revanche, il s'est gardé d'attaquer l'armée de front. *Dans la mesure où elle reste la seule force réelle* en face du mouvement populaire. Il cherche avec obstination à la circonvenir. Il a admis qu'il y a eu des contacts avec elle et qu'il y en aura encore *si nécessaire* pour la persuader de se rallier au peuple. « *Nous voulons*, a-t-il dit, *la victoire et la gloire du peuple et de l'armée. Nous voulons une armée libre et indépendante. Les militaires sont nos enfants et nous les aimons, mais l'armée ne doit pas soutenir l'actuel gouvernement illégal.* »

Des intentions peu précises

Interrogé sur la possibilité de proclamer la « *guerre sainte* », l'ayatollah a répondu avec prudence. Une fois de plus, il a cherché à ménager l'armée, tout en concentrant ses attaques sur le gouvernement. « *Dans l'état actuel des choses, nous ferons le maximum pour ramener le calme et résoudre pacifiquement les problèmes. Mais si M. Bakhtiar, qui dépend des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, fait appel aux troupes israéliennes pour résister, alors nous proclamerons le djihad.* » A la question de savoir si le mouvement religieux disposait d'armes, il a répondu de façon sibylline : « *Le moment venu, nous en aurons.* »

Les propos du dirigeant chiite n'ont pas apporté de nouvel éclaircissement sur la voie précise qu'il entend suivre pour la mise en place de nouvelles institutions.

PAUL BALTA et DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 4.)

La Lorraine et l'emploi

Le patronat préconise des aides adaptées à la région

En Lorraine, où les sidérurgistes préparent la grève générale du 16 février, le patronat réitère sa demande d'aides spécifiques pour ne pas laisser dépérir toute une partie de la région.

Dans le reste du pays, il n'est guère de secteur industriel où, à chaque fin de semaine, de nouveaux licenciements ne soient annoncés ou ne deviennent effectifs.

Dans la chimie, par exemple, 127 suppressions d'emplois ont été annoncées à C.D.F.-Chimie, à Carling, où les syndicats ont décidé quarante-huit heures de grève le 7 février ; *chez Wonder*, 288 personnes vont être mises en chômage : 52 ouvriers à Ugine-Kuhlmann, à Pierre-Bénite (Rhône), ont reçu leur lettre de congé. *Les filatures de Florival, à Guebwiller (Haut-Rhin), qui emploient un millier de personnes*, vont en *licencier* 275.

Aux protestations des syndicats s'ajoutent celles de municipalités. Trois exemples : opération « ville morte » à La Rochelle et à Rochefort *le 9 février* : participation de M. James Marson (P.C.F.), *maire de La Courneuve*, le 6, à l'occupation de l'usine Sonolor, où 445 *licenciements ont été annoncés.*

De notre correspondant

Metz. — « *La Lorraine ne se déclassera pas en 1975 par rapport aux autres régions. La société et la diversité de son tissu industriel permettent d'éviter de graves catastrophes* », déclarait, bien imprudemment, le 13 février 1975, M. Jean-Claude Ralite, commissaire à l'industrialisation. Aujourd'hui, il apparaît que le nord de la région ne peut *supporter une nouvelle vague de suppressions d'emplois sous peine* de subir un véritable effondrement économique.

Quelques chiffres font apparaître clairement la situation : entre 1974 *et 1978, la sidérurgie a perdu 14 550 emplois ; dans le même temps 2 000 emplois aidés ont été effectivement créés en Lorraine*, dont une très faible partie dans le bassin sidérurgique. Les quelque 13 000 emplois (8 500 en Moselle, 4 000 en Meurthe-et-Moselle, *500 dans la* Meuse), qui ne seront effectivement créés que d'ici à 1984, compenseront les pertes consécutives au premier plan de restructuration de la sidérurgie de 1977. Mais rien ne comblera le trou creusé entre 1974 et 1978. Est-ce pour cette raison que le gouvernement, dans ses déclarations, ne prend que 1977 comme année de *référence* lorsqu'il évalue *le nombre d'emplois à créer ?*

Une étude plus approfondie des chiffres montre également que l'échec de la politique d'industrialisation *est encore plus grave qu'on* ne pourrait le craindre. Contrairement à ce qui a pu être dit ces dernières années, les industries de transformation n'ont pas pu ou pas su remplacer la sidérurgie. Dans le seul département de la Moselle, entre 1971 et 1978, alors que la sidérurgie voyait ses effectifs revenir de 50 872 à 37 124, ceux de l'industrie de transformation passaient de *55 300 (dont 25 000 pour la métallurgie) à 55 500 seulement (28 000 pour la métallurgie).*

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

(Lire la suite page 22.)

Un entretien avec Leonardo Sciascia

« Le cœur de l'Etat italien n'existe pas.
Sa cervelle non plus. »

(Lire page 16.)

La S.N.C.F. devra réduire son déficit de moitié

Les fermetures de lignes omnibus seront limitées

Le projet de contrat d'entreprise que l'Etat et la S.N.C.F. viennent d'établir en commun a été présenté aux syndicats de cheminots, le vendredi 2 février, par M. Paul Gentil, directeur général de la société nationale.

Ce texte, dont certains éléments restent encore à chiffrer — notamment le taux de productivité, le montant de la subvention forfaitaire, — sera soumis, le 21 février, à l'approbation du conseil d'administration de la S.N.C.F. Celle-ci devra élaborer *un plan d'entreprise qui précisera les objectifs inscrits dans le contrat.*

Ce dernier, qui ne traite pas de la banlieue parisienne, compte tenu des procédures particulières qui la concernent, couvre les exercices 1979 à 1982. *Il prévoit que la société nationale pourra approcher de l'équilibre financier moyennant une subvention d'exploitation forfaitaire et* dégressive. Le déficit de la S.N.C.F., après remboursement par l'Etat des services qu'il lui impose, est actuellement de 4 milliards. Si l'on maintenait le *statu quo*, il s'élèverait à 6 milliards en 1982. L'objectif recherché est d'en limiter, à cette date, le montant à 2 milliards.

Pour cela, le contrat prévoit une plus grande autonomie de gestion pour la société nationale et, notamment, la liberté de fixer ses tarifs marchandises et de « nuancer » ses tarifs voyageurs, dont l'évolution suivra celle du coût de la vie. La S.N.C.F. obtient le droit d'aménager ses services et d'organiser son réseau comme *elle* l'entend. Pour ce *qui concerne les trains omnibus, il est, toutefois, précisé que les suppressions de lignes ne pourront concerner au maximum que 5 % du* trafic de 1977.

Le grand tournant ? Les pouvoirs *publics sont sans illusions : ils savent bien que la S.N.C.F. n'en finira pas de leur coûter cher. Mais ils ne sont pas fatalistes au point* de ne rien tenter pour alléger l'addition que, chaque année, la société nationale leur présente.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 20.)

Fascinantes et misérables villes d'Afrique

par J.-C. POMONTI

Nima, faubourg d'Accra, capitale du Ghana. Nima, lèpre de toutes les métropoles africaines *atteintes de gigantisme... Monde* des *domestiques*, des chauffeurs, des gagne-petit, des marginaux, de la pègre, des prostituées ; en bordure de la ville, sans égouts, souvent sans électricité, en marge *de la loi. Nima que* l'on retrouve un peu partout à travers le continent. Nima, taudis de l'Afrique post-coloniale, telle que l'a sentie Kofi Awoonor dans un beau roman, *This Earth, my Brother...* (1). « *Je ferai de Nima une ville à l'intérieur de la ville* », fait-il dire à l'un de ses personnages. Son héros, Amamu, ne comprend pas. « *Désespérer et mourir* », répond-il. Il *s'en va*, somnanbule, dans un rêve d'enfance, sur une plage, sous un cocotier, plutôt que de contempler « *une nation qui danse sa mort dans la salle de fête de ses imaginations* ». Nima, dit encore le poète, « *histoire d'un pays qui défie toute consolation* ».

A l'échelle de l'Afrique noire, l'extrapolation s'impose. Les « Nimas » y poussent comme des champignons. Lusaka : 123 000 habitants en 1964, date de l'indépendance ; un demi-million aujourd'hui, dont 50 % de gens qui regardent vivre les autres par la porte de leurs taudis. Nairobi : 40 % de squatters sur près d'un million d'habitants ; une dizaine de milliers de nouveaux « foyers » chaque année, dont 80 % sont « illégaux ». La cité en Afrique *fascine* autant les élites que le chômeur des campagnes. Elle est vécue comme une chance : le rêve du succès matériel, la rupture avec un environnement traditionnel, *la quête de la survie dans* un univers inhospitalier. Trop souvent conçue pour le Blanc, la métropole d'Afrique noire a quelque chose d'insolite, surtout sur les Hautes-Terres du centre du *continent.*

Des chiffres poignants

Selon une récente enquête du B.I.T., l'Afrique aurait besoin de *créer 150 millions d'emplois d'ici* la fin de ce siècle pour éliminer le chômage. Les chiffres sont poignants. L'Afrique est le continent *le plus touché par la récession économique mondiale.* On y trouve vingt-neuf pays du quart-monde. En 1972, le niveau de vie de 19 % des Africains se situait au-dessous du seuil de « grande pauvreté » et 39 % au-dessous de celui de « pauvreté extrême ». En raison d'une forte expansion démographique, le produit national brut par tête n'y a progressé, en moyenne annuelle, que de 2,5 % pendant la période 1960-1973, antérieure à la sécheresse qui a affecté la bande *sahélienne* et au quadruplement des prix du pétrole. En 1975, dans vingt-neuf pays sur les quarante-sept étudiés, la production alimentaire par tête avait diminué *par rapport à la période 1961-1965.*

(Lire la suite page 5.)

(1) Heinemann, Nairobi, 1972.

LE ROCK DE GEORGE DUKE

Sur la route du « disco »

Le compositeur et pianiste George Duke, qui donnait un concert vendredi soir au Stadium, illustre parfaitement l'aventure actuelle des musiciens noirs américains.

Rendu célèbre au moment de son association avec le violoniste Jean-Luc Ponty, George Duke se joignit ensuite, au début des années 70, aux Mothers of Invention de Frank Zappa, où il allait constituer avec Napoleon Murphy Brock une exceptionnelle section rythmique. Puis Duke joua avec Cannonball Adderley, Bill Cobham avant de revenir *un temps chez Frank Zappa*, sans doute parce que celui-ci laissa au musicien, pourtant totalement soumis à son œuvre, *la possibilité de s'exprimer dans une certaine liberté*, de jouer, de chanter dans une improvisation apparente. Enfin, George Duke *utilisa le patrimoine musical ainsi acquis en formant son propre groupe de rock et de jazz.*

Aujourd'hui, comme la plupart des musiciens noirs américains, *connus ou non*, George Duke s'est mis au disco, aux sons, cris et gestes stéréotypés d'une « musique programmée », qui rencontre le grand nombre des jeunes et donc donne l'assurance de rapporter de l'argent. A sa décharge, on doit dire que George Duke n'a pas pris cette direction avec un complexe : il y est allé carrément et il y a une certaine force dans la « soupe » ainsi jouée avec Byron Miller à la basse, Ricky Lawson à la batterie, William Myles à la guitare, Sheila Escovedo à la percussion, Jossie James et Lynn Davies au chœur, *et naturellement Napoleon Brock. Duke, lui-même, jouant sur un clavier-synthétiseur guitare et sur un clavier transparent monté sur roulettes.*

En jouant du disco, qu'il désigne tout de même pudiquement sous le terme de « funk dur », George Duke repousse pour lui et son groupe le circuit des clubs et des petites audiences de plus en plus restreintes, pour atteindre la « *masse des jeunes avec des choses simples, un peu d'émotion, des sons qui éclatent et le désir de les rendre un instant heureux* ».

George Duke, qui interprète *aussi sur scène un peu de salsa et de rock-jazz, n'a pas abandonné sa propre musique pour autant. Mais devant l'immense vague du disco, il n'a pas voulu tomber dans la trappe. Après tout, le disco aussi est une musique noire. Même si le synthétiseur et la sophistication lui ont enlevé tout « feeling » et sensualité.*

La semaine prochaine, Herbie Hancock donne des concerts à Paris. Lui aussi a mis le disco à son répertoire.

CLAUDE FLÉOUTER.

AU JOUR LE JOUR

Injures et littérature

Un des griefs formulés contre deux membres de brigades autonomes récemment arrêtés est qu'on a découvert chez l'un d'entre eux des affiches injurieuses pour le ministre de la justice.

On s'en indignera, mais on espérera qu'il y a contre ces malfaiteurs d'autres chefs d'accusation, sans quoi nous serions un certain nombre d'individus louches, directement menacés par la rigueur de la loi.

Ma bibliothèque est pleine de libelles, de documents, de placards et surtout de livres qui accablent d'injures non seulement des ministres, mais des présidents, des rois, des empereurs, des pharaons, depuis plus de trois millénaires, mais dont certains sont encore en exercice. L'injure qui utilise le génie d'une vingtaine de langues, tantôt glaciale comme l'ironie, tantôt brûlante comme la colère.

M. Alain Peyrefitte, qui est académicien, doit le savoir : cela s'appelle la littérature.

ROBERT ESCARPIT.

Le Monde

idées

PSYCHISME

Christianisme et dérive pathologique

par JEAN LACROIX

L'OUVRAGE qu'Antoine Vergote publie, sous le titre *Dette et Désir*, est l'un des plus remarquables et des plus actuels de ce temps. Il analyse, d'un point de vue purement psychologique, les rapports de la névrose et de la foi. Tout homme est en *dette* avec autrui : *il vit* d'un héritage dont il est le destinataire endetté. S'il se replie sur lui-même, il sent une secrète fêlure, une sorte d'aiguillon. Le *désir* produit en lui une distance entre ce qu'il est et ce qu'il n'est pas : il procède d'un manque qu'il veut combler. Dette et désir sont deux dimensions fondamentales de l'existence : on les trouve dans la *religion* comme dans la psychanalyse. Ils obligent donc à procéder à des analyses à double entrée : celles qui recourent à l'expérience et aux théories de la psychanalyse.

L'analyse du psychisme est la base de toute l'étude. Pour former progressivement son identité, l'enfant passe par bien des péripéties. Des pulsions premières, en tension, le poussent à la conquête et à la maîtrise de lui-même. Les échecs sont nombreux. D'autre part, la religion fournit son apport propre. Or cet apport s'adresse à l'homme tel qu'il est, en supposant sa cohérence. La vie psychique et la vie religieuse ont leur tonalité propre, elles imposent à la vie psychique un travail de spiritualisation et de sublimation, tout en *l'ordonnant* à des jouissances où les pulsions peuvent trouver leur satisfaction. Puisque la vie religieuse peut elle-même être maladive, c'est sa relation avec la névrose et l'hystérie que Vergote va surtout étudier.

Pour découvrir les rapports qui peuvent lier la religion à la névrose, le problème de la culpabilité est central. Faute de pouvoir reprendre toutes les analyses, nous nous en tiendrons à la névrose collective de culpabilité. Elle part d'une déviation religieuse *et pathologique qui centre* tout sur le péché, surtout sexuel. Nietzsche a particulièrement insisté sur ce danger de faire du péché l'essentiel de l'existence. On culpabilise les pulsions de l'homme et, pour les vaincre, on fait appel *à l'obéissance et au renoncement*. Ainsi fait-on peser sur toute vie une contrainte et une soumission totales, une passivité destructrice de la personne.

Ce culpabilisme conduit souvent au paradoxe narcissique de la perfection, à ce que l'auteur appelle perfectionnisme. On cherche à se rendre parfait par une lutte interne contre tout désir et toute jouissance. La « *crampe narcissique* » devient l'envers d'une présomption religieuse. Ce culpabilisme tend aussi à ne plus reconnaître que la loi : en s'y soumettant jusque dans le détail, on s'imagine approuvé par Dieu. Ce légalisme est culte de la loi plus que de Dieu. D'ailleurs ne commence-t-on pas à comprendre aujourd'hui que le procédé de culpabilisation est dangereux ?

Mais ce sentiment de culpabilité peut avoir un tout autre sens ; il est aussi le signal qui avertit la conscience du conflit moral, *dans le passé comme dans le présent*. En vérité, le chrétien en même temps qu'il découvre le péché le découvre pardonné. En tout cas, il conduit à l'aveu, qui peut avoir aussi une double signification. La confession du péché ne consiste pas seulement à s'accuser soi-même, mais à s'avouer à l'autre. Certes cet aveu peut être obsessionnel, lorsqu'il *néglige l'avenir pour se tourner* vers le passé. Il est alors morbide. La vraie confession, où l'on se donne soi-même, où l'on s'ouvre à Dieu, où l'on communie avec l'autre dans la transparence de la conscience, s'accompagne d'une décontraction qui permet à la construction de l'avenir de l'emporter sur le dépit du passé.

Le véritable aveu est promesse et engagement : la vraie vie n'est que promesse, sans garantie possible. Dans un tout récent livre sur la *Philosophie de la culpabilité*, je soutenais la même thèse *et, sans le savoir, nos deux pensées* se sont rencontrées. En d'autres termes, j'opposais le remords tourné vers le passé, au repentir, tourné vers le futur. L'homme du remords n'a d'autre avenir que son passé, dressé *comme un mur qui bouche toute* issue. Dans l'Evangile, l'homme du remords c'est Judas et son désespoir le conduit au suicide. Chez saint Pierre c'est en somme une « Felix culpa », une heureuse faute qui lui fait oublier le reniement pour réaliser la communion.

Notre second exemple sera celui de la mystique, que Vergote définit « *la forme paradigmatique de la dimension religieuse* ». Elle déploie l'amour humain en amour religieux. Il faut donc apprécier l'érotique dans la religion. A la différence du besoin, utilitaire, le désir révèle chez l'homme un manque, un « creux actif », qui veut sans cesse se combler sans y parvenir totalement. Le premier désir de l'enfant est celui de sa mère. C'est un désir selon l'attachement. Le désir religieux naît de ce processus. Mais le désir *d'attachement tourne souvent* en répression dépressive et défiante. Tout désir d'amour est en même temps désir d'être aimé. Ce qui conduit à bien des échecs, qui s'immobilisent en névrose. L'hystérique reste à l'écoute des battements de son propre cœur, dont il tire à la fois angoisse et jouissance. C'est ce qu'on retrouve chez l'homme religieux,

Sans le surnaturel

Comme il y a le labyrinthe de la culpabilité, il y a les failles et les troubles du désir et de l'amour religieux. Ainsi bien des manifestations hystériques ont marqué l'adolescence de Thérèse d'Avila. *Mais elle* a compris ce *qu'était la* foi chrétienne. En s'efforçant toujours de distinguer vérité et imagination, elle a pratiqué un dépouillement progressif d'elle-même et combattu la tendance à prendre les ravissements ou (et) les souffrances physiques et morales pour des signes d'élection.

Cet itinéraire réalise la sublimation, psychologiquement distincte de la *névrose*. Sainte Thérèse insiste sur l'insignifiance des sensations et des extases. Elle sait que la véritable extase consiste dans l'union divine permanente, au-delà des visions et libérée des ravissements corporels. Elle atteint ainsi la jouissance d'une communion durable qui ne ravit plus le corps, mais laisse disponible pour vaquer aux multiples occupations d'une existence chargée de responsabilité.

Telle est donc bien la méthode de Vergote : il ne fait pas appel au surnaturel, il s'en tient à l'analyse psychologique. Les chrétiens peuvent devenir des malades, mais ils sont bien différents quand ils comprennent et vivent leur christianisme. La foi, stable dans sa conviction, n'en est pas moins discontinue dans sa mise *en œuvre*. Au *sens biblique*, elle n'est pas contemplation de vérités théoriques, mais commerce intime avec Dieu, comparable à la connaissance affective et charnelle qui lie l'époux et l'épouse. Certes les errances sont au cœur de notre être. La santé psychique et l'orientation religieuse se cherchent et s'effectuent en travaillant aussi avec ce qui fait défaut en *nous*. Il n'y a ni *santé sans* troubles ni authenticité sans ombrages. Dans les névroses, l'énergie s'épuise et se fige, et la vie religieuse y est mutilée. Dans la foi, s'unissent l'irrévocable singularité du cheminement personnel et l'horizon d'où surgit une destinée ultime : les signes de la Présence invitent celui qui a la foi à aller à la rencontre de Dieu et à inventer le chemin *par où* l'on s'approche de Lui.

★ *Dette et Désir*, deux axes chrétiens de la dérive pathologique, par Antoine Vergote, 1 vol. de 225 p., éd. du Seuil, 1978.

Vous avez dit fou ?

par GABRIEL MATZNEFF

UN écrivain, que je connais *un peu*, *est présentement* occupé à la dactylographie du deuxième tome de son journal intime. Ce journal est, certes, une œuvre littéraire, mais c'est aussi un document clinique, et *tapant* ces pages anciennes, qui sont lui et — avec le *recul* des années — ne sont plus lui, cet écrivain doit bien convenir que ce journal est, à maints égards, le journal d'un fou.

Non le journal d'un fou furieux, mais le journal d'un fou clandestin ; le journal d'un homme dont les soucis, les plaisirs, les pensées et les *actes font un* étranger. Un *étranger*, c'est-à-dire un homme *étrange* (ces deux mots ont d'ailleurs été, jusqu'au dix-septième siècle, des *synonymes*), qui n'a pas la même vie que les autres, et qu'un gouvernement soucieux de l'ordre et de la morale publics, aurait mille raisons de mettre en cabane, voire au cabanon.

Etre différent, c'est être coupable, et lorsque, lisant les faits divers, nous considérons les motifs pour lesquels on fourre les gens à l'asile ou en prison, nous nous émerveillons d'être encore en liberté. Aux yeux du monde, la singularité est soit une maladie, soit un crime ; et l'*homme dissemblable un infirme* qu'il convient d'enfermer. *Infirme*, *enfermé*, *infermo* qui, en italien, *signifie malade*, *les linguistes ont assurément beaucoup* de choses à dire sur le glissement qui s'opère entre ces mots. Et tous ceux qui ont fait un peu de latin savent qu'*aliéné* vient d'*alius*. Le fou, c'est l'autre.

Archange et rebelle

« *Une imagerie de monstre hante le discours psychiatrique* », écrit Roland Jaccard dans son excellent petit livre sur la folie (1). Et il ajoute : « *Cette imagerie, avec l'altérité radicale qu'elle suppose, tend à exclure le fou de la commune humanité.* » De fait, le fou est celui qui échappe à la norme sociale : il n'est pas conforme. Cela ne signifie pas que tous ceux qui échappent à la norme sociale sont fous, mais cela signifie qu'ils ont tous, un jour ou l'autre, des ennuis avec la *société*. *Dans nos pays décadents*, on nous laisse choisir entre le psychiatre et le juge d'instruction. Mais dans les Etats vraiment policés, le psychiatre et le juge d'instruction ne font plus qu'un, ce qui est un progrès considérable. L'avenir, c'est le K.G.B.

Dans *enfermé*, il y a *enfer*. C'est d'ailleurs une *tautologie*, car d'après les bruits qui courent chez les théologiens, l'enfer est un lieu d'où, une fois qu'on y est, on a le plus grand mal à sortir. Voilà qui nous éclaire sur la paradoxale parenté qui existe entre la lucidité et la folie. Jadis, le fou du roi était celui qui avait le droit de ne pas flatter le monarque, de ne pas lui mentir, de lui dire la vérité ; *celui* qui avait le droit d'être lucide. Or, la lucidité est la vertu infernale par excellence : le plus beau des anges est Luci-fer, le porteur de la lumière.

A seize ans, j'ai noté dans mon journal intime cette parole que Byron prête à l'archange Raphaël : « *Satan, notre frère, est tombé ; sa volonté brûlante a mieux aimé affronter la souffrance que de continuer à adorer* ». Lorsqu'on est un archange, il faut oser être un rebelle.

(1) Roland Jaccard, *la Folie*, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

Réplique à... David Cooper

Schizophrénie et environnement

Le Dr Charles Brisset nous écrit :

Dans *le Monde* daté 5-6 novembre 1978, D. Cooper supprime la schizophrénie d'un trait de plume, sous plusieurs prétextes :

1) La participation génétique est niée en tant que « savoir partiel ». N'est-il pas intéressant de savoir quelque chose, même de partiel ? S'il veut dire qu'on ne doit pas *réduire* un ensemble à un savoir partiel, il a raison ; mais alors son argumentation sur la participation sociopolitique à la maladie doit entraîner la même critique. Elle est aussi une donnée partielle.

2) L'existence de la schizophrénie en tant que fait d'observation clinique est niée ensuite au nom des travaux de R.-D. Laing, Th. Szasz et J. Delay. Cet amalgame est d'autant plus curieux qu'aucun de ces trois auteurs ne doute de l'existence d'un ensemble clinique nommé schizophrénie, même s'ils divergent sur ses limites et sur son interprétation.

3) L'auteur affirme que la discussion essentielle réside entre les « deux positions » : hérédité et environnement. La lecture des deux articles de la même page du *Monde* sur la génétique de la schizophrénie aura sans doute pu l'éclairer. Personne aujourd'hui ne s'enferme plus — sauf D. Cooper — dans ce débat, en effet, absurde. Il n'y a pas une « *cause génétique* » à la schizophrénie, mais une prédisposition génétique, dont la chance de révélation clinique varie avec de multiples données, les unes proprement génétiques, les autres dues à la rencontre de la prédisposition avec les facteurs de l'environnement, c'est-à-dire avec les conditions du développement du sujet (famille, groupe social, données culturelles). C'est à ce niveau qu'on peut donc rencontrer le domaine politique, dans la mesure où il influe sur les conditions du développement.

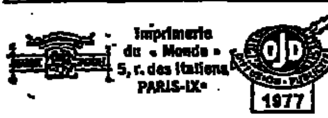
Mais ici doit intervenir une dernière remarque, très importante. Lorsqu'on privilégie, comme le fait D. Cooper, le domaine de l'environnement, en oubliant les caractéristiques bio-génétiques, et lorsque, comme lui, on privilégie dans l'environnement la politique, on aboutit à remplacer l'intervention médicale par une intervention politique. C'est-à-dire à remplacer la recherche des fins de *l'individu pour lui-même* par la recherche des fins de la société. C'est bien en effet à cette conséquence que parvient D. Cooper dont nous avons pu lire dans un autre texte (1) que la psychiatrie, toute la psychiatrie, pas seulement à l'égard des schizophrènes, doit être remplacée « *par des méthodes simples d'éducation sociale* ». Ces méthodes « *très simples* », D. Cooper ferait bien de nous les expliquer. Ne s'appelleraient-elles pas propagande, redressement, et autres sinistres programmes ? Si tout est donné par l'environnement, on peut rêver d'une société sans malades mentaux. Les déviants seront alors des dissidents, des renégats, ou bien des égarés à récupérer. A nous le bon catéchisme, le conformisme politique hors duquel il n'y aura pas de salut. Il me semble que ça me rappelle quelque chose.

Entre les prédispositions génétiques (dont F. Jacob a montré, il y a longtemps, que le programme ne peut être fermé dans une espèce comme la nôtre) et les pressions de l'environnement, il y a place pour la vie psychique, qui est notre espace de liberté et d'autonomie, pas énorme, mais tout de même à préserver ! C'est en ce point précis que se situe la psychopathologie et donc la psychiatrie.

Méfions-nous des doux rêveurs qui se réveillent en temps opportun grands inquisiteurs !

(1) Déclaration de D. Cooper devant la commission du Conseil de l'Europe des questions sociales et de la santé. Situation des malades mentaux le 28 juin 1977. Texte publié dans *Psychiatrie française* n° 4 de 1977, pp. 413-417.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Intelligence, génétique et politique

par ALBERT JACQUARD (*)

UN procédé connu, la répétition systématique d'une phrase, toujours la même, parvient à transformer, à *la longue*, un non-sens en une vérité première. Que les spécialistes de la publicité ou de la propagande politique s'en servent, c'est leur affaire. Que la même méthode soit utilisée lorsque la science est impliquée est inacceptable.

Nous avons tous eu l'occasion de lire que « l'intelligence est déterminée à 80 % par le patrimoine génétique » et que *ceci* est « *scientifiquement démontré* ». Depuis l'an dernier les ouvrages *dont* l'argumentation a pour pivot une telle affirmation se sont multipliés. Deux récents livres à succès contribuent à répandre largement dans le public cette ineptie qui, par la vertu de sa répétition, s'impose comme une constatation indiscutable.

L'avantage de la *Lettre ouverte aux parents des petits écoliers*, de *M. Debray-Ritzen, est d'aller* sans vergogne jusqu'aux limites du raisonnement, de constituer le cas pathologique extrême mettant mieux en évidence des erreurs souvent plus subreptices.

Le ton même du livre est caractéristique de la méthode de persuasion adoptée ; l'auteur ne peut évoquer ceux qui ne sont pas entièrement d'accord avec lui sans les affubler de titres ridicules ; ce sont de « *petits dévôts de la scolastique freudienne* » ou des « *idéologues forcenés du mythe égalitaire* » ; *ces expressions* sont répétées page après page, chapitre après chapitre. L'auteur ne cherche pas à réfuter en raisonnant, mais à asséner des coups en rabâchant inlassablement les mêmes slogans ; procédé de propagande qui n'a guère sa place dans une discussion scientifique. M. Debray-Ritzen se présente lui-même comme un « *mandarin botté* » ; que le bruit de ces bottes *est donc inquiétant* !

Mais s'agit-il d'un débat scientifique ? Si la science consiste en « *un discours où l'on sait de quoi l'on parle* », ce livre est à l'opposé du *discours* scientifique. Laissant aux neuro-psychologues la discussion des affirmations qui les concernent, je n'évoque ici que la référence au « *déterminisme de l'intelligence* », autour duquel s'articule tout le *raisonnement* et *dénonce* quelques erreurs.

Confusions en série

Première confusion : il ne s'agit pas de l'intelligence, mais du quotient intellectuel ; qui prétendrait qu'il s'agit de la même chose ? Le Q.I. est un nombre obtenu à la suite d'une *série* de tests dont personne ne conteste l'utilité (au moins comme source de questions, sinon comme réponse) ; mais ce nombre doit être manipulé avec précaution, pour la *raison*, en particulier, qu'il ne possède aucune des propriétés habituelles des nombres ; il ne peut faire l'objet d'aucune opération arithmétique (ainsi la moyenne de deux Q.I. ne représente rien). Notre Q.I. caractérise certains aspects de notre fonctionnement intellectuel, de même que notre température caractérise certains aspects du fonctionnement de notre organisme ; mais identifier intelligence et Q.I. est aussi ridicule que confondre température rectale et santé.

Deuxième confusion : le Q.I. n'est pas une caractéristique objective d'un individu, mais une mesure nécessairement biaisée et provisoire. M. Debray-Ritzen *ose affirmer que le* Q.I. est une mesure à la fois précise et stable. Que n'a-t-il lu les ouvrages de psychologues sérieux qui, évoquant l'intervalle de confiance de ce paramètre, admettent une imprécision allant jusqu'à dix points en plus ou en moins. Que n'a-t-il *médité une* récente étude de l'INED montrant que le Q.I. des petits immigrés augmente de dix points en quatre ans ! Encore s'agit-il là d'une moyenne calculée sur plusieurs milliers d'enfants, les écarts individuels peuvent être considérables.

Troisième confusion : les raisonnements au sujet de l'héritabilité d'un caractère ne concernent pas ce caractère lui-même, mais les écarts de ce caractère entre les individus, ce qui est un *tout autre objet*. Le concept d'héritabilité est d'ailleurs un concept *difficile*, pour lequel les généticiens distinguent trois définitions. Il est nécessaire, dans chaque cas, de préciser celle que l'on utilise. M. Debray-Ritzen *ne précise rien*, il indique seulement un mode de calcul qui permet de mesurer la « part de l'environnement », tout simplement par soustraction ; peu de psychologues souscriraient à une profession de foi *aussi naïve en l'additivité des effets* du milieu et du génôme.

Quatrième confusion : l'héritabilité, qui est la traduction d'une corrélation, est interprétée comme caractérisant un déterminisme ; les livres de statistiques les plus élémentaires insistent, dès leur premier chapitre, sur le danger de ce contresens.

Toutes ces confusions manifestent une grande incompréhension du sujet, mais aussi un total mépris du lecteur, mépris qui autorise l'auteur à ne guère s'embarrasser de ses contradictions : *ici il déclare* : « *Je n'ai pas d'idées politiques, je les récuse* », mais là, il rappelle qu'il a soutenu tel candidat à la Présidence (et se plaint de son manque de reconnaissance) ; *ici il refuse* les « *hiérarchies linéaires* », mais là, il reproduit l'invraisemblable thermomètre des Q.I. où les *professeurs*, à 140, jouent le rôle de l'eau bouillante, et les jardiniers, à 90, le rôle de la glace. A *quelle page est-il sincère* ? Sans doute lorsqu'il *se vante d'avoir*, au nom du Q.I., empêché un enfant de s'orienter vers les études vétérinaires qui le tentaient. On comprend, devant de tels massacres perpétrés avec bonne conscience, que certains psychologues américains aient évoqué l' « *archipel du Q.I.* ».

Un tel aplomb provoque plus de tristesse que de colère ; le silence serait la meilleure attitude face à des arguments aussi dépourvus de rigueur ; malheureusement un tel livre reçoit une large diffusion ; beaucoup de lecteurs *risquent de s'imaginer avoir, grâce à lui, accès à la* connaissance. Le devoir du scientifique est d'affirmer sa position, non pas comme le prétend M. Debray-Ritzen, au *nom* d'une « idéologie égalitariste », mais au nom tout simplement du respect de la vérité. Espérons que les parents inquiets du sort de leurs petits écoliers (ils sont nombreux) auront d'autres sources d'information que ce livre où *s'étalent si ingénument tant de suffisance*, d'incohérence et d'ignorance.

Différences et inégalités

Le chapitre du livre de M. Poniatowski, *L'avenir n'est écrit nulle part*, consacré au déterminisme de l'intelligence n'est certes pas aussi caricatural ; mais il pose un problème *semblable. Cet auteur, dont* la compétence en génétique n'est pas évidente, a été fort impressionné par un résultat d'apparence « scientifique », la « loi de régression vers la moyenne », dont le psychologue anglais Eysenck fait grand cas : le Q.I. des enfants est, en moyenne, plus proche de 100 que celui de leurs parents. Evoquant cette « loi », M. Debray-Ritzen attribue ce retour vers la moyenne à « un processus génétique mal connu » ; M. Poniatowski en tire des conséquences sociologiques et politiques. En fait, il ne s'agit pas d'un phénomène remarquable, justifiant *a posteriori* l'emploi du Q.I., *mais d'une simple* trivialité mathématique, résultant de la définition même des moyennes conditionnées ; c'est une « loi des nombres » et non une « loi des choses ».

De même M. Poniatowski fonde ses convictions au sujet du déterminisme génétique de l'intelligence sur les statistiques concernant les jumeaux (1). Il semble ignorer que les informations pertinentes sont fournies par *les jumeaux* « vrais » élevés séparément et *que quelques dizaines* de paires de ceux-ci ont *été étudiées* sérieusement. La thèse héréditariste n'a guère été servie par *la* supercherie de Cyril Burt, qui prétendait *avoir à lui seul* étudié cinquante-trois paires de jumeaux vrais élevés séparément : ses données comportent de telles falsifications qu'elles sont unanimement rejetées.

Cet « *incident* » *montre que le vrai* problème n'est pas de préciser « la part de l'hérédité dans l'intelligence », question qui, *ainsi formulée*, ne peut avoir de réponse ; *le vrai* problème est de comprendre pourquoi certains *posent* cette question.

Leur véritable objectif est de justifier les inégalités sociales par de prétendues « inégalités naturelles ». Cette justification est à l'opposé de ce que nous apporte la *connaissance* scientifique : *la nature nous a* certes faits différents, mais prétendre qu'elle nous a faits supérieurs ou inférieurs est un non-sens. Il s'agit d'un problème politique ; lui donner un habillage *scientifique ne peut être qu'une* hypocrisie.

(*) Professeur à Paris-VI, auteur de *la Génétique et les Hommes*, Ed. du Seuil.

(1) Des études d'enfants adoptés peuvent fournir des informations plus précises. La dernière d'entre elles, réalisée avec d'extrêmes précautions par des chercheurs de l'INSERM (M. Schiff et al. (*le Monde* du 30 décembre), aboutit à des résultats exactement opposés à ceux qu'attendent les héréditaristes.

Le Monde

étranger

Union soviétique

L'Union des écrivains réagit négativement à la parution d'un almanach littéraire en dehors du circuit officiel

De notre correspondant

Moscou. — L'Union des écrivains n'est pas restée insensible à la publication par cinq de ses membres (Vassili Axionov, Andreï Bitov, Victor Erofeiev, Fazyl Iskander et Eugen Popov) d'un almanach littéraire, *Métropole*, dactylographié à huit exemplaires seulement (*le Monde* du 25 janvier).

Après avoir reçu le manuscrit, l'organisation moscovite de l'Union avait convoqué les cinq « coupables ». Après un premier refus, les cinq écrivains avaient accepté de s'expliquer la veille même du jour où ils devaient présenter *Métropole* à leurs amis. Une cinquantaine de membres de l'Union, tous favorables à la direction, ont voté une motion accusant Axionov d'être l'instigateur de cette publication, mais n'annonçant, pour le moment du moins, aucune sanction. Les cinq auteurs ont été accusés d'apporter de l'eau au moulin des ennemis de l'Union soviétique et de la détente, et même de mettre en cause la signature de l'accord SALT-2. D'autre part, des menaces indirectes ont été proférées à l'encontre d'Andréi Bitov parce qu'il a, sans passer par le canal officiel, fait publier en russe aux Etats-Unis un roman inédit en U.R.S.S., *la Maison de Pouchkine*, par les éditions Hardis (Ann Arbor, Michigan), qui s'apprêtent à sortir sous peu la traduction en anglais.

Les cinq éditeurs de *Métropole* ont envoyé une lettre à M. Brejnev pour expliquer leur démarche et demander la protection du secrétaire général du P.C. soviétique contre d'éventuelles représailles de la part de l'Union des écrivains.

Ces écrivains qui se veulent non conformistes sans être dissidents, avaient averti l'union de leur intention de publier cet almanach. Ils avaient même proposé la publication officielle des textes composant *Métropole* et jusqu'alors refusés par les diverses revues littéraires, à condition toutefois de n'être soumis à aucune censure. Ils avaient en même temps écrit au président du Comité d'Etat pour la presse et l'information, M. Stoukaline, pour lui expliquer leurs objectifs. Selon eux ce n'était pas la publication d'un almanach littéraire qui pouvait provoquer un scandale politique, mais la réaction éventuelle des autorités.

Il semble qu'avant la diffusion publique de *Métropole*, le secrétariat de l'Union des écrivains ait posé quatre conditions aux éditeurs s'ils voulaient éviter des sanctions. Deux de ces conditions au moins n'ont pas été remplies. Les correspondants étrangers devaient être tenus dans l'ignorance de la publication, et le manuscrit ne devait pas parvenir à l'Ouest. Or, il doit être publié en russe aux Etats-Unis chez Hardis et en France aux éditions Gallimard, officiellement contre le gré des auteurs.

Le jeudi 1er février, l'écrivain Georgui Vladimov, président de la section moscovite d'Amnesty International, a protesté contre les « persécutions » menées contre les revues littéraires non officielles, *Métropole* et *Recherches*. « En ce début de 1979, ce n'est plus seulement la pensée politique mais des couches plus larges et plus profondes de la conscience de notre peuple qui sont attaquées », a-t-il déclaré, ajoutant que les autorités elles-mêmes faisaient l'amalgame entre les dissidents et les écrivains.

Mme Raïssa Lert, âgée de soixante-treize ans, et les autres responsables de la revue *Recherches* ont indiqué qu'une perquisition avait eu lieu chez eux le 25 janvier et que des manuscrits avaient été saisis. Ils sont décidés à poursuivre la publication de leur revue qui rassemble des écrivains venus d'horizons différents.

DANIEL VERNET.

L'HISTORIEN CONTESTATAIRE ROY MEDVEDEV CANDIDAT AU SOVIET SUPRÊME

Un petit groupe de Soviétiques, qui s'intitule « Elections 79 » a déclaré vendredi 2 février aux journalistes occidentaux qu'ils allaient présenter la candidature de l'historien marxiste Roy Medvedev et de Mme Loudmila Agapova, qui cherche depuis plusieurs années à rejoindre son mari en Suède, aux prochaines élections des députés au Soviet Suprême.

Le groupe, représenté notamment par un photographe qui demande lui aussi à émigrer, M. Vladimir Sytchev, affirme compter vingt-huit membres. Il se réfère aux déclarations de M. Brejnev sur la « participation des masses à la direction du pays » et déclare que sa démarche est conforme à la Constitution soviétique.

Il semble que l'initiative d' « Elections 79 » suscite les plus grandes réserves dans d'autres milieux dissidents. L'académicien Andreï Sakharov a déclaré pour sa part que cette entreprise « ne l'intéressait pas » et qu'il ignorait tout de ses auteurs.

● *Le physicien soviétique Andreï Sakharov* est favorable à un échange de prisonniers entre le dissident chrétien orthodoxe soviétique, M. Igor Ogurtsov, et le dirigeant communiste uruguayen, M. José Luis Massera, a rapporté, vendredi 2 février, l'agence danoise Ritzaus Bureau. Le Comité Sakharov danois a proposé que cet échange ait lieu à l'aéroport de Copenhague. M. Ogurtsov, fondateur du Mouvement social chrétien pour la libération du peuple, a été condamné, en 1967, à quinze ans de détention et cinq ans d'exil. M. Massera, professeur de mathématiques, ancien député, a été arrêté à Montevideo en 1978. — (A.F.P.)

Italie

UNE VASTE OPÉRATION ANTITERRORISTE A PERMIS PLUSIEURS ARRESTATIONS

(De notre correspondant.)

Rome. — Une vaste opération antiterroriste est conduite depuis quelques jours par les carabiniers du général Dalla Chiesa. Elle a permis d'arrêter plusieurs personnes et de découvrir des documents importants qui auraient trait à l'affaire Moro et aux initiatives futures des groupes clandestins.

Les enquêteurs sont avares de détails sur l'arrestation, vendredi 2 février à Rome, d'un homme accusé « d'actes terroristes graves ». Un autre personnage recherché depuis des mois aurait été arrêté à Milan.

On connaît en revanche l'identité des deux jeunes gens capturés jeudi à Naples alors qu'ils déposaient une bombe de forte puissance devant une caserne de carabiniers : Giovanni Orlando et Alberto Trama seraient membres des « unités combattantes communistes ». On sait aussi qu'Antonio Marocco, arrêté le même jour en Lombardie après une fusillade avec des carabiniers, se déclare « prisonnier politique » et qu'il appartiendrait à « Prima Linea » alors que son acolyte, Daniele Bonato, est fiché comme « autonome ».

Les trois « bases » terroristes qui viennent d'être découvertes successivement à Turin contenaient de précieux renseignements. On parle entre autres d'une liste de journalistes qui devaient figurer parmi les prochaines victimes des Brigades rouges. Une copie des textes saisis par les carabiniers a été envoyée à la magistrature romaine.

On laisse entendre que Ingeborg Kitzler, la citoyenne allemande arrêtée le mois dernier à Turin, serait impliquée dans l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne. Mais aucune confirmation officielle n'en a été donnée et cela relève d'ailleurs du secret de l'instruction.

R. S.

Portugal

Des personnalités socialistes modérées dénoncent la crise interne du parti

De notre correspondant

Lisbonne. — Des personnalités socialistes de tendance modérée, MM. Rui Vilar, ancien ministre, Soarès Louro, président du conseil d'administration de la télévision portugaise, et Sousa Tavarès, directeur du quotidien *A Capital*, ont remis au secrétaire général du P.S. un document intitulé « Réflexion militante » critiquant vivement la stratégie adoptée par le parti au cours des dernières années. Ils proposent certaines « lignes d'action » qui devront faire l'objet d'un débat devant le congrès de mars prochain.

Daté de décembre 1978, ce document publié dans l'organe officiel du P.S. a été reproduit dans la presse de Lisbonne le lundi 29 janvier.

« *Malgré les services importants qu'il a rendus au pays, le P.S. se trouve dans une situation nettement défavorable face à l'opinion publique et plongé dans une crise intérieure qu'on ne peut plus camoufler* », estiment les auteurs du document. Selon eux, le P.S. n'a pas su « *expliciter une politique cohérente* ». Son comportement, marqué souvent par le « *sectarisme* », aurait « *déçu les masses populaires qui attendaient du parti socialiste la solution des grands problèmes nationaux* ».

Plusieurs raisons expliqueraient cet échec : l'insuffisance de débats à l'intérieur du parti ; le poids « excessif » de certains dirigeants « *décalés par rapport au pays réel* » ; l'éloignement de ministres, « *remplacés ensuite selon des critères douteux* » ; l'adoption d'une politique syndicale « *longtemps erronée et ambiguë* » ; le manque d'initiatives visant à la réorganisation du parti ; la forme « *inadéquate* » qui aurait caractérisé les relations avec le président de la République et les autres forces politiques ; l'attitude « *inexplicable* » assumée dans le domaine de la réforme agraire, qui, récemment, « *aurait placé le P.S. dans la zone stratégique du P.C.P.* » ; le maintien de « *certaines habitudes* » et d'une « *rhétorique* » de début du siècle.

Manifestant leur inquiétude après le départ de quelques dirigeants, les mauvais résultats électoraux en Alentejo et la perte de prestige du P.S., les auteurs du document proposent la recherche d'une entente avec d'autres formations politiques, la reprise du dialogue avec le président de la République, le respect du « *droit de tendance* » à l'intérieur du parti et un choix plus « *sélectif* » des futurs dirigeants.

« *Le P.S., conclut le document, doit s'assumer en tant que représentant d'une gauche démocratique, réaliste, ouverte au dialogue et européenne.* »

JOSÉ REBELO.

Irlande du Nord

DEUX MILITAIRES BRITANNIQUES VONT ÊTRE JUGÉS POUR LE MEURTRE D'UN JEUNE HOMME

(De notre correspondant.)

Belfast. — La police d'Irlande du Nord a annoncé jeudi 1er février que deux militaires britanniques vont être traduits en justice pour le meurtre d'un jeune homme de seize ans, tué l'année dernière dans des circonstances peu claires.

Les deux hommes appartiennent au Special Air Service (SAS), une unité de choc dont les membres opèrent généralement en civil.

La victime, John Boyle, est l'un des dix Irlandais du Nord tués par les militaires en 1978. Dans certains cas, les victimes appartenaient à l'IRA provisoire, mais dans d'autres, elles étaient totalement innocentes.

Après la mort de John Boyle, en juin dernier, les militaires avaient déclaré qu'ils avaient eu affaire à un franc-tireur, mais la police avait assuré que ni lui ni sa famille n'avaient quoi que ce soit à voir avec le terrorisme.

La veille du jour où John avait été tué, son père, M. Cornelius Boyle, avait découvert près de sa maison ce qui semble avoir été une cache d'explosifs, derrière une tombe du cimetière de Dunloy, dans le comté d'Antrim. Il informa la police de sa trouvaille. Le lendemain son fils, qui, par simple curiosité, était allé voir la cache, était abattu par deux membres du SAS qui surveillaient le terrain. A l'époque, les deux hommes avaient déclaré que John les avait menacés d'un fusil de type Armalite, mais le rapport d'autopsie prouva qu'il avait reçu trois coups de feu dans le dos.

D. M.

Grande-Bretagne

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR INTERDIT LES « TESTS DE VIRGINITÉ »

(De notre correspondant.)

Londres. — Aucun « test de virginité » ne sera plus pratiqué sur les immigrantes asiatiques arrivées en Grande-Bretagne (*le Monde* du 3 février). Assailli de protestations, le ministre de l'intérieur a réagi promptement en ordonnant, vendredi 2 février, l'abandon de ce procédé destiné à distinguer les vraies fiancées des femmes mariées, mères de famille ou femmes enceintes, selon la « logique » des services d'immigration.

Les fiancées, selon la loi britannique, peuvent venir librement rejoindre leur partenaire en Grande-Bretagne. Les autres femmes sont soumises, dans leur pays d'origine, à une procédure qui peut durer des mois ou des années. Il s'agissait donc « *d'établir si certaines passagères avaient eu des enfants ou des relations sexuelles* », a expliqué le Home Office, qui, apparemment, n'ignorait rien du zèle de ses fonctionnaires à l'aéroport de Londres.

M. Alex Lyon, ministre de l'immigration de 1974 à 1976, a révélé, vendredi, qu'il avait interdit ces « contrôles » après avoir découvert leur « *pratique fréquente* » à Dacca par les officiers d'immigration de la haute commission britannique du Bangladesh.

Plusieurs députés ont réclamé l'ouverture d'une enquête publique et des mesures disciplinaires. Le fiancé de l'institutrice indienne, dont le *Guardian* avait révélé, jeudi, la triste expérience, a décidé de porter plainte contre les officiers d'immigration et le médecin concerné, pour abus de confiance et voies de fait. — (*Intérim.*)

LA RÉDUCTION DES FORCES EN EUROPE

Les pays de l'Est se déclarent pessimistes à la reprise des entretiens de Vienne

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La dix-septième phase des négociations sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) vient de commencer à Vienne. Le climat des conversations n'a guère évolué depuis l'année dernière : la lassitude notée lors de la précédente série d'entretiens n'a pas disparu. Elle a été au contraire confirmée par le porte-parole des pays du pacte de Varsovie, le représentant polonais, M. Strulak.

Dans une déclaration à la presse, M. Strulak a indiqué que les pays participants s'étaient quittés à la fin de 1978 dans une « *atmosphère plutôt pessimiste* ». « *Les espoirs de progrès ont faibli*, a-t-il dit. *Nous avons le sentiment que des chances ont été gaspillées et que nous avons perdu notre temps de façon improductive.* » Selon le délégué polonais, la faute en incomberait aux Occidentaux, qui refusent de prendre véritablement en considération les propositions du pacte de Varsovie avancées en juin 1978.

Le porte-parole de l'OTAN s'est efforcé de contredire cette appréciation. De fait, si les conversations ont évolué très lentement au point de tomber presque dans l'oubli, elles ont permis de rapprocher les points de vue de façon non négligeable. Il est toutefois évident qu'elles pâtissent du retard des Soviétiques et des Américains à conclure le second accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Partis de conceptions opposées, les onze participants directs aux négociations (sept pour l'OTAN : Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, R.F.A. et Benelux ; quatre pour le pacte de Varsovie : U.R.S.S., Pologne, Tchécoslovaquie, R.D.A.), acceptent aujourd'hui les uns et les autres les idées suivantes :

1) Le niveau des troupes de chaque bloc dans la zone concernée ne devra pas dépasser à la fin des pourparlers un « plafond » de 900 000 hommes, dont 700 000 pour les forces terrestres ;

2) Les mesures de réduction affecteront seulement les armées de terre ; conformément à ce que les Occidentaux souhaitaient, les forces aériennes sont exclues de la négociation ;

3) La réduction des troupes se fera en deux étapes ; seuls les Etats-Unis et l'U.R.S.S. procéderont à une diminution au cours de la première phase ;

4) En matière d'armements, l'idée d'une diminution sélective de portée équivalente et qui concernerait seulement quelques catégories d'armes est maintenant admise. Les Soviétiques s'y étaient longtemps opposés. Ils sont aujourd'hui d'accord pour retirer 1 000 chars et 250 véhicules de combat de la zone concernée en échange de l'enlèvement par les Américains de 1 000 têtes de fusées nucléaires, de 54 avions de type Phantom pouvant transporter des charges nucléaires, et de 36 fusées Pershing ;

5) Conformément aux principes toujours défendus par l'OTAN, les réductions de forces devraient avoir en fin de compte un caractère asymétrique. L'Est, qui n'aime pas beaucoup ce terme, préfère parler d'une diminution « *proportionnelle* » au niveau des troupes en présence.

Des divergences fondamentales

Un certain nombre de divergences demeurent. L'une concerne la notion de plafond commun. Les Soviétiques admettent la possibilité de compenser des réductions supplémentaires décidées par tel ou tel pays membre au sein de l'OTAN ou du pacte de Varsovie par une augmentation des forces armées d'autres pays membres. Mais ils exigent de chaque participant qu'il s'engage à ne pas faire dépasser à ses troupes le niveau qui était le leur avant les mesures de restriction.

Une requête encore plus pressante des Soviétiques consiste à réclamer des participants occidentaux autres que les Etats-Unis, une promesse en bonne et due forme de procéder eux aussi, lorsque leur tour viendra, à des diminutions proportionnelles sous forme d'unités militaires complètes, ainsi qu'à un désarmement. Seuls le volume exact et la nature de ces réductions devraient être selon eux négociés au cours de la deuxième étape des discussions. Les Occidentaux se refusent à une telle concession.

La principale difficulté concerne le désaccord sur l'évaluation des forces en présence. Selon ses propres indications, l'OTAN disposerait dans la zone concernée de 981 000 hommes, dont 791 000 pour les forces terrestres. Les Soviétiques avancent pour les troupes du pacte de Varsovie le chiffre, au 1er janvier 1976, de 987 000 hommes, dont 805 000 dans les armées de terre. Selon eux, la différence serait donc minime. Tel n'est pas l'avis des Occidentaux, qui considèrent les données des Soviétiques très sous-estimées et parlent d'un écart de 100 000 à 150 000 hommes. On voit mal, tant que cette question ne sera pas résolue, comment la négociation pourra progresser.

MANUEL LUCBERT.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe se prononce pour l'imprescriptibilité des crimes de guerre

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté vendredi 2 février, à main levée, une recommandation demandant *l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité*. Sept parlementaires (notamment des scandinaves chez qui la prescription est acquise), ont voté contre, quatre (dont deux chrétiens-démocrates et un libéral ouest-allemand) se sont abstenus.

Selon le rapporteur, M. Stoffelen (socialiste néerlandais), quatre mille criminels de guerre connus n'ont pas été jugés. M. Stoffelen a rappelé que, le 25 janvier 1974, le comité des ministres du Conseil de l'Europe avait adopté une convention portant *imprescriptibilité de ces crimes*, texte qui demeure lettre morte, aucun pays ne l'ayant ratifié et seule la France l'ayant signé à ce jour. Il en résulte que, *si des mesures ne sont pas prises*, il y aura dès la fin de l'année, en République fédérale d'Allemagne, prescription pour les meurtres commis *au cours de la seconde guerre mondiale*.

La recommandation adoptée vendredi invite tous les Etats membres à devenir parties prenantes à cette convention, ainsi qu'à empêcher *toute prescription ou* d'autres dispositions tendant à faire obstacle à des poursuites à l'encontre des auteurs de crimes de guerre ou *contre l'humanité*. Le problème est d'autant plus complexe — a souligné le rapporteur — que la prescription est déjà effective dans neuf Etats membres (1).

Les réactions en Allemagne

A Bonn — signale notre correspondant Jean Wetz, — les milieux politiques constatent que le débat a été plus serein que lors de la discussion de la convention, il y a cinq ans, et qu'il n'a pas pris une tournure « *anti-allemande* », beaucoup d'orateurs ayant remarqué que ces crimes sont aussi commis dans d'autres parties du monde, notamment en Asie.

Cette affaire n'en divise pas moins les partis ouest-allemands. L'opposition chrétienne démocrate avance surtout des arguments juridiques pour démontrer que le procès de faits aussi anciens est impossible ; *les socialistes* insistent sur l'aspect *moral* et la *gravité exceptionnelle* des crimes nazis. Les divisions apparaissent également au sein des partis. Le chancelier Schmidt a décidé de ne *pas prendre position* et de laisser chaque parlementaire trancher quand la prorogation du délai de prescription viendra, prochainement, devant le Bundestag.

Pour les Allemands, le vote de Strasbourg n'est pas le seul facteur *nouveau dans le débat*. D'après les sondages, depuis la diffusion du film *Holocauste*, le nombre des partisans de la prescription à la fin de cette année (en application de la législation actuelle) est tombée des deux tiers à 47 %.

(1) Belgique, Espagne, Grèce, Malte, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Turquie.

● *Le trente-troisième sommet régulier franco-allemand* aura lieu à Paris les 22 et 23 février, a annoncé vendredi 2 février le porte-parole de l'Elysée. Le projet d'organiser cette rencontre à Aix-en-Provence, un moment envisagé, a été abandonné pour des raisons matérielles.

● *Le roi d'Albanie Leka Ier*, qui résidait à Madrid depuis 1961, a été expulsé d'Espagne pour détention d'armes, et se trouve actuellement au Gabon, a annoncé, vendredi 2 février, le quotidien espagnol *El País*, citant des sources sûres. Leka Ier s'était proclamé lui-même roi d'Albanie en 1961 à la suite de la mort de son père, le roi Zog, lui-même en exil. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Comores

● EN SEJOUR PRIVE EN FRANCE depuis le 21 janvier, M. Ahmed Abdallah, président de la République islamique des Comores, a été reçu, vendredi 2 février, par M. Giscard d'Estaing. A sa sortie de l'Elysée, il a déclaré : « *La France est prête à nous aider, mais elle ne pourra pas nous donner tout ce que nous voulons.* »

Ethiopie

● M. YILMA DERESSA, un des plus fidèles compagnons de l'ancien empereur Hailé Sélassié, est mort d'un cancer en prison à Addis-Abeba, le 20 janvier dernier, a déclaré, vendredi 2 février, sa famille à New-York. M. Deressa était âgé de soixante et onze ans. — (*Reuter.*)

● SI LES AMBITIONS TERRITORIALES DE LA SOMALIE menacent le Kenya, « *l'Ethiopie révolutionnaire ne restera pas les bras croisés* », a déclaré, le 30 janvier, le lieutenant-colonel Mengistu, au cours d'un dîner en l'honneur de M. Daniel Arap Moi, chef de l'Etat kényan, en visite officielle à Addis-Abeba.

Grèce

● LE GOUVERNEMENT GREC examine actuellement la possibilité d'autoriser l'installation d'un bureau de l'O.L.P. à Athènes, a indiqué M. Mitsotakis, ministre grec de la coordination économique, en visite en Libye. — (*A.F.P.*)

Pologne

● LA POPULATION DE LA POLOGNE était de 35 032 000 personnes le 7 décembre dernier, soit 7,3 % de plus qu'en décembre 1970. — (*P.A.P.*)

Rhodésie

● L'UNION NATIONALE AFRICAINE DU ZIMBABWE, aile du Front patriotique dirigée par M. Robert Mugabe, a libéré vendredi 2 février à Maputo, quatre Blancs capturés en territoire rhodésien. Il s'agit de deux fermiers, un Britannique et un Sud-Africain, d'un fonctionnaire des Eaux et Forêts de nationalité britannique et d'un jeune Rhodésien qui effectuait son service militaire au moment de son enlèvement. Les quatre hommes ont été remis à un représentant d'Amnesty International, qui assurera leur rapatriement en Rhodésie. — (*A.F.P.*)

Roumanie

● LE COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE ROUMAIN, réuni jeudi 1er février, n'a pas confirmé M. Emil Bobu dans ses fonctions au secrétariat de cette instance. Il occupait ce poste depuis mars 1975.

C'est en raison des nouvelles responsabilités qui lui ont été attribuées au sein du gouvernement que cette décision a été prise, indique l'agence de presse roumaine. La veille de cette réunion, dans le cadre du remaniement du gouvernement qui avait entraîné un changement d'affectation pour six de ses membres, M. Bobu était devenu ministre du travail et responsable des syndicats (*le Monde* du 2 février).

M. Vasile Musat a, lui aussi, été libéré de ses fonctions au sein du secrétariat du comité central où il avait été nommé en mars 1978. — (*Corresp.*)

PROCHE-ORIENT

LA RÉVOLUTION EN IRAN

M. Bakhtiar met en garde les manifestants contre les réactions de l'armée

(Suite de la première page.)

L'ayatollah a, en effet, d'abord affirmé qu'un conseil révolutionnaire serait appelé à former un gouvernement provisoire. Il a précisé qu'il avait déjà choisi les membres de ce conseil, mais a indiqué, immédiatement après, qu'il se chargerait lui-même d'annoncer la composition gouvernement provisoire.

La nature et le rôle respectif de ces deux organes — conseil révolutionnaire et gouvernement provisoire — ne paraissent donc pas encore totalement déterminés, à moins qu'on ne veuille, du côté de l'ayatollah, maintenir volontairement une certaine ambiguïté, un flou qui permettrait de garder une nécesssaire marge de manœuvres.

De semblables ambiguïtés subsistent quant à l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle Constitution. Alors que dans le discours prononcé lors de son arrivée en Iran, le leader chiite avait évoqué l'élection prochaine, à cet effet, d'une Assemblée constituante, il n'était plus question, ce samedi matin, que d'organiser un référendum pour ratifier une *Constitution dont le texte serait* déjà prêt. Le peuple serait ensuite appelé à élire un nouveau Parlement.

L'ayatollah Khomeiny a d'autre part confirmé que les droits des minorités seraient respectés, *« contrairement à ce qui se passait du temps de l'ancien chah »*, que les étrangers *« pourraient vivre et travailler en Iran, à condition que leurs activités ne soient pas nuisibles aux intérêts du pays »*. Enfin, le chef religieux s'est affirmé partisan *« d'une presse et d'une télévision libres, au service de la nation et préservées de toute ingérence du gouvernement »*.

La veille, le premier ministre avait déclaré qu'il *« ignorerait »* la République islamique que pourrait proclamer le chef religieux. A l'heure même où le chef du gouvernement parlait, en plein cœur de Téhéran, près du Majlis, quelque quinze mille personnes scandaient *« Marg bar Bakhtiar! »* (Mort à Bakhtiar !) en martelant le sol des pieds dans un grondement de tonnerre.

Pour sa part, l'ayatollah Khomeiny s'était installé à l'école Alavi, dans un bureau en coin à deux baies vitrées où il allait d'une fenêtre à l'autre, salué à chaque apparition par d'immenses ovations qu'il s'efforçait de calmer d'un geste de la main. L'assistance reprenait avec ferveur les slogans dictés par un mollah à l'aide d'un haut-parleur : *« Allah Akhbar »* (Dieu est le plus grand), *« Khomeiny Akhbar »*, *« Nous sommes tous tes soldats »*. A deux reprises, des militaires présents dans la foule furent chaleureusement salués. L'enthousiasme devint du délire quand deux soldats de la garde impériale se présentèrent en scandant *« Doroud bar Khomeiny »* (Vive Khomeiny). Ils furent portés en triomphe par la foule.

Dans une encoignure de porte, à l'extérieur du bureau où se trouvait l'ayatollah, un homme attendait au milieu des journalistes, simplement, avec beaucoup de dignité. C'était M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, contraint, avec une délégation de son parti, à faire antichambre près de deux heures, jusqu'à ce qu'ait pris fin cette « cérémonie du triomphe ». Cela n'empêcha pas M. Sandjabi d'affirmer sa *« joie devant le retour de l'ayatollah »* et de préciser qu' *« il ne reste plus à M. Bakhtiar qu'à s'en aller »*.

En ville, les habitants de Téhéran ont passé un vendredi détendu comme ils n'en avaient pas connu depuis des semaines et même des mois. Pour la première fois, des familles sont allées se promener au jardin Chahinchah, près de bâtiments de la télévision, toujours occupés par l'armée. Mais le calme demeure précaire. Des jeunes gens à moto ayant crié un slogan hostile, un militaire s'apprêtant à tirer n'en fut empêché par la foule que de justesse.

PAUL BALTA
et DOMINIQUE POUCHIN.

LA VOIX DU CHAH

M. Hodding Carter, porte parole du département d'Etat, a déclaré, vendredi 2 février, qu'il ne croyait pas à l'authenticité de la bande magnétique diffusée le 31 janvier par la chaîne de télévision C.B.S. Cette bande était censée reproduire les propos du chah incitant les chefs militaires iraniens à déclencher une guerre civile pour lui permettre de retourner au pouvoir (le Monde *du 2 février).*

Le New York Times *a fait analyser ce document par un spécialiste, M. Anthony Pellicano, qui dirige la société Voice Interpretation and Analysis. Le quotidien new-yorkais fait état vendredi de « doutes sérieux » quant à l'identité de la personne dont la voix est reproduite sur cette bande.*

● *Une marche populaire* a eu lieu, jeudi 1er février à Tripoli, en signe de soutien « à la victoire obtenue par le peuple iranien musulman sur le régime dictatorial du chah », rapporte vendredi la radio libyenne. — *(A.F.P.)*

Plusieurs pays s'inquiètent de la suspension des exportations de pétrole

Le ministère italien de l'industrie a invité les habitants du pays à économiser le fuel destiné au chauffage, *en raison de la suspension des* exportations iraniennes. Au cours d'un discours télévisé, le 2 février, M. Ammassari, directeur des ressources énergétiques au ministère de l'industrie, a relevé que, depuis deux mois, l'Italie n'avait pas reçu de pétrole iranien. Il a ajouté que les risques de pénurie étaient aggravés par une diminution de 5 % des importations en provenance de Libye — le principal fournisseur de l'Italie — et par des problèmes en suspens avec l'Irak qui demande une révision du mode de paiement.

Les milieux pétroliers belges commencent, eux aussi, à s'inquiéter des événements iraniens et de la flambée des prix qu'ils suscitent. Entre le 29 et 30 janvier, les prix du brut ont augmenté de 15 dollars à la tonne, et, à Rotterdam — qui approvisionne le marché belge, — le gasoil se vend au même prix que le carburant super, soit 225 dollars la tonne. British Petroleum Belgium a déjà fait savoir qu'elle ne pouvait *maintenir* son stock légal au niveau requis (soixante-douze jours).

Aux Etats-Unis, l'on commence à se préoccuper de l'hiver prochain. Une poursuite de la situation actuelle en Iran risque, en effet, de provoquer une pénurie de fuel domestique à *partir de septembre* 1979 (l'hiver 1978-1979 étant déjà pratiquement terminé). Pour faire face à cette situation, le gouvernement et l'industrie pétrolière des Etats-Unis prennent d'ores et déjà des dispositions afin de constituer des réserves.

En France, M. Giscard d'Estaing présidera, le 6 février à 16 heures, un conseil restreint sur l'approvisionnement pétrolier. Ce conseil, a indiqué M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, fera le tour des problèmes énergétiques français à moyen terme et analysera les structures d'approvisionnement à long terme.

Il est cependant certain qu'il examinera aussi les difficultés provoquées par l'arrêt des exportations de pétrole iranien. Des mesures pourraient être annoncées dès le 7 février en conseil des ministres.

Enfin, au Japon, BP a notifié aux raffineurs qu'il allait réduire ses livraisons de 45 % pour la période de janvier. Mais, déjà, Exxon, Shell, Caltex et Mobil avaient annoncé une baisse de leurs livraisons de pétrole brut aux raffineries japonaises de 10 à 20 %.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. DENG XIAOPING A VISITÉ LE CENTRE SPATIAL DE HOUSTON

M. Deng Xiaoping était attendu samedi 3 février à Seattle (dans l'Etat de Washington, sur la côte ouest), dernière étape de son voyage aux Etats-Unis. Le vice-premier ministre chinois doit quitter Seattle lundi pour Tokyo, où il fera une visite de deux jours.

M. Deng Xiaoping était vendredi à Houston (Texas), où il a fait connaissance avec les techniques spatiales américaines au centre Johnson de la NASA. Le dirigeant chinois a notamment suivi un vol *simulé de retour sur la Terre* de la navette spatiale américaine. Il a assisté à un rodéo, partagé un dîner texan et arboré un chapeau de cow-boy.

M. Deng Xiaoping a également visité une usine de fabrication de matériel de forage pétrolier appartenant à la société Hughes Tool.

Un porte-parole chinois de la délégation accompagnant le vice-premier ministre a confirmé, *d'autre part, vendredi, que* l'ancien président Nixon avait été invité à se rendre à nouveau en Chine, et qu'il avait accepté cette invitation. *« M. Nixon viendra bientôt, peut-être en mars »*, a cru pouvoir indiquer le porte-parole, cité par l'agence U.P.I.

ANCIEN DIRECTEUR DE LA C.I.A.

M. Bush se lance dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1980

M. Henry Kissinger a un handicap : il n'est pas citoyen américain par la naissance, *il l'est* par la naturalisation. Il ne peut donc, aux termes de la Constitution, devenir président des Etats-Unis. Il se contentera — vraisemblablement — de tenter sa chance, au Sénat, sous la bannière du parti républicain, en novembre 1980. Il hésiterait encore sur l'Etat de son choix : New-York ? le Connecticut ?

Tous ses amis du « Grand Old Party » n'ont pas ce problème. La course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1980 a déjà commencé, presque un an et demi avant la convention qui devra désigner le candidat officiel du parti. On sait que M. Gerald Ford céderait volontiers à la « pression unanime » des caciques du GOP. Mais, l'ancien président a retenu de sa très longue expérience au Congrès la règle d'or de toute élection américaine : ne pas partir trop tôt, occuper les médias... faire durer le suspense.

M. George Bush, ancien directeur de la C.I.A., nommé par M. Ford, a quelques raisons de faire un calcul différent. Mal connu du grand public, il a un long chemin à parcourir s'il veut conquérir la base du parti. (Un quart des Américains se reconnaissent « républicains ».)

M. Bush a donc annoncé, vendredi 2 février, à Auburn (Alabama), qu'il serait candidat à l'élection présidentielle de 1980. L'optimisme est de *rigueur* et la méthode Coué toujours utilisée dans la rhétorique très particulière de ces « déclarations d'intention ». *« Je suis absolument convaincu que j'obtiendrai l'investiture du parti républicain »*, a déclaré M. Bush.

Né le 12 juin 1924, à Milton (Massachusetts), M. George Herbert Walker Bush est le fils d'un banquier républicain qui fut sénateur du Connecticut, de 1952 à 1962. Il est diplômé, en 1941, de l'école Phillips d'Andover *(Connecticut)*, réservée aux jeunes gens « bien ».

Après MM. Crane et Connally

Après une guerre « brillante » dans l'aéronavale, il termine des études d'économie à l'université de Yale. Conservateur convaincu, il s'établit au Texas, où il est élu représentant en 1967. Remarqué par le président Nixon, il est, après une tentative malheureuse pour conquérir un siège de sénateur, nommé ambassadeur auprès de l'ONU. De décembre 1970 à décembre 1972, il est au palais de verre un ardent défenseur de Taïwan. Il sait pourtant, discrètement mais efficacement, prendre langue avec Pékin. En septembre 1974, il est nommé chef du bureau de liaison américain dans la capitale chinoise, poste qu'il quitte quatorze mois plus tard pour diriger la C.I.A.

M. Bush n'exerce actuellement aucune fonction élective. Deux autres personnalités ont annoncé officiellement leur intention de demander l'investiture du parti républicain pour 1980 : M. Philip Crane, représentant de l'Illinois, et M. John Connally, ancien gouverneur du Texas *(le Monde* du 27 janvier). — D. Dh.

Brésil

L'éventuel retour de M. Brizzola suscite une crise au sein du parti d'opposition

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — L'éventuel retour au Brésil de M. Leonel Brizzola, ancien gouverneur du Rio Grande do Sul, et l'une des personnalités les plus connues du régime renversé en 1964 par les militaires, suscite des tensions au sein du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), le seul parti d'opposition « toléré ».

M. Brizzola est un modéré, qui espère redonner vie au vieux parti travailliste (P.T.B.), tout puissant pendant le dernier gouvernement de Getulio Vargas, mort en 1954, et de Joao Goulart, renversé en 1964. Il aurait, pendant son exil, noué des *relations* avec les dirigeants de la social-démocratie européenne. Il aurait également rencontré à Paris MM. Miguel Arraes, ancien gouverneur de l'Etat du Pernambouc (qui réside normalement à Alger) et Luiz Carlos Prestes, dirigeant du parti communiste brésilien, réfugié en Europe de l'Est. La tentative de restauration d'un parti travailliste modéré aurait l'accord de certains dirigeants brésiliens, en particulier du général Golbery, chef de la Maison civile de la présidence de la République et éminence grise du régime.

Cette opération est, en revanche, dénoncée par les secteurs les plus « à gauche » du M.D.B. L'un des représentants de ce courant, M. Jarbas Vasconcellos aurait normalement dû accéder en février au poste de secrétaire *général de cette formation*. Il a décidé de renoncer, mettant en cause l'équilibre difficile entre les différents courants du M.D.B. Ses adversaires l'accusent de vouloir précipiter la crise ouverte par la question du retour de M. Brizzola. — Th. M.

CORRESPONDANCE

Le bilinguisme au Canada

M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris, conteste le passage du bulletin de l'étranger (le Monde *du 27 janvier), qui présentait en ces termes la politique de bilinguisme de M. Trudeau :*

« M. Trudeau, brillant intellectuel, nonchalant et parfois rêveur, lui-même parfaitement bilingue, avait axé sa politique sur une idée simple : chaque Canadien devrait pouvoir, comme lui, pratiquer également l'anglais et le français. Il suffisait, pensait-il, de lancer un grand mouvement d'éducation par l'école, la radio, la télévision. Ce projet titanesque, qui consistait à rendre bilingues vingt-trois millions de citoyens... »

M. Pelletier nous écrit à ce propos :

Cette description de la politique canadienne ne correspond pas du tout aux faits. Elle en est même la caricature, souvent utilisée au Canada par les adversaires de cette politique, pour en combattre la mise en œuvre et bloquer l'expansion du français.

M. Trudeau et ses ministres ont répété je ne sais combien de fois, depuis 1968, qu'il n'a jamais été question de « rendre bilingues vingt-trois millions de citoyens », mais seulement de permettre aux Canadiens, anglophones et francophones, de communiquer avec leur gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix, ce qui relève de la plus élémentaire justice. « *A la limite*, a souvent précisé M. Trudeau, *on pourrait dire que notre politique est de permettre à chaque Canadien de rester unilingue, s'il le désire, puisque nous faisons une obligation aux autorités fédérales de communiquer avec lui dans sa langue...* »

A partir de prémisses aussi fausses, il était inévitable que votre collaborateur conclut ensuite à l'échec de cette *« politique de bilinguisme forcé »*... qui n'a jamais existé. Pour communiquer avec chaque citoyen *« dans la langue officielle de son choix »*, il est évident que la fonction publique canadienne a dû recruter un grand nombre de fonctionnaires bilingues. Elle a même fourni (gratuitement) aux fonctionnaires déjà à son emploi les moyens d'apprendre celle des deux langues officielles qu'ils ne connaissaient pas, quand ils désiraient occuper des postes où le « bilinguisme » était nécessaire. L'expression « bilinguisme forcé » est fallacieuse. N'ayant aucune autorité sur l'éducation, qui est de compétence strictement provinciale, le gouvernement fédéral ne pouvait d'aucune façon imposer l'enseignement d'une langue seconde dans les écoles du pays.

ASIE

Chine

Les anciens propriétaires fonciers perdent leur « étiquette » de classe

De notre correspondant

Pékin. — Les mesures qui viennent d'être décidées en faveur des anciens propriétaires fonciers ont un caractère essentiellement politique. Elles consistent à retirer leurs *« étiquettes »*, héritées de l'époque de la libération, à des catégories d'individus que la Constitution, en son article 18, *« prive de leurs droits politiques (...) tout en leur procurant un moyen de gagner leur vie, afin qu'ils se transforment par le travail en citoyens respectueux des lois et vivant de leur propre labeur »*.

Les nouvelles décisions ne contredisent pas ces dispositions, mais le comité central du P.C. estime que *« la grande majorité »* des personnes en question se sont désormais suffisamment transformées pour pouvoir être considérées comme des citoyens normaux. Outre la catégorie des anciens propriétaires fonciers, cette amnistie s'applique aux personnages classés comme *« paysans riches »*, *« contre-révolutionnaires »*, *« mauvais éléments »*. Toute discrimination devra cesser contre leurs enfants.

A la différence des décisions annoncées en faveur des *« anciens capitalistes*, qui vont récupérer des avoirs considérables *(le Monde* du 27 janvier), les nouvelles mesures n'ont pas d'incidences économiques ou financières directes. Mais elles ont une portée sociale très importante dans un système où chaque individu est doté d'un *« statut de classe* qui détermine pour une large part les possibilités qui lui sont ouvertes dans la société. Le comité central précise que les personnes *« réhabilitées »* et leurs descendants, *« auront le statut de classe de membres de commune populaire »* et seront traités comme tels, en ce qui concerne notamment l'admission dans les établissements d'enseignement, l'enrôlement dans l'armée et l'adhésion au P.C.

Comme le souligne *le Quotidien du peuple*, ces décisions correspondent à une politique d'union nationale qui vise à mobiliser toutes les forces susceptibles de contribuer au développement de l'économie. Bien que trente années se soient écoulées depuis la libération, les familles autrefois les plus aisées du milieu rural représentent encore une pépinière où l'Etat peut espérer trouver des éléments d'un niveau culturel supérieur à celui des paysans ordinaires et plus aptes en conséquence à s'adapter aux tâches de la modernisation. A toutes fins utiles, il est toutefois précisé que le cas de chacun sera apprécié suivant *« son comportement politique »*.

Menaces sur les contestataires ?

Tandis que se poursuit cette politique de « libéralisation », les différents mouvements démocratiques formés ces derniers mois expriment des inquiétudes sur les menaces qui, selon eux, pèsent sur la poursuite de leurs activités. Plusieurs orateurs ont fait part de ces préoccupations à quelques centaines d'auditeurs qui assistaient, lundi 29 janvier, à un meeting organisé devant le *« mur de la démocratie »*, où la campagne de *dazibaos* se poursuit sans interruption depuis l'automne. Six des organisations s'estimant menacées se sont déclarées solidaires en cas d'éventuelles mesures de répression contre leurs membres.

La réalité de ces menaces est difficile à apprécier. D'après les informations circulant dans les milieux « contestataires », l'alerte aurait été donnée non seulement par quatre arrestations, dont on ignore toujours les motifs, mais aussi par un discours prononcé, paraît-il, par un responsable de la municipalité de Pékin, M. Wang Xiaoyi. Celui-ci aurait fait savoir que l'agitation — affichage de *dazibaos*, diffusion de journaux non officiels, meetings, contacts avec des observateurs étrangers — risquait de troubler l'ordre et ne saurait en toute hypothèse mettre en cause ni la direction du parti, ni l'orientation marxiste du régime. Faute de quoi, force serait d'y mettre bon ordre.

Toutes les sources officieuses que l'on peut consulter sont unanimes pour assurer que les auteurs de *dazibaos* ne sont l'objet d'aucune menace et citent *M. Deng Xiaoping pour* affirmer que la campagne peut se poursuivre *« pendant des générations »*. Certains interlocuteurs font toutefois remarquer que l'exercice des libertés démocratiques inscrite dans la Constitution doit tenir compte des limites fixées par la même Constitution en ce qui concerne l'*« idéologie directrice »* du régime et le rôle de *« noyau dirigeant du peuple chinois tout entier »* joué par le parti.

ALAIN JACOB.

Japon

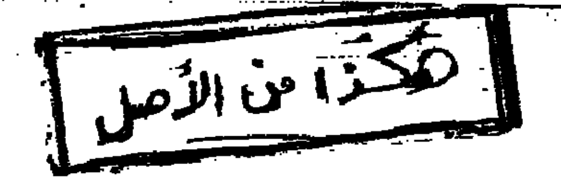
Compromis dans un scandale

UN HOMME D'AFFAIRES S'EST DONNÉ LA MORT

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Première victime d'un nouveau scandale de pots-de-vin, l'affaire Grumman, qui se développe au Japon, M. Shimada, directeur exécutif de la grande maison de commerce Nissho Iwai, s'est donné la mort jeudi 1er février, en se jetant à l'aube par la fenêtre de son bureau, en plein centre de Tokyo. Nissho Iwai, la sixième maison de commerce du Japon, qui était l'agent de Grumman sur l'archipel, est au centre de cette *« nouvelle affaire Lockheed »* dans laquelle la firme aéronautique américaine Grumman aurait versé des dessous de table à des hommes politiques nippons pour vendre ses appareils E2C à l'agence de défense *(le Monde* daté 7-8 janvier).

Ph. P.



Mauritanie

La grande colère de la population noire

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — *« En Mauritanie, tous les centres de décision sont arabo-berbères »*, dit un jeune fonctionnaire mauritanien connu pour son attitude critique à l'égard du gouvernement de Nouakchott. *Si excessifs que puissent paraître ces propos*, ils reflètent parfaitement l'état d'esprit qui prévaut actuellement au sein d'une partie importante de la population noire de Mauritanie.

Après l'éphémère sentiment de soulagement qui *suivit l'éviction de l'ancien président* Ould Daddah de la scène politique par les putschistes qui s'emparèrent du pouvoir le 10 juillet dernier, beaucoup de Noirs mauritaniens ne cachent pas leur déception. Ils expriment un *mécontentement croissant qu'ils justifient* notamment par le fait que l'armée mauritanienne étant surtout composée de soldats noirs, ils ont fourni l'essentiel de l'effort de guerre au Sahara. Ils *accusent aujourd'hui l'équipe gouvernementale du colonel* Moustapha Ould Saleck de racisme avec la même vigueur qu'ils condamnaient son prédécesseur.

Les conciliabules se multiplient entre contestataires. Des libelles de plus en plus nombreux, et de plus en plus véhéments, circulent *au grand jour, non seulement* dans les grandes agglomérations de la vallée du fleuve Sénégal où la population noire est très largement majoritaire, mais également dans la capitale. Les *allées et venues* entre Saint-*Louis*, ville *sénégalaise* la *plus* proche, Dakar, capitale de *« l'Etat frère »* voisin, et Nouakchott permettent de véhiculer de façon permanente des idées qui créent un climat de défiance entre les deux communautés ethniques *qui cohabitent en Mauritanie : les Maures, ou bidânes,* de *race* blanche, et les Sahelo-soudaniens, de *race* noire qui appartiennent aux tribus peulh, sarakollé, soninké, toucouleur ou bambara, que l'on retrouve notamment au Sénégal et au Mali.

« Nation arabe » et « nation nègre »

Un élément socio-politique nouveau contribue à accentuer l'effervescence parmi les Noirs. Les hâratins, ou affranchis, groupe social fortement métissé, s'étaient, jusqu'à une date récente, toujours considérés comme « Blancs » et, à ce titre, *faisaient cause commune* avec les Maures. *Désormais*, la plus grande partie d'entre eux ont changé de camp, estimant que leur intérêt était de mener le même combat que les Noirs, s'ils voulaient *totalement se soustraire à la tutelle* de leurs anciens *maîtres*. Cette évolution est notamment une des conséquences sociologiques de la sécheresse désastreuse qui a ravagé durant plusieurs années le Sahel mauritanien. *La plupart des Noirs étant agriculteurs* et sédentaires, alors que la majorité des Maures est composée d'éleveurs nomades, les premiers ont beaucoup plus gravement souffert des effets de la sécheresse.

L'arabisation systématique menée par les *dirigeants de Nouakchott qui, après avoir admis* l'existence de l'arabe et du français comme langues nationales, ont vigoureusement privilégié le premier, contribue à exacerber les revendications des *sahélo-soudaniens. Ceux-ci refusent de se plier à* l'exigence de transcription de leurs diverses langues maternelles en arabe, et militent également en faveur de la défense de la *francophonie. En effet, l'usage du français* leur permet *de communiquer* plus aisément entre eux ainsi qu'avec les Maures.

« Peut-on faire de la Mauritanie une nation arabe, sans accepter qu'elle soit une nation nègre ? », demande clairement un tract récemment diffusé à Nouakchott. Les rédacteurs de ce texte critiquent l'appartenance *de leur pays à la Ligue arabe,* dans la mesure où, estiment-ils, certains Maures s'opposent au maintien de liens entre la Mauritanie et l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal *(O.M.V.S.), ou la Communauté* économique de *l'Afrique* de l'Ouest, qui donne à l'Etat mauritanien une large ouverture en direction de l'Afrique noire. Ces censeurs proclament que leur pays doit être *« un Etat multinational »* et accusent les Maures de se comporter en colonialistes répressifs et oppressifs à l'égard des Noirs.

Certains intellectuels noirs considèrent que *« les négro-africains font les frais de l'indépendance néocoloniale ».* Ils protestent : *« Ne criera-t-on pas au scandale le jour où un négro-africain de Mauritanie osera afficher haut sa négritude ? Par contre, ne voyons-nous pas les courants baasistes (Irak et Syrie) ou les tendances pro-marocaine et nassérienne s'entrecroiser et rivaliser dans le pays ? »* Dénonçant *« l'apartheid hypocrite »*, ils affirment que *« la politique chauvine et tribale de Moktar Ould Daddah est continuée aujourd'hui... Les Négro-Africains restent citoyens à 50 %... »* Aussi exigent-ils la mise en place *« de nouvelles institutions politiques effectivement démocratiques permettant la solution correcte de la question nationale... »* parce que *« l'indépendance est pour tous les citoyens ou elle ne sera pas ».*

Les rumeurs persistantes qui circulent à Nouakchott à propos d'un récent recensement dont les autorités refuseraient la publication *« parce qu'il constate que les éléments noirs de la population sont devenus majoritaires » contribuent à entretenir un climat* passionnel.

D'autre part, le rapprochement qui s'esquisse entre le Front Polisario et les autorités mauritaniennes inquiète sérieusement certains éléments particulièrement combatifs de la communauté noire. *Ceux-ci ne dissimulent point, en effet,* qu'une solution de type fédéral entre Sahraouis et Mauritaniens *« équivaudrait assurément à la phagocytose de l'ethnie noire non arabe ».* C'est la raison pour *laquelle les éléments* les plus politisés de l'intelligentsia négro-africaine préconisent la restitution pure et simple de l'ancien Rio-de-Oro espagnol au Front Polisario, mouvement *qu'ils n'hésitent pas, pour leur part, à qualifier de « seul représentant authentique des aspirations du peuple sahraoui... »*

Sans être aussi explosive qu'en 1966, année pendant laquelle plusieurs dizaines de personnes trouvèrent la mort au cours de sanglants incidents *raciaux*, la *tension entre les communautés* noire et blanche peut mener à de nouveaux affrontements. C'est avec la recherche obstinée d'un règlement négocié au Sahara occidental, *avec la solution de la crise économique et financière* que traverse la Mauritanie, avec la mise en veilleuse des polémiques qui opposent les uns aux autres les membres du Comité *militaire du redressement national, comme ceux du gouvernement*, un des principaux sujets de préoccupation des dirigeants de Nouakchott.

PHILIPPE DECRAENE.

L'attaque du Polisario contre Tan-Tan

RABAT ADRESSE A ALGER UNE PROTESTATION MESURÉE

Rabat *(Reuter)*. — Dans un message adressé, vendredi 2 février, à M. Abdelaziz Bouteflika, son collègue algérien, M. M'Hamed Boucetta, ministre *marocain* des *affaires* étrangères, déclare que son pays n'exercera pas son *« droit de suite »* à la suite de l'attaque par le Polisario de la localité de *Tan-Tan dans* le Sud *marocain (le Monde* du 31 janvier).

M. Boucetta affirme qu'il eût été possible pour le Maroc de répondre à l'attaque de Tan-Tan *« par une agression, aussi aveugle et aussi brutale »*, mais qu'il s'en est abstenu *« parce que nous prenons en considération et à cœur les circonstances particulières et particulièrement dramatiques que vit aujourd'hui le peuple frère d'Algérie ».*

Il déclare que son message est *« moins une plainte qu'une mise en garde »* et rappelle que le président Boumediène devait, au moment où il est tombé malade, rencontrer le roi Hassan II à Bruxelles *« en vue de mettre fin à la tension qui prévaut dans la région et au différend qui oppose nos deux pays ».*

Fascinantes et misérables villes

(Suite de la première page.)

Partie australe exclue, l'espérance de vie y est de 40,6 ans, la plus faible du tiers-monde. Des épidémies de choléra peuvent y faire encore des milliers de victimes, *comme on* l'a vu *en* 1977-1978 en Tanzanie, au Rwanda, au Burundi et au Zaïre.

« Un paysan qui passe la journée entière à surveiller trois maigres chèvres est, quoi qu'on en dise, un chômeur », estime Allo Ojuka, éditorialiste du *Daily Nation* de Nairobi. Pour le B.I.T., cela ferait une soixantaine de millions de chômeurs, soit près de *la moitié de la population adulte* du continent. Selon le nouveau président kényan, M. Arap Moi, le chômage est une *« véritable bombe à retardement »*. Une enquête a *montré* que 13 % des 1 800 diplômés en 1977 de l'université de Nairobi ne trouveraient pas *d'emploi pendant au moins* trois ans. Il est vrai que les qualifications ne sont pas toujours *à la hauteur du diplôme* et que l'obtention d'un emploi peut être davantage affaire de relations — sociales ou ethniques — que de mérite. Il reste que la ville, secteur moderne, n'offre que des possibilités bien limitées de création de nouveaux emplois et que l'enseignement universitaire détourne généralement les étudiants du secteur rural.

« Compte tenu de la situation de beaucoup de diplômés qui n'ont aucun espoir de trouver sur le champ un emploi, le problème devrait susciter toutes sortes de maux sociaux : vols, prostitution, délinquance juvénile, destruction de foyers et autres développements qui font frémir », estime M. Chege Kibachia, un haut fonctionnaire du ministère kényan du travail. A quelques exceptions près — *notamment* celles de la Tanzanie et du Mozambique, — l'Afrique indépendante n'a pas su, au départ, enrayer un *mouvement* d'urbanisation souvent créé par la colonisation européenne.

Squatters et bidonvilles

Au Kenya, ancienne colonie de peuplement, un système triangulaire de financement a permis, depuis l'indépendance, le transfert de l'immense majorité des anciennes « terres blanches » à des Africains. Mais, en dépit d'une forte croissance de la production agricole et d'un relèvement des revenus plus rapide à la campagne qu'à la ville, le revenu moyen d'un rural demeurait, fin 1977, le sixième du revenu moyen de l'habitant de la capitale. Ce rapport ne souligne pas les écarts de revenus, en milieu rural comme en secteur urbain. Surtout, depuis 1970, 65 % des fonds publics d'aide à la construction sont dispensés dans le Grand Nairobi.

« Il faut une politique des villages », estime M. Akin Mabogunje, professeur à l'université d'Ibadan (Nigéria), avant d'ajouter que la création de centres industriels en secteur rural sous-*développé* n'a *servi* qu'à *« aggraver la pauvreté et la misère de la population rurale »*. En 1975, près de la moitié des Etats d'Afrique n'avaient pas encore pu procéder à un recensement général de leur population. En promouvant les *collectivités rurales et en* investissant en priorité dans les campagnes, la Tanzanie est l'un des rares pays du tiers-monde à *avoir* endigué une croissance urbaine démesurée, quitte à négliger dans les villes les infrastructures déjà existantes.

Même en ce qui concerne le logement en secteur urbain, la définition de politiques se fait *encore attendre*. La construction se poursuit, selon les normes occidentales, qui ne correspondent pas au mode de vie africain, de logements sociaux, où l'on s'entasse à cinq ou six dans deux pièces et dont les parties communes sont vite à l'abandon. A Nairobi, où le salaire minimum est à peine supérieur à 200 francs par mois, la location mensuelle *d'une maisonnette à l'anglaise* varie entre 400 francs et 3 500 francs. En règle générale, les deux tiers des citadins du tiers-*monde* n'ont pas les revenus nécessaires à l'achat des habitations les moins chères. Il faut compter également avec l'absence de *mise en valeur des matériaux* locaux. Au Nigéria, des règlements interdisent la construction d'habitations en bois. Résultat : 80 % des *matériaux* de construction sont importés et, faute de moyens, les taudis se multiplient.

Le Mozambique et la Zambie tentent de faire face à ce problème. A Lusaka, des crédits sont ouverts pour aider les habitants à aménager leurs taudis, alors qu'ailleurs, des *opérations de police sont* montées pour chasser les squatters ou raser les bidonvilles, ce qui est à la fois impopulaire et inutile : les *squatters reviennent* toujours, les bidonvilles se reconstituent, au mieux, un peu plus loin. A Maputo, les autorités ont conçu *un projet de réhabilitation pour* les *« caniços »*, quartiers populaires habités par près de quatre cent mille personnes. Ils devraient être dotés d'une infrastructure alors que la distribution de titres de propriété invitera les habitants à investir leurs maigres économies dans leurs logements. Ailleurs, un bidonville peut être rayé de la carte à l'aurore afin de *« préserver la beauté »* d'une *métropole*.

Maintenant que le pli est pris, l'Afrique peut, au mieux, espérer ralentir le rythme de l'explosion urbaine. Mais le handicap est lourd. Au prorata de la population, même les économies en expansion ont moins d'emplois à offrir actuellement que voilà dix ans. Rien n'indique que cette tendance puisse se renverser dans la décennie prochaine. Depuis deux ans, le Kenya exporte de la main-d'œuvre vers le Proche-Orient. Le Malawi vient de reprendre l'envoi de travailleurs *dans les mines sud-africaines*. Plus de la moitié de la population de l'île du Cap-Vert est partie chercher du travail ailleurs. Le Lesotho continue d'exporter, vers l'Afrique du Sud, près de la moitié de sa main-d'œuvre. L'émigration nord-africaine vers l'Europe ne constitue jamais que le mouvement le plus important. Tout se passe comme si la métropole *locale, tout en demeurant* un puissant centre d'attraction, devenait peu à peu une étape avant le contrat de travail à l'étranger.

Des citadins désorientés

Cette tendance, en Afrique noire, ne fait qu'accentuer l'ambivalence des attitudes à l'égard de ce qui est ressenti comme une monstruosité : la construction urbaine. Le citadin est un *« individu anonyme, disponible — bien que restant toujours sur ses gardes. Il habite souvent là en célibataire, fragilement accroché à un lambeau de parenté ou à un groupe de camarades. Il vit isolé parmi les étrangers, désorienté par la confusion des coutumes, la nouveauté des usages et des tentations »*, constatait, voilà déjà vingt ans, Georges Balandier (2). Les réflexes ne se modifient que lentement : *« Les cités se métamorphosent, mais cette poussée du progrès soulève autant d'inquiétudes que d'espoirs »*, souligne une récente enquête sur Nairobi (3). La méfiance paysanne demeure.

De préférence, naissances, initiations, mariages, décès — les principales phases d'une vie, — se célèbrent encore au village. En priorité, les économies se réinvestissent à la campagne. *Pour des* raisons de revenus, la femme et les enfants demeurent sur le petit lopin de terre au village : là-bas, la nourriture et l'éducation des enfants coûtent moins cher. Les changements — attrait de la spéculation *foncière urbaine*, du profit rapide — sont lents à entrer dans les mœurs et n'affectent qu'une minorité de nantis. La ville *est conçue comme une occasion de* réussite financière ou de survie tout court. On y est, le plus souvent, de passage, même si c'est pour *toute* la vie. A l'exception d'une nouvelle classe possédante — ou occidentalisée, — il est jugé souhaitable d'éduquer les enfants ailleurs.

La sécurité, c'est encore le maintien de solides liens avec la communauté villageoise, — assurance d'un statut social valable, — lieu où l'on espère — souvent à tort — profiter un jour des bénéfices d'années de sacrifice. Ancien symbole du pouvoir colonial, aujourd'hui lieu où l'homme d'affaires peut obtenir un crédit, où un jeune diplômé peut tenter d'amorcer une carrière, mais dont l'environnement est jugé instable et incertain, — la ville n'est rien de plus qu'un moyen, surtout sur les hautes terres sans tradition urbaine de l'Afrique noire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(2) Dans *Afrique ambiguë*, Paris, Plon, 1957.

(3) Cf. Marc H. Ross, *Grassroots in an African City*, Political Behavior in Nairobi, Cambridge, M.I.T. Press, 1975.

République Sud-Africaine

M. Vorster envisage d'associer les Noirs à la nouvelle Constitution

De notre correspondante

Johannesburg. — Le président de la République, M. John Vorster, ouvrant la session parlementaire au Cap, vendredi 2 février, a annoncé que le gouvernement étudiait une formule pour englober les Noirs vivant dans les zones dites « blanches » dans la nouvelle Constitution qui sera présentée au cours de cette session au Parlement. Jusqu'à présent, les Noirs étaient écartés du projet constitutionnel qui prévoyait la création d'un Parlement pour chacune des communautés blanche, métisse et indienne, et la nomination de trois premiers ministres. Les Blancs étant les plus nombreux par rapport aux petites communautés des Indiens et des Métis ne craignaient pas grand-chose en acceptant un *cabinet commun* et un seul président de la République possédant tous les pouvoirs exécutifs. La prise en compte de la *communauté africaine* — même si elle ne concerne que celle vivant dans les zones « blanches » — pourrait constituer un pas en avant, mais, pour le moment, on ignore de quelle façon ses intérêts seront représentés.

Le président de la République a également annoncé l'indépendance cette année du Bantoustan (Etat autonome bantou) Venda, dans le nord du pays et l'application d' *« un certain nombre de mesures sociales »* en faveur des Africains, Métis et Indiens.

Cette session parlementaire risque d'être une des plus houleuses tenues depuis longtemps. L'opposition doit en effet présenter une motion de censure fondée principalement sur le scandale du ministère de *l'information* — dans lequel des membres du gouvernement ont été accusés de détournement de fonds publics.

Pour la première fois, l'opposition ne s'associera pas à la majorité des députés pour féliciter M. John Vorster de son élection à la présidence de la République. Elle demande en effet auparavant que la lumière soit faite sur son rôle dans l'affaire du scandale de l'information. — Ch. C.

Opposés à la « politique expansionniste » de la Somalie

NAIROBI ET ADDIS-ABEBA SIGNENT UN TRAITÉ DE COOPÉRATION DE DIX ANS

(De notre correspondant.)

Nairobi. — Un traité d'amitié et de coopération de dix ans, signé mercredi 31 janvier, a couronné la *visite du président* kenyan, M. Arap Moi, à Addis-Abeba. Le traité, qui prévoit un renforcement des liens économiques et culturels entre les deux pays, souligne avant tout leurs préoccupations communes face *« à la politique expansionniste de n'importe quel pays ou groupe de pays »*, référence évidente à leur différend frontalier avec leur voisin somalien.

A l'issue d'un congrès extraordinaire, le parti socialiste révolutionnaire de Somalie vient pour sa part d'adopter une nouvelle Constitution, plus modérée que la précédente, mais qui n'en réitère pas moins l'appui de *Mogadiscio* aux *« mouvements de libération somalis d'Ogaden »*.

« Nous avons résolu de ne tolérer aucune menace à l'intégrité territoriale de nos pays », a déclaré M. Moi, mercredi 31 janvier. Le *Standard* se félicite, ce jeudi, de *« l'opposition indéfectible »* ainsi manifestée *« au rêve de la Somalie d'intégrer la région de l'Ogaden et des parties du Kenya septentrional »*. Le *Daily Nation* juge *« naturel »* que le Kenya et l'Ethiopie aient établi des *« relations particulières et se préparent au pire, surtout quand le président somalien Syaad Barre continue de parler de « combattants de la liberté » en Ogaden et d'aider ces derniers ».*

La diplomatie kenyane paraît, depuis l'accession de M. Moi à la présidence, se montrer plus active, comme l'indique la réunion à Nairobi, du 23 février au 3 mars, du conseil des ministres de l'O.U.A. — J.-C. P.

Algérie

● *L'ambassade de la République algérienne démocratique et populaire* informe les ressortissants algériens résidant en France que, pour les élections présidentielles, des bureaux de vote seront ouverts dans tous les consulats généraux et consulats d'Algérie en France jusqu'au mercredi 7 février, de 8 heures à 20 heures.

Le Monde

politique

LA SITUATION AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

En Haute-Garonne, les socialistes se préoccupent plus des élections sénatoriales que de la «rupture avec le capitalisme»

De notre envoyé spécial

Toulouse. — La règle de conduite des principaux élus socialistes de la Haute-Garonne, tel MM. Léon Eeckhoutte, sénateur, président du conseil général, et Alex Raymond, député, maire de Colomiers, a toujours été de faire preuve, vis-à-vis des débats internes de leur formation, d'un maximum de prudence. Ce n'est donc pas sans surprise que l'on a découvert leurs noms au bas de l'appel en faveur de M. François Mitterrand publié pour répondre à la « contribution » déposée par MM. Mauroy et Rocard.

Plus logiques sont les engagements de M. André Méric, sénateur, en faveur du premier secrétaire, et *de M. Alain Savary, député,* président du conseil régional, aux côtés du maire de Lille et du député des Yvelines. Ces deux hommes ont toujours participé aux débats qui se développent dans le cadre du mouvement socialiste.

Si MM. Eeckhoutte et Raymond se sont départis de leur réserve *traditionnelle* c'est moins en raison des enjeux nationaux que de la situation départementale. Le débat idéologique sur la « rupture avec le *capitalisme* » ou la « *ligne* d'Epinay » meuble moins les conversations que les conditions dans lesquelles les élections sénatoriales de 1980 se dérouleront en Haute-Garonne. Une partie des militants souhaite que les deux sénateurs sortants, MM. Eeckhoutte, soixante-huit ans, et Méric, soixante-six ans, ne briguent pas un nouveau mandat.

Les deux intéressés ne partagent pas ce point de vue et, pour parer à ce danger, il leur faut éviter d'être isolés au sein de la fédération.

Cette fédération, comme bien d'autres au sud du pays, vit sur un modèle qui s'apparente à la tradition radicale. Avec quelque six mille adhérents, elle n'en est pas moins, en importance, la quatrième de France. Sa *puissance* a longtemps été liée au fait que les socialistes contrôlaient la *mairie* de Toulouse. Aujourd'hui encore, bien qu'ayant perdu ce bastion, le P.S. s'appuie *sur un nombre d'élus impressionnant,* et l'ossature de la fédération reste au moins autant le réseau des conseillers généraux que l'appareil fédéral du parti. C'est aussi en tant *que piliers de l'assemblée départementale* que MM. Eeckhoutte et Raymond se sont engagés dans le débat. Ils tiennent à *éviter* que M. Alain Savary, président de la *région Midi-Pyrénées, ne soit* en mesure de prendre le contrôle de la fédération socialiste.

Après plus de six ans de présence à *Toulouse,* l'ancien premier secrétaire du P.S. est encore considéré avec une certaines méfiance, notamment par les conseillers généraux. Les relations de l'assemblée départementale de la Haute-Garonne avec le conseil régional sont limitées au strict minimum. D'un côté, on accuse de « technocratisme » les projets globaux et plans à *moyen* terme élaborés par la région, de l'autre on qualifie de « clientélisme » le saupoudrage de crédits dans les cantons. Cette méfiance s'est répercutée *dans* la vie de la *fédération* socialiste. Au lendemain du congrès de Nantes, en juin 1977, M. Savary avait *été conduit à donner* sa démission du comité directeur du P.S. *pour protester contre* le fait qu'en Haute-Garonne les militants n'aient pas pu élire leurs dirigeants en choisissant entre les sous-courants de la majorité du P.S.

Conversation édifiante

La difficulté, pour lui, résultait du *fait qu'en raison* de la *représentation* proportionnelle qui est en vigueur au sein de son parti et compte tenu qu'il cohabitait, au niveau national, dans la majorité du P.S. avec tous les autres dirigeants socialistes locaux, *il ne parvenait* pas à se distinguer d'eux. L'équilibre des forces au sein du secrétariat fédéral ne pouvait résulter que d'un compromis entre les cadres *locaux* du P.S. et non d'un vote des *militants.* Ce compromis n'ayant pu être négocié, M. Savary est demeuré, en Haute-Garonne, en *situation minoritaire* et il a fait campagne en faveur d'une plus réelle démocratie interne.

Il a, *depuis quelques semaines,* été *rejoint dans* cette position par les partisans de M. Rocard. Ceux-ci, pour la plupart anciens membres du P.S.U., ne se *sont pas* vraiment intégrés, depuis 1974, dans leur nouvelle formation. Ils sont souvent d'origine chrétienne et — *sans que l'on puisse reparler sur ces vieilles terres* radicales d'une réaction laïque — ils sont *perçus* comme différents. Dans *le cadre* de la préparation du congrès de Metz, les amis de M. Mitterrand n'hésitent pas à mettre l'accent sur ce point pour tenter d'isoler les partisans du député des Yvelines.

D'autres *forces* agissent au sein de la fédération socialiste : d'une part, le CERES, bien sûr, mais, avec *moins de 20 % des mandats,* il ne peut espérer en prendre un jour le contrôle ; d'autre part, M. Luc Soubré, conseiller municipal de Toulouse, ami personnel de M. Mitterrand, *qui, en conséquence, apparaît localement* comme le représentant du premier secrétaire. Il demeure toutefois relativement isolé et contraint, pour construire des majorités, de *passer des alliances tantôt avec* les uns, tantôt avec les autres. C'est ainsi qu'en 1977, avant les élections muncipales, il s'était battu en faveur de M. Savary, afin de lui assurer le *poste de chef de file des listes socialistes.* A l'époque, le CERES avançait le nom de M. Alex Raymond... qui, dans sa commune, refusait de constituer une liste avec le P.C.F. *Aujourd'hui, c'est M. Raymond qui* apparaît comme l'un des défenseurs de la « ligne d'Epinay ».

Cet arrière-plan « idéologique » n'a qu'une *importance* relative, comme *en témoigne* la conversation que *nous* avons eue avec un conseiller général :

« *Ici, nous sommes tous, enfin presque tous, pour la ligne d'Epinay.*

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

— *C'est le refus de la social-démocratie* (sourire). *Et de Michel Rocard.*

— N'est-ce pas curieux ce refus de la social-démocratie pour un socialiste toulousain ?

— *Il y a social-démocratie et social-démocratie.* »

Quelques minutes plus tard, notre interlocuteur précise qu'à la gauche des partisans de la « ligne d'Epinay » il n'y a que « *le totalitarisme* ». Et comme nous lui faisons remarquer que, malgré cela, son parti a fait alliance avec les communistes, il laisse échapper ce cri du cœur : « *Ah ! si cela n'avait tenu qu'à moi !* »

THIERRY PFISTER.

LE VOYAGE DE M. DIJOUD EN GUYANE

«Dépasser le stade des rêves illusoires»

De notre correspondant

Cayenne. — C'est sans aucun ménagement que M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, dès l'ouverture de la conférence sur l'actualisation du plan de développement de la Guyane, mardi 30 janvier, que les papetiers américains ne s'implanteraient pas en Guyane (*le Monde* du 3 février). Dénonçant « *ceux qui ont fait des promesses tout en oubliant d'inscrire les dotations nécessaires au budget* » (1), M. Dijoud a employé le ton de la rigueur et de la franchise. Il n'a pas hésité non plus à reprendre à son compte les nombreux griefs formulés depuis le lancement du « plan vert », en août 1975, par l'opposition : insuffisance des infrastructures portuaires et routières, de la formation professionnelle, des structures pour la commercialisation des produits. Enfin, il a reconnu que l'on n'avait pas suffisamment associé les Guyanais au développement de leur région, notamment dans l'agriculture.

Cette remise en cause de l'esprit même du plan n'a pas *manqué de provoquer* un certain désarroi dans les rangs de la majorité, particulièrement du R.P.R. Cette conférence a été marquée par l'absence des conseillers généraux de l'opposition, mais aussi des représentants de la chambre de commerce et d'industrie, et surtout de quinze des vingt maires du département, ce qui illustre le climat de mécontentement qui règne actuellement en Guyane.

Toutefois, M. Paul Dijoud devait adopter, le mercredi et surtout le jeudi, lors de sa conférence de presse, un ton plus rassurant. *Réaffirmant* son souci de « *dépasser le stade des rêves illusoires et des dossiers non chiffrés* », il estime à environ 330 millions de francs le montant incompressible des investissements indispensables pour assurer le décollage économique de la Guyane. Si la forêt continue d'être la base du développement, son exploitation s'appuiera à l'avenir sur des petites et moyennes entreprises et non plus sur des grandes sociétés étrangères. Le secrétaire d'Etat a fixé un objectif de 550 000 m3 de grumes d'ici cinq à six ans (*contre 70 000 m3 à 80 000 m3 en* 1978).

La réactualisation du « plan vert » n'était qu'un des trois volets de ce voyage. Mercredi 31 janvier, s'est aussi réunie la première conférence inter-régionale des élus et des responsables de Guyane, Martinique et Guadeloupe ; cette session étant la suite logique du colloque sur le développement économique des Antilles de décembre dernier. Grâce à une plus grande concertation et à une meilleure collaboration, les trois départements français, situés à la charnière des deux Amériques, pourraient, selon M. Paul Dijoud, partir à la conquête des vastes marchés du Nouveau-Monde. La prochaine conférence inter-régionale se tiendra en mai prochain en Guadeloupe.

JEAN OCTOBRE.

(1) Par ces propos, M. Dijoud vise sans doute plus directement M. Jacques Chirac, premier ministre lors du lancement du plan de développement, que M. Olivier Stirn, qui tenta, sans grand succès, de le mettre en application.

● *MM. Marcel Champeix et Gaston Defferre,* président des groupes socialistes du Sénat et de l'Assemblée nationale, ont demandé, le 31 janvier, à M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, de recevoir une délégation afin de l'informer *officiellement* des propositions contenues dans le projet de loi d'orientation agricole, « *propositions dont ne circulent aujourd'hui que des formulations officieuses* ». Ce texte doit être soumis au Parlement à la prochaine session.

A Brignoles (Var)

LA DÉSIGNATION DU MAIRE EST ANNULÉE

(De notre correspondant.)

Toulon. — Le tribunal administratif de Nice vient de décider de valider l'élection de M. Noël Rosé (P.S.) comme maire de Brignoles (Var). Ce dernier, qui avait donné sa démission de ses fonctions, avait recueilli huit voix au premier tour du scrutin, organisé le 12 décembre, pour lui désigner un successeur. Il y avait eu quinze *bulletins blancs. Après une suspension* de séance, un autre élu socialiste, M. Raymond Tirard, recueillait onze voix contre huit à M. Rosé et il était alors considéré comme élu. Toutefois, cette élection était contestée, la règle voulant que le candidat ayant obtenu au premier ou au second tour la majorité des suffrages, déduction faite des votes blancs *ou nuls, soit proclamé* élu (*le Monde* du 19 décembre).

La décision du tribunal administratif de Nice de valider la désignation de M. Rosé, de tendance CERES (minorité du P.S.), entraîne l'annulation de celle de M. Tirard, considérée comme irrégulière. L'élection du premier adjoint, M. Patrick Chatard, et celle du troisième adjoint, M. Baroni, ont également été annulées. M. Tirard a indiqué qu'il avait l'intention de faire appel. — C. G.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

● *M. Jean-François Deniau,* ministre du commerce extérieur, président de la commission européenne de l'U.D.F., sera candidat en mars prochain dans le canton de Bourges-4, qui fait partie de la première circonscription du Cher, où il avait été élu député en mars 1978, avec l'étiquette U.D.F.-P.R. M. Yves Villars (P.R.), ancien sénateur, conseiller général sortant, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

● *Mlle Marcelle Campana,* qui avait été, en 1972, la première femme à accéder à la fonction d'ambassadeur, bien qu'elle n'eût *pas alors le grade le plus élevé* dans la hiérarchie du Quai d'Orsay, a annoncé sa candidature en mars prochain dans le canton de Sagro-Di-Santa-Giulia (Haute-Corse), dont le conseiller général sortant est M. Jean Montroni (P.S.). Mlle Campana a reçu le soutien de l'U.D.F.

● *M. Pierre Tilleman,* ancien responsable, dans le département de la Seine-Saint-Denis, du Mouvement démocrate et socialiste de France (M.D.S.F.), fondé par M. Max Lejeune, vient de créer le parti socialiste ouvrier et paysan (P.S.O.P.), *de tendance autogestionnaire.* Les dirigeants de ce nouveau parti, qui ont quitté la formation de M. Max Lejeune pour ne plus cautionner la politique gouvernementale de l'U.D.F., se sont donné pour pour slogan : « L'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. »

Siège du parti : 86, avenue Pasteur, Montreuil 93100.

LES SONDAGES

Recul de M. Giscard d'Estaing et progression de M. Mauroy

Le Figaro-Magazine du 3 février publie un sondage de la *Sofres sur la cote des principales* personnalités politiques de la majorité et de l'opposition. L'enquête a été réalisée du 18 au 24 janvier auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

La première question porte sur le degré de confiance accordé au président de la République et au premier ministre pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ; 57 % des personnes interrogées font tout à fait ou plutôt confiance à M. Giscard d'Estaing, au lieu de 62 % en janvier, soit une perte de 5 points par rapport à la précédente enquête ; 38 % (au lieu de 34 % en janvier) ne lui font plutôt pas, ou pas du tout, confiance.

Dans le même cas de figure, M. Barre obtient un taux de confiance de 42 % (43 % en janvier) et, toujours, 51 % de non-*confiance.*

Le seconde question conduit les personnes interrogées à classer les personnalités politiques en fonction du rôle qu'elles souhaiteraient leur voir jouer au cours des mois et des années à venir. Le classement s'établit ainsi, avec le rappel des résultats de l'enquête menée le mois précédent :

Opposition, MM. Michel Rocard, 49 % (49) ; Pierre Mauroy, 40 % (33), François Mitterrand, 36 % (38) ; Robert Fabre, 29 % (31) ; Georges Marchais, 24 % (25) ; Michel Crépeau, 9 % (10).

Majorité, Mme Simone Veil, 53 % (56), MM. Raymond Barre, 41 % (42) ; Alain Peyrefitte, 33 % (35), Jacques Chirac, 29 % (29) ; Jacques Chaban-Delmas, 25 % (26) ; Edgar Faure, 24 % (28) ; Jean Lecanuet, 21 % (22).

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DONNERA UNE CONFÉRENCE DE PRESSE LE 15 FÉVRIER

M. Giscard d'Estaing tiendra, le jeudi 15 février, à 15 heures, à l'Elysée, une conférence de presse consacrée à la politique étrangère de la France et à la situation internationale, à l'exclusion de tout autre thème.

M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, qui a donné cette information, a précisé, vendredi 2 février, que cette conférence de presse ne sera pas retransmise en direct ni à la radio ni à la télévision.

La précédente conférence de presse du président de la République (la septième de son septennat) avait eu lieu le 21 novembre (« le Monde » du 23 novembre).

LE DÉBAT EUROPÉEN

M. CHARBONNEL PRÉCONISE L'ABSTENTION

M. Jean Charbonnel, président de la fédération des Républicains de progrès, a indiqué, vendredi 2 février à Brive, que son mouvement envisage, en l'état actuel de la situation, de préconiser l'abstention aux prochaines élections européennes.

« *Cette position,* a précisé le maire de Brive, *n'est en rien motivée par un manque d'intérêt pour la construction européenne, qui nous paraît au contraire plus nécessaire que jamais dans la conjoncture internationale actuelle, particulièrement dangereuse et tendue. Mais, pour le moment du moins, le peuple français ne peut savoir sur quelle Europe il va avoir à se prononcer. Est-ce sur une Europe indépendante et confédérale, suivant la tradition gaulliste, comme l'affirme le chef de l'Etat ? Est-ce sur une Europe en marche vers la supranationalité, comme l'assure une fraction de sa majorité ? Les graves ambiguïtés qui subsistent sur ce point capital enlèvent toute signification au scrutin prévu pour juin.* »

AU MOUVEMENT GAUCHE EUROPÉENNE

Réuni à Paris, le comité international du Mouvement Gauche européenne (1) a publié le communiqué suivant :

Le retard apporté à la mise en place du Système monétaire *européen* (S.M.E.), *le récent* conflit budgétaire avec le Parlement, démontrent une nouvelle fois l'incapacité du Conseil des ministres à organiser de véritables politiques communautaires.

Il devrait appartenir au futur Parlement, fort de l'autorité conférée par le suffrage universel, d'assurer le rétablissement d'une évolution institutionnelle dans le sens voulu par les rédacteurs du traité de Rome.

Cette évolution sera, en outre, rendue nécessaire par le prochain élargissement de la Communauté, condition d'un raffermissement de la démocratie dans le sud de l'Europe et facteur de paix en Méditerranée.

(1) 21, r. George-Sand, 75016 Paris.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg,* vice-président du M.R.G., a déclaré jeudi 1er février : « *En votant enfin d'importants crédits pour le Fonds régional, le Parlement européen est dans son rôle et dans sa vocation (...) Il serait mal venu de s'opposer à ce vote de justice pour une mauvaise querelle de procédure. Car ce serait préférer une Europe ultra-libérale, qui laisse jouer à fond les mécanismes aveugles du marché et croître les inégalités.* »

A Lyon

LE MEETING DE L'EURODROITE NE SERA PAS INTERDIT

Le meeting de l'Eurodroite, prévu pour le 6 février à Lyon, ne sera pas interdit. A la suite du dépôt d'une pétition émanant d'une trentaine d'organisations de gauche et d'extrême gauche qui en demandaient l'interdiction, le préfet de la région Rhône-Alpes, a précisé, vendredi 2 février, « *que les possibilités d'interdiction de ce meeting sont limitées à des motifs d'ordre public (...), un commissaire de police sera présent dans la salle, qui dressera un procès-verbal si un motif quelconque le justifie, et au besoin l'interdiction sera prononcée et immédiatement appliquée* ».

De leur côté, la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) et l'Association *nationale des anciens* combattants de la Résistance (ANACR) ont annoncé que « *tout en s'élevant contre l'inadmissible tolérance dont bénéficient les organisations qui se livrent à l'apologie du fascisme, du nazisme et de la collaboration* », elles ne participeront pas à la contre-manifestation organisée le 6 février par la Ligue des droits de l'homme.

● *Me Jean-Louis Tixier-Vignancour,* porte-parole du P.F.N. (Parti des forces nouvelles, *extrême droite), qui* portera les couleurs de l'Eurodroite aux prochaines élections européennes, a critiqué, vendredi 2 février à Toulon, l'éventuel choix de Mme Simone Veil comme tête de liste de l'U.D.F. pour ces élections.

L'ancien candidat à la présidence de la République, qui participait à un meeting de l'Eurodroite en compagnie de M. Joseph Ortiz, ancien membre de l'O.A.S., a estimé qu'il y aurait une « *hésitation profonde de la part de la masse catholique si Mme Veil était choisie, surtout après les déclarations du pape Jean Paul II à Mexico sur l'avortement* ».

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avions indiqué (*le Monde* du 16 janvier), le Centre *de critiques de l'autogestion,* fondé par d'anciens militants du P.S.U., n'est pas domicilié au 45, rue d'Ulm, dans le cinquième arrondissement, à Paris, siège de l'école normale supérieure. Toutefois, le courrier destiné à ce Centre de critiques de l'autogestion peut être envoyé à cette adresse, au nom de M. Alain Delame.

PRESSE

«L'Aurore» à M. Hersant

La nomination de M. Pierre Janrot *à la présidence de la* société Franpresse, en remplacement de M. Marcel Fournier, est probablement le coup le plus habile réalisé par M. Robert Hersant depuis qu'il développe son emprise *sur la presse écrite.* Lorsqu'il s'était agi de s'emparer du *Figaro* ou de racheter la moitié du titre de *France-Soir,* M. Hersant avait dû engager un certain capital (même s'il s'agissait de l'argent des banques...). A *l'Aurore,* il lui a suffi d'introduire dans la place un homme de son état-major personnel, M. Pierre Janrot.

Fort habilement, M. Janrot a su renouer le dialogue avec le Syndicat du livre, réaménager le projet de couplage publicitaire initialement conçu par M. Hersant entre *l'Aurore* et *le Figaro* (en abandonnant *France-Soir*) et procurer par là-même un ballon d'oxygène au quotidien de la rue de Richelieu. Aujourd'hui, M. Janrot prend place dans le fauteuil de président de la Franpresse, groupe d'intérêts dont M. Marcel Fournier, P.-D.G. des magasins Carrefour, aura été le symbole fugace (M. Fournier n'en conserve pas moins les actions qu'il possède *dans le holding Franpresse*).

Ainsi donc, moins de trois mois après son entrée à *l'Aurore,* M. Pierre Janrot, homme de confiance de M. Hersant, se voit investi de pleins pouvoirs, puisqu'il *reste aussi directeur des* deux quotidiens *l'Aurore* et *Paris-Turf.* Si l'avenir du second n'est pas douteux (avec ses quelque 15 millions de bénéfices par an, il n'est pas exclu qu'on apprenne bientôt la dissociation de *Paris-Turf* d'avec *l'Aurore*), le sort du premier titre ne tient plus désormais qu'à un froncement de sourcils de M. Hersant. Et ce, en dépit du fait que, pour réussir l'opération, le propriétaire du *Figaro* n'a pas investi un sou dans l'affaire...

CLAUDE DURIEUX.

● *A l'agence Reuter,* le conseil d'administration a élu à sa présidence Sir Denis Hamilton. Il succédera, en juin prochain, à Lord Barnetson.

Sir Denis Hamilton, qui est âgé de soixante ans, est également président et rédacteur en chef du groupe *Times Newspapers limited* depuis 1970.

RAPATRIÉS

Les délais fixés pour l'indemnisation seront tenus

déclare le directeur général de l'ANIFOM

M. Pierre Gisserot, directeur général de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM), a présenté, vendredi après-midi 2 février, un premier bilan de l'application de la loi du 2 janvier 1978 visant à compléter l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord, ayant bénéficié des dispositions des textes de 1970 et 1974. Mis en place en juin dernier, le service spécial créé à cet effet avait notifié, au 31 décembre 1978, 11 491 décisions de complément d'indemnisation (3 321 règlements en numéraire, 5 367 titres d'indemnisation remboursables en deux ans, 1 218 titres remboursables en cinq ans [dont 1 083 pour des personnes âgées de soixante-dix à quatre-vingts ans et 175 pour des personnes ayant un revenu égal ou inférieur au SMIC], 1 585 titres remboursables en quinze ans).

Jusqu'à présent, l'ANIFOM s'est essentiellement employée à régler en priorité les dossiers des rapatriés les plus âgés et de ceux disposant de revenus très faibles.

Sur les 194 133 dossiers qui avaient été déposés fin décembre au titre de la loi de 1970, 120 847 (62,2 %) avaient été arrêtés. 24 811 dossiers ont été réexaminés *en application de la loi de 1974.*

M. Gisserot a souligné que les résultats du travail de l'ANIFOM en 1978 permettaient d'assurer que tous les dossiers en instance d'examen ou de réexamen seront définitivement réglés avant la fin de 1981. « *Sauf catastrophe, les délais fixés par le président de la République et le gouvernement seront tenus* », a-t-il déclaré.

Les crédits de l'Etat pour l'indemnisation des rapatriés ont été portés de 1 300 millions en 1978 à 2 600 millions de francs pour 1979. Les effectifs de l'ANIFOM doivent passer de 986 à 1 242 personnes cette année. Les crédits de fonctionnement de l'agence ont été augmentés : 118,5 millions en 1978, 133,5 millions en 1979.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Le Pays basque français après les interpellations de réfugiés espagnols

Les raisons mêlées d'une indifférence

Biarritz. — L'événement, c'est qu'il ne se passe rien, qu'il ne se soit encore rien passé ou presque, sinon le rituel. Reste à justifier ce paradoxe. Il est vrai que, toutes les organisations « aberzale » (patriotes) ont quand même appelé à une manifestation, samedi 3 février, à Biarritz, pour protester contre les décisions et opérations du 30 janvier (« le Monde » du 31 janvier). Ont adhéré à cette initiative le P.S.U., le parti socialiste, la FEN, les radicaux de gauche, la Ligue communiste révolutionnaire, le parti communiste marxiste-léniniste. Mais ni le P.C. ni la C.G.T. Et si la C.F.D.T. a bien naturellement fait entendre sa voix pour se dire de cœur avec ceux qui défendent le droit pour les Espagnols au statut des réfugiés politiques, elle n'entendait pas participer à un défilé où les slogans et les comportements risquent de ne pas réaliser l'accord parfait.

De notre envoyé spécial

Entre les motivations d'un nationalisme basque en France et celles de militants soucieux de défendre seulement les droits de l'homme, il y a inévitablement une différence d'engagement. Le premier est avec l'ETA en sympathie ouverte. Les autres répondent, comme ils le font en toute occasion, à cet instinct généreux qui fait placer au-dessus de telle ou telle réalité particulière le combat pour les principes.

Pour le reste, c'est la loi de la majorité silencieuse. Le Pays basque a la sienne, et, pour être silencieuse, elle l'est bien en la circonstance. Prudence? Inquiétude? Indifférence? Tout cela paraît profondément mêlé. Si l'on insiste, on s'en tire par une boutade : « Ici, tout ça a moins d'importance que le prochain match du Tournoi des cinq nations ». A moins que ce ne soit par l'esquisse d'un aveu : « Oui, bien sûr, les remettre aux Espagnols... Mais, après tout, qu'est-ce qu'ils viennent faire chez nous ? »

La côte, il ne faut pas l'oublier, est ici, d'abord, commerçante, touristique. Elle connaît sa crise. Les affaires d'Espagne n'y sont pas toujours étrangères. Les Ibériques fortunés, qui faisaient les beaux jours du casino de Biarritz, préfèrent, paraît-il, aujourd'hui, les tapis verts niçois ou monégasques. A cela s'ajoute le chômage, les déficiences d'une petite industrie précaire, bref le lot commun. C'est le vrai souci. Le nationalisme basque l'a bien compris qui n'a pas manqué de mettre le premier l'accent sur ces déficiences pour se poser en champion unique du salut.

Pourtant, politiquement, il piétine. En mars 1967, ses candidats avaient obtenu, dans les troisième et quatrième circonscriptions des Pyrénées-Atlantiques, 4,63 % des suffrages exprimés, en clair, 5 035 voix. En juin 1968 — mais les circonstances, il est vrai, étaient particulières, — il n'obtenait même pas 2 %. En mars 1978, référence plus actuelle, il en était à 3,59 %, c'est-à-dire à 4 924 suffrages sur 137 000 exprimés. Pour certains, ces chiffres expliquent que les manifestations pour la « cause basque » ne soient jamais massives. Et il semble bien qu'elles ne l'aient plus jamais été depuis les grands rassemblements motivés par le procès de Burgos. Mais on était alors au temps du franquisme.

Les Basques du Sud le savent et l'éprouvent. Au nord de la frontière, ils ne sont plus en terre alliée. Les conditions qui, désormais, vont leur y être faites n'arrangeront rien. Car il ne faut pas se leurrer. Tous ceux du pays disent et prouvent que la frontière est une « passoire ». Elle le restera. Autrement dit, les gens de l'ETA continueront d'y tenter leur chance, mais sans l'assurance désormais d'un titre de séjour autre que ce droit aux trois mois de présence en qualité de précaires — et, plus encore, douteux — touristes.

Quelle sera leur attitude face à des policiers français chargés de nouvelles interpellations, dont on sait maintenant qu'elles aboutiront à ce « refoulement » qui, en fait, les mettra dans les mains de leurs adversaires ? Les gendarmes français vont-ils, du coup, prendre visage, pour ceux-là, de nouveaux gardes civils ?

Pas bonne presse

C'est un des motifs de l'inquiétude. Il en est aussi à l'indifférence qui, à l'occasion, vire quasiment au soulagement, quand ce n'est pas à la satisfaction. En dehors des « abertzale », l'ETA n'a, en définitive, pas bonne presse. Qu'elle le veuille ou non, la fin du franquisme lui a porté un coup.

On sait aussi assez bien sa rigueur extrême à l'endroit de ceux qui lui refusent leur aide ou ont le malheur de la lui retirer. S'il est admis que depuis quelques années les actions de ce type ne se préparent plus du côté français, on estime que c'est toujours au nord des Pyrénées que parvient à se maintenir une partie de l'état-major. C'est lui qui décide des entreprises d'un bras armé, qui les propose au sud en liaison avec la branche information. Ce bras armé est, de plus, devenu pléthorique. L'organisation clandestine voit venir à elle plus de volontaires qu'elle n'en aurait besoin. Tous ces jeunes gens pourront peut-être agir à leur manière, sinon à leur guise, et du même coup rechercher ensuite le salut par un passage de la frontière.

Supposition ? On s'en préoccupe en tout cas. On craint aussi de voir bientôt à Saint-Sébastien, Bilbao, Irun ou Pampelune, se développer les attentats contre les biens français, succursales de banques, agences de voyage ou de tourisme. Le problème n'est pas résolu et ne le sera pas pour ceux qui manifestent ces inquiétudes tant que Madrid ne consentira pas « quelque chose » à « ses » Basques, un « quelque chose » malgré tout suffisant pour isoler d'une manière ou d'une autre les hommes de l'ETA. Du même coup aussi on isolerait les « abertzale » du nord, car on n'ignore pas que le but final d' « Euzkadi » est toujours d'unir en un seul pays les quatre provinces basques du sud, la Navarre, la Biscaye, l'Alava et le Guipuzcoa, aux trois du nord, le Labourd (c'est-à-dire la côte bayonnaise et biarrote), la Basse-Navarre de Saint-Jean-Pied-de-Port, et La Soule et Mauléon.

Dans les réalités d'aujourd'hui, il est vrai qu'il peut paraître ressortir au rêve. Mais si l'ETA, en définitive plus comparable à l'IRA qu'aux Brigades rouges ou à une autre bande à Baader, devait gagner au sud sa première manche, elle ne manquerait pas de se mettre en place pour la seconde. Ceux qui voient ainsi les choses rappellent à toute occasion que ETA signifie « Euskadi ta askatasuna ». En français : « Pays basque et liberté, programme en quelque sorte d'une « organisation militaire socialiste et révolutionnaire de libération nationale » au sein de laquelle, de tendances en scissions, il a été jugé finalement que les nécessités nationalistes devaient l'emporter sur celles du socialisme et de la révolution.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DU SANG SUR LA NEIGE

(De notre correspondant)

Bruxelles. — *Soir de neige et de verglas à Bruxelles : lentement, un tramway à moitié vide se dirige vers le bois de la Cambre, quand deux jeunes gens, après avoir tenu des propos racistes, cherchent querelle à une jeune Africaine qui voyage avec son enfant.*

Personne n'intervient, personne ne veut rien savoir ni voir. Les hommes plongent la tête dans leur journal, les femmes se penchent vers les fenêtres pour mieux voir le paysage blanc, pendant que le ton monte. Au premier arrêt, les jeunes gens arrachent l'enfant à la jeune femme et le précipitent sur le trottoir. Le tramway va repartir quand, enfin, un témoin intervient et oblige le conducteur à rouvrir les portes déjà fermées. La jeune Africaine s'est évanouie de peur, mais elle reprend conscience pour se précipiter au secours de son enfant légèrement blessé. Les jeunes ont fui, le tramway a refermé ses portes et est reparti sans tarder. L'horaire est respecté.

Le journal du parti communiste, le Drapeau rouge, qui rapporte ces faits, précise que personne n'a retrouvé la jeune Africaine ni son enfant. Elle n'est allée ni au commissariat ni à la clinique. La police a ouvert une enquête, mais n'a trouvé que quelques traces de sang sur la neige. — P. d. V.

● *Trois militants basques espagnols*, MM. José-Miguel Lujua Gorrostiola, Isidro Echave Urrestilla et Vicente Berdarain-Beragoechea, ont été interpellés, vendredi 2 février, dans l'Ariège. Les deux premiers font l'objet d'une assignation à résidence et ont été dirigés sur les Alpes-de-Haute-Provence, où se trouvent déjà treize de leurs compatriotes. Le dernier, qui ne disposait pas de titre de séjour, a été refoulé en Andorre.

● *Mme Yvette Roudy*, secrétaire nationale à l'action féminine du parti socialiste, a souligné vendredi 2 février que les décisions du dernier conseil des ministres concernant les femmes « *sont dérisoires* », voire « *inquiétantes* », au regard des « *vrais problèmes de leur vie quotidienne et professionnelle* ». Elle a indiqué : « *On a parlé de temps partiel pour les femmes, de mesures leur permettant d'interrompre leur travail, de mesures d'encouragement à des activités de volontariat dans les associations (...). Qu'en pensent les millions de femmes seules et les 700 000 femmes chômeuses (...). On organise bel et bien le retour de la femme au foyer (...). Le « travail, famille, patrie » du vieux maréchal n'est pas loin.* »

Après l'agression contre un magistrat parisien

DES « AUTONOMES » ET DES AFFICHES

Treize des quinze « autonomes » interpellés, vendredi 2 février, aux fins de vérification, après l'agression du 31 janvier au domicile d'un magistrat parisien, M. Michel Berger (*nos dernières éditions*), ont quitté libres les locaux de la police judiciaire, vendredi vers 18 heures, à la fin de leur audition. Aucun de ces jeunes gens n'a été reconnu par M. et Mme Berger, au cours des confrontations qui ont eu lieu. Ce n'est pas non plus le cas des deux interpellés dont la garde à vue a été prolongée.

Mais, alors que les perquisitions effectuées par la police n'ont donné aucun résultat qui permette de faire progresser l'enquête, il a été trouvé chez ces deux militants des affiches représentant M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, recouvert en surimpression par les cercles d'une cible. Ces affiches, apposées à la fin de l'année 1978 dans plusieurs stations de métro (Stalingrad et République, notamment), et portant la mention : « *Tirons à vue, le gangster c'est lui* », avaient donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire. Aussi les deux « autonomes » qui restent gardés à vue devaient être entendus, samedi 3 février, au cabinet des délégations judiciaires chargé de cette enquête.

À Lyon

TROIS INTERPELLATIONS POUR INCITATION DE MINEUR A LA DÉBAUCHE

De notre correspondant

Lyon. — La police lyonnaise vient de révéler l'arrestation de M. Paul Damon, soixante-quatre ans, retraité, président de l'association les Droits du piéton de Lyon. M. Damon a été écroué et inculpé d'incitation de mineur à la débauche. Il organisait des séances « spéciales » de photographie. Son nom, son adresse et certaines de ces photos avaient été découverts parmi les papiers de Jacques Dugué, écroué à la suite de l'affaire de mœurs de Saint-Ouen (*le Monde* du 13 janvier) et qui a tenté de se donner la mort à la prison de Fleury-Mérogis, où il est incarcéré. M. Damon présidait aussi une association, les Bons Templiers, sous le couvert de laquelle il organisait des vacances pour les enfants de familles déshéritées. Ces enfants étaient ensuite incités à participer aux séances photographiques.

Une relation de M. Damon, M. Robert Montchotte, vingt-huit ans, agent hospitalier, a lui aussi été écroué et inculpé pour le même motif. Une troisième personne, Mme Marcelle Pichot, cinquante-huit ans, femme de ménage, a été interpellée. On lui reproche d'avoir mis à la disposition de Montchotte, les filles de son ami, âgées de six à treize ans, contre rémunération financière.

CORRESPONDANCE

Les bonnes mœurs et les caisses de l'Etat

M. Paul Bousquet-Barthez, de Paris, nous écrit :

L'affaire de mœurs de Saint-Ouen, que vous relatez dans votre numéro du 13 janvier, page 10, pose un curieux problème de cécité à la société française, aussi bien sur le plan des lois que sur le plan de la vie privée.

Voilà en effet des personnes inculpées pour avoir fourni des photos pornographiques d'enfants à des journaux spécialisés, lesquels journaux sont en vente libre pour les adultes dans n'importe quelle sex-shop. Ainsi, la fabrication de ce genre d'illustrations est interdite sous peine de sanctions pénales, mais la diffusion et la vente de ces mêmes illustrations sont autorisées, et elles sont même la source de bénéfices pour l'Etat, par le jeu des taxes et des impôts. Tout se passe comme si les lois reconnaissent un caractère miraculeusement spontané à l'apparition de ces photographies sur le marché, en fermant les yeux sur le fait qu'elles ont bien dû être prises en mettant en scène de vrais enfants.

Par ailleurs, il me semble que l'indignation vertueuse des Français vient surtout du fait que cela est arrivé avec des enfants qui pourraient parfaitement être les nôtres, les miens par exemple. Cela est évidemment intolérable. Mais ces mêmes adultes pénètrent furtivement dans les sex-shops pour feuilleter ce genre de littérature. Fabriquée avec les enfants des autres, bien sûr, avec ce bétail humain que composent les prostituées, les homosexuels professionnels, etc.

A la lecture de ce fait divers, j'ai ressenti quelque honte à ne pas avoir le courage de « porter plainte » jusqu'au bout.

L'ancien chef du service Bourse-étranger du Crédit lyonnais est écroué.

M. Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer, vendredi 2 février, M. Georges Branchart, cinquante-deux ans, *chef du service Bourse-étranger* du Crédit lyonnais, en disponibilité depuis le 29 décembre, sous les inculpations d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écritures de banque.

Une réorganisation des services de la banque avait fait découvrir, en décembre dernier, des irrégularités graves commises pendant plusieurs années (*le Monde* du 17 janvier). Des vérifications firent ressortir les malversations imputables à M. Thomas Stoddart, quarante-quatre ans, de nationalité britannique, chargé depuis 1973 de gérer les portefeuilles de clients du Crédit lyonnais, essentiellement sur les places de Londres et de Johannesburg. Ce dernier aurait détourné à son profit quelque 37 millions de francs lorsqu'il démissionna en novembre (*le Monde* du 3 février), avant de disparaître en novembre

● *Le propriétaire du berger allemand* qui a tué, le 31 janvier, une octogénaire de Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes) (*le Monde* du 2 février), M. Claude Bruel, a été inculpé, jeudi 1er février, d'homicide et blessures involontaires.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CABINET DE Me PIERRE HAVY
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Bureau d'ALES.

D'un Arrêt de la Chambre des Appels Correctionnels d'Aix-en-Provence en date du 6 mai 1977 devenu définitif, il/appert que Mme Françoise GIROUD et M. Jacques MOLENAT ont été condamnés à cinq mille francs de dommages-intérêts et à l'insertion par extraits dans trois journaux pour diffamation publique à l'encontre de M. Paul BECHARD, citoyen chargé d'un mandat public à l'occasion d'un article paru dans le no 28 de mars 1973 de « L'EXPRESS MEDITERRANEE ».

Pour extrait, Me Pierre HAVY.

AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

Le Syndicat des avocats de France organise une « contre-rentrée judiciaire »

La section de Paris du Syndicat des avocats de France (SAF) a organisé, le 1er février, une « contre-rentrée du barreau de Paris ». Le président du Syndicat de la magistrature (S.M.), M. Dominique Coujard, celui de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), M. Jean-Marie Desjardins, ainsi que des représentants du Syndicat autonome des secrétaires greffiers participaient à cette réunion.

« *Le public n'accepte plus la défense. Jamais elle n'a été mise en cause comme elle l'est actuellement* », a indiqué Me Leclerc au terme d'un exposé consacré à l'analyse de l' « *aggravation de la répression* ». Me Leclerc a rappelé que, selon le récent sondage publié par la SOFRES, la criminalité de sang était celle qui préoccupait le plus les Français. « *Or, comme l'a dit le garde des sceaux, elle n'est pas en augmentation. (...) Ce qui se transforme, c'est le phénomène de la répression. Pour satisfaire l'opinion publique, la répression n'a plus pour but que de faire souffrir, les prisons ne sont plus que des lieux de punition.* »

De même, selon Me Leclerc, l'insécurité dont se préoccupent les autorités « *n'est que le sentiment d'insécurité. L'insécurité réelle est économique* ». C'est cette démarche, cette « *valorisation* » du sentiment d'insécurité qui conduit à faire « *d'affaires comme celle de Saint-Lazare, qui sont marginales, un phénomène majeur* ». Les blessés des incidents de Saint-Lazare, a-t-il précisé, n'ont demandé que 800 francs au titre de *pretium doloris*, pour l'indemnisation du préjudice corporel subi, « *ce qui est minime* ».

Les incidents du quartier Saint-Lazare posent également, et une fois encore, la question de la procédure de flagrant délit, dont le SAF, « *par principe, a toujours demandé la suppression* », a déclaré Me Francis Jacob, membre du bureau national du syndicat. « *Les flagrants délits sont*, a-t-il ajouté, *le banc d'essai de la répression accélérée et automatique exigée par certains parquets. C'est une parodie de justice qui sert à condamner vite, à condamner fort (...). De plus, nous critiquons le concept de flagrance. Il met en péril la présomption d'innocence, il fait de la hâte un principe, interdisant la personnalisation des peines.* »

Se rassurer

Après ces deux interventions et la réponse de M. Paul Malibert, premier substitut à Paris, qui s'est fait le défenseur des flagrants délits, le débat s'est englué dans des considérations d'où le corporatisme et la volonté d'opposer magistrats et avocats n'étaient pas absents. Répondant au portrait idyllique d'un avocat « *dont la parole dérange* », présenté par Me Nicole Prévost-Bobillot, Mmes Odile Dhavernas et Martine Scemama ont essayé l'une par la raison, l'autre par l'humour, de donner une vision plus lucide de l'état actuel de leur profession, se gardant « *à la fois du masochisme et de l'autosatisfaction* ». A la contre-rentrée, tout comme à la rentrée officielle du barreau, les avocats, à la recherche d'une nouvelle image d'eux-mêmes, ont d'abord cherché à se rassurer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Le P.-D.G. du casino de Bandol est écroué pour escroquerie

De notre correspondant régional

Toulon. — M. Michel Cabaret, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Toulon, a inculpé et placé sous mandat de dépôt, vendredi 2 février, pour escroquerie et abus de biens sociaux, le P.-D.G. du casino de Bandol, M. Pierre-Paul Guglielmacci, cinquante ans. La sœur de M. Guglielmacci, Gracieuse, cinquante-deux ans, a également été inculpée et écrouée pour recel et complicité d'abus de biens sociaux. Deux autres personnes, MM. Dominique Guidoni, trente-huit ans et Quilichus Orsini, trente-huit ans, caissiers de l'établissement, déférés au parquet pour complicité d'abus de biens sociaux, ont été laissés en liberté.

Les poursuites devraient également être engagées à l'encontre de l'ancien P.-D.G. du casino, M. Jean Guidoni, qui s'est démis de ses fonctions le 29 janvier dernier et n'a pas encore été entendu par le magistrat.

Diverses irrégularités de gestion auraient permis aux inculpés de détourner une somme estimée à 1 million 720 000 francs. Le casino de Bandol a été fermé le 31 janvier, et ses quarante employés ont été mis en chômage technique. Les policiers de l'antenne toulousaine de la police judiciaire avaient effectué, ce jour-là, une perquisition-surprise dans l'établissement et interpellé huit personnes. Parmi les nombreux documents saisis figurent plusieurs faux bilans établis dans le but d'obtenir un découvert auprès des banques, alors que les trois derniers exercices de la société d'exploitation du casino avaient été déficitaires.

Une partie importante des fonds détournés aurait transité par le compte personnel de M. Guglielmacci, puis aurait été virée sur celui d'une S.A.R.L., dans laquelle il disposait de la majorité des parts sociales, et dont sa sœur est gérante. Cette société avait été constituée il y a quelques mois pour exploiter un luxueux magasin de porcelaine à l'enseigne de « La ville de Limoges », cours La Fayette, en plein centre de Toulon.

M. Guglielmacci, qui était devenu officiellement dirigeant du casino de Bandol en 1973, soutiendrait que le passif de l'établissement provient de prêts consentis à des particuliers. Il aurait produit à l'appui de ses assertions, des reconnaissances de dette, dont la plupart sont toutefois incomplètement rédigées et ne sont pas nominatives.

GUY PORTE.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Après des incidents à la Sorbonne.* — La 10e chambre correctionnelle de Paris a infligé six mois d'emprisonnement avec sursis, le 1er février, à MM. Denis Sieffert et Philippe Plantagenet, pour complicité de coups et blessures volontaires avec préméditation et avec armes. Le 6 octobre 1976, à la Sorbonne, une bagarre avait opposé des vigiles universitaires à un groupe de jeunes gens casqués et armés de barres de fer à l'occasion d'une distribution de tracts effectuée par des militants de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, tendance unité syndicale), en présence de MM. Sieffert, président, et Plantagenet, vice-président de cette organisation. Dix-huit vigiles avaient été blessés, dont cinq sérieusement.

● *Pour diffamation envers M. Henri Soutif*, la dix-septième cusation de Paris, présidée par a condamné jeudi 1er février M. Robert Laffont et Mme Marie-France Planel, l'éditeur et l'auteur du livre *Docteur Satan ou l'affaire Petiot*, chacun à 1 500 F d'amende et ensemble à 8 000 F de dommages-intérêts. M. Soutif était accusé, dans cet ouvrage, d'avoir commis de graves forfaits pendant l'occupation, alors qu'il a été acquitté le 28 avril 1950 par la cour de justice de la Seine.

● *L'affaire de carambouille de la SICOFI.* — La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, a confirmé, jeudi 1er février, l'ordonnance de M. Georges Latève, juge d'instruction à Paris, qui avait fait écrouer, le 17 janvier, contre l'avis du parquet, M. Henri Pietri, cinquante-sept ans, chauffeur de taxi à Fréjus (Var), pour escroquerie, infraction à la législation sur les sociétés et faux en écritures privées.

Le parquet avait fait appel de cette ordonnance mais la chambre d'accusation estime le maintien en détention nécessaire afin de prévenir toute concertation ou pression éventuelle à l'égard des témoins dans cette affaire de carambouille sur les produits surgelés, portant sur 6 millions de francs, et qui a déjà entraîné plusieurs arrestations (*le Monde* du 25 novembre 1978).

● *Pour complicité dans un vol commis dans les coffres de la banque Rothschild*, à l'agence de l'avenue de Suffren, au mois d'août 1974, M. Augustin Valentini, quarante-deux ans, qui était le caissier de l'établissement, a été condamné à trois ans d'emprisonnement, vendredi 2 février, par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 5 novembre 1978).

Accident du travail : huit jours de prison pour un chef d'entreprise.

Le directeur d'une entreprise de construction de Revigny-sur-Ornain (Meuse), M. Jean Masini, a été condamné à deux mois de prison, dont huit jours fermes, par le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc à la suite d'un accident survenu sur un chantier.

Occupé à poser une canalisation au fond d'une tranchée, le 9 juin 1978, sur un chantier à Bar-le-Duc, un ouvrier avait été enseveli sous un éboulement de terre résultant de l'effondrement d'une paroi non étayée. Il avait fallu plus d'une heure aux sapeurs-pompiers de Bar-le-Duc pour dégager le terrassier, grièvement blessé.

Les enquêtes de la police et de l'inspection du travail mirent en lumière des carences graves en matière de sécurité de ce chantier de terrassement. Le directeur de l'entreprise, M. Jean Masini, quarante-sept ans, et M. Roger Caquin, chef de chantier demeurant à Beurey-sur-Saulx, furent poursuivis pour blessures involontaires et infractions au code du travail. Bien que la défense ait argué du fait que le directeur ne se trouvait pas sur les lieux du chantier au moment du terrassement, le tribunal l'a condamné à deux mois de prison. Le chef de chantier a été condamné à 200 francs d'amende pour contravention au code du travail. — (*Corresp.*)

MÉDECINE

A LA DIFFÉRENCE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

La France n'interdit pas l'usage des dérivés du clofibrate

Une étape décisive a été marquée, vendredi 2 février, dans la polémique qui agite, depuis plusieurs semaines, partisans et adversaires des produits médicamenteux dérivés du clofibrate destinés à abaisser le taux de lipides (graisse du sang). Selon les adversaires de ce produit, en effet, les risques qu'il présente sont le loin supérieurs à ses avantages (« le Monde » du 10 janvier). Le ministère de la santé et de la famille a choisi, vendredi, de ne pas interdire en France l'usage des dérivés du clofibrate, *contrairement à ce qui a été* décidé en République fédérale d'Allemagne.

Pour expliquer cette décision, le ministère de la santé rappelle, dans un communiqué, que, depuis un arrêté du 2 décembre 1976, un Centre national de pharmaco-vigilance fonctionne ainsi que des *unités de pharmaco-vigilance* hospitalière et qu'une commission technique, tous ces dispositifs ayant pour but d'éclairer les décisions des pouvoirs publics en la matière.

Il est précisé ensuite — notamment à l'attention du corps médical et pharmaceutique — que :

« Dans l'état actuel des connaissances, aucun élément permettant de démontrer une action cancérigène même modérée chez l'homme du clofibrate, n'a pu être retenu.

» Toutefois, les traitements au long cours par le clofibrate doublent la fréquence des lithiases biliaires et, de ce fait, la fréquence des cholécystectomies, parfois nécessaires.

» En conséquence, il semble souhaitable de respecter certaines règles dans le traitement des hyper-lipidémies :

» Dans un but de prévention des atteintes cardio-vasculaires, on considère actuellement comme nécessaire de ramener dans les zones normales les bilans lipidiques de sujets présentant des anomalies majeures. Le traitement par le clofibrate et ses dérivés n'est pas un traitement à donner à toutes les anomalies lipidiques, comme c'est trop souvent le cas. Il est au contraire réservé à des hyper-lipidémies déjà importantes et dûment caractérisées et identifiées, correspondant pour la plupart à des hyperlipidémies à transmission familiale.

» En dessous du taux de cholestérol de 3 grammes par litre de sang et de triglycérides de 2 grammes par litre, l'intérêt d'administrer systématiquement un médicament lipidémiant, n'est pas démontré. Le régime seul occupe, en effet, une grande place dans les corrections de ces petites anomalies et doit être envisagé en tout premier lieu. (...) Le régime est obligatoirement hypocholique, donc restreint à la fois en glucides, en graisses, ainsi qu'en boissons alcoolisées.

» A poids normal ou redevenu normal, les mesures diététiques comportent une ration raisonnable de graisses (30 % à 35 % de calories) souvent diversifiées favorisant, aux dépens des graisses animales, des graisses d'origine végétale plus riches en acide gras désaturé ; une réduction souvent nécessaire et très efficace des glucides, notamment des sucres à absorbtion rapide, est obtenue ainsi qu'une certaine diminution des éléments trop riches en cholestérol, notamment les jaunes d'œuf et plus accessoirement, les abats (cervelles, etc.).

» En effet, ces mesures diététiques permettent d'espérer une diminution, dans les délais de deux à trois mois, de près de 11 % de la valeur de cholestérol et de 20 % de valeur augmentée des triglycérides; ces baisses n'ont pas été dépassées par un traitement médicamenteux, sans régime associé.

» Au-dessus du taux de 3 grammes par litre de cholestérol, il est nécessaire, avant de traiter, d'identifier le type de l'anomalie lipidique (...). »

Certains malades, affirme le ministère, ne sont pas sensibles à l'effet hypo-lipidémiant de certains médicaments. Après quelques mois de traitement, il est nécessaire de rechercher si celui-ci a été efficace, et, s'il ne l'est pas, de changer de médicament.

De toute manière, conclut le communiqué, la surveillance médicale du traitement médicamenteux par le clofibrate et ses dérivés doit être systématique et maintenue : on doit notamment rechercher toutes les manifestations cliniques ou para-cliniques de la lithiase biliaire et/ou de ses conséquences vésiculaires, hépathiques ou pancréatiques.

Le ministère de la santé et de la famille considère que les règles des utilisateurs des hypo-lipidémiants sont ainsi très exactement définies. Il en recommande le respect au corps médical.

Une utilisation abusive

Une fois connue, cette décision du ministère a été immédiatement commentée vendredi au cours d'une réunion organisée par l'Association nationale des journalistes d'information médicale et la *Lettre médicale d'information*. A cette réunion participaient, notamment, les professeurs Marian Apfelbaum, Jean-Luc de Gennes, Marcel Legrain, le docteur Lagier, ainsi que des représentants de l'industrie pharmaceutique. Le docteur Lagier a, en particulier, rappelé que les désordres lipidiques sont d'origine plurifactorielle et qu'il faut en particulier examiner la génétique, les erreurs alimentaires, le tabac et le manque d'exercice. Dans la majorité des cas, les médicaments ne peuvent donc et ne pourront jouer qu'un rôle limité dans le rétablissement des taux normaux. En outre, a estimé le professeur de Gennes, il apparaît que la prescription médicamenteuse est, en l'occurrence, une solutio nde facilité pour le médecin et qu'il y a assurément *« un abus dans l'utilisation du clofibrate et de ses dérivés »*.

Sur les quelque cinq cent mille Français qui absorbent actuellement ce type de produit, une bonne partie, en effet, ne relève pas du traitement médicamenteux, mais bien plutôt de mesures diététiques et, comme l'a souligné le professeur Marian Apfelbaum, l'utilisation de ce type de produit devrait être réservée à des cas bien précis, notamment lorsque le régime a échoué, lorsque le syndrome est clairement précisé (et que le type de lipide sanguin en cause a été identifié), et lorsqu'il apparaît, enfin, qu'il s'agit d'une hyper-lipidémie familiale confirmée.

Cinquante-six enfants décédés à Naples

Un mal très peu « mystérieux »

De notre correspondant

Rome. — Quand Naples occupe la « une » des journaux italiens, c'est généralement pour un drame. En 1973, il y eut l'épidémie de choléra. L'année dernière, les chômeurs descendaient dans la rue pour crier leur désespoir. Aujourd'hui, on ne parle plus que du *« mal mystérieux »* (*le Monde* du 28 janvier) qui a déjà tué cinquante-six enfants âgés en moyenne de quinze mois.

Après des disputes ridicules, les médecins locaux se sont plus ou moins entendus sur la nature de cette affection aiguë des bronches respiratoires de l'enfant : il s'agirait, dans la plupart des cas, du myxovirus syncitial. Mais les moyens employés pour le combattre — oxygène, simulateurs cérébraux, cardiotoniques, — n'ont pas réussi à sauver les jeunes malades hospitalisés.

Prises de panique, des familles mal informées ne voulaient plus faire vacciner leurs enfants contre la poliomyélite ou la dysenterie. Le ministre italien de la santé, Mme Tina Anselmi, a *dû se rendre personnellement sur* place. On a fait venir des experts de l'Institut Pasteur et de l'Organisation mondiale de la santé...

En fait, le mal de Naples n'a rien de mystérieux. Ce n'est pas un virus particulier qui affecte cette malheureuse ville, mais une mau*vaise résistance à tous les virus.*

La Campanie détient depuis longtemps le record national de la mortalité infantile, comme d'ailleurs celui du chômage. Vingt-cinq mille Napolitains vivent dans des quartiers d'un autre âge : les maisons très humides sont généralement privées de chauffage et parfois d'eau courante. Ils manquent d'égouts, de structures d'assistance et d'hôpitaux convenables. Les familles les plus pauvres sont naturellement celles qui ont le plus d'enfants. Et c'est parmi ces enfants-là, sous alimentés, mal soignés, que le *« mal mystérieux »* a surtout frappé après un grand froid.

« Le vrai problème de Naples, c'est le chômage et la misère », a déclaré le maire communiste, M. Maurizio Valenzi. Appuyé par tous les groupes politiques locaux, il vient de réclamer des crédits au gouvernement pour créer de nouveaux équipements hygiéniques et sanitaires ou au moins pour faire fonctionner décemment ceux qui existent déjà.

Le cardinal Ursi, archevêque de Naples, a jeté le pavé dans la mare. Il s'est étonné qu'on déplore justement un nombre limité de décès alors que l'avortement fait des ravages. *Cette déclaration était pour* le moins inopportune. La presse de gauche s'est vivement élevée contre l'*« étrange comptabilité du cardinal »*, *qui figurait au dernier conclave parmi* les *papabili*.

ROBERT SOLÉ.

ÉDUCATION

La révocation d'un maître d'internat à Istres (Bouches-du-Rhône)

M. ROSSIGNOL SE DÉCLARE VICTIME DE « RÉPRESSION SYNDICALE »

(De notre correspondant.)

Marseille. — *« Je suis choqué par la façon dont les journaux, dans leur majorité, ont rendu compte d ela sanction qui me frappe. On a mis mon appartenance au Groupe de libération homosexuelle en avant, aux dépens de la répression syndicale dont je fais l'objet. »* C'est en ces termes que M. Jean Rossignol, maître d'internat dans un collège d'Istres (Bouches-du-Rhône) récemment révoqué de ses fonctions par le nouveau recteur de l'académie d'Aix-Marseille, M. Yves Durand (*le Monde* du 31 janvier) a fait cette mise au point au cours d'une conférence de presse au siège de la C.F.D.T. de Marseille.

« Si je suis révoqué, a précisé M. Rossignol, *c'est en tant que représentant académique des maîtres d'internat. Ma révocation m'a jours avant la réunion de la commission administrative paritaire académique où je siégeais comme représentant élu depuis trois ans et où je m'apprêtais à défendre un autre maître d'internat. On a éliminé quelqu'un qui manquait de soumission, qui avait mauvais esprit. »*

Dans une lettre ouverte, M. Rossignol explique d'autre part, qu'au-delà de son cas, *« c'est la catégorie* (celle des maîtres d'internat) *promise à disparition et soumise à l'arbitraire des chefs d'établissement qui est visée »*.

Les délégués syndicaux du SGEN-C.F.D.T. envisagent un recours devant le tribunal administratif de Marseille.

LES ÉLECTIONS AUX CENTRES DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

L'UNEF (proche des communistes) recule au profit de l'UNEF-Unité syndicale

Les étudiants viennent d'élire leurs représentants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Organismes paritaires, les CROUS gèrent notamment les restaurants et résidences universitaires, *mais aussi* des activités d'animation culturelle, d'accueil des étudiants étrangers et des stages organisés par les services de liaison étudiants-entreprises.

Ces élections, qui ont lieu tous les deux ans, sont aussi *l'occasion* pour les mouvements étudiants de compter leurs forces. Cette année, l'UNEF (proche des communistes) est en net recul au profit de l'UNEF-unité syndicale (proche des trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme). *Du côté de la majorité*, le CELF, récemment créé par des étudiants giscardiens, a réussi à prendre la moitié des voix et des sièges que détenait le CLEF, plutôt proche du R.P.R.

Les résultats — non compris les CROUS de Nice et de Strasbourg, où l'on votera dans une dizaine de jours — font apparaître une baisse de la participation, qui pourtant n'a jamais été très importante. Sur les quelque 640 000 étudiants bénéficiaires des œuvres, 10,76 % ont voté (contre 12,36 % en 1977 et 16,62 % en 1975).

Si l'UNEF (à direction proche des communistes) reste en tête par le nombre de voix et de sièges obtenus, elle recule nettement par rapport aux scrutins précédents. Les listes UNEF — auxquelles *se joignent traditionnellement* l'Union des grandes écoles (U.G.E.) et la Fédération des résidents universitaires de France (FRUF) — ont obtenu 24 024 suffrages (36 014 en 1977), soit 36,69 % (48,70 % en 1977) et 74 sièges (100 en 1977). Ce recul peut s'expliquer notamment par les difficultés actuelles de l'UNEF. A l'intérieur, sa direction doit faire face à la contestation des membres du CERES, de la Ligue communiste révolutionnaire et même de certains militants communistes. A l'extérieur, elle rencontre le renforcement de l'« autre » UNEF (Unité syndicale), proche des trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme. Renforcement qui est confirmé par les élections aux CROUS.

L'écart entre les deux UNEF s'est en effet beaucoup amenuisé, puisque l'UNEF-Unité syndicale obtient 21 759 voix (16 325 en 1977), soit 33,23 % (22,08 % en 1977) et 67 sièges (51 en 1977).

Parmi les mouvements proches de la majorité la bataille opposait le Comité de liaison des étudiants de France (CLEF), qui rassemble notamment des jeunes proches du R.P.R., au Collectif des étudiants libéraux de France (CELF), créé en octobre dernier par des jeunes giscardiens. Le R.P.R. comme le CLEF ont réagi vivement à la création du CLEF, le premier l'accusant d'être dirigé par le *« ministre de tutelle »*, le second lui reprochant de *« modeler des revendications en fonction de projets de réforme ministériels déjà connus officieusement »*.

Le CELF a en tout cas réussi à prendre la moitié des voix et des sièges détenus jusque-là par le CLEF. Ce dernier ne compte plus que 3 009 voix (6 338 en 1977), soit 4,60 % (8,57 % en 1977) et 9 sièges (17 en 1977). Tandis que pour sa première participation au scrutin, le CELF obtient 3 056 voix, soit 4,67 %, et 8 sièges.

Parmi les autres listes en présence, on note la relative stabilité de l'Union nationale interuniversitaire (UNI), avec 3,25 % des voix (contre 3,5 %) et 6 sièges (contre 7), et le recul du Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la C.F.D.T.). Celui-ci passe de 9,93 % à 7,16 % des voix et de 18 à 12 sièges. Les listes rassemblées sous le titre « Divers » (listes d'intérêt local et corporatistes, modérées, divers majorité, régionales, indépendantes...) progressent très nettement passant de 2,81 % des voix à 10,15 %, et de 13 à 25 sièges. — C. A.

Les élections au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

LES SYNDICATS AUTONOMES NE PRÉSENTERONT PAS DE CANDIDATS A CET ORGANISME « QUI NE SERT A RIEN »

La Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieure ne présentera pas de listes de candidats aux élections du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) le 8 mars prochain.

Le précédent scrutin pour désigner les représentants des enseignants avait eu lieu en 1976. La Fédération nationale des syndicats autonomes avait obtenu dix sièges au titre des enseignants d'université (SNE - Sup. - FEN : 13, S.G.E.N.-C.F.D.T. : 4, Union nationale inter-universitaire :4).

En annonçant sa décision, la Fédération des syndicats autonomes déclare que *« le CNESER est devenu très souvent un forum politique »*, où, *« assez fréquemment, dialogue et échange d'idées sont remplacés par diatribes et insultes »*. Les responsables visent également l'administration : *« Durant huit ans, de 1971 à 1979, les avis du CNESER n'ont été suivis par le ministère que dans moins de 20 % des cas. »* Ils estiment aujourd'hui que le CNESER *« ne sert à rien »*, et cela *« en grande partie, parce qu'il ne représente rien »*. Le président de la Fédération conclut : *« A quoi bon parader dans un organisme discrédité, et qui, en fait, n'a aucun pouvoir ? »*

Le CNESER a été créé par la loi d'orientation du 12 novembre 1968. Il est composé de quatre-vingt-dix membres, dont trente personnalités nommées par le ministre des universités. Les représentants des enseignants et ceux des personnels administratifs et de service sont élus pour trois ans ; ceux des étudiants pour deux ans. Le CNESER se prononce sur la planification de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les programmes et les demandes de crédits des universités ; il donne son avis sur les conditions d'obtention des diplômes nationaux.

SCIENCES

Les scientifiques ne peuvent être ceux qui décident

estime Mme Saunier-Seïté

Les scientifiques ne peuvent être *ceux qui décident*, a déclaré en substance Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, en clôturant, vendredi 2 février au palais de *l'UNESCO, à Paris*, un colloque sur « Science et décision » organisé conjointement par le Centre national de la recherche scientifique et le *Massachusetts Institute of Tech*nology. Ce colloque était dédié à la mémoire de Bernard Gregory, décédé à la fin de 1977 alors qu'il assumait *les fonctions de délégué général* à la recherche scientifique et technique, et qui avait lancé l'idée de cette rencontre. Pour Mme Saunier-Seïté, *« il n'appartient pas aux savants de prendre les décisions. Ce ne serait ni justifié techniquement ni conforme aux principes démocratiques. Car les effets possibles ou probables, heureux ou nocifs, des découvertes scientifiques sont rarement prévisibles et la science est désormais tellement parcellisée qu'en dehors de son propre domaine un scientifique est souvent aussi démuni qu'un non-scientifique (...). Décider c'est prévoir et choisir, et la science ne choisit pas, et le choix — pour une plus ou moins grande partie — est toujours irrationnel. La science sélectionne les critères, elle n'indique pas de préférences, donc elle ne décide pas »*.

Le ministre a également souligné que *« la recherche ne peut être totalement planifiée, et les organisations scientifiques qui se veulent efficaces doivent laisser une grande marge de liberté aux chercheurs. L'orientation des recherches, leur importance et leur financement doivent être démocratiquement décidés »*.

L'INRA ET L'INSTITUT PASTEUR VONT COLLABORER POUR ÉTUDIER LES APPLICATIONS DE LA BIOLOGIE A L'AGRONOMIE

L'Institut national de la recherche *agronomique* (INRA) et l'Institut Pasteur ont décidé de joindre leurs efforts pour l'étude des retombées des progrès de la biologie *sur l'agronomie*. MM. Jacques Poly, directeur de l'INRA, et François Gros, directeur de l'Institut Pasteur ont, précise un communiqué commun, *« dressé ensemble les plans d'une collaboration à moyen et à long terme permettant de faire bénéficier l'agronomie des nouvelles techniques génétiques de domestication des micro-organismes, en matière de microbiologie du sol, de biotechnologies variées applicables notamment au secteur agro-alimentaire »*.

SPORTS

Les championnats d'Europe de patinage artistique

Des fagots sur la glace

De notre envoyé spécial

Zagreb. — Un championnat d'Europe, c'est dur, très dur, pour les dirigeants. Levés les premiers, couchés les derniers. Le matin devant la glace des patinoires, le soir devant celle des verres. Une partie de la journée pour préparer *les succès, une bonne partie* de la nuit pour les arroser. L'épreuve en somme, les deux huit. Or c'est plutôt aux heures tardives, dans le confort moelleux des fauteuils club et la pénombre très occidentale des *« american bars »* de Zagreb que la vérité se fait jour : les querelles d'arbitrage, les complots d'antichambre, la qualité ou les défauts des uns ou des autres, le niveau des championnats *« assez médiocre »*, voire les rumeurs d'arrière-cuisine. Il paraîtrait que jeudi soir certains ont eu du mal à faire pipi dans l'éprouvette de l'alchimie antidopage. Bref, un petit monde somme toute assez *fermé alimente et écoute « Radio-patinage »*.

Or *« Radio-patinage »* a été formelle. La danse sur glace n'est plus ce qu'elle était. Comme le disait, jeudi, avec quelque difficulté un augure en pleine récupération, le cigare à la bouche et le whisky à la main : *« Bof, demain soir on sera peinards avec la danse. Ce n'est pas du sport. »*

Le grand mot est lâché, l'anathème lancé, les fagots jetés sur la glace. Pas du sport, cette épreuve qui fait le désespoir des spécialistes et le bonheur des téléspectateurs ? Peut-être pas, en effet, peut-être plus. La danse sur place est d'un genre bâtard, une sorte de « mixed grill » sportif. Entre la compétition et le show. Comme si les concurrents se situaient entre la recherche d'une bonne performance et la quête d'un bon contrat. L'une conditionnant l'autre. Finir en *tête des championnats, c'est* commencer en pointe dans les grands spectacles professionnels : les trois de l'Ouest — Holliday on Ice, Ice Capade, Ice Folies — et celui de l'Est, le ballet sur glace du Bolchoï. Les médailles valent ici leur pesant de devises, y compris pour les patineurs ou patineuses individuels sollicités par les sergents recruteurs des tournées « pro ».

La seule différence, dans le *fond*, c'est que, en danse, le rideau *se lève un peu plus tôt. Il faut* prendre l'épreuve pour ce qu'elle veut être : la vitrine d'un spectacle. Dix-sept couples se sont donc offerts en spectacle, vendredi soir à Zagreb. Avec plus ou moins de bonheur. Il y eut parfois sur cette patinoire des fox-trot qui piétinaient pour finir en bourrée, des envols collectifs qui s'écrasaient en bout de piste, des costumes aux couleurs tellement bien choisies qu'elles bavaient comme ice cream sur la glace.

Mais il y eut de si belles choses. Un seul exemple : ce couple soviétique Irina Moïsseva et Andreï Minenkov, champions olympiques à Innsbruck notamment. Des dissidents ceux-là, des fauteurs de troubles dans les esprits. Aux championnats du monde d'Ottawa, en 1978, ils avaient fait scandale dans le Landerneau des vieilles culottes de peau. Pour cause d'évolutions osées et d'érotisme sur glace.

Ah bon ? Elle est belle, il est beau et, ce qui est plus rare encore, ils sont beaux ensemble quand ils dansent sur la glace, ni impudiques ni provocateurs, couple parfait, digne du Bolchoï et de l'appellation artistique. Sait-on qui a appris à la belle Irina à faire scandale sur la glace ? Une certaine Elena Matsusa, danseuse étoile au Bolchoï. Ce n'est pas Pigalle tout de même.

Par sa fiche biographique on en a appris de belles sur la belle Irina. Par exemple, que quand elle ne chavirait pas le cœur des foules, que quand, vénéneuse et perverse, elle ne tourmentait pas ses contempteurs réfrigérés, elle aimait gâcher les sauces et faire la cuisine. A la voir, ce vendredi soir, ce doit être la cuisine des anges.

Inutile d'ajouter qu'Irina Moïsseva et Andreï Minenkov n'ont pas été proclamés champions d'Europe. Il n'aurait plus manqué que cela : l'hommage de la vertu sportive au vice artistique.

PIERRE GEORGES.

CLASSEMENT FINAL DANSE. — 1. Natalia Linitchuk-Gennadi Karponosov (U.R.S.S.) ; 2. Irina Moïsseva - Andreï Minenkov (U.R.S.S.) ; 3. Regoczy - Sallay (Hongrie) ;... 13. Martine Olivier-Yves Tarayre (France).

NATATION. — *Neuf records de France ont été battus au total par les nageurs et les nageuses de l'équipe nationale au cours de la rencontre avec le Québec disputée à Montréal. Outre les six performances que nous avons mentionnées dans nos éditions du 3 février, trois autres records ont été établis : relais 4 × 100 quatre nages messieurs en 3 min. 57 sec. 19 (gain de 41 centièmes) ; 100 mètres dos dame par Michèle Ricaud en 1 min. 06 sec. 60 (gain de 23 centièmes) ; relais 4 × 100 quatre nages dames en 4 min. 23 sec. 49 (gain de 99 centièmes). Finalement, la France a battu le Québec par 177 points à 149.*

ATHLETISME. — *A Toronto, l'Américain Renaldo Nehemiah a établi le 2 février une nouvelle meilleure performance mondiale en salle sur 50 yards haies en 6 sec. 04, améliorant de 3 centièmes la performance de son compatriote James Owens. Le mois dernier, Nehemiah avait été le premier coureur à descendre en dessous des 7 sec. sur 60 mètres haies.*

Le Monde aujourd'hui

DOCTEUR

Ah ! je vous en veux de ne pas être sorcier

IL m'arrive d'oublier, de l'oublier, pendant des jours, pendant des mois et même plus. Et puis, de nouveau, j'y pense. Brutalement. Sans raison précise. J'y pense dans votre salon d'attente. Souvent. Et parfois avec une telle force que me vient l'envie de leur en parler, à eux qui, comme moi, patientent en échangeant des regards absents. Des regards d'absents. L'absence. Le silence. Le silence de l'absence. La mort. Pardon, je voulais dire — restons décents — la gueuse, la salope. Il m'arrive aussi d'y penser sans effroi. De rêver qu'elle viendra (dans très longtemps) à une heure et en un lieu qui la rendraient facile. Enfin, presque facile. Une sorte de renoncement qui attire et révolte, brise et apaise, et cette dérive douce-amère vers un exil consenti.

Savoir, docteur, si vous aussi, et selon quel rythme obscur, quel mouvement perpétuel d'incertitude, vous pensez à la mort, à votre mort. Mais je ne saurai jamais. Le sujet est trop scabreux pour que vous ne l'escamotiez allégrement.

Il faut dire que votre science la plus évidente tient à votre art de la concision. A tel point que, souvent, et aujourd'hui précisément, en payant vos honoraires, j'ai l'impression de vous régler des droits d'auteur sur une de ces formules lapidaires dont vous avec le secret. Et que je me répète, subjuguée par votre sens du raccourci. Ainsi, ça, tout ça, cet enchevêtrement d'algues, ce brasier noir dans ma poitrine, mes bronches comme des sarments calcinés et ces déflagrations de branches mortes quand je respire, ça, cette chose oppressante, cette masse de brouillard, ces vagues de grenaille, cette poussière de plomb, cette chose qui s'accroche et s'obstine en dépit de la toux violente par laquelle j'essaie de l'expulser, cette angoisse, cette angoisse extrême quand l'air se recroqueville, quand l'air se contracte et que la vie se fait intensément, démesurément fragile, alors ça, tout ça, c'est de l'asthme ? Ce n'est qu'une allergie ?

Quant à votre habileté à réduire le scepticisme, docteur, elle tient de la prestidigitation. Vous jonglez avec les statistiques et votre mémoire des chiffres n'a d'égal que votre goût de l'esquive. Je ne saurai donc jamais quand vous me dites que huit allergiques sur dix sont guéris après deux ans de désensibilisation, si ce chiffre rassurant englobe les malades qui, en l'absence de résultats, renoncent en cours de traitement. C'est que, docteur, vous mentez. Souvent par humanité et, même si c'est pour des raisons moins généreuses, je ne vous en veux pas.

Non, je vous en voudrais plutôt de ne pas être sorcier et d'en garder la nostalgie. Il faut dire que les laboratoires pharmaceutiques vous offrent toute une panoplie de sortilèges et que c'est parfois bien tentant de se soumettre à vos pseudo-miracles. Quelques injections d'un corticoïde et je pourrais me croire guérie — j'y ai cru ! — et je pourrais vous prendre pour une sorte de dieu. Respirer librement. Et imaginer que ce bonheur va durer. Bien sûr, docteur, ce n'est pas de votre faute. Je suis si peu docile. Je n'ai pas arraché la moquette de mon appartement, je n'ai pas jeté mes plantes vertes ni rasé mon chat. Tant pis pour moi !

EDITH WEIBEL.

L'ÉGALITÉ

Sur quelques changements

« L'INTELLIGENCE, c'est pas scandaleux pour toi ? Ceux qui l'ont dominent les autres, c'est facile.

— Qu'est-ce que tu veux, l'intelligence, c'est en partie l'hérédité. On ne peut pas la refuser.

— N'empêche que, si tu l'as, tu deviens P.-D. G., à condition que ça t'intéresse. Et ceux qui se crèvent pour le SMIC, c'est parce qu'ils ne sont pas tombés au départ dans le bon berceau. Et toi, tu n'iras jamais en usine, ça devrait d'ailleurs te gêner pour parler des ouvriers. Et en plus, tu vas mourir en moyenne sept ans après le manœuvre ou le salarié agricole, simplement parce que tu es « profession libérale ». C'est une statistique officielle.

— Je sais, je la connais. Bon, tu as une solution ?

— Il n'y a pas de solution pour rendre les hommes égaux en intelligence, mais on peut supprimer les privilèges dus à l'intelligence. Tu trouves normal que l'hérédité crée des inégalités ?

— Par exemple ?

— Par exemple donner le droit à tous de choisir et d'exercer la profession qui leur plaît. Est-ce que tu crois que le travail à la chaîne, les ouvriers l'ont choisi librement ? Ils ne peuvent pas faire autre chose, par manque d'études.

— J'ai lu un jour une enquête sur l'enrichissement des tâches dans les usines. Tu es au courant ?

— Oui.

— Eh bien ! une partie des ouvriers refusait cet enrichissement qui les rendait plus libres et plus conscients. Ils préféraient les gestes répétitifs, car, pendant ce temps, ils pouvaient penser à autre chose.

— Voilà, c'est exactement la preuve que ce qu'ils font ne leur plaît pas. Ils sont obligés de rêver.

— D'accord, et par quoi remplaces-tu le travail à la chaîne ?

— Par l'artisanat. Faire des Français un peuple d'artisans. Chacun travaille à son rythme, et chacun est responsable de sa production. Il y a aussi l'intelligence des mains et la joie de créer.

— Très bien, mais il faudrait que tout le monde te suive, sinon on va se faire dépasser. Tu vas nous réduire à la misère si l'Allemagne ou le Japon n'arrête pas ses chaînes. On sera des artisans ridicules.

— Absolument, il faut que ça se fasse ensemble au niveau mondial. Et il faut d'abord que ceux qui tiennent le haut de la hiérarchie comprennent le problème. Ils commenceraient par aller vivre la vie des ouvriers pendant quelques mois à titre volontaire. Toi, tu pourrais te pointer un peu chez Renault pour voir.

— J'ai peur qu'on ne m'accepte pas. Mais là, je suis de ton avis, ça nous manque.

— Il n'y a pas que Renault. Vous pourriez vous présenter dans les centres de tri postaux ou alors vous payer huit jours de tranchée à ciel ouvert et manier le marteau piqueur des immigrés au lieu de vous boucher les oreilles. Pendant ce temps, les immigrés iraient se réchauffer dans vos bureaux. En attendant le changement. »

OLIVIER RENAUDIN.

VU DE BRETAGNE

DES MOTS ET DES TERRES...

TERROIR... D'où vient donc l'étonnant succès de ce mot-là ? D'où vient qu'on le mette à toutes les sauces, à tous les fromages, qu'on le colle à tous les vins et que, franchissant allègrement les frontières de la bouffe et de la gastronomie, il aborde à présent le territoire de la littérature ? Je lisais récemment, dans un hebdomadaire distingué, un inlassable dithyrambe de l'un de mes confrères triomphalement présenté comme le Breton du terroir ! Ainsi soit-il.

Bizarre : dans les fermes d'ici, dans les cafés de Nizon, on ne me parle jamais de terroir. Jamais. C'est un mot de Paris et de grande ville, l'alibi d'une bourgeoisie qui, longtemps, moqua les paysans, ces rustres, ces ploucs, un mot qui revit nos Marie-Antoinette, qui brodent leurs ridicules bergeries en de confortables salons.

La terre, les terres, oui, sont des termes que l'on emploie quotidiennement. Car ce sont des mots qui ont du poids, des mots de peines et de misères. Et d'orgueil et de convoitise. Il ne faudrait pas s'y méprendre : il y a un réalisme breton, âpre, obstiné, parfois souterrain, parfois cynique.

Et ce beau, ce vénérable, cet immémorial mot de « patrie », je ne l'entends jamais prononcer par les amoureux du terroir. Car c'est un mot dangereux, plein de sang et de cris, comme le mot amour. Il m'arrive de le dire. Et comme je l'applique à la Bretagne, je vois s'écarter de moi les doucereux chantres du terroir. Ce mot : ma résidence. Ma résidence principale. Je ne possède pas deux patries. Je n'ai pas de résidence secondaire.

On chercherait en vain le mot terroir dans l'œuvre de Glenmor ou de René Ehni, ces deux fils de paysans, ces authentiques poètes. Et dans Rimbaud, il y a de sauvages Ardennes. Il n'y a pas le mot terroir...

Sommes gens de terre, avec mille ans de semences dans nos mains crispées. Terroir ? Connaît pas... On connaît hectares, parcelles, champs, prairies, garennes. Je détiens un acte notarié de ma famille. Il concerne un partage intervenu en 1883. Il faut voir avec quelle précision nominale chaque parcelle pouvait être définie. Pas de chiffres, aucun numéro de cadastre. Des noms durs ou délicieux. Des noms concrets, humains. Des noms bretons que je ne puis transcrire ici, mais ils sont là, et ils sont beaux et tristes, humbles ou triomphants, gras de tourbes, humides de marais, gorgés de pluies et de chagrins, gonflés de signes, tout chargés d'une signification plus précise que ne peuvent l'imaginer les aimables apologistes du vague terroir. Ils sont là, sur mon bureau, mais non, je ne les dirai pas. Ils sont la musique de mon histoire. Et peut-être l'épigraphe pour ainsi dire mystique de mon aventure littéraire.

XAVIER GRALL.

FEMMES

De qui parle-t-on ?

DANS le débat en cours femmes/chez/elles ou femmes/au/travail, quelle que soit la réponse que les femmes y donneront, et elle ne pourra être qu'individuelle, il y a une idée qui ne correspond pas du tout à la réalité, c'est celle que se font les femmes au travail des mères à la maison. Christiane Collange le relève dans son livre (1), les femmes chez elles ne sont plus les sous-développées, les laissées-pour-compte que le féminisme a trop longtemps décrites. Tout bouge dans les maisons, exactement autant qu'ailleurs.

On ne pourra rien débattre tant qu'on prendra ainsi celles qui vivent chez elles pour des retardées à la solde d'un patriarcat contraignant. De plus en plus, il s'agit pour elles d'un choix de vie. On les a dites ménagères accablées sous le poids des enfants et du ménage en oubliant que l'électroménager a considérablement restreint les corvées domestiques. Les machines travaillent pour elles et leurs rapports avec les enfants se sont modifiés. Souvent, ce sont eux qui font, dès que possible, leurs lits, les courses, donnent un coup de balai, mettent la table, cirent leurs chaussures. A part quelques masochistes impénitentes qui s'aiment bobonnes et adorent s'en plaindre, on voit de moins en moins d'astiqueuses dévouées. Et de plus en plus de femmes qui prennent le temps de vivre.

Autre image tout à fait fausse : elles n'ont pas, dit-on, de contacts avec les réalités sociales. Or c'est faux. Ce sont elles qui occupent les classes quand elles ne sont pas d'accord avec tel ou tel décret, elles qui siègent, et de plus en plus, dans les conseils et bureaux des associations de parents d'élèves, des bibliothèques, des maisons de la culture, etc. Elles ont perdu l'esprit « bonnes œuvres » et gagné en politisation et en sens civique. La mise en place du planning familial dans nombre de régions, ce sont elles. Les crèches volantes, encore elles. Les « groupes-femmes » toujours elles.

L'image des maris qui rentrent du travail et se mettent les pieds sous la table est, elle aussi, à réviser. Comme les autres, ils prennent l'habitude de cuire les pâtes pour eux et les enfants quand les femmes ont une réunion, un débat, une grève à soutenir au lycée ou à l'école, quand ce n'est pas un cours du soir à l'université.

Ce qu'elles ont appris, comme les autres, c'est que d'être femmes à la maison n'offrait aucune garantie de sécurité à vie, que la stabilité était un leurre et, comme les autres aussi, elles se méfient du vieux cliché maternel qui laissait les femmes écroulées et démunies face à un homme qui part, à un divorce ou au chômage. Il n'en demeure pas moins que, autant que les femmes qui travaillent, elles vivent ces ruptures comme autant de déchirements. Comme tout le monde.

Encore une idée fausse : l'argent serait sensé appartenir au mari, sa femme ayant à lui demander la permission d'acheter une jupe. Je laisse répondre l'une d'elles : « Si nous en étions là, il est évident que je travaillerais et que, par la même occasion, je larguerais cet homme qui me monnaye son argent. Je ne demande pas la permission d'acheter une jupe à mon mari, mais à notre budget. Je peux ou je ne peux pas, et c'est moi qui décide puisque c'est moi qui gère. » *C'est en effet comme cela très souvent dans le contrat du couple : les femmes gèrent l'argent pour moitié ou en totalité. Et, avec ce contrat, si l'idée qu'elles puissent être « entretenues » ne les effleure pas, c'est qu'elles sont parfaitement conscientes de la valeur réelle bien que non marchande qu'elles représentent.*

Pendant toutes les années où elles étaient laissées pour compte au bénéfice d'une libération de la production, elles se sont mises à exister de plus en plus. Au point qu'il devient désormais impossible d'établir un clivage d'évolution entre femmes au travail et femmes à la maison. Le clivage se fait maintenant entre les femmes qui savent faire leurs choix et celles qui ne savent pas. A noter que le conformisme étroit est particulièrement répandu parmi les féministes quand elles ne sont plus « sous-homme » mais « sous-idéologie ». Rien n'est plus difficile que l'apprentissage d'une parole libre. C'est aussi vrai dans les maisons qu'ailleurs.

Un proverbe chinois dit qu'une pomme ne retourne jamais sur l'arbre d'où elle est tombée. Si d'aventure il prenait aux femmes l'envie de rentrer massivement à la maison, elles devraient alors descendre dans la rue pour faire baisser les loyers, exorbitants pour un seul salaire, occuper les entreprises pour réclamer qu'on leur rende leurs hommes un peu moins fatigués et disposant d'un peu plus de temps libre. On verrait se produire une baisse de la consommation spectaculaire, si spectaculaire qu'il est loin d'être sûr que le gouvernement demeurerait longtemps favorable au retour des femmes à la maison pour diminuer le chômage.

PAULE GIRON.

(1) *Je veux rentrer à la maison*, Grasset.

Au fil de la semaine

Patrick, Frédéric, Lionel, Vincent et les autres

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

TROIS semaines après les incidents du quartier Saint-Lazare, moins de quinze jours après leur procès et leur condamnation, les quatre « autonomes » briseurs de vitrines, arrêtés pour avoir couru moins vite que les autres, sont déjà bien oubliés. Dans trois semaines, le 23 février, lorsqu'ils comparaîtront en appel devant la dixième chambre de la cour de Paris, ils auront encore droit à un fugitif coup de projecteur. Puis les portes de leurs cellules se refermeront sur eux pour deux, trois ou quatre ans peut-être. La stupide expédition punitive contre un magistrat, revendiquée par quelques-uns de leurs camarades, loin de servir leur cause, aggrave notablement leurs cas.

S'ils ont perdu aussi vite la vedette, c'est qu'ils ont bien déçu. « Minables inconscients aux élucubrations efflanquées » se plaint, dans « le Figaro-Dimanche », Mme Geneviève Dormann, dont on ignorait qu'elle prisât tant la conscience révolutionnaire. Et le rédacteur en chef du même journal, M. Louis Pauwels, après s'être demandé « D'où vient leur débilité ? », élargit considérablement le champ de sa réflexion et de son mépris, écrivant : « Il faudrait chercher les causes dans le fait qu'ils sont étudiants, justement. Il faudrait oser décrire les abîmes d'ignorance et les sommets de jobardise qui constituent le paysage mental d'un étudiant moyen de 1979 (1). »

Si, à droite, la déception est telle qu'on va ainsi jusqu'à juger les quatre casseurs représentatifs de l'étudiant moyen, un débile comme chacun sait et qui relève de l'éducation carcérale autant que de l'éducation nationale, la gauche ne les reconnaît pas davantage pour siens. « Ce ne sont pas des idéologues, le marxisme ne semble pas leur dire grand-chose », regrette « le Matin » (2). Serge July déplore dans « Libération » : « Les punks de l'autonomie n'ont pas de message (3). » Quant au parti communiste, il les renvoie allégrement au camp d'en face en parlant à leur sujet de « bandes d'extrême droite ».

C'est à peine si l'on s'interroge sur les raisons de leurs actes. Simples enfantillages, romantisme noir comme l'a écrit, au « Monde », le parrain de l'un d'eux (4) ? Témoignage du « malaise de la jeunesse » face « au chômage, à un univers culturel fade et à une école inadaptée », ont proclamé, dans une déclaration collective, les lycéens de la classe de 1re B à laquelle appartenait un autre. Fruits « du laisser-aller, de l'inculture et de la dérision », ou bien provocation calculée et conduite par d'habiles manipulateurs ?

Il faut bien que l'affaire soit importante pourtant, pour que le président de la République en personne ait tenu à faire savoir, à cette occasion, que « les actions de violence pour la violence... sont ressenties comme une manifestation de décomposition sociale contraire aux aspirations des Français de toutes conditions ».

∴

C'EST M. Giscard d'Estaing qui a raison : les quatre casseurs méritent qu'en surmontant la déception et l'incompréhension, on pousse tout de même un peu plus avant l'examen de leur cas.

Passons sur le démenti cinglant apporté à ceux qui reprochent à la justice sa lenteur. Il s'en est fallu de peu que les inculpés et leurs avocats n'aient en tout et pour tout qu'un dimanche pour préparer leur défense. Ils ont finalement comparu devant le tribunal huit jours exactement après les faits et leur arrestation, sans que cette fois leurs défenseurs puissent obtenir un délai supplémentaire. On le comprend : puisqu'il s'agissait de faire un exemple, pourquoi perdre son temps à enquêter, réunir des témoignages, peser le pour ou le contre ? La leçon devait être immédiate et les peines de nature à frapper l'imagination.

On savait déjà que le droit de propriété, la défense des biens, l'emportent aisément, en France, sur le droit et la défense des personnes. S'il en était besoin, le dialogue du ministre de la justice, mardi dernier 30 janvier aux « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2, en a fourni quelques confirmations éclatantes. Mieux vaut écraser deux ou trois passants en roulant comme un fou dans une agglomération que voler une voiture : la condamnation sera plus légère. Les casseurs de Saint-Lazare n'avaient tué ni blessé personne, ils avaient brisé des vitrines. Le jour même où ils se livraient à ces regrettables déprédations, la cour d'assises du Calvados jugeait un commerçant qui, lui, avait tué un jeune homme surpris précisément à casser ses vitrines : un an de prison avec sursis. Et la veille, devant les assises de Versailles, un mari, qui avait battu à mort sa femme, avait été acquitté.

Pourquoi cette vive réaction présidentielle, cette réprobation unanime et sévère, la hâte de la justice, la déception devant l'absence de mobiles politiques un peu consistants, enfin, ce verdict trop lourd ? Ici, il faut bien admettre que si toute violence fait peur, on préfère encore en France le truand ou le gangster au terroriste révolutionnaire. En traitant l'affaire comme une grave tentative de subversion réprimée sur-le-champ et durement, le pouvoir montrait sa détermination mais, surtout, il exorcisait d'un coup plusieurs fantômes : le souvenir encore traumatisant des désordres de fin mai 1968 et des semaines suivantes, la hantise des Brigades rouges et de la bande à Baader. Plus jamais cela, pas de ça chez nous !

Tant pis si les quatre maladroits qui s'étaient fait prendre n'avaient pas les épaules assez larges et refusaient de jouer le jeu. Ils paieraient pour le mystère dont s'entourent les autres, ces autonomes dont le nom même dit assez qu'ils ne constituent pas une force organisée, même pas un groupuscule répertorié, avec une étiquette idéologique précise, des chefs, ou au moins des porte-parole, des lieux de rassemblement connus et un bon dossier aux renseignements généraux.

∴

QU'ON permette une dernière réflexion inspirée par cet épisode dérisoire de notre vie publique. Dieu, que nos gouvernants ont de la chance ! Quel pays, en effet, est plus facile à diriger que le nôtre ? Oh ! C'est vrai, il y a le chômage, l'inflation, la crise, la grogne des cadres, l'irritation des paysans... Mais nos voisins, nos partenaires connaissent à peu près les mêmes ennuis. Et, chez nous, le devant de la scène est accaparé, depuis de longs mois, par les querelles et les petites phrases de MM. Marchais et Mitterrand, Barre et Chirac. Quand il faut renouveler un peu la distribution, on a toujours un ayatollah sous la main.

Et puis, voilà qu'une trentaine d'énervés brisent quelques vitrines : aussitôt, c'est la mobilisation, c'est la guerre. Belle occasion pour le pouvoir de faire apprécier sa clairvoyance et sa poigne, de montrer qu'il ne reculerait pas comme en 68, qu'il ne laisserait pas s'installer le trouble comme en Italie et en Allemagne.

Ainsi Patrick, Frédéric, Lionel, Vincent et les autres, ont-ils rendu, à peu de frais, sinon pour eux, un fier service à l'ordre.

(1) Numéro du 27 janvier, pp. 9 et 44.
(2) 24 janvier, p. 16.
(3) 24 janvier, p. 4.
(4) 26 janvier, p. 11.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

U.S.News & WORLD REPORT

Les « gamins » du Congrès

« Le Congrès américain qui a fait sa rentrée le 15 janvier est le plus jeune depuis la dernière guerre, écrit l'hebdomadaire *U.S. NEWS AND WORLD REPORT. L'âge moyen de ses membres est de quarante-neuf ans et demi. En revanche, l'âge moyen des juges à la Cour suprême augmente, et celui des membres du cabinet ne diminue que lentement.*

» L'âge moyen des membres du Congrès est tombé, depuis 1970, de cinquante-trois ans à moins de cinquante (...). Dans le nouveau Sénat, il y a dix élus de moins de quarante ans et trente-trois âgés de quarante à quarante-neuf ans. Huit sénateurs seulement ont soixante-dix ans et plus, soit treize de moins qu'en 1969...

» La Chambre des représentants compte cent deux élus de moins de quarante ans, soit près du quart de ses membres. Il y a dix ans, quarante-quatre représentants seulement avaient moins de quarante ans (...).

» Le membre le plus vieux du cabinet est, aujourd'hui, M. Cyrus Vance, soixante et un ans ; le plus jeune, le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Cecil Andrus, quarante-sept ans (...).

» Certains analystes soulignent que ce rajeunissement du Congrès sera bénéfique pour le pays, car il y aura plus de législateurs jeunes, vigoureux et peu enracinés dans leurs préjugés. Mais d'autres font remarquer que l'élu moyen de ce Congrès est né en 1929, et regrettent qu'il n'ait été qu'un bébé lors de la grande crise économique et trop jeune pour avoir été mobilisé pendant la seconde guerre mondiale. »

FINANCIAL TIMES

Recyclage des centimes

L'organe de la City de Londres, le *Financial Times*, a découvert un curieux trafic : « *Les vieux « centimes » français, en cupro-nickel, traversent en masse l'Atlantique parce que ce sont les seules pièces de monnaie au monde capables de remplacer les jetons de 50 cents qui permettent de prendre le métro de New-York.*

» Le problème est de trouver de ces vieilles pièces qui sont progressivement retirées de la circulation, en France. Mais il y a la ressource des tirelires enfantines, des vieux sacs à main et des coins et recoins de divans (...). »

» Un ami du *Financial Times* tient cette information « *d'un professeur de linguistique new-yorkais qui lui a confié que, chaque fois qu'il vient en France, il fait le tour des boulangeries de province. Ce qui lui a permis de prendre 54 fois le métro pour rien.* »

newscientist

L'appareil le plus sensible

En dépit des progrès de la science et de la technique, l'homme est toujours irremplaçable. Notamment dans le domaine de la pollution de l'air, si l'on en croit l'hebdomadaire britannique *NEW SCIENTIST*.

« Le nez est encore un des appareils les plus sensibles dont nous disposons pour détecter et classer les odeurs véhiculées par l'air, a décidé la ville de Mannheim, en Allemagne de l'Ouest. Les autorités municipales ont embauché quatre-vingts volontaires pour renifler l'air trois fois par jour, afin d'aider à dresser une carte de la pollution atmosphérique.

» Les renifleurs, qui commenceront à travailler [ce mois-ci], *ont été soigneusement sélectionnés parmi les gens qui passent la plus grande partie de leur temps chez eux, ainsi leurs enquêtes seront-elles toujours faites au même endroit. La plupart d'entre eux sont des ménagères. Tous ont passé des tests pour déterminer comment leurs nez réagissent à l'âcreté de divers produits chimiques, de façon à mieux exploiter leurs rapports.*

» Chaque rapport traduit des réactions subjectives à toute odeur détectée par les volontaires pendant les « périodes de reniflage » déterminées quotidiennement.

» En utilisant la « carte des odeurs » et les données météorologiques, la ville de Mannheim espère être en mesure de découvrir d'où viennent les effluves les plus gênants et les plus désagréables, et d'inciter les sociétés polluantes à les faire cesser. »

INTERNATIONAL Herald Tribune

Deux jours sans

Dans le comté de Montgomery, en Pennsylvanie, les écoliers et leurs familles ont accepté de se livrer à une expérience révolutionnaire, rapporte l'*International Herald Tribune* : *« Ils ont décidé de ne pas regarder les programmes de télévision du mercredi 8 heures au vendredi minuit (...). William Pezza, un professeur de sciences sociales, a indiqué que plusieurs centaines des 3 000 écoliers du comté se sont engagés, par écrit, à laisser ainsi leur petit écran dans le noir (...).*

» Cette décision de rompre avec une vieille habitude était l'idée de deux élèves d'un cours de sociologie familiale qui voulaient voir si la communauté était capable de se passer de télévision pendant quelques jours, et vérifier s'il en découlerait de nouvelles habitudes de lecture, de loisirs et, peut-être simplement, une meilleure communication entre les membres de la famille ».

Los Angeles Times

Un gérontocratie illégale

La gérontocratie soviétique est illégale, si l'on en croit le *LOS ANGELES TIMES*. Ce journal assure que « *lorsque M. Brejnev a célébré son soixante-douzième anniversaire, le mois dernier, il violait une résolution du comité central remontant à 1964 ou 1965 selon laquelle les « membres du parti ayant dépassé soixante-dix ans ne peuvent pas rester dans la politique active.*

» M. Brejnev et ses collègues auraient voté cette loi peu de temps après s'être débarrassé de Nikita Khrouchtchev, en octobre 1964. Cette mesure visait Anastase Mikoyan, seul membre du bureau politique à avoir dépassé soixante-dix ans et seul de la hiérarchie à avoir défendu Nikita Khrouchtchev (...).

» Outre M. Brejnev, les membres du bureau politique (concernés) sont M. Alexei Kossyguine, qui aura soixante-quinze ans ce mois-ci; le second secrétaire du parti et, dit-on, dauphin de M. Brejnev; M. André Kirilenko, soixante-douze ans ; le principal théoricien du parti, M. Michel Souslov, soixante-seize ans; le président de la commission de contrôle du parti, M. Arvid Pelche, soixante-dix-neuf ans, et le ministre de la défense, M. Dimitri Oustinov, qui a soixante-dix ans. »

Lettre de Skellig Michael

La dure « prison de pierre » sur l'océan



SEULS quelques naufragés auraient dû s'accrocher — ou se briser — à ces geysers de grès saillant de l'océan Atlantique. C'est d'ailleurs un échouage que relate la première référence aux îlots, le sombre événement étant survenu vers 1400 avant J.-C., au temps des Tuatha dé Danann, les anciens dieux d'Irlande. Seuls des pêcheurs courageux et des ornithologues impénitents pouvaient s'aventurer dans ces parages incertains. Certes, le rocher de la Blanchisseuse n'est qu'un brisant, et le « Petit Skellig » un refuge tapissé de fous de Bassan. Mais le « *Skellig Michael* », *le rocher principal*, le plus vertigineux, dominé par deux pics hauts de deux cents mètres, n'allait pas abriter que des guillemots de troïl, des pétrels-tempête ou des macareux moine, mais des moines tout court, des clercs que nulle perdition n'avait entraînés là.

A ces pierres roides il fallait de rudes gaillards. Pour élire comme ermitage cet hérissement minéral à 13 kilomètres de la côte sud-ouest de l'Irlande, dénué de port, de plage et de pente douce, en butte aux furies de l'océan et du ciel, tourmenté par la houle, cravaché par les coups de vent et heurté par les vagues qui parfois se dressent à 60 mètres de hauteur, inabordable, enfin, l'hiver durant et souvent l'été des semaines entières, ces hommes devaient avoir le cœur bien accroché à la foi. Partis un jour pour un « disart », un désert sur l'océan, à bord de leurs coquilles de noix (les « currachs »), ils plantèrent là leur bourdon. Ils s'enfermèrent, selon l'expression, dans la « dure prison de pierre », à une cordée du sommet, sur une terrasse exiguë. Ils dédièrent leur monastère à l'archange Michel, *chef de la milice céleste*, patron des places hautes.

LA date du premier établissement *sur* le Skellig Michael est inconnue. Elle doit remonter au sixième, voire au septième *siècle. Le nom du fondateur, de* même, est recouvert d'un épais silence, que l'on voudrait respectueux. Certes, la tradition mentionne saint Finian. Mais trop abondants sont les sites du Kerry (un des *vingt-six comtés* de l'Irlande) associés à la mémoire du grand abbé. Ce n'est que dès le neuvième siècle, à l'occasion de calamités, *que* le rocher *figure dans* les annales d'Ulster et d'Innisfallen. En l'an de disgrâce 812, mais aussi en 823, en 833, en 839, l'ermitage fut mis à sac et *les* moines occis *par* les Vikings, *venus sur leurs* « longues barques », ces drakkars plus redoutables que les monstres marins. D'autres pillages furent commis, *sans doute, puisque deux siècles* durant les Scandinaves infestèrent les îles Britanniques.

Une légende révèle que le Viking Olav Trygvasson, futur roi de Norvège, fut baptisé par un ermite du Skellig. Une autre affirme que saint Malachie, l'ami de saint Bernard, se serait réfugié sur le rocher. Dès 1044, l'établissement disparaît de l'histoire enregistrée. On pense que les moines, laissant ces lieux inhospitaliers, se seraient fixés au douzième siècle sur la côte, à Ballinskelligs. Mais le pèlerinage qui, depuis l'Antiquité, drainait des chrétiens — ceux que l'acrobatie n'effrayait pas, — devait se perpétuer jusqu'au dix-huitième siècle. Les pèlerins entreprenaient une véritable ascension en attendant la résurrection. Ils gravissaient l'îlot, par un chemin de croix, dont la « Femme voilée », une pierre sculptée par les intempéries, serait une des stations, jusqu'à l' « Œil de l'aiguille », la cime ouest. *Au* terme de leur exploit, ils baisaient une croix dominant l'Atlantique d'une hauteur de deux cent quinze mètres. Un jour, le repentir ne passa plus par des pentes impossibles. Le caractère pénitentiel disparut. Garçons et filles vinrent alors au Skellig Michael, la Semaine sainte, dans le but affiché de jeûner et de prier, en réalité pour s'enivrer et s'enlacer.

QUE *reste-t-il, aujourd'hui,* en ces jours *réservés* aux touristes, de l'ermitage sorti de l'obscurité du Haut Moyen Age et des brumes de l'Atlantique ? Une sorte de campement long de quatre-*vingt-dix mètres, large de trente*, entouré de murailles servant partiellement d'ouvrage de soutènement où *sont* rassemblés quelques bâtisses modestes : six cellules, deux oratoires et une chapelle. Autres témoins qui méritent d'être signalés : le *cimetière* jonché de pierres tombales et une *croix à forme humaine*. Les cellules rondes, en pierre sèche, aux murs épais (un à deux mètres), sont à rapprocher des igloos ou des taupinières.

Sur la plate-forme du monastère *n'ont résisté aux rafales que* les lychnis et les œillets maritimes, les herbes folles et la mousse. Mais des murs en ruine trahissent la présence lointaine d'un jardinet. *Les anachorètes, qui se nourrissaient* probablement de poissons, d'œufs d'oiseaux et de lait — les chèvres résistent aux rigueurs du Skellig — ont dû s'échiner à faire pousser des légumes.

EN Irlande, chrétienne dès le cinquième siècle, les moines occupent une *position* centrale. L'île, épargnée de l'ordre romain et de l'ouragan germanique, ne possède ni ville, ni diocèse véritables. *Les* monastères, regroupant jusqu'à trois mille clercs comme à Clonmacnois, sont donc des cités les abbés des évêques et les religieux des lettrés. Nulle autre société ne sera encadrée, imprégnée de la sorte, par le monachisme. Cette *emprise va se maintenir pendant six* siècles (du sixième au douzième). Les couvents, par ailleurs, sont une pépinière de missionnaires.

Poussés par le feu de l'amour, par la bougeotte aussi, ils s'enfoncent dans les forêts de la Gaule mérovingienne. Parmi les tribus encore païennes ou christianisées en surface, « grondant les rois, admonestant les reines, cassant les dieux » (C.A. Cingria), ils évangélisent et fondent des ermitages. Sur ces *cellules éparses vont s'élever des* monastères, dont certains auront un grand renom (Annegray, Fontaines, Luxeuil, Marmoutier, Saint-Gall, Bobbio). Dans la confusion des *sixième et septième siècles, les pérégrins* irlandais contribuèrent au maintien de la conscience morale et à l'expansion de la religion en Occi*dent. Le continent leur doit*, de surcroît, la prière privée, la confession auriculaire et l'usage du pénitentiel.

La volonté divine, les vicissitudes de la route, retiennent souvent ces errants dans des régions plus proches. L'Irlande et l'Ecosse, dans les anfractuosités de leurs côtes et les recoins de leurs îles, se peuplent d'ermites au sixième siècle. Les îles ont particulièrement fasciné les moines irlandais. D'un accès facile pour de tels navigateurs, ces terres encerclées d'eau offraient une retraite et une *défense* naturelles. Mais, il y a plus. Elles représentaient le terme d'un voyage symbolique. La distance qui les séparait du continent *ne* se résumait pas à une traversée, banale ou périlleuse, suivant les vents et les courants, *mais équivalait au passage du monde terrestre à l'au-delà. L'océan Atlan*tique, comme sous une autre latitude le désert de la Thébaïde, se proposait à ces itinérants de la foi comme un espace nu, vierge, non souillé, où l'homme entretient un *tête-à-tête* avec Dieu et un corps-à-corps avec les démons.

H. et J.-P. BALLENEGGER.

CHINE

La transcription « pinyin » et l'ouverture vers l'Occident

par TSIEN TCHE-HAO (*)

DEPUIS le 1er janvier, la Chine applique le système de transcription *pinyin* pour ses publications à destination de l'étranger. La généralisation de ce système est la suite logique des travaux menés pendant plusieurs années pour simplifier la langue et procède directement de la volonté d'ouverture vers l'Occident.

La langue chinoise n'est pas alphabétique. Elle comprend plusieurs dizaines de milliers d'idéogrammes monosyllabiques et au dessin compliqué (dont environ six mille d'usage courant).

Par ailleurs, bien que l'écriture *soit la même, la prononciation* n'étant pas unifiée, de nombreux dialectes se sont maintenus. Si bien que deux Chinois de régions différentes peuvent correspondre mais pas converser.

Depuis la fondation de la République populaire en 1949, le gouvernement s'est préoccupé de réformer la langue en attaquant le problème dans trois directions :

1) La simplification de l'écriture des caractères les plus compliqués (1). Plusieurs listes de caractères simplifiés furent successivement publiées. En décembre 1977, plus de deux mille cinq cents idéogrammes avaient ainsi définitivement pris leur *nouvelle graphie et six cent cinq* étaient mis à l'essai (2) ;

2) L'uniformisation de la prononciation sur la base du dialecte pékinois, afin de constituer une langue parlée courante dite *putonghua*, utilisée sur tout le territoire ;

3) La romanisation de la transcription phonétique du *putonghua*.

C'est ce dernier point qui va donner naissance au *pinyin*.

La transcription de la langue chinoise pose deux problèmes étroitement imbriqués : d'une part sa phonétisation, d'autre part le choix du système destiné à rendre les sons. Plusieurs systèmes sont concevables : on peut, comme cela a été fait pour la langue vietnamienne, adopter un alphabet existant déjà dans une autre langue, en l'adaptant pour rendre les sons spécifiques ; on peut aussi, comme cela a été fait *pour le coréen et le japonais*, inventer de nouveaux signes alphabétiques et créer une nouvelle écriture.

Les premiers Occidentaux qui voulurent transcrire phonétiquement les mots chinois se contentèrent de noter de leur mieux, dans leur propre alphabet, les sons entendus.

La nécessité d'unifier les systèmes de transcription ne tarda à se faire sentir, et de nombreux linguistes s'y attachèrent. On obtiendra ainsi plus d'une douzaine de systèmes *différents*, dont plusieurs systèmes alphabétiques, tel le système de l'Ecole française d'Extrême-Orient (E.F.E.O.) basé sur la prononciation française des lettres latines, *ou* le système *Wade* basé sur la prononciation anglaise, et un système dit *zhuyinzimu élaboré par les lin*guistes chinois et comprenant trente-sept signes alphabétiques originaux semblables à l'écriture coréenne moderne ou au *kana* japonais.

Les travaux de l'Association de réforme de la langue chinoise créée en 1949 aboutirent, en octobre 1955, à la présentation de six projets de phonétisation : quatre d'entre eux étaient basés sur des alphabets originaux comme le *zhuyinzimu* et deux reposaient sur des alphabets existants, l'alphabet cyrillique et l'alphabet latin. C'est ce dernier projet appelé *pinyin* qui sera finalement promulgué le *1er novembre 1957*, et approuvé *le 11 février 1958* par l'Assemblée populaire nationale.

Avantages de la romanisation

Le choix du *pinyin* a résulté d'un processus en trois étapes :

1) Phonétisation de la langue chinoise. La phonétisation présente d'indéniables avantages pour l'apprentissage de la langue, pour l'unification de la prononciation, pour le langage des sourds-muets, etc.

Elle présente cependant un inconvénient. La prononciation monosyllabique des caractères chinois réduit le nombre de combinaisons des sons et multiplie les *homonymes. Le* chinois est la langue idéale des calembours. Dans le langage parlé, le problème est en partie résolu par la modulation du son. Le *mot chinois se « chante »* sur quatre tons différents qui donnent aux homonymes leur signification propre. Pour être compréhensible, l'écriture phonétique doit donc indiquer, en plus du son, le ton sur lequel le son doit être modulé.

2) Adoption d'une phonétique romanisée. Les systèmes phonétiques basés sur des alphabets originaux ne résolvent que le problème de la phonétisation et pas celui de la transcription pour les publications en langues étrangères.

Les avantages de la romanisation sont nombreux pour tout ce qui touche aux échanges internationaux (télégrammes, télex, cartes *géographiques*, marques de fabrique, etc.) et aussi pour la modernisation de la Chine : utilisation du langage *scientifique et technique* international, manipulation des ordinateurs, rationalisation des registres d'état civil, etc.

En facilitant l'apprentissage de la langue, la romanisation contribue, mieux que la seule simplification des caractères, à la lutte contre l'analphabétisme. D'autre part, avec une romanisation parallèle des langues des minorités ethniques chinoises *(dont certaines sont déjà* des langues phonétiques reposant sur d'autres alphabets), la romanisation du chinois permet un meilleur échange culturel entre les *différentes* ethnies du pays.

3) *Création d'un système de romanisation rationnel.* — Les Chinois n'ont pas cru devoir adopter l'un des systèmes existants, qui manquent de bases scientifiques en linguistique.

Le *pinyin* remédie à certains des *inconvénients* de la transcription phonétique : basé sur les travaux des linguistes chinois, il est bien adapté aux particularités de la langue ; il supprime toutes les apostrophes et presque tous les trémas, ce qui permet d'ajouter des accents qui indiquent le « ton » sur lequel se module le mot ; il supprime aussi les traits d'union entre les caractères des expressions composées, de manière à former des *mots plurisyllabiques* ; *il* élimine les lettres inutiles et réduit la dimension des mots.

Le *pinyin* demande cependant un léger effort aux utilisateurs étrangers : passé l'inconvénient de devoir s'habituer à une nouvelle orthographe des noms, il reste encore à accepter la convention phonétique des lettres choisies pour rendre les sons particuliers de la langue chinoise. « X », par exemple, n'a rien à voir avec le « X » de taxi.

En tant que système de phonétisation, le *pinyin* peut contribuer à la suppression totale des caractères chinois et à la transformation de la langue chinoise en langue phonétique, comme le vietnamien moderne.

Cependant, la suppression totale des caractères rencontre de nombreuses oppositions. Comme pour l'adoption du *pinyin*, certains craignent simplement de déranger leurs habitudes. Mais d'autres craignent que la disparition des idéogrammes n'entraîne la destruction de la civilisation chinoise.

La position des dirigeants chinois est demeurée souple. Les premières années de son adoption, on expliqua que le *pinyin* coexisterait encore longtemps avec les caractères chinois (3) mais, en 1972, Guo Moruo, s'appuyant sur les citations de Mao à propos de l'évolution des langues, rappela que, tôt ou tard, *les caractères finiraient* par être supprimés (4), déclaration qui provoqua un grand émoi en Chine, et surtout chez les sinologues occidentaux. Pour Zhou Enlai, c'est à l'usage, après que le *pinyin aura été généralisé*, systématiquement enseigné et expérimenté, que le peuple décidera de l'opportunité de supprimer ou non définitivement et complètement les caractères. Il ne semble pas que la suppression soit pour demain, puisqu'on continue d'étudier des systèmes de simplification.

(*) Maître de recherches au C.N.R.S. Auteur de *la Chine*, collection « Comment ils sont gouvernés ». Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1977. Chinois résidant en France, il n'a pas changé la transcription de son nom, car les autorités de Pékin ont fait savoir aux Chinois d'outre-mer qu'ils devaient conserver l'état civil du pays où ils sont installés.

(1) Constantin Milskt, *Préparation de la réforme de l'écriture en République populaire de Chine, 1949-1954*, Mouton, Paris 1974, 507 pages. Compte rendu dans *le Monde* daté 30-31 mars 1975.

(2) Jianhuazi songbiao *(Tables générales des caractères simplifiés)*, Pékin, décembre 1977 et *Xinhua* du 20 décembre 1977.

(3) Guo Moruo, « Réponse aux questions sur la réforme de la langue », dans *Wenzi Gaige*, 1957, n° 9.

(4) Guo Moruo, *Que penser des caractères simplifiés récemment diffusés parmi les masses*, dans *Hongqi* 1972, n° 4 Traduit dans *la Réforme de l'écriture* (chinoise). Dossier préparé par Michelle Rodière, la Documentation française, « *Problèmes politiques et sociaux* », n° 226, mars 1974.

RADIO-TÉLÉVISION

« Des paysans »

UN MONDE IMMOBILE ?

JAMAIS le *monde rural n'a été* l'objet d'autant d'attention — de dévotion — que depuis quelques années. Depuis qu'il est *en voie de disparition. Historiens,* sociologues, ethnologues, se penchent sur un monde paré brusquement de toutes les vertus (le *mythe a atteint la publicité autant* que l'extrême gauche et les écologistes). Après avoir été des demi-bêtes (*de Luther à Balzac on* retrouve un sentiment profond, régulier, de répulsion pour les paysans, mépris mêlé de crainte dont *l'origine remonte, selon l'historien* Georges Duby, au Moyen Age et à la chrétienté), après avoir été les « vilains » dont les fabliaux se moquaient, les *paysans redeviennent* un peu les bergers de Marie-Antoinette (Dieu qu'ils sont jolis à regarder !) : on passe toujours, *perpétuellement*, à côté.

Les « *scientifiques* » *aussi* passent à côté, avec leurs fiches, leurs tubes et leurs questions. Qui sont-ils ces paysans que *l'équipe de télévision a découverts* un matin en accompagnant des biologistes et des médecins dans ce village des *Pyrénées ? Ils ont* débarqué avec leur camion blanc, en blouses blanches, au milieu des femmes en noir et des hommes *avec leur béret. Prise de sang,* urine, nom, prénom, maison, maladie, tout a été mis en fiches, même la mémoire. *L'étude des* populations va très loin aujourd'hui puisque des centres de recherches vont jusqu'à travailler *sur un secteur très particulier de la* biologie humaine. Les chercheurs n'étudient plus la couleur de la peau, ils font *l'analyse des éléments stables contenus dans* le sang pour dresser une carte génétique des peuples.

Les habitants des Baronnies — petit village isolé des Pyrénées — *comptent parmi les plus anciens* peuples d'Europe. Pourquoi le pays s'est-il dépeuplé brutalement, entraînant un *effondrement économique ?* En même temps que les questions et les réponses, les regards se croisent, deux mondes, *la ville - la campagne. Si pour les* scientifiques cette « sortie » est un peu une fête, pour les habitants c'est une occasion de s'arrêter *quelques heures, de bavarder,* mais peu à peu le bourg se met à chuchoter. Sceptiques d'abord (« on est tellement habitués à voir des enquêtes et des études qui ne *nous ont rien apporté* », « tout ça pour sortir des théories qui sortiront trop tard, en retard de cinquante ans... ») puis blessés (« des *études, on en a constamment, on* se demande si on est un pays sauvage ou plus arriéré qu'ailleurs ») ils finissent par être seulement *étonnés : comment ce qui est naturel* peut devenir objet d'enquête ? Quelqu'un dit : « A ne poser que *des questions, on n'a que des* réponses. »

C'est ici que commence, s'il'on peut dire, la série de Jean-Claude *Bringuier et* Hubert Knapp, « Des paysans ». A partir de ce constat, qui est aussi un renversement des choses, Jean-Claude Bringuier et *Hubert Knapp ont compris ; ils* sont partis non des réponses obtenues par les scientifiques, mais des questions que se posent *les paysans sur les scientifiques et la* ville. Ces questions qui apparaissent au détour des conversations menées *autour de la table, dans la rosée verte* du matin, là, devant les vaches et les chiens, éclairent une manière de penser *proprement paysanne.*

Divisée (un peu artificiellement) *en quatre volets (les Racines, le* Pain, la Terre, le Temps), « Des paysans » *ne se veut ni étude ni enquête sur les paysans, mais plutôt* occasion de réfléchir sur un certain type de rapport avec le travail, avec les choses, avec les *animaux, avec le plaisir,* avec la mort, la vie.

La première et la deuxième émission, les plus intéressantes, mettent en *relief (à partir de ce* glissement de point de vue), la spécificité du monde rural. S'il y a un mythe de la paysannerie, qui tient *quels que soient les bouleversements* de l'histoire, c'est qu'il y a du vrai dans le mythe. Le paysan est marqué par son « espace *cosmique* » (les interviews recueillies montrent que le paysan est toujours un peu ailleurs parce *que sa relation avec les saisons,* la pluie, le gel, les animaux, est plus « réelle » que celle qu'il entretient avec *l'économie*) mais *à évacuer constamment* tout ce qui ne correspond pas à l'« éternel paysan » et qui est l'évolution des *idées dans ce monde-là, on* retombe dans d'autres clichés.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Les mardis 6, 13, 20 et 27, TF 1, 20 h. 35.

« Pierrot mon ami »

Vivre le temps qui passe

LES personnages des romans de Queneau sont toujours un peu en marge. Ils habitent dans des endroits retirés, aux frontières de la « zone », où ils mènent une existence tranquille, à l'écart de l'agitation et du bruit. Ils n'ont apparemment ni de grandes ambitions ni de *grandes douleurs,* et vivent de petits métiers, auxquels ils ne s'attachent guère.

Il faut dire qu'ils ne s'attachent pas à grand-chose, ou alors à des idées plutôt loufoques, quoique inoffensives. Ils savent, comme le dit la chanson, *celle de* Queneau justement, que la saison des amours ne dure pas toujours, et ils se *font une raison,* même quand ils font semblant de résister. Ils se réfugient volontiers dans leurs rêves, car le monde réel *ne* les intéresse pas tellement, ils ne s'y sentent pas vraiment bien.

Les héros de Pierrot mon ami, eux non plus, ne sont pas très à l'aise dans la vie. Il est vrai que le livre, publié en 1942, fut écrit pendant la guerre à une *époque* difficile. A l'image de l'auteur sans doute, les protagonistes de *cette histoire insolite ont* beaucoup de mal à s'adapter au temps qui passe.

Les uns, comme Pierrot ou *comme Yvonne,* la jeune fille qui tient le stand du tir à la mitrailleuse, vivent dans l'instant, sans penser au lendemain, *sans jeter* non plus un regard en arrière, sauf pour se dire parfois que tout change vite et qu'il faut donc *mieux ne pas s'attarder sur* ce qui fut et qui n'est plus.

Ils se laissent porter par le courant, à l'exemple de Pierrot *lui-même,* qui *« déambulait, charrié par la foule »,* dans l'enceinte de l'Uni-Park et qui n'avait dans son esprit, ce soir-là, qu'*« une buée mentale, légère et presque lumineuse comme le brouillard d'un beau matin d'hiver ».* Leur destin semble fait de rencontres de hasard et d'aventures de fortune.

Puis il y a les autres, ceux qui *s'inventent un passé et se fixent* un avenir mais qui sont, autant que les premiers, hors du temps. Simplement, *ils réagissent* autrement. C'est Mounnezergues, qui consacre sa vie au souvenir d'un prince poldève mort accidentellement dans son jardin, ou *Léonie,* qui cherche obstinément à retrouver la femme de son premier amant, ou encore Pradonet, *qui n'a qu'une obsession : racheter* le bout de terrain qui manque à son Uni-Park.

L'écriture de Queneau, qui ne *se réduit pas à des jeux sur* l'orthographe, a précisément pour effet de traduire ce *décalage. Le langage de Queneau* n'est pas celui de la vie quotidienne, il en est même à l'opposé. Quand on lit, par exemple : *« Il ne voulait pas que les éloges de Paradis amenassent Petit Pouce à l'avoir dans le nez, lui Pierrot, et que sa petite tête, à lui Pierrot, finisse par ne plus lui revenir, oh ! mais plus du tout, à lui Petit Pouce »,* on est surtout frappé par la rupture de ton entre un solennel imparfait du subjonctif et des tournures familières. *Le style de l'épopée* burlesque ou du lyrisme bouffon, les procédés du pastiche et du conte, les mots inattendus, les comparaisons imprévues, créent une distance, suggérant un autre espace, plus vrai peut-être, ouvrant des voies, des chemins de *fuite...*

C'est pourquoi, malgré les apparences, le monde de Queneau *n'est pas celui des romanciers populistes, ce monde nostalgique* de banlieues calmes et de petits artisans au grand cœur, ce lieu *clos où se vivent des bonheurs* modestes. L'univers de Queneau est plus troublant, le malheur n'en est pas absent, ni l'espoir d'autre chose. Ce Pierrot, à qui l'on n'avait jamais dit qu'il était *« intelligent »,* mais plutôt qu'il *avait « des analogies avec la Lune »,* se révélera être capable d'initiatives. Le rire par lequel se *termine son histoire* est un rire libérateur.

La transposition à l'écran des romans de Queneau ne va pas *de soi. Comment trouver* un langage qui corresponde à celui du romancier ? Comment éviter ce réalisme du quotidien, dont Queneau est, en fait, si éloigné ? Louis Malle y était parvenu, magnifiquement, avec *Zazie dans le métro,* en 1960. François Leterrier, qui a mis en scène *Pierrot mon ami,* n'atteint pas la même réussite, loin s'en faut, le goût du pittoresque tenant souvent lieu de sens de la poésie.

Reste pourtant un assez plaisant *récit. L'adaptation d'Antoine* Gallien est fidèle. *Pierrot mon ami* se prête bien, au demeurant, au découpage cinématographique. Anne Jousset est une Yvonne piquante. Tendre et lucide, Jacques Dutronc donne à Pierrot un peu de sa dimension.

THOMAS FERENCZI.

* Mercredi 7, TF 1, 20 h. 35.

Aux « Dossiers de l'écran »

Paroles d'enfants

PASCALE BREUGNOT, productrice, et Bernard Bouthier, réalisateur, aiment *les enfants. Cela se sent* à la façon dont ils font parler ces garçons et ces filles de huit à treize ans, au seuil de l'adoles*cence, si réservés, si pudiques,* si peu et si mal connus. « *Moi, maintenant*, dit l'un, *je n'attends plus rien des adultes.* » Et une autre : « *Il y a une barrière, une frontière.* » Cette barrière, les auteurs ont essayé de la franchir, comme ils avaient tenté il y a deux ans de pénétrer le monde de l'adoption, avec « Syviane, ta mère t'appelle » (*le Monde* daté 5-6 juin 1977). Les familles auxquelles ils ont *rendu* visite sont des *familles* « normales » : ni parents divorcés, ni émigrés, ni cas sociaux.

Leur émission servira d'intro*duction aux prochains* « Dossiers de l'écran ». Son titre — « Si vous écoutiez vos enfants ? » — dit le sens de leur démarche. Eux *ont écouté les enfants, ceux des* autres, enfants joyeux de familles nombreuses, enfants graves de *couples* absents, *enfants* des H.L.M. ou des appartements bourgeois, enfants bavards ou renfermés, choyés ou *délaissés. Ils en ont rencontré plus de* cinq cents, en ont retenu une dizaine, qui illustrent différents *types de rapports familiaux...*

Les auteurs ne proposent pas de solutions. Ils posent des questions, directes, précises, aux parents comme aux enfants, sont attentifs aux réponses, relancent le dialogue. Des modèles ? Bien sûr, cette « tribu » *chaleureuse qui se réunit le soir* pour la prière commune ou ce père bienveillant qui accueille gentiment sa fille dans le garage où il travaille, l'accompagne au stade, la laisse rentrer seule à travers les rues de Pigalle, « *une bonne école* », dit-il, *donnent* un bon exemple d'ouverture d'esprit, de sécurité affective, d'équilibre. *Dans le livre qu'ils ont écrit à partir de leur enquête,* en collaboration avec un psychologue, Gilbert C. Rapaille, *recueil de recettes de bon sens* pour favoriser les relations entre parents et enfants, Pascale Breu*gnot et Bernard Bouthier* ne dissimulent pas leur sympathie pour ces adultes qui savent transmettre un système de valeurs, *une « morale », tout* en respectant la liberté des autres.

Cependant ils se gardent de juger, de louer ou de condam*ner, sachant qu'en la matière — c'est une des leçons qu'ils* ont tirée de l'expérience — *aucune règle générale ne peut* être édictée, et que ce gosse qu'ils ont rencontré porte de Clignancourt livré à lui-même, *vivant dans la rue,* est peut-être plus épanoui, plus heureux, que d'autres dont l'existence est plus *régulière.*

Pascale Breugnot et Bernard Bouthier ont obtenu que leur émission, comme la précédente, *soit programmée en début de soirée,* à une heure de grande écoute. Ils souhaitent que le « documentaire de création », *animé comme une dramatique,* ne soit plus synonyme d'ennui et d'élitisme. Ils en ont convaincu M. Armand Jammot, producteur des « Dossiers de l'écran ». C'était le plus difficile. Les téléspectateurs en seront à leur tour *persuadés.*

T. F.

★ Mardi 6, A 2, 20 h. 35.

PORTRAIT DE NATHALIE SARRAUTE

La diseuse de l'insaisissable

L*E portrait de l'artiste en être* normal est un genre délicat. Cette entreprise de savoir « comment » *travaillent* « les écrivains vivants, ils sont » dans leurs meubles, leurs habits, leurs habitudes, sombre parfois dans la *décevante banalité, la ronronnante* hagiographie, ou, tout court, la niaiserie, même savante. Certains faiseurs d'images cèdent à la *complaisance,* vous présentant M. Untel, qui a une renommée, ou Mme Unetelle, dont on parle, ou dont on a tant et tant parlé. *Ils* ne se font plaisir qu'à eux-mêmes, trop contents dans leur petite vanité de voyeurs patentés de faire savoir *qu'ils ont approché de près* la sommité, comme s'ils se sentaient, par procuration, intelligents.

Yves Kovacs montrant Nathalie Sarraute a échappé à toutes ces petites *tentations.* Elle est là. *Son* visage, que le commencement de l'âge a rendu à lui-même, s'offre avec la simplicité virile des archi*tectures fortes. Dans une sorte de* calme que des yeux extraordinaires illuminent et structurent. Oui, un grand calme ou l'apparence d'une fermeté rassérénée que, soudain, un regard plus aigu, un retour vers le dedans, semblent faire tressaillir : présage ou *souvenir* d'une violence possible, dominée.

De Nathalie Sarraute, que son premier livre, *Tropismes* (paru en 1939), situa à côté des autres, on dit : « *C'est le nouveau roman* ». On dit : « *C'était ça* », comme si son œuvre pouvait être réduite à une mode passagère et dépassée. La grande qualité de cette bien *courte demi-heure passée avec* la diseuse de l'insaisissable est de la montrer toute présente, au lieu de la *réduire à un article de* dictionnaire.

Le mot amour

Donc, elle est là, dans son appartement à Paris, tranquillement assise, *ou dans sa maison,* à la campagne, et nous lit, comme émue de sa propre voix, un texte inédit tout d'abord : « *Le mot amour* ».

Et viennent des images d'elle avec son mari, bavardant dans le jardin *fleuri, devant la demeure aux volets* verts... On n'entend point ce qu'ils échangent. On sent juste une complicité, un respect, leur gravité. Passent *des extraits de Brève Rencontre.* C'était en 1946, il film de David Lean, fruit d'or du premier Festival de Cannes. Dans un café, une *ménagère anglaise et un homme* du hasard : leur passion fugace faite seulement de conversations et de possibles qui n'auront pas lieu. Les *séquences données par Yves Kovacs* sont muettes ; elles reviennent *comme un refrain, une ponctuation,* au-delà de la lecture de Nathalie Sarraute...

Toute une *œuvre,* toute une vie affleurent. Jusqu'au théâtre, jusqu'à ces dialogues / non-dialogues que *Claude Regy a su mettre en « espace intérieur »* et qui ont été publiés sous le titre *Elle est là.* La voix continue, le regard persiste : Nathalie Sarraute *marche doucement* vers sa table. Par la fenêtre, les *arbres que l'on voit. Sur le bois des* meubles, ses mains puissantes. Tout autour, une simplicité intense. La modestie que seuls les « grands » *ont naturellement. L'indulgence de* la rigueur. Cette trop brève rencontre parvient à faire ressentir tout *cela,* sans phrases. Avec juste des sentiments et la certitude d'un travail toujours en train... encore changeant.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Jeudi 8, A 2, 17 h. 25.

« DJAMILIA »

Jusqu'à jamais

AVEC Djamilia, *France-Inter propose à ses auditeurs une heure de poésie. Patrice Galbeau et Jean-Jacques Vierne, comme souvent au cours de leurs* Tréteaux de la nuit *hebdomadaires, prouvent qu'une station dite de grande audience est susceptible d'ouvrir au moins une tranche, une case, à la création, à une écriture radiophonique plus ambitieuse, plus travaillée. Avec* Djamilia, *on réentendra Jules Supervielle,* celui qui *prenait* « les mots de tous nos jours pour *chasser sa tristesse avec une nou*velle tristesse, infiniment plus triste et moins cruelle ». *Jules Supervielle, poète, ce prisonnier d'une mélancolie cosmique.*

Rien d'étonnant si, précisément, Jean Couturier a choisi de mêler à l'histoire de Djamilia *des extraits de* l'Enfant de la haute mer. *En matière de tristesse, le réalisateur est passé maître. Oh ! ce n'est pas péjoratif : on parle ici de la grande tristesse dure, celle de l'océan, cette indifférence de mort.*

Le pantin, Tristan, tuera Djamilia, l'enfant qui l'avait tiré de la poussière d'un grenier, avait su le trouver beau bien qu'il fût tout cassé, « tout moche et mal foutu ». *Tristan tuera son amie afin de n'être point séparé d'elle. Elle seule l'a aimé : ainsi il l'aimera pour toujours, passionnément.*

Histoire d'une marionnette écrite par quelqu'un qui signe Marie O. Et s'intercalent des phrases prises chez l'autre, l'auteur du Voleur d'enfants *qui, pour n'avoir jamais perdu son innocence et ses rêves, parla toujours en vérité des petits, de leur monde grand ouvert et inconnaissable.*

Et Djamilia, donc, est peut-être aussi la petite fille retenue captive dans une ville construite sur les eaux du plein milieu de l'océan. Djamilia, comme elle, ferme les volets chaque soir pour les ouvrir au matin et recommencer jusqu'à... jusqu'à jamais. Le temps n'existe plus. Une vague prendra la petite et la roulera, comme un fétu, aussi légère, aussi fragile. On ne retranscrit pas un tel conte, on ne le résume pas, il doit être saisi dans sa musique, dans son rythme, hors de nos respirations trop saccadées, de nos espaces de grandes personnes aveugles et définies.

Illusion d'écoute

L'enchevêtrement des textes semble tout au long de l'émission si naturel, si nécessaire que les tons se confondent et les mots de Marie O. semblent soutenir les phrases ailées de Jules Supervielle. Illusion d'optique, d'écoute : le poète donne au canevas sa structure, au récit son souffle. Cette Djamilia *transfigurée s'offre aux songes. Et la voilà qui chante et que l'accompagnent des chœurs russes.*

Bruits de pas, grincement des portes, voix de femmes et celle brisée de la poupée de bois et de chiffon : Tristan fou. Catherine Laborde, Raymond Baillet, Marie-Georges Pascal, Marianne Epin, Yvette Monier et Anne Robin ont été choisis pour interprètes... et disent, bien, comme s'il était une fois... Djamilia.

M. L. B.

★ Samedi 10, France-Inter, 22 h. 10.

POINT DE VUE

Ce vieux ringard de Voltaire

par FRANÇOIS CHASSAING (*)

L*ES radios libres, c'est reparti ? On dirait. Ou du moins, dimanche 20 janvier, lors de la réunion organisée à Toulouse à l'initiative de Radio Barbe Rouge et voulant regrouper « toutes les radios de France dans le respect de leurs diversités », on aurait dit que ça allait repartir (1). Et dans un ordre plutôt organisé, pour une fois. Oh certes ! toutes les radios libres n'étaient pas venues à Toulouse, loin de là. La grande majorité de celles qui adhèrent à A.L.O.-Consensus avaient même boudé la rencontre : ni Radio Verte Paris, ni Radio Joufflue, ni Alpes-Radio, ni Radio Adour-Navarre — pour ne parler que des plus connues adhérant à A.L.O.-Consensus — n'avaient fait le déplacement. Seules Onze'Débrouille et Fil Bleu donnaient un caractère unitaire à ce mini-congrès de la radio libre. Mais pourtant, malgré ces absents importants, la rencontre était intéressante à plus d'un titre.*

Parce que, d'abord et pour la première fois, « l'extrême gauche » de la radio libre acceptait de s'asseoir à une table de discussion autour de laquelle chacun n'était pas forcément de gauche. Certes, les choses ne sont pas allées toutes seules à cet égard ; et j'ai, pour ma part, été l'objet d'invectives dont la cadence nourrie atténuait parfois le charme et surtout le caractère positif. De même, la diarrhée verbale de certains des participants (la logomachie comme ils auraient dit dans leur style d'ancien combattant mal-soixante-huitard), réduisait sensiblement à certains moments l'intérêt de la rencontre.

Mais toutes ces résurgences stériles d'un passé récent passaient volontiers inaperçues à côté du maître mot de l'ordre du jour de la réunion : efficacité et décisions concrètes. A cet égard, l'animateur de Radio Barbe Rouge mérite des éloges pour la persévérance avec laquelle il a, en permanence, ramené la discussion sur le terrain des réalités concrètes et des initiatives à prendre. Avec succès d'ailleurs puisqu'un catalogue des mesures pratiques a été dressé et des tâches distribuées.

En définitive, un an après Consensus, c'est un nouveau consensus qui a été trouvé à Toulouse, mais qui ne s'appelle pas consensus pour ne pas rappeler Consensus... et Radio Fil Bleu !

Car elle gêne, disons-le tout net, cette bande d'emmerdeurs de Radio Fil Bleu, ces giscardiens à la con qui prétendent lutter pour la liberté d'expression alors que la liberté, eux, ils l'ont, et qu'on se demande dans ces conditions ce qu'ils viennent foutre dans ce combat des opprimés de la parole, eux, les nantis, les complices du pouvoir !

Ce qu'ils viennent foutre dans cette galère, je vais vous le dire : d'abord, prouver par le combat qu'ils entendent mener avec tous qu'ils n'étaient pas une roue de secours de la droite en cas de perte éventuelle du pouvoir. Ensuite, démontrer qu'à droite on ne se bat pas toujours et uniquement pour des idées égoïstes.

Allez, mettons une fois pour toutes les pieds dans le plat. La gauche veut libérer la radio, pourquoi ? Parce qu'elle n'a pas le pouvoir et qu'on la prive du droit de s'exprimer dans le monopole. Rien de plus. Et la droite, pourquoi veut-elle conserver le monopole ? Parce qu'elle s'en sert et qu'il lui profite. A elle seule. Rien de moins.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Le Monde* daté 28-29 janvier.

(*) Avocat à la cour, fondateur de Radio Fil Bleu, membre du parti républicain.

RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

● REPORTAGE : RIBENNES. — Dimanches 4 et 11, FR 3, 20 h. 30.

Depuis l'étude d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur Montaillou, les historiens s'intéressent de plus en plus aux gens ordinaires, et l'ethnologie de la vie quotidienne a conquis droit de cité à la télévision. Ainsi Pierre Dumayet a-t-il choisi de raconter quatre siècles d'un petit village de Lozère, Ribennes. Assisté de deux historiens, Pierre Lamaison et Elisabeth Claverie, il a pris pour thème l'une des institutions révélatrices des sociétés rurales : le mariage, et sa composante majeure, l'héritage.

Le Gévaudan avait pour particularité de ne connaître ni le droit d'aînesse ni la primauté des garçons sur les filles : l'héritier était désigné par le testateur. D'où une stratégie du mariage liée au mode de transmission des biens et bien exposée dans l'émission. Un second épisode, consacré à l'histoire du village à partir du dix-neuvième siècle, montrera comment les relations sociales sont affectées par ce système, qui engendre des effets de concurrence et de suspicion.

D'un didactisme parfois pesant, la série donne à entendre des témoignages assez prenants, qui rendent vivante et parfois passionnante cette plongée dans la mémoire d'une communauté.

● TÉLÉFILM : LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE. — Dimanches 4 et 11, A 2, 20 h. 30.

Un « télé-film » n'étant pas un film de cinéma, selon les subtiles classifications en vigueur, Antenne 2 peut se permettre de concurrencer, sans renier ses engagements, le traditionnel film du dimanche soir sur TF 1.

La Terre de la grande promesse, *vaste fresque du cinéaste Andrzej Wadja, produite à l'origine pour la télévision polonaise, décrit, à travers l'ascension sociale de trois jeunes hommes (un catholique, un protestant et un juif), à la fin du siècle dernier, la sauvagerie du capitalisme naissant. Les faibles sont humiliés, exploités, opprimés, les forts sont des rapaces sans pitié. Ainsi se développe la lutte des classes, qui éclate à la fin de ce film torrentiel et frénétique.*

● LITTÉRATURE : TOLSTOI et DOSTOIEVSKI. — France-Culture, du lundi 5 au vendredi 9 à 8 heures (Tolstoï) et à 22 h. 30 (Dostoïevski) et le samedi 10, à 14 h. 5 (Dostoïevski).

« Depuis quatre-vingt-dix ans, *dit l'écrivain Alberto Moravia,* nous assistons en U.R.S.S. à une sorte de match entre Marx et Dostoïevski. » *Parce que soudain, depuis Soljenitsyne, Dostoïevski semble gagner la partie, du moins dans l'esprit des intellectuels de l'Ouest et des dissidents de l'Est, parce que ce rescapé de la maison des morts apparaît comme un prophète du Goulag et qu'il défie de son mysticisme le matérialisme du siècle, son œuvre trouve aujourd'hui une actualité nouvelle. Jean-Marie Benoist a centré ses six émissions sur* les Possédés *et sur le personnage de Stravroguine, figure majeure de la révolte. Les textes sont lus par Laurent Terzieff.*

Autre poète de la transcendance, autre apôtre de la non-violence, Tolstoï, cet autre géant de la littérature soviétique, fait l'objet de dix émissions de Jean Daive, dans la série des « Chemins de la connaissance », autour d'un thème : le prophétisme, à la fois politique et religieux, de l'auteur de Guerre et Paix.

● ENQUETE : LES HANDICAPES MENTAUX. — Du lundi au vendredi, à partir du 5, A 2, 18 h. 35.

Sur un sujet qui reste « tabou » malgré quelques ouvertures (on n'a pas oublié l'indispensable série sur « La santé mentale des Français » réalisée par Daniel Karlin, ni au cinéma le film Fous à délier, *de Marco Bellochio), on ne parlera jamais assez. On ne dira jamais assez la solitude des enfants handicapés, leur souffrance quotidienne aggravée par les préjugés de l'entourage, par la grande misère des équipements...*

Monique Cara a recueilli pour le magazine « C'est la vie », à travers toute la France, les témoignages de parents, de médecins, d'éducateurs, elle a surtout écouté les handicapés eux-mêmes. Ils diront ici, chaque jour, pendant trois semaines, leur quotidien : problèmes de famille, de langage, de travail, de sexualité. Cette enquête, dont les images et les témoignages sont parfois bouleversants, ouvre un certain nombre de questions (l'hôpital psychiatrique est-il un centre de soins ou une prison ? Quel est l'avenir d'un handicapé renvoyé du centre où il est soigné, parce qu'il a dépassé l'âge ?), donne quelques réponses (les droits des handicapés et de leurs familles), présente certaines expériences encourageantes, comme l'intégration d'enfants psychotiques dans un village, et de nouvelles possibilités de communiquer pour les infirmes cérébraux (un exemple suisse).

● DOCUMENTAIRE : BANDE A PART. — Lundi 5, A 2, 22 h. 40.

Shakespeare and Company, *c'est l'enseigne d'une librairie proche de Notre-Dame devenue, sous la houlette bienveillante d'un philanthrope barbu, un centre de rencontres, un abri pour routards en balade, un refuge pour écrivains fauchés et amateurs peu fortunés. Georges Whitmann, le maître de céans, est venu de Boston en France, au lendemain de la guerre et n'en est plus reparti. Il a fait de sa boutique, au fil des ans, un foyer d'accueil pittoresque et vivant.*

Martine Lefèvre a été sensible aux charmes de ces quatre murs, dont la caméra de Jean-Claude Arié parcourt les coins et recoins sur des chansons de Bob Dylan. Ce bref reportage restitue le climat original des lieux. La séduction opère.

● LE REGARD DES FEMMES : LES MÈRES CELIBATAIRES. — Mardi 6, TF 1, 14 h. 55.

Voilà qui aurait mérité une série ! Du fait de l'éclatement de la famille, de la libéralisation des mœurs et... de la sous-information sur la contraception, il y a chaque année, soixante mille mères célibataires en France. Elles sont un million aujourd'hui dans notre pays : chiffre énorme. Comment vivent-elles leur maternité ? Quelle sont leurs difficultés ? Et puis, comment est-ce arrivé ?

Les témoignages recueillis par Hélène Faulat dans divers milieux, montrent qu'il n'est pas facile d'élever seule un enfant (même si on l'a voulu), les préjugés restent tenaces, il faut à la fois trouver une nourrice et un métier, parfois même un logement. Regrets, blessures, espoirs, confidences pudiques, visages émouvants. Réalisé par Fabienne Strouve, ce document sera suivi d'un débat.

● TÉLÉFILM : L'EXÉCUTION DU SOLDAT SLOVIK. — Mercredi 7, FR 3, 20 h. 30.

Le titre français de ce téléfilm américain rappelle les Aventures du brave soldat Chveik, *dont Hasek fit, avant Brecht, le symbole du bon sens populaire face à l'absurde tyrannie de l'institution militaire. Mais l'histoire du soldat Slovik, fusillé pour désertion par l'armée américaine le 31 janvier 1945 à Sainte-Marie-aux-Mines, est tragique. Il avait débarqué le 25 août 1944 à Omaha Beach avec le 109e régiment d'infanterie ; puis songeant qu'il avait* « une femme merveilleuse et une belle maison » *là-bas, dans le Michigan, il préféra se tenir* « loin du front ». *Cela, il l'expliqua en vain dans une lettre au président Eisenhower. Eddie Slovik avait vingt-cinq ans, il avait eu, comme on dit, une enfance difficile, et, depuis qu'il avait rencontré Antoinette, d'origine polonaise comme lui, il voulait vivre. Sur ce sujet grave, Lamont Johnson a réalisé un film fort et émouvant.*

● SERIE : LE ROI QUI VIENT DU SUD. — Jeudi 8, TF 1, 20 h. 35.

Lorsque Henri IV fut poignardé par Ravaillac, ce fut, disent les manuels scolaires, « une immense douleur dans le pays ». *C'est que le bon roi Henri ne doit pas seulement sa popularité à ses aventures galantes, à son amour de la poule au pot et à son panache blanc. Il est surtout l'homme qui sut réconcilier les Français, et ceux-ci, qui ne se sont jamais consolés de leurs divisions, lui font une place à part dans leur mémoire collective. Le feuilleton que Claude Brulé a tiré du roman de Heinrich Mann n'est donc pas le premier du genre. Mais, après tout, pourquoi ne pas conter, une fois encore, la vie tumultueuse du Béarnais ?*

En 1572 — il n'a pas vingt ans, — devenu roi de Navarre, il se marie. Pendant quatre ans, il sera « prisonnier du Louvre » *(c'est le titre du premier des six épisodes). Il vient d'épouser, à Notre-Dame, lui, le chef du parti protestant, la sœur très catholique du roi Charles IX, la future reine Margot. Quelques jours plus tard, c'est la Saint-Barthélemy, le massacre de trois mille huguenots à Paris. La paix religieuse n'est plus qu'une chimère. Il faudra attendre 1576 pour que le roi de Navarre, retenu à demi-captif à la cour de France, s'enfuie de Paris pour reprendre la tête de son armée. Il reviendra en vainqueur, mais le chemin sera long et parsemé d'embûches.*

Pour les amateurs de récits de cape et d'épée, s'ils ne sont pas trop exigeants.

● DOCUMENT : LES CONJURES DU 20 JUILLET 1944. — Vendredi 9, FR 3, 20 h. 30.

*A défaut d'*Holocauste, « V 3 - *Le nouveau vendredi » présente un document rare sur l'histoire du nazisme : le procès des conjurés du 20 juillet 1944, qui tentèrent d'assassiner Hitler à son quartier général de Rastenburg. Ce fut, disent les historiens, la seule révolte sérieuse fomentée contre Hitler au cours des onze ans et demi qui suivirent l'avènement du Troisième Reich, et elle fut étouffée en onze heures et demie...*

La bombe déposée par le colonel von Stauffenberg ne blessa que légèrement le führer. L'auteur de l'attentat fut fusillé le soir même. A la radio, Hitler dénonça « ce drame sans précédent dans l'histoire » commis par « une petite clique d'officiers ambitieux, irréfléchis, stupides et insensés ». Sa vengeance fut sanglante : tortures horribles, exécutions sommaires, par pendaisons à des crochets de boucher et envois en masse dans les camps de concentration, suicides, dont celui de Rommel, qui dit de Hitler : « Il se libère de son sadisme sur les conspirateurs du 20 juillet. »

Le premier procès eut lieu à Berlin devant le tribunal du peuple les 7 et 8 août. Goebbels avait donné l'ordre de le filmer pour l'édification du public et des troupes. Trouvé par les alliés, ce film, selon William L. Shirer, auteur d'une histoire du Troisième Reich, fut présenté à Nuremberg. Un historien allemand fixé aux Etats-Unis, Bengt von Zur Mühlen, en a découvert une copie au Japon. Elle était destinée à l'empereur Hiro-Hito.

Réunis par Jean-Marie Cavada, trois survivants témoignent. Aux jeunes qui se demandent pourquoi personne ne chercha à s'opposer à la dictature de Hitler, ces images, ces témoignages répondent.

Les films de la semaine



★ Jeanne Moreau et Marcello Mastroianni dans « la Nuit », de Michelangelo Antonioni (dimanche 11, FR 3, 22 h. 40).

● LE SAUVAGE, de Jean-Paul Rappeneau. — Dimanche 4, TF 1, 20 h. 35.

Sur une île déserte, un homme tranquille et détaché de la civilisation est pris dans le tourbillon d'une femme-tornade dont il ne peut pas se débarrasser. Perfection du scénario, de la mise en scène et de l'interprétation (Catherine Deneuve et Yves Montand, prodigieux). *La classe* des grandes comédies américaines dans un divertissement à la française.

● VOYAGE EN ITALIE, de Roberto Rossellini. — Dimanche 4, FR 3, 22 h. 40.

Le voyage révélateur de la mésentente d'un couple d'Anglais au bord du divorce. Cristallisation de la crise conjugale, mais aussi découverte lente, par chacun, de sévérité profonde, sous le soleil de Naples, aux flancs du Vésuve, dans la visite des musées et des ossuaires, devant un autre couple, antique, resurgissant, enlacé, de la lave de Pompéi. Contact aussi, osmose d'un mysticisme populaire éclatant dans une procession où Dieu va intervenir. *Mais le « miracle »* ne s'est-il pas accompli dans les cœurs et dans les âmes d'Ingrid Bergman (qui tient là le plus admirable de ses rôles « rosselliniens ») et de Georges Sanders ? Honni en Italie pour avoir abandonné le néo-réalisme social et détruit le mythe de la star hollywoodienne, boudé en France par le public et méconnu par une partie de la critique, Rossellini ouvrait alors la voie d'un réa*lisme moral, intérieur,* inventait le langage cinématographique moderne par la contemplation du réel et des comportements, refusait la « mise en scène » théâtrale et psychologique pour la liberté souveraine du regard. Les occasions de voir *Voyage en Italie* étant très rares, celle-ci est à ne pas manquer.

● LA MEILLEURE PART, d'Yves Allégret. — Lundi 5, A 2, 15 h.

En réaction, en 1955, contre la « série noire » envahissant le cinéma français, le catéchisme élémentaire d'une œuvre à contenu « social » : construction d'un barrage en haute montagne, solidarité des travailleurs et d'un chef meneur d'hommes. *Naïveté* du propos, *artifices* romanesques et médiocrité de la mise en scène. Quatrième passage à la télévision depuis 1967. On l'a assez vu !

● LE DERNIER BAISER, de Dolores Grassian. — Lundi 5 FR 3, 20 h. 30.

Filature en taxi, de Paris à Bruxelles, d'un mari infidèle, avec Annie Girardot au volant et Maria Pacôme comme passagère. Deux actrices populaires sans les tics que leur donne le cinéma commercial, une comédie où l'on rit beaucoup, où la mise en scène, subtile dans les arabesques de la cocasserie et les changements de ton (émotion et gravité sous l'humour), tire des résonances très troublantes d'une communication entre deux femmes socialement différentes, mais pareillement vulnérables à l'amour-passion et à l'inconstance masculine.

● LA FAILLE, de Peter Fleischmann. — Lundi 5, TF 1, 20 h. 35.

Truquages de la réalité, jeu piégé de la « non-violence » psychologique par la police politique dans un *Etat* totalitaire. Le roman de l'écrivain grec Antonis Samarakis, c'est un peu le monde inquiétant de Kafka et de Graham Greene. Le film de Peter Fleischmann, c'est un suspense tout extérieur, une promenade touristique en Grèce, quelques effets à la Hitchcock et deux vedettes, Ugo Tognazzi et Michel Piccoli, qui doivent avoir tour à tour — production européenne oblige — l'avantage et qui ne sont ni l'un ni l'autre dans leurs meilleurs jours. On s'ennuie vite.

● LA PERLE NOIRE, de Richard Thorpe. — Mardi 6, FR 3, 20 h. 30.

Baleinier dans le Pacifique, deux frères, l'un bon, l'autre méchant, trésor englouti qu'on veut repêcher et mutinerie à bord à cause des perles qui portent malheur. L'aventure hollywoodienne, quoi ! Sans surprises, mais ne manque pas de charme.

● LA TOILE D'ARAIGNÉE, de Stuart Rosenberg. — Jeudi 8, FR 3, 20 h. 30.

Sur un schéma de série noire (une enquête de Lew Harper, détective privé, vague réplique de ceux de Dashiell Hammett et de Raymond Chandler), un film comme on a l'impression d'en avoir vu des *dizaines. Pour ceux* qui aiment Paul Newman, son œil bleu et son physique de costaud.

● LA MORT D'UN BUCHERON, de Gilles Carle. — Vendredi 9, A2, 23 h.

Ou quand Gilles Carle réinvente le film noir dans les paysages sociaux du Québec, retourne, avec Carole Laure, le mythe culturel de *Maria Chapdelaine*, parle entre les images de la « colonisation » anglo-américaine, fait de la quête du père une initiation désenchantée. Une œuvre qu'on peut prendre par plusieurs bouts, tant elle est riche d'idées et de contestation mais où s'affirme avec évidence dans les personnages de Blanche Bellefeuille, Charlotte et Marie (et non Maria) Chapdelaine, la conquête progressive de la liberté féminine.

● OURAGAN SUR LE CAINE, d'Edward Dmytryk. — Dimanche 11, TF 1, 20 h. 35.

D'après un roman qui reçut le prix Pulitzer (le Goncourt américain) et qui fut également adapté au théâtre, un film ambigu sur la lâcheté d'un officier de marine paranoïaque et sur l'obéissance au pouvoir quel qu'il soit. Les affrontements psychologiques du procès — grand morceau cinématographique de la deuxième partie — sont bien traités et Humphrey Bogart est inoubliable.

● LA NUIT, de Michelangelo Antonioni. — Dimanche 11, FR 3, 22 h. 40.

En vingt-quatre heures, le bilan de dix ans de vie commune, *le récit de la mort d'un amour* qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Après la révélation de *l'Avventura*, le modernisme affirmé d'une écriture non psychologique, la poursuite d'une méditation sur l'angoisse contemporaine (la crise de civilisation des milieux intellectuels et bourgeois), le drame intérieur du couple et l'incommunicabilité. Il ne se passe presque rien — au sens dramatique — dans *la Nuit. Le temps s'étire sur un rythme* lent. Une femme se promène, s'arrête au pied d'un mur. Elle est cernée par la ville de béton. La réception nocturne n'a pas le grouillement qu'on trouverait dans un film de Fellini. Un jeu, une panne d'électricité à la suite d'un orage, sont les seuls incidents. Mais on sent tout un monde qui se décompose dans les salons dorés. Prisonniers de l'ennui, de l'atmosphère pesante de *leurs sentiments dévalués,* Giovanni (Marcello Mastroianni) et Lidia (Jeanne Moreau) vivent leur drame comme un mystère.

Ce vieux Voltaire

(Suite de la page 11.)

Et nous, là-dedans, nous dira-t-on? Eh bien ! nous, tant pis si ça choque du monde, nous avons l'impression d'être honnêtes et désintéressés. Nous avons même le sentiment d'être les seuls à nous battre pour autre chose et surtout pour d'autres que pour nous-mêmes.

Nos ennemis nous ont accusés d'être des menteurs, et nos amis de scier la branche sur laquelle nous étions assis avec eux. En fait, nous ne sommes ni ne faisons rien de cela. Nous sommes simplement, mais c'est bigrement difficile, des hommes libres et honnêtes. Ce qui nous vaut, bien sûr, d'être haïs par nos adversaires et détestés par nos semblables.

En définitive, et pour tenter de faire admettre aux uns et aux autres qui nous sommes et ce que nous voulons, il n'y a que ce vieux... ringard de Voltaire qui ait défini en peu de mots ce que peut être une attitude comme la nôtre. Oui, rappelez-vous Voltaire parlant de la liberté, rappelez-vous de son combat pour la liberté : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai toute ma vie pour que vous ayez le droit de le dire. »

Alors, de grâce, un peu moins de méfiance, messieurs mes ennemis ; et vous, mes amis, un peu plus de courage ! Ce n'est pas chose facile que de se battre pour la liberté. Surtout celle des autres, n'est-ce pas ?

FRANÇOIS CHASSAING.

Brouillages

Deux radios libres émettant d'Italie, Azur 102 et Radio Continental, gênent la réception des programmes de France-Culture et de France-Musique dans les Alpes-Maritimes et dans la principauté de Monaco. Deux lecteurs, MM. Jacques Dufour et Alain Hasholder, professeurs au lycée Albert-Ier de Monaco, nous ont fait parvenir le texte d'une pétition qu'ils ont adressée, accompagnée de cent vingt signatures au directeur régional de Télédiffusion de France.

Ils écrivent notamment : « *Depuis la mi-octobre environ, un poste privé qui s'intitule Radio Continental couvre par des émissions stéréophoniques particulièrement puissantes et ineptes la plage d'ondes en modulation de fréquence de France-Musique, dont les programmes sont très perturbés, voire complètement inaudibles. Cette gêne est sensible dans une zone allant, selon nos informations, de la frontière italienne au col d'Eze (...). Cela nous paraît un manquement grave à la mission de diffusion de la culture qui incombe à un service public tel que les Sociétés de radiodiffusion, particulièrement France-Musique. Nous nous sentons frustrés du droit élémentaire d'écouter librement le poste de notre choix, droit que le monopole des émissions de radio dont vous êtes responsable devrait nous garantir. Sans parler du désagrément ressenti à constater l'inutilité d'installations de haute fidélité très coûteuses, acquises précisément pour capter France-Musique.* »

De nombreuses réclamations ont été également adressées à TdF par des auditeurs de Menton et de Roquebrune, M. Emmanuel Aubert, maire de Menton et député R.P.R., a protesté, ainsi que la préfecture des Alpes-Maritimes.

M. Roger Morenne, directeur régional de T.D.F., dénonce ce « *banditisme des ondes* » et explique que les stations en cause sont particulièrement gênantes dans la zone du réémetteur du cap Martin, émettant l'une sur 94,45 mégacycles, alors que France-Musique diffuse sur 94,85, et l'autre pratiquement sur la même fréquence que France-Culture.

Radio Continental rappelle qu'elle est « *une station italienne parfaitement en règle* ». Elle estime que « *les interférences ne constituent qu'un problème technique très localisé que F.D.F. doit résoudre et qui n'est pas constaté dans les autres zones couvertes pas son émetteur* ».

D'une chaîne à l'autre

S.F.P. : RESTRUCTURATION

● M. Antoine de Clermont Tonnerre, président-directeur général de la Société française de production, a annoncé, au cours des réunions du comité d'entreprise, puis du conseil d'administration qui ont eu lieu le vendredi 2 février, ses premiers projets de restructuration : il enprojets de restructuration.

Selon un communiqué publié à l'issue du conseil d'administration, M. Jean Drucker est confirmé dans ses fonctions de directeur général. Les nouvelles structures s'articulent autour de la direction générale, qui regroupe les directions administratives et financières et coordonne l'activité des cinq départements qui vont être constitués : vidéo, film, décoration, laboratoires et personnels de production.

M. François Lemoine est *nommé* responsable de la production vidéo (fixe et mobile) et devra accorder une « *attention particulière à la vidéo légère* ». La production des films, qui comprend les secteurs techniques de tournage et la gestion des productions est confiée à M. Pierre Kevorkian. Les ateliers de décoration seront dirigés par M. Maurice Raserio e tles laboratoires par M. Jean Begon. C'est M. Jean Peyrolles qui assurera la gestion et la planification du personnel de production.

Cette réorganisation indique qu'aucun démantèlement ne semble envisagé à la S.F.P. : M. Antoine de Clermont Tonnerre met seulement fin à la « *gestion cellulaire* » mise en place par M. Edeline. Aucune précision n'a été donnée au sujet de la réduction des effectifs.

CORRESPONDANCE

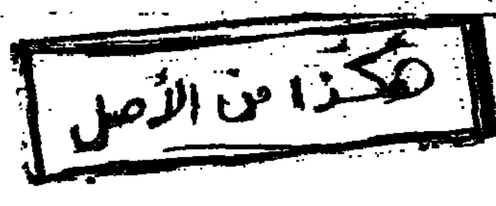
Désinvolture !

Un lecteur de Boulogne-Billancourt, M. Antoine Louis, nous a adressé la lettre suivante :

Deux vendredis de suite, la télévision a programmé des films de l'Indien Satyajit Ray. Le premier était un chef-d'œuvre. Le second vendredi mourut Paul Meurisse. A l'heure dite, sans un mot d'excuse ou d'explication, parut au *générique un film joué* par cet estimable acteur. Où était l'urgence ? Pire encore : le film était un navet.

Le second film de Ray traitait de l'*indépendance d'une femme* de Calcutta. Le féminisme est à la mode en France, et l'on s'en réjouit. Qu'en est-il de la femme en Extrême-Orient ? « *Je suis d'Inde* », disait une héroïne du misogyne Sacha Guitry. Il faut en rester là jusqu'à la prochaine fois ! Le navet d'Antenne 2 présentait au contraire des rapports amoureux une image totalement rétrograde. Un garçon benêt, caricatural. La jeune fille ne pouvait que lui préférer le vieux beau phraseur et menteur à qui les femmes, c'est connu, ne résistent *jamais*.

Paul Meurisse méritait un meilleur hommage, et nous, une meilleure soirée. Pour l'usager, quelle désinvolture !



RADIO-TELEVISION

Samedi 3 février

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (J. Martin).

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

Une dispute éclate entre Billy et Wesley à propos de Ramona, l'amie de Wesley.

22 h. 30, Sport : Télé-foot 1 ; 23 h. 15, Patinage artistique.

CHAINE II : A 2

18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, La nuit des Césars.

Sous la présidence de Charles Vanel, le traditionnel gala du cinéma français qui coïncide cette année avec le cinquantenaire du « parlant ».

22 h. 25, Sur la sellette ; 23 h. 10, Terminus les étoiles.

Avec la chanteuse noire La Velle (blues, jazz), les Etoiles (nouvelle chanson brésilienne) et Daniel Humair (batteur de jazz français).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : On purge bébé, de Feydeau ; mise en scène : R. Gerome ; réal. : J. Hubert, avec : D. Darrieux, B. Blier, L. Seigner, R. Pellegrin, etc.

A la famille calamiteuse chère à Feydeau s'ajoute un gamin du genre à gifles, mais qu'il s'agit de purger. Voilà qui ne facilite pas la vie et augmente les occasions de rire.

21 h. 30, Téléfilm américain : Echec à l'organisation. Scénario de P. Saltzman, musique de Pat Williams.

Lors d'une rafle du Narcotic Bureau, Vincent Rossi, officier de police, est blessé alors qu'il tente de dérober un paquet d'héroïne.

23 h., Magazine : Cavalcade.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Pour mémoire : « Philippe le Bel » ; 19 h. 25, A la recherche de l'essence spirituelle de la parole.

20 h., « le Bal des mannequins », de B. Jasienski, adapt. J.-Y. Erbel, réal. B. Horowicz, avec Jean Piat, Ph. Clay, P. Maistre, etc. ; 21 h. 40, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Journée « 32 sonates de Beethoven », jusqu'à 2 heures du matin, présentée par P. Caloni (actualités d'époque), avec Michel Butor ;

Les trente-deux sonates sont interprétées par E. Guilels, V. Ashkenazy, A. Benedetti-Michelangeli, G. Gould, W. Gieseking, S. Richter, W. Kempff, C. Arrau, W. Landowska, D. Barenboïm, I. Paderewsky, W. Backhaus, L. Kraus, E. Fisher, D. Ranki, M. Hess, Y. Nat, A. Schnabel, M. Pollini, R. Serkin, A. Brendel, E. Ney, W. Horowitz, C. Salomon, A. Rubinstein, H. Bauer.

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France, « Sonate à quatre mains », par H. Francesch et C. Helffer ; « Sonate opus 10 n° 2 », par C. Zaccharias ; « Sonate opus 10 n° 3 », par H. Francesch ; « Sonate opus 13, Pathétique », par A. Foldes ; « Sonate opus 31 n° 1 », par H. Richter-Hauser ; « Sonate opus 53, Waldstein », par C. Helffer ; « Sonate opus 110 », par J. Demus.

Dimanche 4 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emission philosophique et religieuse : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la chapelle Saint-François-Xavier de Cormontreuil (Marne), préd. père Michel Dubost.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche.

Avec Sylvie Vartan, Guy Béart, Michel Sardou... un spécial Louis de Funès et des extraits de films.

15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide (n° 2) ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 10, Dramatique : Le triangle du diable, de W.R. Woofield, avec K. Novak, D. McLure, A. Rey, J. Davis...

Un bateau se dirige dans une zone particulièrement dangereuse appelée le « triangle du diable »...

19 h. 25, Les animaux du monde : Les bébés du zoo de Zurich.

20 h. 35, FILM : LE SAUVAGE, de J.-P. Rappeneau (1975), avec Y. Montand, C. Deneuve, L. Vannucchi, T. Roberts, D. Wynter, B. Lewis.

Un P.-D.G. qui a choisi la liberté s'est retiré dans une île déserte au large de Caracas. Une jeune femme, endiablée, vient troubler sa robinsonnade.

22 h. 15, Concert : « Roméo et Juliette », de Berlioz, par l'Orch. national de Radio-France.

Avec Julia Hamari, Roland Buykens, Agostino Ferrin, l'Orchestre national et les chœurs de Radio-France dirigés par Lorin Maazel.

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Sports : Ski (slalom spécial dames, en direct de Pfronten) ; 10 h. 30, Emissions pédagogiques ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, En direct de la Comédie-Française... La trilogie de la villégiature, de Goldoni. Avec P. Dux, J. Eyser, F. Beaulieu, B. Le Sache.

La somptueuse mise en scène de Strehler.

19 h. 20, Stade 2.

20 h. 30, Téléfilm : La terre de la grande promesse, d'A. Wajda.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Championnat d'Europe de patinage artistique (gala de clôture).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : En Espagne, émission enregistrée à Madrid par la R.T.E.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : Quatuors de Beethoven.

17 h. 30, Un comédien lit un auteur : M. Piccoli lit A. de Richaud ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Maigret, réal. M. Frydland.

Maurice Frydland a revisité le Paris de Simenon en mettant ses pas dans les pas de Maigret ; MM. Gilles Henry (écrivain), Jacques Delarue (ancien commissaire à la direction de la P.J.), J.-P. Manchette, et d'autres sont invités.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones Quintette.

20 h. 30, Reportage : Ribennes en Lozère (I. Les héritiers de Gévaudan), de P. Dumayet, P. Lamaison et E. Claverie, réal. : H. Basle.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 30 ; 22 h. 10, Ciné-regards : Perceval de Gallois, d'E. Rhomer, et Martin et Léa, d'A. Cavalier.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : VOYAGE EN ITALIE, de R. Rossellini (1953), avec I. Bergman, G. Sanders, M. Mauban, N. Ray, L. Daniels, P. Muller (v.o. sous-titrée, N.).

La crise conjugale d'un couple anglais, découvrant l'Italie au cours d'un voyage à Naples.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40 Chasseur de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h., Messe en la cathédrale de Grenoble ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert donné par la Société française de musique contemporaine : Honegger, Mihalovici, Marcel, Martinu, Jolivet ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente « Mon Faust », de P. Valéry, et « Œdipe », d'André Gide, réal. G. Gravier ; 16 h. 5, Les musiciens français : Duruflé et M. Chion ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : Villiers de l'Isle Adam ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : C. Prigent et C. Minière ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « A suivre trace », de R. Farabet (1re partie) ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Alain Robbe-Grillet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « Quintette en ré mineur », « Quintette en sol mineur » (Mozart), par le Trio à cordes de Paris ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Ravel ; 14 h., La tribune des critiques de disques : la « Quatrième Symphonie » de Schubert ; 17 h., Concert-lecture : concert collectif du G.R.M., par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, direct. J.-C. Pennetier (Canton, Mache, Ferrari, Parmegiani) ;

18 h., Opéra-bouffon : « Sang viennois » (Strauss) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Bach ; 20 h. 30, Hommage à Furtwaengler... Concert donné à Berlin, le 30 septembre 1947, par l'Orchestre philharmonique de Berlin et Yehudi Menuhin : « Ouverture du songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; « Concerto pour violon en ré majeur » (Beethoven) ; Concert donné à l'Opéra de Paris, le 4 mai 1954 : « Symphonie n° 5 » (Beethoven) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 5 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui (avec, à 15 h. 15, Fernandel dans Les chers disparus, et à 16 h., La vie, la mort dans Histoires de vivre) ; 18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, FILM (soirée jeune cinéma allemand) : LA FAILLE, de P. Fleischmann (1974), avec M. Piccoli, U. Tognazzi, M. Adorf, A. Asti, D. Starenios.

Dans un Etat totalitaire, un citoyen paisible, soupçonné de subversion à l'égard du régime, est pris au piège de la « non-violence » psychologique de deux policiers qui l'escortent.

22 h. 25, Documentaire : Le nouveau cinéma allemand.

A propos d'un film — une coproduction très peu allemande — de Fleishmann, qui n'a jamais appartenu au groupe de ceux qui ont fait naître le « nouveau cinéma allemand », Bernard Volker en présente les vrais pères. Ces intellectuels violents, ces révolutionnaires de l'art ont leur légende, mais au-delà des circuits art et essai sont mal connus. Comme ils ont été aidés à leurs débuts par leur télévision, il reste à souhaiter que la nôtre suive l'exemple.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Des auteurs face à leurs lectrices).

15 h., FILM : LA MEILLEURE PART, d'Y. Allégret (1955), avec G. Philipe, M. Cordoue, G. Oury, J.-J. Lecot, M. François, O. Hussenot. (Rediffusion.)

Sur un chantier des Alpes, un ingénieur dirige la construction d'un barrage. Rien ne compte pour lui que l'œuvre à accomplir.

16 h. 25, Emission pédagogique : Science publique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les enfants ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : En direct de Longwy et Les handicapés mentaux.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicole Croisille).

20 h. 35, Variétés : Exclusif MIDEM.

Enregistrée les 20, 21, 22 et 23 janvier à Cannes, cette émission est entièrement consacrée au MIDEM. Interviews et chansons de Michel Sardou, Yves Duteil, Nana Mouskouri, Mort Schuman, Julien Clerc, etc.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (Norodom Sihanouk).

Le prince Norodom Sihanouk est interviewé à New-York par Jean-Pierre Elkabbach, Paul Nahon et Jacques Segui.

22 h. 40, Série : Bande à part (Shakespeare and Company, kilomètre zéro-Paris).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Jean de Grouchy ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE DERNIER BAISER, de D. Grassian (1977), avec A. Girardot, M. Pacôme, B. Fresson, D. Meyniel, J. Rosny.

Une femme chauffeur de taxi, en proie à un chagrin d'amour, se passionne pour la cause d'une bourgeoise trompée par son mari et accompagne celle-ci à Bruxelles, sur les traces de l'infidèle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Robbe-Grillet (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le prophétisme de Tolstoï.

(Lire nos « Ecouter-Voir ».)

8 h. 32, L'homme au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « La Grande histoire des Français sous l'occupation », d'H. Amouroux ; « Le Beau d'Orsay », de S. Fortis-Rolle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique : l'Opéra de Monte-Carlo ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Bavard », de L.-R. des Forêts ; 14 h. 47, Centre de gravité : Quelle médecine pour le tiers-monde ? ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Les musiciens français : S. Nigg ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Présence des arts : « l'Homme à l'oreille coupée », de V. Van Gogh ;

20 h., Paroles et écrits du bocage ; « D'un fût gélif », de J.-L. Trassard ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Qu'est-ce que le chiisme spirituel ? ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

(Lire nos « Ecouter-Voir ».)

A l'heure où l'Iran retourne aux dogmes rigides du Coran, cette rediffusion d'une émission de Philippe Némo éclairera les pour et les contre : Hossein Nasr, chef spirituel chiite, et le docteur Nourbesh, maître d'une secte soufi, expliquent, de Téhéran, leur croyance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Les débuts du jazz en France ; 13 h., Les anniversaires du jour (Y. Guilbert, Préhel) ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume (Clerc, Poldoni, Gillet, Porter) ; 14 h. 35, Concerto (Xenakis, de Jong) ; 15 h., XXXIe Festival de Besançon (Beethoven, Saint-Saëns, Schumann, Philippot) ; 16 h. 30, Musique-France-Plus (Satie, Delalande, Clementi, Alain) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France : « Trois Pièces pour quatuor » (Stravinski), « Quatuor en ré bémol majeur n° 10 » (Chostakovitch), « Quatuor en ré mineur » (Schubert), par le Quatuor Melos de Stuttgart ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Bruits de flûtes.

Mardi 6 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes : les mères célibataires.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Documentaire : Des paysans (1. Les racines), de J.-C. Bringuier et H. Knapp.

Lire notre article page 11.

21 h. 35, Variétés : Arouapeka.

Avec les Frères ennemis, Alice Dona, Adamo, Hervé Vilard, Jean-Claude Monet, etc.

22 h. 25, Magazine Questionnaire : Espagne, Europe et eurocommunisme.

Avec M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol. Le 1er mars, l'Espagne élira son premier Parlement dans le cadre de la Constitution votée en décembre, phase ultime du processus qui a commencé il y a trois ans et visant à l'établissement d'une démocratie qui reste fragile. De Madrid, Santiago Carrillo répondra aux questions de Jean-Louis Servan-Schreiber.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Sports : Ski (Slalom géant dames) ;

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h., Emissions pédagogiques : Cousons, cousines ; Libre cours ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicole Croisille).

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, document : Si vous écoutiez vos enfants ?

Lire notre article page 11.

Vers 22 h., Débat : Comment nos enfants nous jugent-ils ?

Avec Mmes M. Pelletier, ministre délégué à la condition féminine ; M. Cardinal, écrivain ; J. Dana, journaliste ; MM. J.-J. Guillarmet, psychopédagogue, inspecteur de l'éducation nationale ; G. Rapaille, docteur en psychologie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : L'ordre rosicrucien ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA PERLE NOIRE, de R. Thorpe (1953), avec R. Taylor, S. Granger, A. Blyth, H. Rowland, B. Saint-John, K. Wynn. (Rediffusion.)

Au cours d'une campagne de pêche à la baleine, un marin retrouve son frère — un aventurier — disparu. Celui-ci voudrait récupérer un sachet de perles précieuses, immergé près d'une île du Pacifique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Robbe-Grillet (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : Les Esquimaux de l'Arctique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 2, Les musiciens français : J.-L. Werner ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours, variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Chevaux fantômes et autres contes », de K. Blixen ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : De quelles maladies souffrent les Français ? 17 h. 32, Les musiciens français : D. Meier ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Sciences : Les réseaux pensants ;

20 h., Dialogues avec... C. Goyet et C. Revon : « Des boutiques de droit : pour quoi faire ? » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Hommage à F. Poulenc ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « Les débuts du jazz en France » ; 13 h., Les anniversaires du jour : Arrau ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume : Grieg, Hahn, Massenet ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique-France-Plus (Rudel, Duphly, Dvorak) ; 16 h. 30, Musiques rares : Imbrie ; 17 h., Récital du flûtiste indien Madhuranath ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Royaume de la musique ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France : « Ouverture de la grotte de Fingal » (Mendelssohn), « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » (Schumann), « Symphonie n° 9 en ré mineur » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. U. Segal, avec P. Tortelier ; 23 h., Ouvert la nuit : Bruits de flûtes ; 1., Jazz pastel : Le cabaret du jazz, avec Don Cherry.

Mercredi 7 février

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique : Français, mathématiques, problèmes de langage ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 35, Dramatique : Pierrot, mon ami, d'après le roman de R. Queneau. Adaptation A. Gallien. Réal. F. Leterrier. Avec J. Dutronc, G. Garcin, S. Joly, A. Jousset...

Lire notre article page 11.

22 h. 10, Emission médicale : Médecine et sexologie.

Avec les professeurs Pasini, gynécologue à l'hôpital cantonal de Genève ; Subrini, chirurgien à Montpellier ; Guisendore, gynécologue, ancien doyen de la faculté de médecine de Genève, et le docteur Abraham, psychiatre et psychanalyste à Genève.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicole Croisille).

20 h. 35, Les Muppet (avec Bruce Forsyth).

21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : Défis en cascade.

Sauter à plus de 10 mètres à bord d'une voiture, se lancer à 100 kilomètres à l'heure sur un tremplin, effectuer des sauts périlleux avec des skis, c'est le quotidien et le métier des cascadeurs. Le point sur une activité qui a ses « records ». On y verra Michel, Jean-Paul et Philippe Chiraze, les Virolins, René Lafite et d'autres.

22 h. 20, Magazine : Voir.

Au sommaire : Exode (un jeune Vietnamien à Paris) ; Voir l'invisible (l'observation au microscope) ; La basse-cour (la vie quotidienne, les amours et la mort des volatiles) ; Les photos du mois ; Le pélican ; Ardoises...

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs immigrés : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Eurêka ; 18 h. 55, Tribune libre : L'union travailliste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : L'exécution du soldat Slovik, de L. Johnson, d'après le livre de W. Bradfort Huie, avec : M. Sheen, M. Costello, N. Beatty, G. Busey, etc.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Robbe-Grillet (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : L'enfant, le livre et l'expression ; 11 h. 2, Les musiciens français : N. Zourabichvili ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Et le bonheur, Aurélien ? », de R. de Meunier ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la linguistique ; 16 h. 50, Libre appel : Que signifient les orientations en fin de 5e et de 3e ? ; 17 h. 32, Les musiciens français : P. Petit ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Purcell, homme de théâtre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 30, Jazz classique : les débuts du jazz en France ; 1 3h., Les anniversaires du jour : Bruand ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Lutereau, Popp ; 14 h. 35, Concerto (Stravinski) ; 15 h., Musique-France-Plus : Chausson, Xenakis, Brahms, Ibert ; 16 h. 30, La pause tartine ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Suite de danses » (Bartok), « Concerto pour piano et orchestre » (Dorati), « Hary Janos, suite » (Kodaly), par l'Orchestre national de France, direct. A. Dorati, avec L. von Alpenheim ; 23 h., Ouvert la nuit : Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 8 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé : les analyses de laboratoire ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 30, Série : Le roi qui vient du Sud, de Claude Brulé. (1. — Le prisonnier du Louvre), réal. M. Camus, avec J. Barney, R. Carel, N. Silberg, G. Michel.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné-première (avec Stéphane Collaro).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Jean Daniel ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Nathalie Sarraute.

Lire notre article page 11.

17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les partis politiques : le Centre des démocrates sociaux.

20 h. 40, Retransmission théâtrale : le Canard à l'orange, de W. Douglas Home, réal. A. Flédérick. Avec J. Poiret, C. Minazzoli, C. Le Poulain.

La guerre des sexes se mène sans scrupule et peut donner naissance à des drames féroces ou à des divertissements qui permettent aux comédiens de déployer leur charme, leur élégance, leurs facultés d'émotion.

22 h. 15, Musique : Première, de Ph. Boegner et J.-M. Damian.

Le pianiste américain Russel Sherman interprétera trois œuvres de Liszt : le Sonnet de Pétrarque, *la* Valse oubliée n° 2, *la* 9e Etude transcendante, *dite* Ricordanza.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (un film, un auteur) : LA TOILE D'ARAIGNEE, de S. Rosenberg (1975), avec P. Newman, J. Woodward, T. Franciosa, M. Hamilton, G. Strickland.

Venu à l'aide de son ancienne maîtresse pour une banale affaire de lettres anonymes, un détective privé est pris dans un engrenage infernal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Robbe-Grillet (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à G. Houlet : « Les amours impossibles » ; 11 h. 2, Les musiciens français : P. Wissmer ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Au feu du jour », d'A. Leclerc ; 14 h. 47, Départementales : J. Gabriel, l'architecte qui a reconstruit Rennes après l'incendie de 1720 ; 16 h. 50, Libre appel : le diplôme est-il le moyen d'accès au monde du travail ? ; 17 h. 32, Les musiciens français : J. Komives ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le scanner ;

20 h., Hommage à Pierre Minet : « la Porte noire » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les débuts du jazz en France ; 13 h., Les anniversaires du jour : Grétry ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume (Misraki, Aliprandi, Popp, Bolling) ; 14 h. 35, « Symphonie n° 2 en mi mineur » (Furtwaengler) ; 16 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique, direct. Krivine ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert de jazz : Thad Jones - Mel Lewis ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 9 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Reine blanche, de Barillet et Gredy, mise en scène J. Sereys, avec F. Blot, J. Rollin, J. Morel, H. Godon...

Les filles de Français moyens ne rêvent plus de devenir stars, mais reines en Afrique noire... mais les races ne se mélangent pas plus que l'huile et l'eau. La pièce a été écrite en 1953. On ne parlait pas encore d'Amin Dada, de Bokassa.

22 h. 25, Magazine : Expressions.

Au sommaire : Chardin, fils d'ébéniste ; Dira ou pas ? ; Christiane Eda-Pierre ; Wagons pour la culture ; Peindre pour le théâtre ; La télé 1900.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les services publics : la S.N.C.F.) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., Magazine : Delta (les voyages organisés) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les Poulbots ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (2. Une preuve de trop), de D. de La Patellière, avec M. Duchaussoy, P. Santini, H. Viard.

Le brillant écrivain Georges-Daniel Berger vient d'être reçu à l'Académie française. Il vient de publier un livre (le Droit du plus fort) qui met en cause un grand nombre de personnalités. Le jour de la cérémonie, au moment où il commence son discours, il est abattu d'une balle dans la tête.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Qui a tué ?).

Avec A.D.G. (le Grand Môme, Juste un rigolo), Boileau-Narcejac (Carte vermeil), Mme C. Arley (l'Enfer, pourquoi-pas ?), MM. P. Manchette (Que d'os ; le Petit Bleu de la côte ouest), S. Montigny (Meurtres pour dames) et L. Malet (pour l'ensemble de son œuvre).

23 h., Ciné-club, FILM : LA MORT D'UN BUCHERON, de G. Carle (1972), avec C. Laure, D. Pilon, W. Lamothe, D. Filiatrault, M. Sabourin, P. Julien. (Interdit aux moins de treize ans.)

A la recherche de son père, une jeune fille découvre la jungle des grandes villes à Montréal et les passions destructrices des hommes dans la forêt canadienne.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : L'association Progrès ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V3 — Le nouveau vendredi : Les grands témoins (1. Les conjurés du 20 juillet 1944).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Reportage : Les gens d'ici, de F. Bittendiebel et P. Martin.

Eguisheim, berceau du vignoble alsacien, à quelques kilomètres de Colmar. O y rencontre un vannier, un vigneron, une potière, le maire, un garde-champêtre, des musiciens...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : A. Robbe-Grillet (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le Prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « l'Horizon dérobé », de J.-L. Curtis ; 11 h. 2, Les musiciens français : M. Landowski ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : R. Viroval, violon, L. Hartman et J. Dacosta, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un ange passe » de R. Vrigny ; 14 h. 47, Un homme, une ville : A. Nobel à Stockholm ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Organisation mondiale de la santé ;

20 h., Médecine et sexologie ; 21 h. 30, Musique de chambre : Rivier, Hasquenoph, Noda, Miyagi, Mishirura ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les débuts du jazz en France ; 13 h., Les anniversaires du jour : « Falstaff » et « I Lombardi » de Verdi ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume (Hahn, King, Foster, Flechter, Fischer, Mayo) ; 14 h. 35, Concerto (Mendelssohn) ; 15 h., Musique-France-Plus (Dufay, Batiste, Magnard) ; 17 h., Musica hispanica (Manalt, Correa de Arauxo, Cabezon, Narvaez, Casanovas) ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Phaéton, poème symphonique, opus 39 » (Saint-Saëns) ; « Concerto pour piano et orchestre en fa majeur » (Saint-Saëns) ; « Sheherazade » (Rimski-Korsakov), par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. K. Kondrachine, avec B. Ringeissen, piano, et C. Crenne, violon ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 23 h., Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 10 février

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un.

Avec Eddy Mitchell, Véronique Sanson, Henri Salvador, Françoise Hardy, Michel Jonasz, Pointer Sister.

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

L'idylle entre Rudy et Maggie est interrompue par les problèmes posés par la fille de Maggie, adolescente trop précoce.

22 h. 30, Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 15, Sports : ski (slalom spécial messieurs à Aïre) ; 11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 40, Série : Les enquêtes du commissaire Maigret (Liberty Bar, de G. Simenon, réal. J.-P. Sassy, avec J. Richard, G. Leclerc, A. Van Verbeck).

William Brown, un Australien qui habite depuis dix ans près de Cannes, a été assassiné d'un coup de couteau. L'enquête se révèle difficile.

22 h. 5, Sur la sellette ; 22 h. 50, Musique.

Concerto pour violon, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. C. Dutoit, avec Mme Kiung Wha Chung, violon.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Les pieds sur terre.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Feu la mère de madame, de G. Feydeau ; mise en scène : R. Gerome ; réal. J. Hubert, avec : B. Blier, J.-C. Arnaud, J. Gauthier, C. Muller.

Scène de ménage et quiproquos.

21 h. 30, Reportage : Toute l'année du gnou, réal. A. Root (rediffusion).

L'histoire de la migration annuelle d'un million et demi de gnous à travers les plaines de Serengeti, en Afrique. On y voit les troupeaux agressés par les léopards et les lions, les traversées de rivières, les naissances...

22 h. 30, Aspects du court métrage français.

Le brame des cerfs, *de F. Bel, G. Vienne et F. Roux ;* la Faim de Putrakala, *de D. Bard ;* Evocation Damia, *de M. Jarlegan.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : A. Robbe-Grillet (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le Pouvoir ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec J.-M. Roberts ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le Pont des Arts ;

14 h. 5, A la recherche de Dostoïevski ; 16 h. 20, Vingtième anniversaire du Livre d'or : Schoenberg, Borodine, R. Strauss ; 17 h. 30, Pour mémoire : Les lundis de l'histoire (Charles VI) ; 19 h. 25, Les I-Ching ou la divination chinoise ;

20 h., « Vie et mort d'une parole » de J.-P. Colas, musique de C. Ravier, avec... L. Terzieff, S. Artel, N. Tabeglio, J.-L. Philippe et R. Bensimon ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « la Battaglia di Legnano » (Verdi) ; 16 h. 45, Groupe de recherche musicale de l'INA : Qui dit quoi à qui ? ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Entrée de jeu : « Cantate the Morning » (Horn) ; « Delphine », « Florio » (Schubert) ; « Ramenta o bella Irena », « l'Amour funeste », « Cette prière précieuse » (Donizetti) ; « Quatre chansons de Ronsard » (Milhaud), « Caprice pour une voix » (B. Jolas), « Lieder song opus 68 » (Strauss), avec E. Pargelis, soprano, et M. Siorgec, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit... Printemps de Prague 78 : Mozart, Brahms ; 1 h., Banc titres : Roussel, B. Jolas, E. Carter, E. Brown, G. Ligeti.

Dimanche 11 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la paroisse de Saint-Laurent de Paris à l'intention des sourds et malentendants, prédication « gestuée » : P. Turquet.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

18 h., Dramatique : le Créa, de J.-M. Soyez, réal. J. Pignol.

Un pêcheur vit heureux entre sa famille et ses amis jusqu'à ce qu'il pêche un énorme créa qu'un mareyeur lui achète 6 millions d'anciens francs.

19 h. 25, Les animaux du monde.

Avec Claude Bernard.

20 h. 35, FILM : OURAGAN SUR LE CAINE, d'Ed. Dmytryk (1954) avec H. Bogart, J. Ferrer, V. Johnson, F. Mac Murray. (Rediffusion.)

En 1944, un jeune officier embarqué sur un dragueur de mines destitue le commandant — paranoïaque — qui a mis le navire en danger. Il est traduit pour mutinerie devant un conseil de guerre.

22 h. 35, Documentaire : La leçon de musique, de P. Scheffer.

Avec la violoncelliste Alain Meunier et la pianiste Sophie Geoffroy-Dechaume.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : Un témoin à décharge ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 30, Téléfilm : La terre de la grande promesse (deuxième partie), d'A. Wadja.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Documentaire : Velasquez.

22 h. 45, Sport : Catch.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Les nouvelles de l'immigration, reportage à Saint-Quentin-en-Yvelines.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : Portrait de Lutoslavski ; 17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Henri Virlojeux lit Jules Renard ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Pierre Salinger.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : World's greatest jazz band.

20 h. 30, Reportage : Ribennes en Lozère (II. — Quand le train part, il faut le suivre), de P. Dumayet, P. Lamaison et E. Claverie, réal. H. Basle.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 30 (Jean Renoir) ; 22 h. 10, Ciné-regards.

Les écrivains scénaristes. Georges Perec, Didier Decoin et Georges Conchon, tentés par l'écriture cinématographique, parlent de leur expérience, des différences de technique.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : LA NUIT, de M. Antonioni (1960), avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Vitti, B. Wicki, M.-P. Luzi, R. Mazza-Curatti (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).

A Milan, au cours d'une journée et d'une nuit très agitées, un homme et une femme, mariés depuis dix ans, prennent conscience de la mort de leur amour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : A. Robbe-Grillet (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre pensée française ; 10 h., Messe dans la chapelle des Franciscaines à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : le Remède de fortune (G. de Machaut) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « l'Intérieur de la tour », une étude du poète G. de Nerval ; 16 h. 5, Les musiciens français : P. Sciortino ; 17 h. 30, Rencontre avec... H. Caillavet ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h., Poésie : A. Robbe-Grillet ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Claude Milner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : A. Adam, P. Duclos, Meyerbeer, H. Haydegg, E. Strauss, F. Lehár, H. Sandauer, J. Strauss ; 8 h., Cantate pour le dimanche de la Septuagésime ; 9 h. 7, Echanges internationaux : « l'Orgue mystique » (C. Tournemire) ; 9 h. 30, Concerts ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « Sonate n° 2 en fa majeur » (Brahms), « Sonate en la majeur » (Beethoven) par E. Peclard, violoncelle, et J.-F. Heisser, piano ; 12 h., Musiques chorales : Britten ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches (J.-S. Bach) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatrième symphonie », de Mahler ; 17 h., Concert-lecture : autour de Ivo Malec ; 18 h., Opéra-bouffon : « le Barbier de Séville » (Rossini) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Schubert, Chopin, Ravel ; 20 h. 30, Les concerts publics « inédits » de Furtwaengler... à Wiesbaden, le 10 juin 1949, par l'Orchestre philharmonique de Berlin : « Préludes de Palestrina » (Pfitzner) ; « Symphonie n° 40 en sol mineur » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms).

Les écrans francophones

Lundi 5 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Festival de San Remo 1979 ; 21 h., *l'Homme de la plaine*, film d'A. Mann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *l'Arrangement*, film d'E. Kazan.

TELEVISION BELGE : 20 h., L'holocauste ; R.T. bis, 20 h., Wallonie immédiate ; 21 h., Un juge, un flic.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Bis ; 21 h., Citizens' Band.

Mardi 6 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ardéchois cœur fidèle ; 21 h., *Tartuffe*, film de J. Meyer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; *Taxi, roulotte et corrida*, film d'A. Hunebelle.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 21 h., Des lois et des hommes ; R.T. bis, 20 h., Enquête ; 20 h. 35, *le Tunnel*, film de K. Reinhardt.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, L'assassinat de Garcia Lorca.

Mercredi 7 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Parade ; 21 h., *la Rolls-Royce jaune*, film d'A. Asquith.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le riche et le pauvre ; 21 h., *les Cow-Boys*, de M. Rydell.

TELEVISION BELGE : 20 h., Printemps en hiver ; 21 h. 10, High Blood Pressure ; R.T. bis, 20 h., *Des fraises et du sang*, film de S. Hormann.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Michel Sardou ; 21 h. 20, L'urbanisation maîtrisée ?

Jeudi 8 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Pot Bouille ; 21 h., *Maigret et l'homme du banc*, film de R. Picot.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Ennemis intimes*, film de C. Gorre.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, L'holocauste (deuxième volet).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 25, Un juge, un flic.

Vendredi 9 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *la Bataille de la Neretva*, film de V. Bulajic.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., François Gaillard ou la vie des autres ; 21 h., *Bonnie and Clyde*, film de A. Penn.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 21 h. 50, J.T. 2 ; R.T. bis, 20 h., La lumière des justes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, L'assassinat de Garcia Lorca.

Samedi 10 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Baretta ; 21 h., *Désiré*, film de Sacha Guitry.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 30, le redoutable ; 21 h. 10, *Lady Paname*, film de H. Jeanson.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, Holocauste.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 30, La lumière des justes ; 21 h. 25, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 11 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les brigades du Tigre ; 21 h., *Raphaël ou le Débauché*, film de M. Deville.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h., *l'Esclave libre*, film de R. Walsh.

TELEVISION BELGE : 20 h., Voulez-vous jouer ? ; 21 h. 30, Caméra-sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Viva Villa*, film de J. Conway ; 21 h. 45, Des yeux pour entendre.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau 12 h., Quand un vicomte, de Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doyonan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 30 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 6 h., P. Gildas ; 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Journal d'A. Arnaud ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ? de R. Willer ; 17 h., Coca-Cola, music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières, avec L. Zitrone ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Druker ; 13 h., Journal de Ph. Labro ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit le Père P. Feller (lundi), Jane Evrard (mardi), Noëlla Pontois (mercredi), Louis Guilloux (jeudi), Yvonne Lefebure (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Edmond Maire (le 4).

R.T.L. 1 : 13 h. 15, Edgar Faure (le 4).

SOCIÉTÉ

MÉTIER

Une psychologue animalière : tels maîtres, tels chiens...

« J'AI une passion pour les animaux, ma vie sans eux n'a pas de raison d'être. » Une allure de jeune garçon, une poignée de main solide et un abord direct, Monique Brida, vingt-sept ans, aurait pu se contenter de vivre avec sa chienne, sa chatte et sa pouliche : ou bien devenir vétérinaire. Mais, alliant l'amour des animaux à la passion pour « tout ce qui est psy », comme elle l'explique, elle a choisi de devenir « psychologue animalière ».

« Dans ma jeunesse, dit-elle, j'ai eu d'énormes problèmes psychiques et j'ai pensé que les animaux en avaient eux aussi. » Il y a un an elle a ouvert un cabinet à Cassis et, actuellement, elle est la seule en France à exercer cette profession après avoir fait six ans d'études en Angleterre, pays, assure-t-elle, qui a un demi-siècle d'avance sur nous dans ce domaine. Ceux qui entendent parler d'elle sourient d'un air entendu et prennent l'affaire pour un canular. Ou bien ils vont la voir comme on se rend chez le guérisseur, quand toutes les autres solutions ont été épuisées. Certains encore se méfient franchement, tel ce vétérinaire qui lui a lancé : « Si vous commencez à dire toutes ces vérités, on va voir notre clientèle diminuer. » En revanche, affirme-t-elle, elle a de bons rapports avec les psychologues pour humains : « Eux ne sont pas contre ».

On lui amène surtout des chiens, car ce sont les animaux qui ont les contacts les plus étroits avec leurs maîtres. Elle soigne aussi des chats et, plus rarement, des chevaux. Elle-même d'ailleurs a une passion pour sa chienne un berger allemand : « C'est un chien qui s'adapte à mon caractère et qui est très discipliné. Nous avons des rapports très tendres, pas de « maître à chien », car il faut laisser à l'animal sa personnalité... »

« Dans certains cas, poursuit Monique Brida, il vaut mieux aller voir l'animal à domicile, car souvent il a des problèmes psychologiques liés à la maison dans laquelle il vit. Le chien, comme l'enfant, ressent l'atmosphère qui règne au sein de la cellule familiale : il ne sait pas ce qui se passe, mais il sent que quelque chose ne va pas, et cela le perturbe énormément. Souvent les gens sont surpris parce que je leur annonce que je vais leur poser des questions très indiscrètes. Ils ne pensent pas que ça peut venir d'eux. Mais avant de regarder l'animal il faut regarder le propriétaire.

» Je ne dis pas au chien « allonge-toi et aboie ! », je me réfère à ce que me dit le maître. J'avais un client, par exemple, qui était tout petit ; sa femme était un vrai cerbère et il était complètement étouffé par elle. Il n'a rien trouvé de mieux que de prendre un doberman. Il l'avait fait dresser et c'était un monstre de férocité. Quand il passait dans la rue avec ce chien plus gros que lui, plus fort, tout le monde s'écartait. Mais le chien devenait de plus en plus méchant, il avait mordu l'épouse, plusieurs personnes... Un chien, si vous lui apprenez à mordre, il va mordre n'importe comment et n'importe quand. C'est toujours la faute du maître si un chien mord.

» Le vétérinaire a prescrit des tranquillisants, mais quand le chien se réveillait ; le problème était le même. Les propriétaires se faisaient huer par les voisins, et ils ont fini par déménager... Cet homme est venu un jour chez moi parce que tous les vétérinaires disaient que c'était irrémédiable. C'était l'hiver heureusement. J'étais bien couverte : je n'ai pas eu le temps d'ouvrir le portail que le doberman m'arrachait la manche de mon blouson. J'ai dit à son maître de partir ; le chien était d'un calme olympien. Finalement, c'était d'une simplicité enfantine. Ce chien s'était dit : je n'ai de caresses que quand je suis le matador, mon maître ne m'aime que pour ça. Alors, pour avoir son amour, il jouait le rôle qu'il lui demandait.

» Le maître est revenu plusieurs fois ; on a fait travailler le chien sur le terrain et on l'a obligé à se contrôler. Mais c'est surtout le maître qui a fait le travail, moi je l'ai dirigé. Il a bien voulu m'écouter et répondre à mes questions. Par exemple, je lui ai demandé s'il était en harmonie avec sa femme : il m'aurait dit oui, je n'aurais peut-être pas trouvé... »

« En aidant les uns j'aide les autres »

« C'est très difficile, raconte encore Monique Brida, de vivre en harmonie avec un animal. Les gens disent : je vais acheter un chien, et puis voilà. Ils le prennent pour les enfants, et il devient leur jouet. S'ils n'ont pas d'enfants, ils compensent avec l'animal. Ou certains prennent des animaux parce qu'ils les aiment, mais c'est beaucoup plus rare. Presque tous les maîtres provoquent des névroses : ils sont trop sévères avec eux ou trop permissifs. Le chien est comme un jeune enfant, il doit sentir une autorité. C'est un animal de meute, et dans une meute il y a toujours un chef. J'ai vu un monsieur de soixante-douze ans qui avait un chien de 70 kilos qu'il gâtait tellement que le chien prenait le dessus. Je lui ai dit : « ce » chien, vous allez le faire mourir » pour l'avoir trop aimé ». Et c'est ce qui s'est passé. On a dû le piquer.

» Quand un chien mord, c'est qu'il est dans l'insécurité. Un chien méchant, cela n'existe pas. On a tendance à faire de l'anthropomorphisme, mais le psychisme du chien est complètement différent du nôtre. Au contraire, les troubles sont similaires, car nous leur refilons des maladies psychosomatiques en leur créant des problèmes qu'ils n'ont pas. Très souvent les dermatoses apparaissent parce que le chien est inquiet. Au moment de la naissance, la mère le lèche et ce léchage le sécurise. Eh bien, quand il a des problèmes importants d'insécurité par exemple — le propriétaire divorce d'avec sa femme, on change un tapis de place dans la maison, un enfant naît — le chien, pour se sécuriser, se lèche et, à force de se lécher, il attrape une maladie de peau. Le vétérinaire lui donne alors de la cortisone, des piqûres et ça ne change rien.

» Et puis le chien, aujourd'hui, a un mode de vie complètement différent d'autrefois. Ses activités sont moins intenses. Il attrape des névroses dans la mesure où il n'est pas adapté à la vie urbaine. Un chien qui vit en appartement doit être en contact de temps en temps avec ses congénères, sinon il ne sait même pas qu'il est chien. Alors il se comporte, dans la mesure où il le peut, comme un humain. »

La catastrophe, affirme la jeune psychologue, on la frôle quand l'animal remplace l'enfant. « Est-ce que vous vous sentiriez bien, vous, si on vous faisait vivre à quatre pattes toute la journée et manger dans une écuelle ? Eh bien, l'animal c'est pareil... Il devient capricieux, caractériel, très excité, parfois épileptique. Il a une désorganisation des réflexes spontanés. »

Ces chiens trop aimés ont souvent pour maîtresses des femmes mal dans leur peau, délaissées ou malheureuses. Elles vont consulter pour leur toutou, et voilà que la psychologue leur fait comprendre que ce sont elles qui ont des problèmes. « Moi j'ai horreur des échecs et je leur dis ce qui ne va pas, je n'y vais pas par quatre chemins. Très souvent, la femme craque et se confie à moi. Elle se met à parler, cela peut durer deux heures. Je lui conseille, si elle n'arrive pas à assumer ses problèmes, d'aller voir un psychologue. Ou bien je lui dis : « Faites un effort » pour faire ce que je vous dis pour » votre chien. » Si elle le fait, même en restant elle-même perturbée, les problèmes du chien peuvent être réduits de 20 à 30 %, mais il ne guérit pas complètement. Alors que si elle arrive à assumer ses problèmes, le chien a toutes les chances de guérir. En aidant les uns, j'aide les autres. »

Monique Brida va transférer son cabinet à Marseille et ouvrir, conjointement, un salon de toilettage à l'américaine. « C'est très différent de ce qu'on fait en France. Les maîtres pourront s'asseoir, boire en attendant leur chien. Certains, comme le caniche, ont besoin de toilette tous les mois. Pas besoin de coupes sophistiquées, mais quand vous toilettez un chien, c'est comme un enfant en bas âge, il est tout content parce qu'il se sent bien. »

« Vous allez dire que je suis chauvine, dit Monique Brida en regardant sa chienne qui somnole à nos pieds, tandis que la chatte se faufile sur le balcon. Mais pour moi je ne prends que des femelles. Elles ont beaucoup plus de compréhension, elles sont beaucoup plus subtiles, plus dociles, plus douces et, comme moi j'ai un caractère fort, je n'ai peur de rien, je suis plutôt du genre casse-cou, on s'entend très bien. »

« Plus je fais ce métier, confie-t-elle, plus j'aime les animaux et plus les humains m'écœurent. Ils sont égoïstes, ils manquent d'humanité, ils ne pensent qu'à eux. Avec les animaux, on a moins de déceptions. »

ANNE GALLOIS.

HUMOUR

Dans les filets de Marcel

PENDANT sa semaine, d'un samedi à l'autre, mon ami Marcel a pratiqué sa pêche habituelle en eau peu profonde, celle d'une actualité à vrai dire « distanciée ». Il laisse traîner son chalut, à sa mode plutôt nonchalante, et voici ce qu'il a recueilli (aucun lien entre ces menus butins flottants, non plus qu'avec les vastes problèmes qui agitent le monde : Marcel est du genre sceptique-sardonique-blasé).

Il a mis à part, au tableau des succès en librairie donné par un magazine, l'annonce du livre de Nina et de Jean Kéhayan, Rue du prolétaire rouge, sous la forme : Rue du propriétaire rouge. Ce n'est pas seulement une coquille, dit-il.

On réédite aussi l'Odyssée. « Le grand poème d'Ulysse, composé par Homère avant sa mort. » Si, si, cela a été imprimé, on vous l'affirme. Il m'a montré la coupure.

« Une tête de Daudet »

Mme Lepelu (Mme Lepelu est une excellente personne et lui rend divers services estimés) lui a parlé de quelqu'un qui fait des promesses de Gaston. Le même a d'ailleurs une vraie tête de mule, il est têtu comme un Daudet.

Les bâtons de ski vont être munis de clignotants. Cela, c'est le progrès. Parce que la neige devient noire (de monde).

Marcel connaît une petite Muriel qui, à l'âge de trois ans, a baptisé ses deux poupées non pas Sophie ou Valérie, mais Horizontale et Verticale. D'où a-t-elle tiré ces noms, à trois ans, personne n'en sait rien, pas même ses parents.

Marcel a vu un écriteau à la devanture d'un magasin d'antiquités, dans les Alpes-Maritimes : « Fermé le dimanche, le lundi et les jours de pluie. » A Nice, lui a-t-on assuré, quand il pleut, on a chance de faire de meilleures affaires en salle des ventes, tellement les Niçois ont horreur de l'eau.

La chenille qui ne devient jamais papillon

Pourtant, ce n'est pas à Nice que Marcel a acheté un passionnant ouvrage d'ethnologie daté de 1930, où il a découvert la photo d'une « femme coiffée de la télé ». Non, un irascible mari n'a pas lancé le récepteur à la tête de cette dame. Elle porte simplement, avec grâce, un chapeau à larges bords en usage chez les Touareg et qui s'appelle, soyons honnêtes, la télé.

Marcel a noté avec une jubilation mauvaise la définition du critique la plus malveillante qu'on ait émise depuis longtemps : « Critique, chenille qui se nourrit de feuilles et ne devient jamais papillon. »

Pour lui faire équilibre, Marcel a retrouvé ce mot d'un poète, mot ne datant pas, celui-ci, de la semaine dernière (il est de Carl Sandburg) : « La poésie est le journal d'un animal marin qui vit sur terre et qui voudrait voler. »

Car Marcel, au fond, n'est pas tout à fait inaccessible aux sentiments humains.

JEAN GUICHARD-MEILI.

LA VIE DU LANGAGE

La pipe de Magritte

TOUTE la France connaît maintenant, au moins d'une connaissance fugitive et grâce à la télévision, ce tableau de René Magritte qui associe à un objet qui présente picturalement toutes les apparences d'être une pipe l'avertissement formel : « Ceci n'est pas une pipe. »

Avertissement remarquable en trois points : tout d'abord qu'il n'est pas extérieur à l'œuvre, et en quelque sorte métapictural, mais consubstantiel à ce qu'il nie être. Ce qui est dit de l'œuvre est ici l'œuvre elle-même.

Ensuite, que la négation du représenté (l'objet-pipe), par le représentant (le tableau), est nécessairement antérieur à la représentation elle-même. Il ne nous est pas dit : Cela que je viens de peindre n'est pas (ou n'est plus, ou n'a jamais été) une pipe, mais : Ceci que je vais peindre n'est pas (ne sera pas, ne sera jamais) une pipe.

L'objet, cependant (et c'est le troisième point), est effectivement peint, non pas « d'une façon correcte sans plus » comme Magritte le disait avec humour de sa manière de peindre en général ; mais avec la plus scrupuleuse minutie et en même temps la plus extrême banalité, comme si le peintre (se faisant grammairien) voulait donner à voir plus qu'une pipe (de bruyère, d'écume, bouffarde, brûle-gueule, neuve ou culottée), mais l'archétype de toutes les pipes concevables ; pour autant que la pipe par essence (au rebours de la pipe par existence) soit susceptible d'une quelconque représentation.

Ne pouvant être ni une hypo-icône de pipe (le peintre le refuse), ni une hyper-icône (la nature des choses l'interdit), le « représentant » demeure dans une incertitude métaphysique qui ne doit cependant pas nous arrêter. Car, s'il nie que l'objet soit une pipe (et s'il ne peut faire qu'il soit la pipe), le peintre ne peut (ou n'aurait pu) davantage affirmer : « Ceci est une non-pipe. » Le mouvement qui nie l'identité du représenté et du représentant ne peut aller au-delà de cette négation pour engendrer une affirmation paradoxale. Nous convenons (à contre-instinct) que la représentation d'une pipe n'est jamais une pipe ; mais elle n'est jamais non plus un autre objet, ce que serait une non-pipe.

Ce rappel d'une évidence est familier aux linguistes, aussi familier que notre persévérance à la refuser. Le mot chien ne mord pas, c'est une affaire entendue ; de même que rose ne sent rien et que bleu est incolore. Mais nous n'avons pas (collectivement et anciennement) produit des langages pour les frapper instantanément de nullité ; si bien que nous devons nous résoudre à vivre « comme si » : comme si chien pouvait mordre, rose être cueillie et pipe être fumée.

A la trappe ?

A vrai dire, cela ne tire guère à conséquence aussi souvent que le mot identifie approximativement une réalité quotidienne sur laquelle se fait un consensus approximatif. Il en va autrement, hélas, pour les mots du pouvoir (liberté, justice, solidarité, grandeur, etc.), que le pouvoir (de partout et de tous temps) n'utilise guère que pour désigner des « non-pipes » indéfiniment offertes et jamais fumées.

Il est historiquement remarquable, peut-être, que notre époque occidentale soit à la fois celle du déluge des mots et du début (« peut-être » encore) d'une contestation globale du discours. Nos petits-enfants, ceux du moins qui mériteront de survivre, vivront sans doute dans le silence absolu des Trappes d'un Nouvel Age.

Venons-en sans plus à quatre livres qui, peu ou prou, sont des « lectures de langages », c'est-à-dire précisément des considérations sur le problème de la pipe, ci-dessus évoqué. Pour le premier, ce ne sera qu'un rappel. Nous avons parlé en son temps du livre de Josette Rey-Debove, le Métalangage (coll. « L'Ordre des mots », Le Robert éd. In le Monde du 18 octobre 1978).

Le corps et le langage

Le second, d'une extrême importance, se situe à la fois à l'aube de la sémiologie moderne et au carrefour de la linguistique et de la logique. Il s'agit d'écrits de Charles S. Peirce, rassemblés et traduits (pour la première fois pour la plupart) par Gérard Deledalle, sous le titre : Ch. Peirce, Ecrits sur le signe (264 p., Editions du Seuil, Paris).

L'introduction et les commentaires de G. Deledalle sont d'une simplicité et d'une clarté méritoires. Surtout, le regroupement des textes, qu'a opéré G. Deledalle à partir des « Collected Papers » et des lettres de Peirce à Lady Welby, nous a paru d'une grande fidélité. Une lettre (ou son brouillon) adressée par Peirce lui-même en 1911, en français à un correspondant français, est un apport intéressant à l'ouvrage.

La lecture de Peirce, même dans les meilleures conditions (ici réunies), reste difficile, astreignante et stimulante en même temps. Elle devrait s'étendre très au-delà du cercle des spécialistes (philosophes, sémioticiens et linguistes) qui y sont directement intéressés (et auxquels ces quelques lignes n'apprendront rien qu'ils ne sachent déjà) : le risque à prendre (celui de ne pas « tenir la distance ») est négligeable au regard du bénéfice assuré de cette lecture.

Du troisième, la Sémiologie de la sexualité, de Pierre Guiraud (coll. « Langages et Sociétés », 247 pages, éditions Payot, Paris), nous avions eu, l'an dernier, une première partie : celle qui, sous le titre de Dictionnaire érotique (également Payot, 640 p.) était en fait l'imposant fichier à partir duquel P. Guiraud bâtissait cette Sémiologie. D'où une ambiguïté qui n'est pas négligeable : nous comprenons bien (et l'auteur le confirme) que le volume de l'an dernier était le matériel (onomasiologique), et celui-ci le « logiciel » (sémasiologique). Mais l'un se réfère à l'érotisme (à tort d'ailleurs : il n'y a rien de moins érotique qu'un dictionnaire du même nom) ; l'autre à la sexualité. S'agirait-il de deux notions interchangeables ?

Quoi qu'il en soit, le livre de P. Guiraud est riche de notations et d'idées, même si la démonstration que « parmi tous les instruments de l'aliénation féminine le langage est le plus important et surtout le plus difficile à dépasser » (p. 13), ne nous paraît toujours pas faite, sinon à partir de la pétition de principe qui veut que le « dire » (la capacité ou le pouvoir de dire et de redire) soit supérieur au « taire » (la capacité de connaître dans et par le silence).

Cette volonté de prouver ce que l'on éprouve, sensible chez l'auteur, ne va pas sans quelques omissions. Ainsi, P. Guiraud pose comme une « sémio-fiction » que la libido (ou la tendance au sexuel) « serait imaginée comme une ingestion et non plus comme une tension : le désir s'exprimerait par des images de mouillure vaginale et de salivation (au lieu d'érection et de tension de bras) », p. 190. Mais c'est précisément ce qui se passe, de l'aveu même du Dictionnaire érotique : le verbe spécifique de la « mouillure » exprime couramment le désir féminin... et masculin. Quant au verbe spécifique de la libido masculine plus sommaire, il exprime aussi, à l'occasion, le désir féminin.

Il n'est pas non plus incontestable que toute genèse des idées soit représentée (par les langues indo-européennes) comme un acte mâle, actif : on « conçoit » une idée, et « concevoir » (étymologiquement, recevoir et conserver) est l'acte féminin par excellence. On la « nourrit » (par une métaphore féminine, maternelle) et, populairement, on en « accouche ».

Langues et sociétés

Notre quatrième recension : de Louis-Jean Calvet (par ailleurs directeur de la collection « Langages et Sociétés »). Langue, Corps, Société, a l'inconvénient d'être un peu un patchwork d'études ou de communications, à vrai dire récentes et jusqu'ici peu diffusées ; et l'avantage corollaire de se lire avec agrément. La première partie (pp. 7-96) est nouvelle ; un peu encombrée inutilement des échos d'une querelle post-saussurienne qui n'apporte pas grand-chose au lecteur. Mais L.-J. Calvet écrit et se lit bien, et a le mérite de rendre claires des idées solides : que (la) langue, (le) corps et (la) société « se trouvent liés en un rapport dialectique... qui nous permet d'approcher de façon satisfaisante des faits de langue dont le modèle structural ne peut rendre compte qu'imparfaitement ».

En seconde partie, quatre brèves études sur la situation linguistique en (et de l') Afrique (pp. 113-176) auraient mérité une vérification ou une mise à jour sérieuse de quelques éléments. Le discours colonialiste-francophone tenu en 1933, si faux qu'il nous apparaisse aujourd'hui, ne peut pas engendrer un contre-discours progressiste nécessairement vrai. Ainsi, il est très douteux que « le lingala pourrait devenir à court terme la langue nationale du Congo (N.-B. du Zaïre) » Ce court-terme, dans les conditions les plus favorables, ne serait pas inférieur à dix ans ; et on voit mal au nom de quel progrès les Zaïrois, pour lesquels le lingala est une langue aussi étrangère que le français, devraient remplacer l'un par l'autre.

Par ailleurs (p. 140), le swahili n'est pas parlé « jusque dans certaines régions du Zaïre », formulation restrictive, mais dans tout le Sud-Est et l'Est, jusqu'à la frontière soudanaise. Ce qui rend plus hypothétique encore l'extension du lingala à tout le pays.

JACQUES CELLARD.

CORRESPONDANCE

A un casseur

Sous le titre « Comment je suis devenu un casseur » (le Monde daté 13-14 janvier), un de nos lecteurs, M. Gilbert Caty, contait comment, après avoir vu disparaître une pièce de 5 F dans un taxiphone sans obtenir la tonalité, après avoir essayé, en vain, de déposer une réclamation, renvoyé de bureau en guichet, il avait donné quelques coups de pied dans l'appareil, et vu tomber par dizaines les pièces qu'il contenait.

Ce petit récit, assorti de conseils humoristiques aux usagers des cabines téléphoniques, nous a valu la lettre suivante de M. L. Paquelier, directeur régional des télécommunications.

Ce n'est pas à l'étudiant en médecine qui crochetait l'appareil d'une cabine téléphonique pour téléphoner toutes les nuits à Chicago que je m'adresse. Pas plus à l'étudiant en histoire qui bloquait le fonctionnement des appareils, récupérant l'argent qu'il volait aux usagers pour accroître ses revenus. Pas plus à celui qui perçait le poste exactement en face d'un relais pour le bloquer à l'aide d'une aiguille. Pas plus à ceux qui plient une certaine pièce suivant une certaine corde et un certain angle pour retenir l'argent des usagers et le récupérer ensuite. Pas plus à celui dont le « travail » consiste à fracturer le volet de récupération de pièces pour interdire l'encaissement et le remboursement normal et à ramasser chaque nuit l'argent perdu par d'autres. Pas plus à celui qui casse les vitres pour tenter de prendre quelques pièces. Pas plus à ceux qui percent les combinés pour tenter de téléphoner une fois gratuitement. Cette missive ne s'adresse pas à tous ceux qui cassent après réflexion dans le but de voler, ceux-là finissent par être pris grâce aux systèmes de contrôle que nous mettons en place. Ils seront condamnés à de lourdes peines.

Je m'adresse à celui qui, pour faire un plaisant « papier », parce que c'est « bien français », incite les utilisateurs à casser les postes des cabines téléphoniques. Ceux de Paris doivent être réparés et souvent totalement remplacés (à 8 000 francs pièce !), en moyenne tous les quinze jours, et, neuf fois sur dix, ces dérangements sont l'œuvre de prédateurs divers, frondeurs, voleurs, casseurs et autres « utilisateurs » plus ou moins bien intentionnés. Alors, le mois prochain, combien de ces dérangements seront dus à des personnes qui, suivant les conseils de M. Caty, pour voir — on ne sait jamais, — auront tapé sur les appareils, et combien coûteront à tous les utilisateurs du téléphone — c'est eux qui, en définitive, paieront les « postes cassés » — ces petites phrases plaisantes.

Enfin, aux quelques clients honnêtes que nous laissera l'article de M. Caty, peut-on donner un conseil, ou plutôt souligner une évidence ? Evitez d'engager des pièces de monnaie quand l'appareil n'est manifestement pas en état de vous rendre le service que vous attendez de lui, c'est-à-dire, lorsque le crochet est bloqué en position basse, que des pièces de monnaie semblent coincées dans les fentes, que la sébille est hors service, etc.

Non seulement vous ne dépenserez pas inutilement votre argent, mais encore vous éviterez d'engraisser les « récupérateurs » de M. Caty.

ENTRETIEN AVEC LEONARDO SCIASCIA

« Le cœur de l'État italien n'existe pas. Sa cervelle non plus »

A cinquante-huit ans, Leonardo Sciascia est l'un des plus grands écrivains italiens vivants. Né dans une famille de mineurs de soufre et de paysans, à Racalmuto, il a longtemps été instituteur dans son pays natal, la Sicile, ce microcosme du mal italien. Les pharmacies s'y nichent entre un château médiéval et le logis d'un carabinier ; et sur leur comptoir, il arrive, comme dans A chacun son dû, *que tombent de petites lettres anonymes sous enveloppe jaune, préludes à des meurtres en série.*

Héritier de Voltaire — celui de Candide et de l'affaire Calas, — grand admirateur de Borges et de Stendhal, Sciascia explore les caves de notre siècle. Caves du Vatican, caves du fascisme, les caves du marxisme. En une quinzaine de livres prophétiques, il n'a cessé de traquer, par la fiction et par l'essai, les crimes du pouvoir, cette « chose hideuse *» qui s'appelle justement, en Sicile,* Cosa nostra. *Et s'il a parfois lutté aux côtés des communistes contre l'obscurantisme et les prévaricateurs, notamment au conseil municipal de Palerme, Sciascia s'est vite détourné de ce néo-stalinisme sournois qui s'est fait jour dans le « compromis historique », presque moribond aujourd'hui.*

Avec tout son humour, et son ironie issue en droite ligne des « Lumières », Sciascia rend à l'espace nu de la vérité les mensonges qui trament le « jeu des rôles » pirandellien où nous sommes impliqués, et broyés.

Plusieurs années avant l'Affaire Moro, *cet admirable acte d'accusation qui déchiffre les palimpsestes du Léviathan italien et gratte, un à un, les sophismes de la raison d'Etat, Sciascia avait publié deux romans prémonitoires, deux fables policières et déductives qui donnaient par avance les clefs du labyrinthe :* Todo Modo *et* le Contexte *(adapté pour le cinéma sous le titre de* Cadavres exquis*).*

Comment une littérature qui se voulait avant tout sicilienne et italienne est-elle devenue universelle ? Peut-être parce que l'univers se sicilianise, et que le monde, à l'âge des gouvernements invisibles, n'est plus que le faubourg sinistre de Palerme. Peut-être parce que Sciascia, par son courage d'enquêteur visionnaire, est devenu l'une des rares consciences de notre époque, un juste, aurait-on dit naguère. Mais surtout parce que Sciascia est un artiste impeccable et heureux.

Refusant « cet homme non humain qui en vous s'accomplit *», Sciascia aime la vie d'amour, et n'a pas son pareil pour évoquer les femmes peintes sur les plafonds siciliens, l'odeur du magnolia, ou les lucioles clignotant dans la lézarde d'un mur. En fait, ce maître de la fiction, ce détective de la vérité, n'a qu'un cauchemar : l'horreur du vide, et qu'une seule ennemie : l'inhumanité.* — J. B.

« *VOUS écrivez dans* l'Affaire Moro : « Une fois abandonnée la vérité à la littérature, la vérité sembla engendrée par la littérature. » *Dans l'*Etat contemporain, *comment la réalité devient-elle fiction ?*

— Je ne crois qu'à l'homme — à l'homme humain, — il ne reste que la littérature pour se reconnaître, et pour reconnaître la vérité. Le reste n'est que machines, statistiques, totalitarisme. C'est le système du mensonge : la grande, monstrueuse machine qui engloutit tant de vérités pour les restituer sous forme de mensonge. Et l'Etat finira par s'identifier à cette machine, s'il ne l'a pas déjà fait. Il n'aura rien à faire avec l'homme, avec la notion d'homme que nous avons encore et que nous retrouvons dans la littérature.

» Donnons un exemple : il existe trois gros volumes de tables de concordance de *la Divine Comédie* ; le poème y a été déchiqueté, broyé, il est devenu un tas de poussière. Qu'est-ce que ce tas de poussière a encore à faire avec le poème de Dante ? C'est ainsi que sont déchiquetés, broyés, réduits à l'état de poussière statistique les hommes, l'humanité, dans la mémoire et dans les décisions des Etats-machines.

» Mais à un moment donné, il peut aussi arriver que la machine rencontre un noyau de vérité inassimilable, qu'elle se grippe, qu'elle grince ; et alors, celui qui, pour la remettre en marche, essaie d'analyser ce noyau, découvre qu'il s'agit de littérature, que la cause de la panne, c'est la littérature. En réalité, il s'agit simplement d'une vérité : mais on a tellement perdu l'habitude de la reconnaître... C'est ce qui s'est passé pour l'affaire Moro. Nous nous trouvons, en somme, en présence de ce paradoxe : ce n'est pas *la Divine Comédie* qui est une fiction, mais les tables de concordance qu'une machine a extraites de *la Divine Comédie ;* ce n'est pas la littérature qui est une fiction, mais la réalité telle qu'elle est assumée et arrangée par le pouvoir.

— *L'Etat démocratique italien, est-ce la* « pure et simple continuation du régime fasciste » *par d'autres moyens, comme le pensait Pasolini ?*

— Jusqu'à un certain point, l'Etat démocratique italien a eu, comme le disait Pasolini, une gestion de continuité pure et simple par rapport à l'Etat fasciste. La constitution républicaine coexistait avec la continuité juridique de l'Etat fasciste dans l'Etat démocratique : elle n'était donc pas appliquée. C'est-à-dire que la Constitution n'est pas venue abolir automatiquement comme elle aurait dû le faire, toutes les lois fascistes qui étaient en contradiction avec l'ordre démocratique. Ces lois, il fallait les abolir une à une. Triste, déplorable contresens. En tout cas, une rupture de cette continuité a commencé à se manifester, lorsque le parti socialiste est entré dans la majorité gouvernementale. Lentement, confusément, mais elle a commencé.

» On peut dire tout le mal qu'on veut du centre-gauche et du comportement des socialistes au gouvernement ; mais il ne fait pas de doute qu'une certaine mobilité dans la vie italienne, dans la société italienne a commencé à se faire jour à ce moment-là. Naturellement la réaction a commencé, elle aussi : et pas seulement à droite, pour retarder les choses, mais aussi à gauche, pour les accélérer.

— *Dans* Todo Modo, *où vous anticipiez par le roman sur les événements dramatiques qui secouent l'Italie et l'Europe depuis quelques années, votre Don Gaetano, cette figure de prêtre pour qui* « tous les moyens sont bons pour débusquer et trouver la volonté divine », *déclarait à ses « amis » démo-chrétiens :* « J'espère que vous ne me causerez pas la douleur de me dire que l'Etat existe encore... Ce serait une révélation insupportable. J'étais si tranquille qu'il n'existât plus ». *Pouvez-vous éclaircir cette énigme ?*

— Il faudrait ici un long discours sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie, sur le monde clérical italien et sur la façon qu'il a de ne pas supporter l'Etat. On peut aussi reconnaître les termes de la question, du désaccord, dans ce pamphlet d'Anatole France, dont j'ai oublié le titre exact, sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat en France. Mais en ce qui concerne l'Italie, il faut considérer d'autres éléments : le pouvoir temporel que l'Eglise perdrait avec l'unité nationale, en 1870 ; la terrible absence-présence du Vatican de 1870 à 1929 ; la qualité pesante et mesquine du clergé ; le Concordat, en tant que premier pas de la revanche, mais que le fascisme sut contenir et contrôler ; et puis la revanche pleine, totale, avec la Démocratie chrétienne au pouvoir.

» Finalement, les catholiques avaient mis la main sur cet Etat détesté, ils pouvaient en faire ce qu'ils voulaient. Que leur haine fût consciente ou inconsciente. Ils en ont fait ce qu'ils voulaient véritablement : le détruire. Et ceci en commençant par l'école.

— *D'autre part, vous suggérez dans* l'Affaire Moro *que c'est* « pour et contre les Brigades rouges » *que le P.C.I. peut procéder à* « l'invention de l'Etat, au sens où l'on dit l'invention de la Croix » (1)...

— L'Etat une fois détruit, il se sont retrouvés dans le vide. Il fallait, en quelque sorte, le ressusciter, au moins en tant que fantôme : et voilà l'affaire Moro. Mais ils n'y arrivaient pas tout seuls, ils avaient besoin du secours des communistes, qui, pour leur part, ne connaissaient rien, n'avaient aucune notion, en fait d'Etat libéral ; mais qui, pour ce qui est d'un Etat fort, unanime, unanimiste, totalitaire, avaient de l'expérience à revendre.

— « Pour moi, l'Etat n'est qu'une organisation et une administration de services », *avez-vous déclaré en mai dernier (2). Plus récemment, vous avez attribué cette conception à Aldo Moro lui-même, ajoutant que* « cet ensemble de services » *assurait* « au mieux, c'est-à-dire au pire, une forme invariablement précaire de la vie en société ».



— Oui, mon idée de l'Etat est tout entière ici : un ensemble de services qui fonctionnent au mieux. Celle d'un bon démochrétien, c'est qu'ils fonctionnent au pire. Et Moro était un bon démochrétien, c'était même le meilleur des démochretiens.

— *Vous avez aussi comparé l'Etat italien à* « une pieuvre décapitée » (2)...

— Je crois que c'est une image qui est juste. Et l'erreur capitale des Brigades rouges consiste précisément à croire qu'elles peuvent réussir à frapper le cœur de l'Etat. Le cœur de l'Etat italien n'existe pas. Sa cervelle non plus. Et c'est cela qui, paradoxalement, fait sa force, ou, pour le moins, sa capacité de résistance.

— *Et pourquoi l'Etat moderne est-il* « fort contre les faibles et faible contre les forts » ?

— Ce n'est pas l'Etat moderne, mais l'Etat italien. L'Etat moderne empêchera l'existence des forts, et se servira des faibles, en un sens pour ainsi dire décoratif. C'est le vieil Etat italien qui, selon la définition de Nenni, ne saura jamais être fort avec les forts.

« Tous des assassins et tous des victimes »

— *La vérité dure et nue du pouvoir, selon vous, serait-ce en fin de compte la Mafia ?*

— Dans la mesure où le pouvoir deviendra invisible et invulnérable, impossible à localiser et à reconnaître, les analogies avec la vieille Mafia deviendront plus fortes.

— *Vos romans fonctionnent d'ailleurs très souvent comme des fables policières, où l'enquête aboutit à ce paradoxe : le coupable, ce n'est pas tel individu, mais, à l'extrême limite, tout le monde. Et peut-être, avez-vous dit parfois, l'auteur, ou le lecteur. Toute société, tout Etat, serait-il fondé* « sur un crime commis en commun » ? (3)

— Commis en commun, mais pas par tous. On a toujours besoin des innocents : pour les offrir comme coupables.

— *Mais dans l'Etat moderne y a-t-il encore des innocents ? Ne sommes-nous pas devenus tous coupables ?*

— Tous des assassins, et tous des victimes. Mais un « tous » qui ne comprendra pas exactement tout le monde. Pour que règne la solidarité entre *tous* les assassins, il faudra toujours un certain nombre de victimes innocentes.

— *Alors, l'histoire est-elle devenue un roman policier, dont les anti-héros se répètent, comme chez Pirandello, la question :* « Qui suis-je ? »

— La question pirandellienne trouve dans les ordinateurs une réponse qui vaut pour tous. Ou du moins, c'est ce qu'on veut. Nous sommes une moyenne. Nous sommes ce que nos vies, nos existences montrent en moyenne. Il faut ne pas se contenter de cette réponse, il faut tenter de continuer à exister en dessous ou au-dessus de la moyenne ; éventuellement, en souffrant davantage.

— *Comment lutter contre le* « *massacre d'Etat* » *dénoncé par Aldo Moro dans la dernière lettre à sa femme ?*

— En mettant toujours la vérité à nu, dans cette marge de liberté qui nous reste encore.

— *Dès avant la parution de* l'Affaire Moro, *vous avez été traité de* « lâche », *puis d'* « homme isolé », *par les intellectuels d'appareil. Tantôt vous vous trompiez, tantôt vous étiez présenté comme un grand écrivain fourvoyé. Etes-vous seul contre l'Etat ?*

— Encore maintenant, je ne crois pas être seul. Sous ce qui émerge de l'Italie, sous ce qui apparaît, il y a un pays différent : sérieux, préoccupé, anxieux de se connaître et de connaître, qui demande la vérité, qui demande justice. Et je suis même impressionné par la quantité de gens qui s'adressent à moi, en m'écrivant ou en m'arrêtant dans la rue, afin de m'exprimer leur accord, pour me manifester leurs préoccupations, pour me raconter des faits. J'en retire une certaine sécurité, une certaine force.

» Mais je crois que ceux qui m'attaquent sont informés de cet accord qui m'entoure. Ce seraient des imbéciles s'ils perdaient tant de temps en polémiques contre un homme seul.

— *Le mouvement des droits de l'homme, cela suffit-il pour lutter contre le fascisme feutré ou l'idolâtrie contemporaine de l'Etat ?*

— Le fascisme que j'ai connu, le fascisme italien des années 20 et 30, avait quelque chose de plus humain que celui qui s'annonce maintenant. Il était — comment dire ? — plus susceptible d'opposition. Une idolâtrie de l'Etat dictatorial, vieille dictature, vieille tyrannie, autorise une nette aversion, elle la reconnaît, l'indique et, au moment même où elle l'anéantit, elle la met en évidence. Une idolâtrie de l'Etat démocratique tend, en revanche, à l'anéantir d'une manière silencieuse et indolore. En somme, on ne peut pas lutter contre le nouveau fascisme comme on luttait contre l'ancien. Il faut être plus nombreux, et crier plus fort : arracher à l'ennemi le masque de l'amitié.

— *Face à la religion de l'Etat, nous assistons aujourd'hui à un retour en force de la religion tout court — qu'il s'agisse du christianisme, voire du césaro-papisme ou des diverses formes du monothéisme. Les Eglises, est-ce le chemin de Damas qui nous évitera la* « *barbarie* » ?

— Je ne crois pas que l'Eglise parvienne à se retrouver ou à s'inventer chrétienne. Bien sûr, la nécessité de retrouver le christianisme, au milieu de tant de déceptions, est très vive dans le cœur humain. Mais on ne retrouvera, dans l'Eglise, que des reliques esthétisantes du catholicisme, et en aucune façon des restes du christianisme. Le christianisme ne peut être désormais qu'un fait personnel. Comme le socialisme, du reste. Mais une somme de faits personnels peut aussi devenir une force de renouvellement.

— *Vous venez, d'autre part, de réhabiliter la pitié, cette valeur chrétienne, dans* l'Affaire Moro. *Vous l'avez pourtant critiquée autrefois* (4).

— Vivre, cela veut dire aussi se contredire. Plus nous vivons intensément, et plus nous nous contredisons souvent. Un écrivain, somme toute, est un homme qui se contredit moins, par le fait même que, pour le dire en termes pirandelliens, il vit et se voit vivre, c'est-à-dire qu'il a toujours devant lui, pour se contrôler, ce miroir qu'est l'écriture. Mais l'écrivain se contredit lui aussi ; je me suis contredit, en ce qui me concerne, sur la question de la pitié. Il y a vingt ans, j'ai écrit que, dans les bouleversements civils, il ne faut pas avoir de pitié ; et, devant l'affaire Moro, j'ai revendiqué la pitié comme le sentiment le plus élevé. Mais il faut dire qu'il y a vingt ans, je croyais qu'il était possible que le monde change : maintenant, je n'y crois plus.

— *Vous avez déclaré qu'il ne fallait plus* « insuffler de vie aux choses mortes » (5). *Qui sont aujourd'hui ces morts qui parlent encore ?*

— Le marxisme-léninisme. C'est un mort qui non seulement parle mais qui tire. « *Il continuait à combattre, et il était mort* », aurait dit l'Arioste.

» Mais ce n'est pas seulement le marxisme-léninisme. Nous sommes en train de nous évader d'un grand nombre de prisons. Seulement, beaucoup de gens ne savent pas que faire de la liberté ; ils veulent soit rester en prison, soit entrer dans une autre. Le protagoniste d'une nouvelle de Brancati (6), à la fin du fascisme, se met devant une glace et se dit à lui-même : « *Maintenant, tu es libre, tu peux penser librement, pense donc !* » Mais comme aucune pensée ne lui vient, il se met à regretter le fascisme.

— *Vous attribuez l'indifférence des gens vis-à-vis de l'affaire Moro au fait qu'elle aurait été mise en scène comme une* « *reprise* » *— une sorte de répétition théâtrale d'événements qui auraient déjà eu lieu... Il y a donc eu une* « *première* » ?

— On peut, comme disent les historiens, fixer un *terminus ad quem* (7), où l'Italie commence à être un pays sans vérité : et c'est le moment où le bandit Salvatore Giuliano a été découvert assassiné dans une cour de Castelvetrano. A partir de ce moment, il n'y a pas de fait criminel qui, ayant quelque chose à voir avec la politique, ait trouvé une explication raisonnable et une juste punition. On peut en dresser un long catalogue. En raison de cette expérience, qui s'étend sur des années, le citoyen italien voit dans chaque fait nouveau comme une répétition : il sait qu'il ne connaîtra jamais *la vérité.* De là vient son indifférence.

« Le nouveau racisme frappe les dissidents »

— *Dans nos cultures occidentales, nous avons connu des racismes d'Eglise, puis des racismes d'Etat. Aujourd'hui ressurgissent ces mensonges qui maquillent le crime — le génocide, — tandis qu'un nouveau racisme scientifique et* « *biologique* » *s'infiltre sournoisement un peu partout...*

— Le nouveau racisme frappera — et il frappe déjà — les dissidents. Le fait de se trouver au-dehors, de sortir de l'unanimisme (par exemple : la défense de la démocratie, sur laquelle tout le monde doit être d'accord), sera comme une couleur différente de la peau, ou comme une infériorité biologique.

— *Vous qui avez écrit* la Disparition de Majorana ; *n'êtes-vous pas préoccupé par l'appui que peut donner la science au despotisme de la mort ?*

— C'est précisément pour cela que j'ai écrit *la Disparition de Majorana.* Pas seulement à cause de ce que la science a donné et donnera encore en instruments de mort proprement dits, en instruments de destruction ; mais aussi pour ce qu'elle est en train de produire afin de régler, d'ordonner et de diriger la vie, afin de soulager la tâche des hommes. C'est précisément dans *la Disparition* que j'ai transcrit un passage d'un essai de Majorana sur la statistique, en y relevant la prémonition, l'écho de la terreur.

» Ce passage me rappelait un vers de T.S. Eliot : « *Dans une poignée de poussière, je te montrerai d'épouvante* (8). L'épouvante de la statistique, de l'informatique : cette poignée de poussière à quoi un cerveau électronique peut réduire la vie. Et il me rappelait un autre texte : le passage de Malraux où celui-ci dit que la pensée de Staline était une pensée statistique. N'en sommes-nous pas déjà à une espèce de stalinisme cybernétique ?

— *Vous évoquez dans* l'Affaire Moro *ces lucioles qui reviennent, pour votre joie, après avoir disparu d'Italie. Faut-il y voir un signe d'espérance ?*

— Un certain espoir, malgré tout. Dans cette forêt de dangers où nous vivons, il est encore possible de cueillir quelques fleurs, dirait Shakespeare... Citation inopportune, contre-productive : au moment où je finis de la transcrire, je suis frappé par le souvenir que cette phrase de Shakespeare a été prononcée par le premier ministre Chamberlain, lorsqu'il revint de Munich, en 1938.

— *Depuis que se dessine un nouvel ordre international économique et politique, il se développe dans les classes dirigeantes des Etats occidentaux une nouvelle arrogance, une euphorie assez sinistre. Que pensez-vous de ce* « *néo-libéralisme* » *qui prospère sur les décombres idéologiques du marxisme, et, surtout, sur le dos des peuples ?*

— Sur les ruines du marxisme, il est en train de pousser des quantités d'« inventions de parapluies », comme on dit en Italie. Un acteur comique milanais, Gandolin, récitait ce monologue : un homme s'abrite de la pluie sous une porte cochère, et, en attendant qu'il cesse de pleuvoir, il commence à penser à un objet qu'on puisse aisément transporter avec soi et utiliser pour se protéger de la pluie. Il invente le parapluie. Mais à peine est-il sorti de sa porte cochère qu'il s'aperçoit que cet objet a déjà été inventé.

» De même toutes les choses qui apparaissent aujourd'hui et passent pour nouvelles : c'est aussi le cas du néo-libéralisme économique. Mais, pour continuer avec l'histoire du parapluie : il n'y a pas grand mal à présenter comme neuve une chose qui est déjà vieille, à condition qu'elle serve à nous protéger de la pluie, et non pas pour nous cogner sur la tête. Il est possible que le néo-libéralisme économique ne serve que comme canne, et pas comme parapluie.

— *Entrevoyez-vous, vous qui êtes passé maître dans l'art des déductions, la figure d'un Etat à naître, d'un Etat mutant ?*

— Un Etat où le droit sera seulement un simulacre vide : c'est là une prophétie facile. Mais il faut lutter, afin qu'elle ne se réalise pas. Notre salut, notre immortalité de l'âme, réside désormais dans cette lutte, peut-être inutile.

Propos recueillis par
JÉROME BINDÉ.

(Traduction de MARIO FUSCO.)

(1) La tradition veut que l'« invention » de la Croix du Christ, c'est-à-dire sa « découverte » vers l'an 326, et peut-être un peu plus, ait été l'œuvre de sainte Hélène, mère de Constantin, cet empereur qui fit du christianisme la religion de l'ordre romain.

(2) *Le Quotidien de Paris,* 23 mai 1978.

(3) Freud : *Totem et Tabou.*

(4) Dans *les Paroisses de Regalpetra* (1956), éd. les Lettres nouvelles (Denoël).

(5) *Le Nouvel Observateur,* 19 juin 1978.

(6) Romancier sicilien, auteur, notamment, du *Bel Antonio* (N.R.F.) et de *Don Juan en Sicile.*

(7) *Terminus ad quem* et *Terminus a quo* : expressions latines signifiant *limite jusqu'à laquelle* et *limite à partir de laquelle.* Dans l'intervalle compris entre le *terminus ad quem* et le *terminus a quo* se trouve la date approximative d'un fait dont la date certaine est ignorée.

(8) Dans le *Wasteland,* in Poésie (éd. du Seuil).

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Revues de jazz.

Jazz Hot et Jazz Magazine ont retrouvé leur tirage de la grande époque qui fut pour elles la décennie 50, avec sa période revivaliste et le triomphe français de Béchet, puis sa période de « soul » et le succès des Messengers de Blakey.

A une conjoncture favorable doivent d'être nées — et de vivre — deux autres revues. La première, c'est Jazz, blues and Co, *que dirige Colette Sawisky. Sa volonté d'éclectisme est sensible dans le dernier numéro, qui consacre ses pages à Don Cherry et Ed Blackwell aussi bien qu'à Pearl Bailey et Millie Jackson. Le rock and roll et la tradition populaire noire, tout de même largement, l'emportent sur les autres courants.*

Le Jazzophone, *qu'anime Alain Guerrini, ouvre ses colonnes aux batteurs. Comment le « drumming » vient-il aux jeunes aujourd'hui ? Réponse : par le rythme binaire, plus facile à apprendre, à exécuter. Le rythme ternaire (celui de Baby Dodds ou de Philly Joe) pose des problèmes à ceux qui écoutent et plus encore à ceux qui jouent.*

Quelques vérités tombent, dans cette tribune, de la bouche des gens de métier. Celle-ci, de Saudrais, par exemple : à moins de frapper sur une poubelle, c'est le batteur qui fait le son, non l'instrument ; quand on s'appelle Elvin Jones, le son reste le même quel que soit l'outil employé. Ou celle-ci encore, d'Aldo Romano : le free jazz fut un accident nécessaire, une très opportune et très bonne maladie. — L. M.

★ Jazz, blues and Co, 1, rue Dalloz, 75013 Paris. Le numéro : 5 francs. Le Jazzophone, 83 bis, rue Doudeauville, 75018 Paris. Le numéro : 6 francs.

Angelo Branduardi.

Auteur-compositeur et interprète, Angelo Branduardi a donné mercredi soir son premier concert à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées. Et c'est un bien curieux spectacle qu'il a présenté avec un mélange de styles musicaux non maîtrisés, non assimilés, pour aboutir à un langage propre, avec une diversité apparente qui mène paradoxalement à une lassante uniformité par absence d'esprit de synthèse, par manque d'exigence par rapport à sa musique et à ses musiciens.

S'inspirant du Pink Floyd, de Donovan, de ballades anciennes ou régionales particulièrement riches en Italie, Angelo Branduardi, qui est d'origine milanaise, donne sur scène l'impression de dépenser dans le désordre une certaine énergie réelle.

En Italie, Branduardi s'est fait connaître ces derniers temps par un album (« Alla Fiera dell'Est »), dont les chansons — traduites en français par Etienne Roda Gil — apparaissent comme autant de petites paraboles à travers le monde animal. — C. F.

★ 33 t. Eurodisc. Dist. WEA. Filipacchi Music.

Les désillusions de Wayne County.

Wayne County et son groupe, les Electric Chairs (les Chaises électriques), aiment les couleurs sombres, les atmosphères enfumées, imbibées d'alcool et autres excitants, souterraines, les situations imprévues.

C'est là qu'ils sont nés : Wayne County était le disc-jokey du Max Kansas City, un club magique de New-York, où il a connu les aventures extrêmes, vu et aimé les groupes les plus insensés de la ville et décidé de former le sien. Wayne County est un transexuel qui a choisi le rock comme support essentiel à sa vie, à ses illusions et désillusions, à ses goûts, à son dégoût.

Tout est là, dans la musique et dans les textes, Wayne County déguisé en flic new-yorkais lorsqu'il chante Monsieur Normal, *ce monsieur tellement normal de la rue qui le montre du doigt, assez naïf et sûr de lui pour se croire supérieur.*

Wayne County ne cherche pas à séduire, ne joue pas les androgynes précieux, Wayne County assume le rock et sa transexualité, simplement, lourdement. — A.W.

★ Chez Vogue.

Musique

Les détours et l'imprévu

On s'imagine volontiers qu'à Paris, pour découvrir la jeune musique, il faut se rendre dans certains lieux, certains jours à telle heure, et qu'il suffit de s'asseoir là où il y a de la place. L'expérience révèle que cela ne suffit pas, car la musique n'y est pas toujours si jeune que cela... Alors le mieux est encore d'aller au hasard et d'entrer chaque fois qu'on entend derrière les volets des sons étranges, des dissonances cruelles ou des applaudissements polis. Mais parfois on a une adresse — c'est une invitation en bonne et due forme ou simplement un petit mot à la hâte et sans obligation. Invitées ou non, il y avait tout de même un peu plus d'une centaine de personnes vendredi soir à la Bibliothèque espagnole de l'avenue Marceau pour découvrir en première audition des œuvres de Claude Abromont et de François Leclère.

Des pièces pour vibraphone et d'Ulysse, pour trio d'anches et alto, de Claude Abromont, on retiendra surtout l'absence de concession à l'effet ou au culte, si répandu, de la sonorité pour elle-même ; c'est très écrit, quoique d'une façon pas toujours vraiment intéressante en soi. Esthétiquement parlant, cela se situe dans la descendance de l'école de Vienne, « avec un détour par Darmstadt » : même trop fréquentée, c'est encore la voie royale ; mais, s'agissant des deux premiers numéros d'opus, ne suffisait-il pas qu'ils soient prometteurs ?

Cribles, *pour guitare, de François Leclère, se ressentait également de l'esthétique post-webernienne. C'est à la fois un peu court et grêle. Mais avec* Cercles multiples, *pour piano, François Leclère révèle une personnalité autrement affirmée. Avec ses longues plages de résonance (dix, quinze, vingt secondes qui suspendent le discours), la division du clavier en plusieurs registres — comme autant de tonalités, — habités chacun par des figures thématiques bien caractérisées et qui s'affirment nettement avant de voyager, il se dégage de cette œuvre l'évidence d'une forme à la fois claire et complexe. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'obscurités inutiles et que la clarté n'y résulte pas d'une paresse de l'imagination, mais de la volonté très beethovénienne d'être compris sans ambiguïté. On peut penser aussi, dans le même ordre d'idées, au* Klavierstück IX *de Stockhausen ; c'est un peu le même piano. L'interprète, Deborah Wood, a su si bien s'approprier la partition que rien de ce qu'elle faisait n'avait l'air forcé ni gratuit ; le toucher surtout est d'une variété étonnante.*

Dans le doute du jeu suprême, *également de François Leclère, pour violoncelle, guitare, trompette, clarinette et flûte principale, fait preuve des mêmes qualités ; c'est très bien écrit pour les instruments, avec de véritables envolées mélodiques, des rencontres harmoniques toujours soigneusement ménagées et un sens de l'équilibre entre les timbres qui ne s'invente pas : c'est réellement entendu avant d'être jeté sur le papier. Malheureusement, ce petit quintette tourne court sans aller au-delà de ce que le début pouvait laisser pressentir. En musique comme en voyage, l'imprévu n'a-t-il pas encore plus de charme qu'un bon départ ?*

GÉRARD CONDÉ.

Rock

MORT DE SID VICIOUS

Sid Vicious, le bassiste et chanteur de l'ancien groupe britannique des Sex Pistols, est mort à New-York, le vendredi 2 février, après avoir absorbé une trop forte dose d'héroïne. Il était âgé de vingt et un ans.

[Vedette du « rock-punk », Sid Vicious, de son vrai nom John Simon Ritchie, avait été libéré de prison le jeudi 1er février, après avoir versé une caution de 50 000 dollars. Il était incarcéré depuis le 8 décembre 1978 et était encore accusé du meurtre de sa compagne, Nancy Spungen (la jeune Américaine, qui était son associée, avait été découverte poignardée le 12 octobre dernier dans la chambre d'hôtel qu'elle partageait avec Sid Vicious, à Manhattan). Sid Vicious s'apprêtait à partir pour Miami enregistrer un disque afin de payer les frais de son prochain procès.

L'orchestre des Sex Pistols avait été dissous en 1978, à la suite du départ du principal chanteur, Johnny Rotten. Cette formation avait une réputation de violence et d'extravagance aussi bien sur scène que dans les bars, où les membres du groupe se livraient à des provocations d'ordre scatologique. Selon la police, qui, au terme de son premier séjour en prison, avait contraint Sid Vicious à une cure de désintoxication, son décès est la conséquence d'une « overdose » prise après une longue période d'absence.]

Variétés

CHANTS PROFONDS JUIFS

Il y a l'histoire de mon père qui était un tailleur bleu (« *et ainsi étaient ses yeux le jour du shabbat* »). Il y avait mon père qui se tenait sur le seuil de sa boutique d'où montait l'odeur du fer à repasser ; il soupirait en pensant à ses propres enfants entassés. Les enfants — si importants ! — et ma mère dont l'amour *même* les empêche de voler, « *de devenir oiseaux* » (« *tu as bien mis son manteau ?* »).

Il y a mon arrière grand-tante Sarah, ma cousine Rachele, et Moïsheie, et Raizele, il y a les vieux et l'idiot du village... la vie est si amère quand on est dispersé, qu'il faut bien rire un peu, inventer des histoires pour soi — pour les enfants. Le vin comme la musique révèlent l'âme des peuples. Et pendant que le vieux est couché sous la table et que les autres trinquent, parfois une femme en rouge se lève. Elle a une voix si haute, si chaude, que cela enivre le cœur et curieusement le blesse. C'est que quelqu'un va mourir : « *Eteignez les feux !* » Il y a toujours quelqu'un qui meurt dans un village de Biélorussie, de Pologne, de Roumanie, de Grèce, de Turquie. Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain. « *L'oignon est aussi dur que ma mélancolie dans l'ombre.* » On n'a jamais atteint le fond de la douleur.

« *Mon père était un tailleur bleu et une fois par an il était rouge...* » Rien que pour entendre quelques-uns de ces poèmes de misère et d'espoir, pour découvrir les ballades lyriques de Itzik Manguer, les fables humoristiques de *Nadir*, pour cela, pour la voix de *Jacinta*, et pour la chanteuse Talila, qui fait toucher du doigt la nature d'un humour juif qui se situe entre la jubilation et la peur, tout près de la tendresse, on peut aller écouter les *Chants profonds juifs*, voyage dans la culture yiddish, celle d'une diaspora qui va de l'Europe orientale à la péninsule ibérique. Pour cela, car le reste (la mise en scène en particulier, certain récitant, une danseuse bizarre) laisse à désirer.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Petit Forum des Halles, 20 h. 30, jusqu'au 17 février.

Notes

Danse

La Compagnie MA

On avait bien aimé le premier spectacle de la Compagnie MA, cette dilatation du temps et de l'espace portée par *le chorégraphe japonais* Hideyuki Yano jusqu'à l'extrême limite de la désintégration et servie par ses interprètes comme un rituel. Il y avait une fascination à suivre leurs gestes lents, aveugles, soudain cristallisés dans des corps à corps inexorables. Yano avait trouvé là une forme de danse originale qu'on pourrait qualifier de théâtre des tropismes.

Le deuxième programme « Pair-Impair » présenté par le groupe pousse cette lente incubation plus loin encore. On a l'impression d'assister à d'imperceptibles modifications de particules en suspension, à un processus de sédimentation minérale à l'échelle géologique. Ces *mouvements ralentis*, économisés à l'extrême, n'émettent plus qu'une énergie raréfiée qui ne nous atteint pas. Espace et temps se diluent dans un vide où nous tombons en chute libre.

Dans la mesure où ce spectacle va *tourner dans de* nombreux centres culturels, Yano et ses danseurs doivent prendre conscience que ce rituel glacé risque de paraître rébarbatif et ennuyeux au public le mieux disposé.

MARCELLE MICHEL.

★ Cité universitaire, 20 h. 30.

Expositions

Marek Rudnicki

Marek Rudnicki n'est pas un inconnu pour les lecteurs du « Monde » qui, depuis décembre 1959, trouvent sous sa signature les portraits des académiciens reçus sous la *coupole*. De Marcel Achard à Edgar Faure, cela fait une belle *collection de visages plus ou moins* immortels, dont un choix couvre une des cimaises de la galerie Passali. Il en est d'autres, d'une même vertu de ressemblance physique et psychologique. On retiendra surtout celui d'Arrabal, qui, d'autre part, proclame l'œuvre de son ami « un lieu provocateur de méditations et de cérémonie ». Car Rudnicki est aussi, et surtout, un peintre, qui se décide à montrer le meilleur de dix ans de travail. Ses peintures occupent le reste des murs, de l'entresol au second *sous-sol*.

Peut-on voir en lui le descendant des peintres de l'Ecole de Paris venus, comme lui, de l'Est ? Il ne récuse pas cette lignée, celle des *Chagall, Pougny, Kremegne...* C'est reconnaître un dessin souple, les couleurs fraîches, quasi naïves, qui arrivent à se fondre dans une atmosphère rêveuse, des visions qui *parfois s'envolent vers le surréel*, des personnages nimbés de tendresse. Tout lui semble bon à peindre. Avec *un profond* amour de la peinture et une humanité poétique qui la déborde et la transfigure. — J.-M. D.

★ *Galerie Passali*, 33, rue de Miromesnil.

Cinéma

« MARTIN ET LÉA », d'Alain Cavalier

Première image : dans la pénombre, un couple fait l'amour. Dernière image : une femme — une Eurasienne — oint de crème son ventre gonflé par l'enfant qui va naître. Près d'elle, un homme la regarde. Ce sont eux que l'on a vu s'étreindre au début du film.

Entre ces deux images, Martin et Léa ont lentement appris à se connaître. Ils ont marché l'un vers *l'autre, non pas en ligne droite*, mais à tâtons et presque aveuglément, butant à chaque pas contre *ce qui les sépare, leur passé, leurs* habitudes, l'argent surtout qui n'a cessé de salir, d'altérer leurs rapports.

L'amour vainqueur et purificateur, l'amour-obsession, l'amour-rachat : c'est de ces thèmes aux frontières du mélo *que* se nourrit le film *d'Alain Cavalier. Quand* Martin la rencontre, Léa l'Eurasienne vit, en effet, des subsides d'un « ami » *pour qui elle recrute des jeunes* filles complaisantes. Curieuse et troublante Léa qu'aucun scrupule ne *semble atteindre, et dont on ne* découvre la vulnérabilité que lorsqu'elle rend visite à son père, un vieux tailleur vietnamien. Martin, lui, travaille dans une usine et rêve de devenir chanteur lyrique.

Qu'ont-ils en commun ces deux êtres venus de mondes si différents ? Rien, sinon peut-être au départ le plaisir qu'ils se donnent. Et puis aussi, chez Martin, cette intuition, bientôt *une certitude, que Léa est* autre que ce qu'elle paraît être, que derrière son cynisme, sa dureté, se cache une *femme blessée qui* mérite d'être aimée. Et chez Léa, de son côté, le désir longtemps inavoué, *violemment refoulé, puis accepté* quand se suicide une de ses « protégées », d'une existence nouvelle.

De cette aventure banale Alain Cavalier a fait un film insolite qui démarre lentement, que l'on est d'abord tenté de *rejeter* (exactement comme Léa « rejette » Martin), puis qui, *peu à peu*, nous enveloppe, nous envoûte, aux personnages duquel on s'attache de plus en plus *profondément. Film d'atmosphère,* d'éclairages, de notations furtives, de dialogues crus et vrais, film de *comportement, remarquablement mis* en scène. C'est en donnant la préférence aux visages et aux corps *qu'Alain Cavalier exprime* les sentiments de ses héros. D'où la sensualité de ce film, ses poussées de fièvre et sa sérénité finale. D'où son emprise sur nous. Emprise qui doit beaucoup à *Isabelle Hô*, co-scénariste et interprète idéale d'une histoire qui nous semble parfois avoir réel*lement été vécue.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

Une expérience d'animation à Yerres

Depuis qu'ils présentent des spectacles — quelquefois même leurs propres créations — à un public de plus en plus large, les animateurs du C.E.C. (Centre éducatif et culturel) de Yerres (Essonne) ont pu observer *« l'absence d'identité locale »*. Banalité sans doute pour cette cité de la grande banlieue comme pour toutes celles qui ceinturent Paris. *Mais* non pas fatalité, considère Georges Buisson, co-directeur du C.E.C., qui a engagé, au cœur d'une vaste animation locale prévue jusqu'en octobre et *consacrée aux « exclusions », « une tentative d'interrogation sur la vie d'une région ».*

Prétexte à cette expérience originale : un spectacle dont il assure la mise en scène, qui s'intitule *la Foraine* et sera présenté en *février. « Nous avons voulu confronter le processus d'écriture avec une réalité sociale*, dit Georges Buisson. *Avec des textes de Gilbert Leautier, esquisse de la pièce à laquelle nous pensions, lus par une comédienne, Pierrette Dupoyer, nous avons été au-devant de groupes de dix à douze personnes, dans des entreprises, un foyer du troisième âge, un lycée, une amicale de locataires, une cellule politique, etc. Notre thème : le bonheur. Nous leur avons d'abord demandé de se déterminer par rapport aux situations et aux personnages présentés. Mais on s'est rendu compte très vite que ce thème était lui-même complètement dépassé. La référence au bonheur englobant bien d'autres domaines, après un premier moment pour les lieux communs, les choses essentielles de la vie des personnes présentes ont été abordées. »*

Conçue grâce à l'intervention de quelque deux cents Yerrois, à partir de dizaines d'heures d'enregistrement, sans que l'auteur, le metteur en scène, l'actrice aient renoncé à leur rôle de créateurs puisque l'on n'a surtout pas voulu traduire mécaniquement ce qui avait été exprimé, *la Foraine* sera-t-elle un spectacle théâtral vraiment différent ?

« Nous ne prétendons pas qu'une telle expérience soit sans limite, précise Georges Buisson. *Nous avons souhaité, sans tomber dans la démagogie, transformer le rapport entre le public et une œuvre, susciter les envies de créer ou de participer à l'élaboration d'un produit culturel. Peut-être tout simplement tenter de redonner au théâtre une dimension plus sociale. »*

STÉPHANE BUGAT.

Formes

Symphonie en noir et blanc

De neige et d'ébène, de craie et de charbon, la « chronique intime » de Gérard Koch s'étire en tous sens dans un espace que, impatiente, elle déborde. *rait volontiers* (1). *La* hantise de l'artiste, l'objet d'une recherche obstinée poursuivie depuis pas mal d'années : *intégrer le noir et blanc, les noirs et* les blancs en leurs combinaisons infinies, à la sculpture qui fut sa vocation première, *et le demeure*, semble avoir trouvé son aboutissement.

Aux formes en matériaux durs de plus en plus simplifiées, se sont d'abord opposés parallèlement des collages expressifs d'où tout autre couleur était bannie. Puis ce furent des papiers découpés et encrés collés sur des supports rigides, et *littéralement mis en* boîtes. On en admira à l'exposition organisée en 1975 sur ce thème par ARC 2. *Elles se sont multipliées*, ces boîtes, ces cases plutôt, rectangles tantôt verticaux, tantôt horizontaux, assemblées en *étagères*, en *retables*, d'où les objets (comment les nommer ?) s'échappent, à la façon des irrésistibles poussées géotropiques d'une végétation sans chlorophylle. Merveilleuses futaies, alternant avec des amoncellements de volumes compartimentés, tous différents les uns des autres, parfois plus explicites lorsqu'ils se muent en signes alphabétiques et acquièrent ainsi une vertu suggestive supplémentaire, l'ensemble compose un vaste pelage moucheté *qui vous ravit par son austérité* même. Miracle paradoxal d'une séduction obtenue avec un excès de *sévérité*. *Qu'on accorde pourtant un maximum* d'attention à chaque détail. Chacun est une œuvre d'art en soi, en même temps *autonome et solidaire de ses congénères.*

Ce qui m'avait déjà frappé, quand l'envoi de Gérard Koch tranchait sur toutes les autres formules de sculpture présentes à « Grand et Jeunes d'aujourd'hui » l'an dernier, c'est son originalité foncière... Se frayer une voie nouvelle — comme en alpinisme, et la comparaison n'est pas si incongrue pour un art de nature ascensionnelle, — l'exploit méritait d'être souligné. Elles sont uniques, ces chroniques écrites avec un « sang d'encre ».

Avec Michel Brunet, changement de *décor. De décors* aussi, puisque non seulement on lui doit les présentations, à chaque fois exceptionnelles, des *expositions de la Bibliothèque nationale*, mais qu'il en a créé pour le théâtre. On voit même ici (2) des projets pour *le Chevalier à la rose*, de R. Strauss, et *la Nuit transfigurée*, d'A. Schönberg. Outre les capricieuses ramifications de l'ossature de l'arbre traduites en pointes sèches, c'est à une *longue excursion* à travers l'Europe — Hollande, Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie et France, bien entendu — *que ses gouaches et aquarelles nous* invitent.

Fluidité des ciels et des eaux, luminosité changeante des paysages, exprimées par des moyens apparemment traditionnels, nulle trahison n'altère la spécificité des climats qui ont enchanté l'humeur vagabonde de l'artiste. Vues vaporeuses quand l'atmosphère l'exige, ou nettement découpées, comme celle de la jetée de Brighton où le blanc cru du casino s'oppose à une dominante bistre. Voici encore, au hasard de la promenade, Wasserburg sur l'Inn, Ijmuiden le canal de la mer du Nord, *le Staffelsee* en Bavière, Amsterdam, Venise, Evreux, Guernesey... Michel Brunet n'est jamais *insensible* devant *les splendeurs* de la création. Tant mieux s'il est à contre-courant pour nous faire partager son émotion. L'essentiel est qu'il *le tente. Et il y parvient tout* à fait.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(2) Galerie Blaise, 56, rue de l'Université.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Couronnement de Poppée (sam., 19 h. 30) ; Concert (dim., 18 h. 30).
Salle Favart : le Ballet de l'Opéra (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : la Puce à l'oreille (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). Gémier : le Belvédère (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : la Trilogie de la villégiature (sam., 19 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Petit Odéon : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Incertains (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : Jules César (sam., 20 h. 30) ; Raymond Devos (dim., 20 h. 30).
Petit TEP : M'appelle Isabelle Langrenier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Concert IRCAM, Atelier Zender (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30) ; Concert Colonne, dir. P. Dervaux (la Damnation de Faust, Berlioz) (dim., 18 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.) ; Film Calder (dim., 15 h., 15 h. 30 et 16 h.).
Théâtre de la Ville : Stéphane Grappelli (sam., 18 h. 30) ; les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, salle C.-Bérard : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Atelier-Théâtre 47 : Qui a peur de Virginia Woolf ? (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Biothéâtre : la Crique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernière).
Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure (sam., 20 h. 30, dernière).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : Sens (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale, Resserre : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 30). — Galerie : le Silence des oubliés (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Guy Bedos (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Daunou : Ulysse au pays des merveilles (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Essaïon, I : Tu me mènes en bateau (sam., 18 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 20 h. 30) ; la Maison dans les murs (sam., 22 h.). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30) ; Un certain Plume (sam., 22 h. 15).

Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : le Gros Oiseau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Etoiles (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Bonsoir, Rrose Selavy (sam., 18 h. 30) ; Façades (sam., 20 h. 30). — Théâtre rouge : Une heure avec F. G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; J. Di Giacomo (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison de l'Allemagne : Magic Afternoon (sam., 21 h.).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h., dernière).
Nouveautés : la Petite Hutte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique : Des petits cailloux dans les poches (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : Naïves hirondelles (sam., 20 h. 30).
Plaine : Sur la grand' route (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : Gospel Caravan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Présent : Zut (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Ranelagh : la Cantate à trois voix (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam. 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio-Théâtre 14 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Edgar : le Fer à cheval irlandais (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : De l'éducation des insectes (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Phèdre (sam., 20 h. 15) ; Finnegans Wake (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre 13 : les Gens du Marais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtrosphère Odéon : la Mouette échouée dans le dampezo (sam., 20 h. 45).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : les Morosophes (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l' travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Bezons, Théâtre : Sonate pour deux femmes seules et une cité H. L. M. (sam., 21 h.).
Blanc-Mesnil, Centre de jeunesse : Sol (sam., 21 h.).
Boulogne-Billancourt, T.B.B. : Tiare Tahiti (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Brétigny, C. C. C. : J.-P. Farré (sam., 20 h. 30).
Carrières-sur-Seine, Mille Club : Alain Rivey (sam., 20 h. 30).
Champigny, le Soleil dans la Tête : Roméo et Georgette (sam., 21 h.).
Châtenay-Malabry, parc du CREP : Till Eulenspiegel (sam., 21 h.).
Chelles, C. C. : le Septième Commandement ou Tu voleras un peu moins (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : Comment va Zanni ? (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : Café crème (sam., 16 h. et 20 h. 30).
La Courneuve, C. C. J.-Houdremont : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot (Prokofiev, Stravinski) (dim., 15 h.).
Créteil, Maison André-Malraux : l'Illusion comique (sam., 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 3 - Dimanche 4 février

Garges-lès-Gonesse, salle Rencontre : Big Band 95, Louis Fuentes (dim., 15 h.).
Gennevilliers, Théâtre : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Goussainville, C. C. M. : Toto Bissainthe (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison J.-Vilar : Concert des professeurs du conservatoire R. Boudin (dim., 15 h. 30). — M. J. C. du Chenil : D. Malherbe (sam., 21 h.).
Meudon, C. C. : le Secret (sam., 21 h.).
Montreuil, auditorium du Conservatoire : Atelier théâtre et musique G. Aperghis (sam., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : l'Enfance de Vladimir Kobalt (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Pontoise, Théâtre des Louvrais : Tartuffe (sam., 21 h.).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : Deuxième fête en musique (sam., 20 h. 30. — M. J. C. : Danses folk (sam. et dim., de 10 h. à 18 h.) ; Martin Saint-Pierre (sam., 21 h.).
Rosny, M. J. C. : Noces de sang (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Pauvre B... (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Hamlet machine et Mauser (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Sartrouville, Théâtre : les Femmes savantes (sam., 21 h.).
Savigny-sur-Orge, église Saint-Martin : Ensemble G. Grognet (dim., 17 h.).
Sceaux, les Gémeaux : A. Sabouret et A. Loewenguth (sam., 16 h. 45, 18 h. et 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : le Roi Lear (sam., 21 h.).
Le Vésinet, CAL : Veillée québécoise (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot (Prokofiev, Stravinski) (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Grand feu (sam., 21 h.).
Yerres, C. E. C. : Musique bretonne (sam., 21 h.).

Les concerts

Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-Cl. Malgoire (musique baroque) (sam. et dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Ensemble celtique ; S. Le Viell, B. Mathieu, orgue (sam., 21 h.) ; B. Mathieu, orgue (Couperin, Clérambault, Bach, Vierne, Widor, Falcinelli, Messaien, Langlais) (dim., 16 h.).
Lucernaire : L. Russel, soprano ; F. Tillard, piano (Mozart, Wolf) (sam. et dim., 19 h. 30) ; M. Virlojeux-Henriet, piano ; G. Zalongi, violoncelle (Beethoven, Schumann, Chostakovitch) (sam. et dim., 21 h.) ; Tanugi et Ben Mussa (guitare classique sud-américaine) (sam. et dim., 22 h. 30).
Salle Gaveau : Wiener Musikvereinstreichquartett (Mozart, Janacek, Schubert) (sam., 17 h. 15) ; Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. R. Boutry, sol. D. Erlih, violon (Loucheur) (sam., 20 h. 30) ; J.-M. Darré, piano ; Ch. Ferras, violon (Fauré, Debussy, Franck) (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Trio à cordes de Paris ; J.-L. Bonafous, alto ; S. Hurel, violon (Mozart) (dim., 10 h. 45).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : S. Landal, orgue (Buxtehude, Bach, Eben) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Ensemble Nuove Musiche (musique baroque) (dim., 17 h.).
Notre-Dame de Paris : H. Mencke, orgue (Ligeti, Frescobaldi, Bach, Reubke) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : S. Part, hautbois ; E. Gaspart, harpe (Hotteterre, C. P. E. Bach, Britten, Fauré, Haendel, Vivaldi) (dim., 16 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos ; sol. M. Masson, violon (Bach, Paganini, Brahms) (dim., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : J. Dupouy, alto ; M. Gellot, harpe (Ditteradorf, Rubinstein, Mozart, Debussy, Pierné, Britten, Zelter) (dim., 18 h.).
Ranelagh : G. Causse, alto ; Trio Sibelius (Sibelius, Schumann, Chostakovitch) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : M. Caravassilis, flûte (sam., 21 h.).
Troglodyte : Ch. Mège, S. Dubois, flûtes traversières (sam. et dim., 20 h.).
Centre culturel suédois : Groupe des sept (Debussy, Sibelius, Koklonen...) (dim., 17 h.).
Maison paroissiale Saint-François-Xavier : Ensemble Alma Musica ; Ensemble vocal Renaissance de Paris ; A. Sabourdin, soprano ; A. Chelli, guitare, dir. N. Andreassian (Lassus, Byrd, Vittoria...) (dim., 17 h. 30).
Eglise réformée d'Auteuil : P.-Y. Asselin, orgue (Bach, Buxtehude) (dim., 17 h. 45).

La danse

Palais des sports : Ballet du vingtième siècle M. Béjart (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Espace Cardin : Petits pas et crac (sam., 20 h. 30).
Lucernaire : Charlotte Delaporte (dim., 18 h. 30).
Cité internationale : Ma, danse, rituel, théâtre (sam., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Golf Drouot : Haute tension (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : Marc Laferrière (sam. et dim., 21 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Gwendal (sam. et dim., 20 h.) ; J.-Cl. Vannier, Ph. Canvin (sam. et dim., 22 h. 30).
Riverbop : Noah Howard, Jenny Clarke, Muhammad Ali (sam., 22 h. 30).
Palace : Richard Hell and Vodoids (dim., 17 h.).
Chapelle des Lombards : le Jank (sam., 20 h. 30) ; Faton, Seguin, Vitous (sam., 22 h. 30).
Forum des Halles : Cuarteto Cedron (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Cité des Arts : E. Erding, B. Kanjuser, J. Morska, Engin (dim., 21 h.).
Olympia : Cedar Walton, Eastern Rebellion (sam., 24 h.) ; Michel Portal (dim., 21 h.).
Collectif, 28, rue Dunois : Bobby Few (sam., 18 h. 30).
Lucernaire : Ben et Tanugi (sam., 22 h. 30).
La Péniche : M. Zwerin, Ch. Escoude, G. Nemeth (dim., 20 h. 30).
Eldorado : Piedjoints (sam., 18 h.) ; Suicide Roméo (dim., 18 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. et 18 h., Panorama du cinéma roumain (16 h. : Maure blanc ; 18 h. : les Matins d'un garçon sage) ; 20 h., Hommage à Claude Autant-Lara : le Diable au corps ; 22 h. : le Chien andalou ; Terre sans pain, de L. Bunuel. — Dim., 15 h., 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h., Hommage à Georges Sadoul (15 h. : Un fils unique, de M. Polac ; 16 h. 30 : Goto, l'île d'amour, de W. Borowczyk ; 18 h. 30 : la Chute des feuilles, d'Iosseliani ; 20 h. : la Dernière Tombe à Dimbaza).
Beaubourg, sam., 15 h., Le cinéma et le fantastique : Frankenstein, de J. Whale ; 17 h., Rétrospective J.-M. Straub - D. Huillet : Non réconciliés ou Seule la violence aide où la violence règne ; 19 h., Le cinéma et le chemin de fer : Transamerica Express, d'A. Hiller ; 21 h., Panorama du cinéma roumain : De l'autre côté du pont, de M. Veroiu. — Dim., 15 h., Le cinéma et le fantastique : la Planète des singes, de F. Schaffner ; 17 h., Le cinéma et le monde des industries : Coup pour coup, de M. Karmitz ; 19 h., Le cinéma et le chemin de fer : l'Empereur du Nord, de R. Aldrich ; 21 h., Panorama du cinéma roumain : Dimanche à 6 heures du soir, de L. Pintilie.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr., **) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colysée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 8e (770-86-84) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) (jusqu'à jeudi) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (à partir de ven.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (jusqu'à jeu.) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'à jeu).
LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) (jusqu'à jeu.) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-42-27).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) (jusqu'à jeu.) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (2e partie) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf mer., sam., dim. ap.-midi).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (589-68-42) (jusqu'au jeudi) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

Les films nouveaux

SUPERMAN, film américain de Richard Donner (v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o. - v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MARTIN ET LEA, film français d'Alain Cavalier : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

QUAND JOSEPH REVIENT, film hongrois de Zsolt Kezdi Kovacs (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD, film français de Danielle Jaeggi : Le Seine, 5e (325-92-46).

PARLONS-EN, film américain du collectif Mariposa (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Jean Renoir, 9e (874-40-75) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS, film américain de Larry Cohen (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

RHINOCEROS, film américain de Tom O'Horgan (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

JACK L'EVENTREUR, film anglo-allemand de Jeff Franco (v.f., **) : Cinévog-St-Lazare, 9e (874-77-44) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Ritz, 18e (606-58-60).

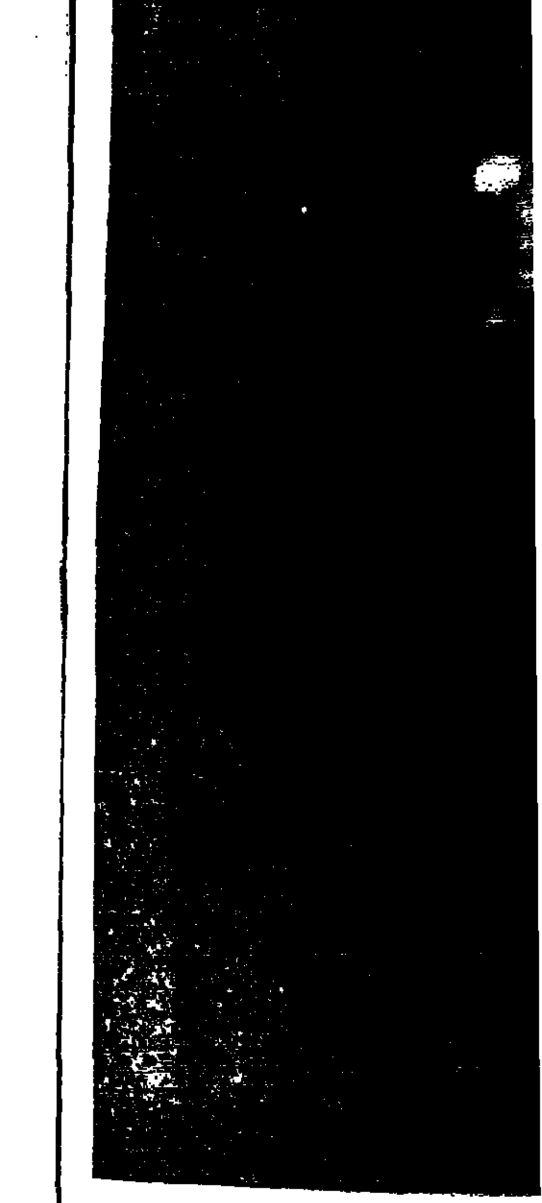
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES, film français de Jean Girault, à partir de vendredi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Danton, 6e (329-42-63) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
FURIE (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74) (jusqu'à jeudi).
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Ang.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cin'ac, 2e (742-72-19).
GREASE (A.), v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) (jusq. jeu.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (à partir de vend.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) (jusqu'à jeudi) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA JUNGLE PLATE (Holl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action-République, 11e (805-51-33).
KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). H. sp. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.), (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (jusqu'à jeudi).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (jusqu'à jeudi) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'à jeudi).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76).
PAREIL PAS PAREIL (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) (jusqu'à J.), Marignan, 8e (359-92-82) (jusqu'à J.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Athéna, 12e (343-07-48), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (jusqu'à J.), Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.o., v.f. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 + sam. 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; II. 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : A bout de souffle ; 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be.
ELDORADO, 10e (208-18-76) : Fête du fantastique.
ACACIAS, 17e (754-97-83) (v.o.) : 14 h. : Missouri Breaks ; 16 h. : le Tournant de la vie ; 18 h. : Rocky Horror Picture Show ; 19 h. 45 : Une étoile est née ; 22 h. : Portier de nuit ; sam., 2 h. : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or (sam.) ; Monkey business (dim.).
GRETA GARBO (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Anna Karenine (sam.) ; Ninotchka (dim.).
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Fille sur la balançoire (sam.) ; la Mousson (dim.).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : la Ballade des Dalton (sam.) ; Pair et impair (dim.).
FEMMES A L'ECRAN (v.o.), Epée de bois, 5e (337-57-47) : Elles deux (sam.) ; la Salamandre (dim.).
FESTIVAL HOMOSEXUALITE : Bilboquet, 6e (222-87-23) (v.o.) : Outrageous (sam.) ; Flesh (dim.).
ESPACE 79, 9e (285-00-29), cinema en marge, sélection 78
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33) : la Marie du port (sam.) ; les Portes de la nuit (dim.).
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : l'Appât (sam.) ; Missouri breaks (dim.).
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50). I, 13 h. 10 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : le Lauréat ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 45 : Phantom of the Paradise ; sam. : 23 h. 30 : The Song remains the same. - II, 13 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 17 h. 45 : Love ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance ; sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : le Grand Frisson ; 18 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; 19 h. 30 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 05 : Salo ; sam., 0 h. 15 : la Répulsion.
CYCLE JOHAN VAN DER KEUKEN (Holl., v. angl.) : le Périphe, 14e (588-21-65). En alternance : Blind Child, The Wall, The Sprit of the Time, The Palestinians.





هكذا من الأصل

LE PARIS - BALZAC - CAMEO - A.B.C. - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE 83 - GAMBETTA - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - U.G.C. GARE DE LYON - ATHÉNA

LE TEMPS DES VACANCES

LA CHANSON « LE TEMPS DES VACANCES »
DE JEAN-JACQUES DEBOUT
EST CHANTÉE PAR CHANTAL GOYA



LE TEMPS DES VACANCES

- **Les enfants en raffolent**
- **Les jeunes rêvent de vivre la même aventure**
- **Les parents retrouvent leur jeunesse**

BELLE-ÉPINE - CHAMPIGNY - ARGENTEUIL - GAUMONT ÉVRY
SARCELLES - MAISONS-ALFORT - ORSAY - PARLY 2 - LES QUATRE PERRAY

équipement

TRANSPORTS

LA DISCUSSION SUR L'AVENIR DE LA S.N.C.F.

La réduction du déficit

(Suite de la première page.)

La signature d'un contrat d'entreprise leur en offre l'occasion. Engager à court terme la S.N.C.F. sur des objectifs précis, la placer en face de ses responsabilités, c'est créer les conditions d'une certaine rigueur dans la gestion. Le Trésor devrait, en définitive, y trouver son compte.

Si, effectivement, la société nationale était, seule, en mesure de maîtriser son avenir, si elle avait la possibilité de se comporter en véritable entreprise commerciale, nul doute que se dissiperaient très vite ses angoisses financières. Cette voie lui est fermée, en dépit de toutes les apparences.

Liberté tarifaire, autonomie de gestion : les mots — les grands mots, — cachent une autre réalité. Dans la vie quotidienne la S.N.C.F. continuera de composer. Avec l'Etat, garant des équilibres économiques fondamentaux. Avec les usagers, défenseurs du service public. Avec les collectivités locales, soucieuses d'aménager leur territoire. Avec les cheminots, enfin, « accrochés » à leur outil de travail. Comment imaginer que la société nationale puisse ignorer ces contraintes ?

Un contrat d'entreprise, pourquoi pas ? Encore faut-il ne pas attendre d'un texte d'orientation, d'une déclaration d'intention qu'elle lève les ambiguïtés au milieu desquelles a toujours vécu — et continuera de vivre — la S.N.C.F.

JACQUES DE BARRIN.

M. JOËL LE THEULE : les collectivités publiques doivent supporter la charge des services omnibus déficitaires.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, nous a fait la déclaration suivante :

« La volonté du gouvernement est de rendre la S.N.C.F. plus responsable de l'équilibre de sa gestion. La préparation du contrat d'entreprise a été menée dans cette perspective et dans celle d'un développement de l'activité ferroviaire. Il ne s'agit pas d'une vue de l'esprit : alors que dans la plupart des pays le trafic marchandises décroît, en France il se maintient et le trafic voyageurs connaît un certain développement.

» La S.N.C.F. responsable doit être libre de déterminer la consistance des services qu'elle assure et d'adapter son organisation compte tenu de la demande de transport existante.

» Cette liberté sera totale pour les services marchandises ainsi que pour les services express et rapides de voyageurs. Le problème le plus délicat est celui des omnibus, pour lequel le déficit est important.

» Si des considérations étrangères aux objectifs de la S.N.C.F., liées par exemple à des considérations d'aménagement du territoire, imposent le maintien de services très déficitaires, les collectivités publiques, l'Etat par exemple, doivent en supporter la charge.

» Il est donc nécessaire de faire le point de ce qui est essentiel et de ce qui ne l'est pas et d'associer les collectivités locales à cette réflexion. L'Etat, en toute hypothèse, ne se tiendra pas sur la réserve, ce qui ne signifie pas qu'il interviendra dans toutes les circonstances. »

U.T.A. : 854 000 PASSAGERS EN 1978

La compagnie privée U.T.A. a transporté, l'an dernier 854 544 passagers au lieu de 751 883 en 1977, soit une augmentation de 13,7 %. Elle a, d'autre part, acheminé 120 742 tonnes de fret en 1978 au lieu de 100 124, l'année précédente, soit une progression de 20,6 %. Toutes activités confondues, le coefficient de chargement des appareils a atteint 59,7 %, l'an dernier, au lieu de 56,7 % en 1977.

● *Lufthansa : 12,5 millions de passagers en 1978.* — La compagnie ouest-allemande Lufthansa a transporté, en 1978, 12,5 millions de passagers, soit 7,4 % de plus qu'en 1977 (11,7 millions). Elle a, d'autre part, acheminé, l'an passé, 351 513 tonnes de fret au lieu de 327 581 en 1977. — *(A.F.P.)*

Après les déclarations de M. Veil

Les routiers consomment-ils trop d'énergie ?

Les routiers contestent le contenu de la lettre que M. Antoine Veil, président de la commission des transport et des communications du VII[e] Plan, vient d'adresser au premier ministre, lettre dans laquelle il juge insuffisant l'effort d'économie d'énergie dans le domaine des transports (*le Monde* du 30 janvier).

M. Hubert Ghigonis, délégué général de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), juge ce constat *« bien pessimiste »*. A son avis, *« si l'on en croit le rapport d'activité de l'agence pour les économies d'énergie en 1977, la progression des économies dans notre secteur est sensible puisqu'elles se situent à 2 millions de tonnes d'équivalent pétrole, alors qu'elles n'étaient que de 1,5 million T.E.P. en 1976. Le rythme devrait s'accélérer en 1978 pour dépasser sensiblement les 2 millions de T.E.P. »*.

M. Ghigonis souligne, d'autre part, *« la consommation énergétique relative du transport routier par rapport aux autres secteurs d'activités : la part du transport professionnel routier est de 5 % de l'ensemble de la consommation pétrolière et de moins de 2 % pour les transports à longue distance (plus de 150 kilomètres)*. Selon lui, *« le transport routier de marchandises, pour des prestations comparables à celles du rail, a une consommation sensiblement du même ordre que son concurrent »*.

De son côté, M. J.-L. Vincent, secrétaire général de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), reproche à M. Veil d' *« oublier que la S.N.C.F. consomme de l'énergie électrique qui est en partie fournie par des centrales à fuel (qui dépendent du pétrole). En outre, il y a moins de perte d'énergie lorsque le fuel est utilisé directement par un moteur au lieu d'être transformé en énergie électrique »*.

« Si M. Veil, écrit M. Vincent, *n'est pas convaincu de l'intérêt du transport par route, le développement que celui-ci connaît depuis plusieurs années est là pour prouver que les usagers le trouvent plus économique et plus souple que le transport par fer. »*

DOUZE INSPECTEURS POUR CONTROLER LES RESTAURANTS DES AUTOROUTES

Les quelque deux cent cinquante établissements commerciaux qui jalonnent les 4 600 kilomètres du réseau autoroutier français seront désormais tenus sous surveillance. Pour mettre fin à certains abus — libellé mensonger des cartes de restaurant, tromperie sur la marchandise servie dans les snacks, « coups de pouce » des pompistes entamant un plein de carburant avec un volucompteur non remis à zéro, etc., — le service de la répression des fraudes vient de mettre en place un organisme de contrôle basé à Lyon. Six inspecteurs titulaires et six inspecteurs suppléants sont à présent chargés de veiller au grain. Ils sillonneront les autoroutes à partir de six centres (Lille, Dijon, Metz, Paris, Lyon et Marseille), de manière à visiter chacun chaque établissement au moins quatre fois dans l'année.

L'an dernier, une expérience, menée dans les huit départements de la région Rhône-Alpes, s'était révélées « fructueuse », puisque, au terme de 505 visites-surprises, 931 infractions, dont 12 suffisamment graves pour relever d'un tribunal correctionnel, avaient été enregistrées.

● *Un armateur dépose son bilan.* — La société maritime Courtage et Transports, dont le siège est à Paris, a déposé son bilan. On s'interroge sur l'avenir de la Compagnie de navigation fruitière, dont la majorité des actions appartiennent à Courtage et Transports. La Fédération nationale des syndicats maritimes C.G.T. estime, dans un communiqué, que *« quatre navires de ces sociétés sont menacés de saisie et de vente »*. Elle veut s'opposer *« à cette braderie par tous les moyens. Des solutions financières doivent être trouvées pour maintenir ces navires sous pavillon français et garantir l'emploi des marins »*.

● *Année record pour les pertes de navires.* — Le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* a contribué à porter les pertes mondiales de navires en 1978 à un niveau encore jamais atteint en temps de paix, et à faire de cette année la plus désastreuse que les assureurs maritimes aient connue. Selon les renseignements parvenus aux Lloyds de Londres, les pertes totales de navires, du fait d'accidents, se sont élevées l'an dernier à 1 146 769 tonnes de jaug dernier à 1 146 769 tonnes de jauge brute, pour une valeur de 343 millions de livres, soit environ 40 % de plus qu'en 1977.

Les principales dispositions du contrat d'entreprise

Le texte commun que vient d'établir le groupe de travail Etat-S.N.C.F. précise dans son article premier : *« Le contrat d'entreprise couvre les exercices 1979 à 1982. Son objectif prioritaire est de créer les conditions du rétablissement de l'équilibre du compte d'exploitation de la S.N.C.F., sans autre intervention financière de l'Etat que les compensations et contributions prévues par la convention du 31 août 1937 au titre de la normalisation des comptes et des obligations de service public. »*

Les prévisions de trafic *« tiennent compte de l'intensification de l'action commerciale de la S.N.C.F. »*. Pour 1982, elles sont les suivantes : *« 47 milliards de voyageurs-kilomètres (vk) pour le trafic voyageurs en trains rapides et express (y compris 1,5 milliard de vk au titre de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est), soit + 2,7 % par an en moyenne par rapport à 1977 (hors Paris-Sud-Est) ; 65,5 milliards de tonnes-kilomètres (tk) pour le trafic marchandises par wagons (soit + 1,4 % par an en moyenne par rapport à 1977). Par ailleurs, le volume d'activité du Service national des messageries (SERNAM) à tarif constant augmentera de 1 % par an. »*

La S.N.C.F. devra améliorer la qualité du service offert, notamment pour les voyageurs : *« L'accès, l'accueil et l'information dans les gares ; la régularité ; le confort ; l'adaptation des horaires aux besoins ; la desserte des liaisons transversales ; la liaison avec les autres modes de transport. »*

Les trafics rapide et express de voyageurs et le trafic marchandises par wagons devront *« dégager une contribution positive et croissante à la couverture des charges communes à partir de 1980 »*. Cette contribution devra atteindre un minimum à préciser. *« Le compte du SERNAM sera équilibré à partir de 1980. »*

Pour ce qui concerne le transport de marchandises, *« la S.N.C.F. disposera de toute liberté pour modifier la consistance du réseau ou du service, afin de les adapter à l'évolution des structures de l'économie. Elle engagera, dès 1979, cinq expériences de restructuration de son offre dans les zones rurales »*. Quant au transport de voyageurs en trains rapides et express, *« toute liberté sera également laissée à la S.N.C.F. pour modifier la consistance du réseau et des services, afin de les adapter à l'évolution de la demande »*.

Des dispositions particulières sont prises pour les services omnibus : *« A partir de 1979, la S.N.C.F. prendra librement toutes mesures destinées à assurer une meilleure adaptation du service aux besoins ou à réduire les coûts de fonctionnement... A cet effet, elle pourra procéder notamment à des renforcements, à des adjonctions ou à des suppressions d'arrêts ou de circulation ainsi qu'aux suppressions ou modifications de régime des gares qu'elle jugera nécessaires. En outre, elle pourra librement procéder au transfert sur route ou à la suppression de l'ensemble des services d'une ligne dans les cas où le coût est disproportionné au service rendu. Ces opérations, qui feront l'objet de programmes communiqués au ministre des transports, ne pourront toutefois concerner qu'un volume de trafic (exprimé en vk) au plus égal à 5 % de l'ensemble du trafic omnibus assuré par la S.N.C.F.* (soit environ 0,5 % du trafic total voyageurs).

» Compte tenu des facultés d'adaptation qui lui sont ainsi accordées, la S.N.C.F. accepte que la rémunération qu'elle recevra de l'Etat ait un caractère forfaitaire et que son évolution tienne compte des économies qu'elle devra réaliser. »

Liberté tarifaire

Le projet de contrat d'entreprise prévoit que la S.N.C.F. fixera librement ses tarifs marchandises par wagon. *« Elle s'engage toutefois à ce qu'aucune augmentation annuelle des prix d'application générale ne dépasse de plus de 10 points la hausse moyenne retenue pour l'année. »*

Quant aux tarifs voyageurs du réseau principal, à une date qui reste à déterminer pour chacune des années 1980 et suivantes, la S.N.C.F. pourra les relever *« sans que la hausse du plein tarif de deuxième classe excède le taux de croissance prévu pour les prix PIB, corrigé de l'écart constaté au cours des exercices antérieurs entre les évolutions prévues et la réalité. Elle disposera, par ailleurs, d'une liberté de nuancement, mais s'engage toutefois à ce que les divers tarifs, y compris les abonnements, ne subissent pas de majorations annuelles supérieures de plus 10 points à celle du plein tarif de deuxième classe. »* D'autre part, *« la politique tarifaire relative à la ligne nouvelle Paris-Sud-Est sera arrêtée en concertation avec les pouvoirs publics.*

» Le montant annuel des autorisations d'engagement, ligne nouvelle Paris-Sud-Est comprise, aux conditions économiques de 1977, T.T.C., est le suivants : 1980 : T.T.C., est le suivant : 1980 : 1982 : 4 600 M.F. Le montant annuel des crédits de paiement, ligne nouvelle Paris-Sud-Est comprise, aux conditions économiques de 1977, T.T.C., est le suivant : 1980 : 4 950 M.F. ; 1981 : 4 900 M.F. ; 1982 : 4 875 M.F. (1). *»*

» Dans les limites de ces enveloppes, la S.N.C.F. arrêtera librement ses projets d'investissements, sous réserve qu'ils concourent à la réalisation des objectifs du présent contrat ; les projets soumis à approbation ministérielle seront appuyés par une étude économique. Si, exceptionnellement, une collectivité demande la réalisation d'un projet d'investissement dont le taux de rentabilité interne, pour la S.N.C.F., est, en francs constants, inférieur à 9 %, ce projet ne pourra être pris en considération que si la collectivité s'engage préalablement à verser à la S.N.C.F. une subvention d'un montant tel que le taux de rentabilité interne des capitaux engagés par la société nationale atteigne au moins 9 %. Les investissements de l'espèce seront hors des enveloppes définies ci-dessus pour la partie subventionnée. »

Afin d'assurer l'égalisation des conditions de concurrence entre les différents modes de transport de marchandises, *« le montant de la contribution aux charges fixes d'infrastructure sera fixé à compter de 1979 sur la base de 2 850 millions de francs en 1977 et sera réévalué chaque année »*.

Comme par le passé, *« les obligations qui seraient dans l'avenir imposées à la S.N.C.F. dans l'intérêt général, et que la société nationale considérerait comme non conformes à son intérêt commercial, feront l'objet, conformément aux dispositions de l'article 18 ter de la convention du 31 août 1937, de convention préalable définissant les compensations financières à verser à l'entreprise. Les compensations seront à la charge du ministère demandeur.*

» L'Etat accordera à la S.N.C.F. au cours des exercices 1979-1980, 1981-1982, une subvention forfaitaire dégressive fixée en francs constants » dont le montant est encore à déterminer. *« Compte tenu de cette subvention, la S.N.C.F. devra réaliser au minimum son équilibre financier au cours de ces exercices »* (2).

(1) Pour l'ensemble des quatre années du contrat, le programme d'acquisition de matériel roulant porte sur 1 100 à 1 200 voitures corail, 52 rames T GV, 130 engins automoteurs, 80 remorques « inox » type banlieue, 5 000 à 6 000 wagons de marchandises de types spécialisés et 180 à 200 locomotives électriques.

Le programme d'investissement retenu permettra d'électrifier environ 150 kilomètres de voies par an, notamment d'achever en 1979 l'équipement de la rive droite du Rhône, en 1980 Bordeaux-Montauban, en 1981 Narbonne - Port-Bou et d'engager les opérations « étoile d'Angers », Rouen - Amiens, enfin Lyon-Grenoble et Saint-André-le-Gaz - Chambéry.

(2) Cette subvention devrait passer de 3 000 à 3 500 millions de francs en 1979 à 2 000 millions en 1982.

● *Un budget en hausse de 30 % en Franche-Comté.* — Le budget prévisionnel de la région de Franche-Comté pour 1979 s'élève à 86 millions de francs contre 66,3 millions en 1978, ce qui représente une augmentation de 29,7 %. La fiscalité (théorique) par habitant a été fixée au maximum autorisé, soit 55 francs, mais compte tenu d'un trop-perçu en 1978 elle s'établit à 53.59 francs, ce qui représente 32 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. — *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

Les conséquences de la marée noire

LES PÊCHEURS BRETONS SONT MÉCONTENTS DE LA FAÇON DONT ILS ONT ÉTÉ INDEMNISÉS

(De notre correspondant.)

Rennes. — Interrogé par M. Henri Didou, responsable des marins, C.F.D.T., lors de la séance du comité économique et social de Bretagne, M. Jean Périer, préfet de région, a fourni des précisions sur l'indemnisation des gens de mer victimes de la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* en mars dernier. Selon le préfet, pour la période allant du 16 mars au 1[er] mai 1978, 5 millions de francs *« d'indemnités provisionnelles d'urgence »* ont été effectivement versés par l'intermédiaire des comités locaux de pêche de Brest, Morlaix, Lannion et Paimpol, ce qui correspond à un salaire mensuel de 2 657 francs par personne.

Sur les 33 millions de francs débloqués le 1[er] mai et adressés au trésorier-payeur général de Loire-Atlantique (la direction des affaires maritimes étant située à Nantes) 28,3 millions de francs ont été utilisés et mille neuf cent trente-quatre dossiers d'indemnisation ont été liquidés à la date du 20 janvier 1979. La répartition de cette somme est la suivante : 22 millions de francs pour les ostréiculteurs, 2,4 millions de francs pour les marayeurs et les propriétaires de viviers.

Au total les services des affaires maritimes ont liquidé quatre mille cinq cent quatre-vingt-onze dossiers, affirme l'administration.

Mais ce bilan est contesté par M. Didou, pour ce qui concerne l'évaluation et l'indemnisation du manque à gagner des marins-pêcheurs. Réunis en assemblée générale, les marins-pêcheurs C.F.D.T. du Nord-Finistère ont d'ailleurs décidé de se grouper en une association de défense afin *« d'aller, contraints et forcés jusque devant les tribunaux »*.

● *Les rejets de Gravelines : six mille sept cents avis défavorables.* — Une délégation des associations écologistes de la région Nord-Pas-de-Calais a déposé, le mardi 30 janvier à la préfecture de Lille, six mille sept cents avis défavorables *« à tout rejet d'effluents radioactifs gazeux et liquides »* par la centrale nucléaire de Gravelines (Nord). Les signatures de dix maires de communes situées à proximité de la centrale figurent dans la liste. Cette démarche se situe dans le cadre de l'enquête publique ouverte depuis trois semaines à la suite de la demande d'autorisation de tels rejets par E.D.F.

● *Parc national de l'Ariège : les communes disent non.* — Sur les cinquante-neuf communes concernées par le projet du parc national de l'Ariège, douze se sont déclarées favorables, quarante-cinq hostiles et deux n'ont pas donné leur avis. Devant cette hostilité fénérale, le ministère de l'environnement a décidé de remettre son projet à l'étude.

CARNET

Décès

— Fontainebleau.

M. Jean-Jacques Simart, conseiller à la Cour de cassation, son époux,
M. et Mme Yves Simart et leur fille,
M. et Mme Michel Simart et leurs filles,
M. et Mme Gilles Simart et leur fille,
Mlle Anne Simart,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Detay, sa mère,
Les familles Hosteing, Vichnievsky, Michaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Jacques SIMART,
née Annie Hosteing,

survenu le 31 janvier 1979, à Fontainebleau.

Les obsèques auront lieu le samedi 3 février, à 15 heures, au cimetière de Fontainebleau. On se réunira au cimetière.

7, rue Béranger,
77300 Fontainebleau.

Anniversaires

— Le 4 février la famille de
Paul SOUBIROU,
rappelle son souvenir à tous ses amis.

Services religieux

— L'Union nationale des combattants en Afrique du Nord fera célébrer le dimanche 4 février, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, sa messe solennelle annuelle à l'intention de tous les soldats « Morts pour la France » en Algérie, Tunisie, Maroc.

Communications diverses

— Quatre conférences de M. J. T. Decaris sur le thème : « La science et la foi face au mystère des objets volants non identifiés » ; dimanches 4, 11, 18 et 25 février, à 16 heures : 20, passage du Mont-Cenis, à 40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt.

— L'Institut français d'histoire sociale annonce la création d'un prix Mauricius de 3 000 F qui sera attribué à l'auteur d'un essai en langue française, imprimé ou manuscrit, traitant le thème suivant : « La liberté de la personne. Type de société réunissant les conditions optima pour l'épanouissement de la personne ». Prière d'adresser les demandes de renseignements et les propositions au plus tard le 31 mai 1979, à l'Institut français d'histoire sociale, 87, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, lundi 5 février, à 17 h. 15, salle des commissions, M. Jean-Jacques Bienvenu : « L'interprétation juridictionnelle des arts et des lois : sa nature et sa fonction dans l'élaboration du droit administratif ».

— Université de Paris-II, vendredi 9 février, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Jean Peralllat : « Le transfert du savoir-faire de gestion ».

— Université de Paris-IV, samedi 24 février, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Pierre Paul Campagnet : « L'animal dans la civilisation grecque du haut archaïsme et dans la littérature épique ancienne de l'Hellade ».

— Université de Paris-IV, vendredi 9 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Christine Wimmer : « Le système de si en français moderne. Ses emplois dans l'énoncé et dans l'énonciation ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

DIMANCHE 4 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Sénat ».

15 h., 57, rue Saint-Dominique, Mme Lamy-Lassalle : « Connaissance du faubourg Saint-Germain » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », (Mme Camus).

15 h., 78, rue de Varenne : « L'hôtel de Villeroy » (L'art pour tous).

16 h., 3, rue Mahler : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 23, rue Clovis : « Visite du lycée Henri-IV » (Mme Ferrand).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (M. de La Roche). (Entrées limitées.)

15 h., métro Pont-Neuf : « L'Institut de France » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Bac : « Hôtels et couvents de la rue du Bac » (Paris inconnu).

10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Tourisme culturel).

15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, salle Siem ; D. Rimpoche, grand-maître thibétain : « Le Bouddhah et nous » (A.B.E.N.).

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Pérou, Bolivie » ; 17 h. : « Survol Equateur, Amazonie, Colombie ».

15 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Schotsmans : « La formation des collections de l'Inde et du Sud-Est asiatique ». (Entrée gratuite.)

15 h. et 17 h. 30, 13, rue Etienne-Marcel ; « La méditation transcendantale et la conscience cosmique ». (Entrée libre.)

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au Sahara » (Autour du monde).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale ». (Entrée libre.)

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Odette Boucher : « La Turquie aux multiples civilisations » (Les Artisans de l'esprit). (Projection.)

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Karma, clé de notre destinée » (Loge unie des théosopphes). (Entrée libre.)

LUNDI 5 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, mairie du 4[e] arrondissement, Mme Legregeois : « La rue Vieille-du-Temple ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg : « La sculpture médiévale » (entrées limitées).

15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : « Le Corbusier à la villa La Roche ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Vermeersch : « De l'hôtel de Beauvais à l'église Saint-Gervais-Saint-Protais » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 21, rue Cassette : « Saint-Bernard et le dépouillement cistercien » (Arcus).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Vackier : « La mosquée » (Mme Hager).

15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Les Rétables italiens » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Henri Laborit : « Réflexions sur certaines découvertes majeures de la biologie d'aujourd'hui ».

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « La porcelaine de la Compagnie des Indes ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'être et l'art de vivre » (entrée libre).

17 h. 30, 55, rue de Varenne : « Les scénarios pour la France de l'an 2000 » (Futuribles).

20 h., 58, rue Saint-Lambert : « Extrême variété des types de moulins français ».

Le Monde

économie

AFFAIRES

Manufrance : le règlement judiciaire semble imminent

De notre correspondant régional

Lyon. — *La dégradation rapide de la situation économique de Manufrance pourrait amener le tribunal de commerce de Lyon, en tout début de semaine, à déclarer la société en règlement judiciaire, en levant la mesure de suspension provisoire des poursuites dont il avait fait bénéficier cette société en mai 1977.* Sans doute, M. René Mestries, nouveau président de Manufrance depuis le 23 janvier, parviendrait-il au même résultat s'il prenait la décision — comme la rumeur le dit avec insistance — de déposer le bilan de la société. Mais on peut penser que le nouveau P.D.G., mis en place — comme le précédent — avec l'appui de l'actionnaire prépondérant (à savoir la ville de Saint-Etienne), cherchera à temporiser encore, s'accrochant peut-être à des promesses de dernière minute. M Mestries aurait même déclaré, lors de l'assemblée générale des actionnaires le 30 janvier, qu'il effectuerait ce dépôt de bilan *« quand ce sera nécessaire »*.

Or il semble bien que pour le tribunal ce moment soit déjà venu. Attendre encore serait prendre le risque de voir la société, dont la trésorerie est exsangue, se trouver dans l'impossibilité d'assurer la paye de février. Les magistrats consulaires seraient alors dans l'obligation de prononcer la liquidation de biens, ôtant ainsi définitivement tout espoir à Manufrance de poursuivre, même partiellement, ses activités.

Une délégation intersyndicale de six personnes a rencontré vendredi 2 février le président du tribunal, M. Rigot et le commissaire chargé de l'exécution du plan, M. Bokanowski, pour leur demander qu'un sursis d'une dizaine de jours soit accordé par les magistrats. D'un autre côté, on peut imaginer que les pouvoirs publics souhaitent que le tribunal tranche désormais au plus vite.

Quoi qu'il en soit, le tribunal de commerce n'a pas mis, comme il a été improprement dit, son jugement *« en délibéré »* après sa dernière réunion en chambre de conseil, le 25 janvier. Ce n'est pas la procédure observée en la matière par les juridictions consulaires. A tout moment, en effet, le tribunal peut mettre fin à la suspension provisoire des poursuites qu'il a accordée. L'ordonnance de septembre 1967 complétée par le décret de décembre de la même année lui en donne la possibilité, notamment si *« le débiteur ne se conforme pas aux stipulations du plan... »* (art. 38).

Or, que prescrivait le plan des curateurs adopté dans sa forme définitive par le tribunal le 30 septembre 1977 ? En substance, que l'actionnaire prépondérant s'engageait à trouver des partenaires financiers. Force est de constater que, seize mois plus tard, l'objectif n'est toujours pas atteint, malgré les efforts de la municipalité stéphanoise, du commissaire chargé de l'exécution du plan, et des P.-D. G. succesifs, MM. Jacques Petit et François Gadot-Clet.

Une hypothétique rentrée d'argent

Est-il possible, voire raisonnable, d'attendre encore — alors que la société est pratiquement en état de cessation de paiement — une hypothétique rentrée d'argent frais ? D'où pourrait-il provenir, d'ailleurs ? De la banque Stern ? Il est établi que si elle est bien disposée à l'égard de la société pour faire, par exemple, un nouveau *« tour de table »*, elle n'est pas prête à mettre 50 millions de francs cash dans le gouffre Manufrance, du moins dans l'état des structures actuelles de la société. Le ferait-elle que son intervention n'aurait pour effet que de reculer un peu l'échéance. Comment oublier, en effet, que Manufrance a continué à perdre 9 millions de francs par mois en 1978 et que rien ne permet d'espérer une amélioration de la situation en ce début de 1979 ? On ne peut négliger non plus l'engagement de dépenser 25 millions de francs qu'impose le lancement du nouveau catalogue de vente par correspondance, pourtant indispensable pour maintenir un espoir de sauvegarder au moins ce secteur d'activité. Enfin, dans quatre mois, Manufrance devra verser 48 millions de francs aux créanciers, conformément au plan d'apurement définitivement modifié par un arrêté de la cour d'appel de Lyon.

Les fonds pourraient-ils venir des pouvoirs publics ? 8 millions de francs sur les 20 promis ont été versés en renâclant, en septembre 1978, soit tout juste de quoi éponger les pertes d'exploitation de quatre semaines ! Depuis, les responsables les plus haut placés du gouvernement répètent, officiellement comme en privé, que l'Etat ne s'engagera jamais seul dans l'aventure, et sûrement pas tant que la restructuration de la société n'aura pas été entreprise. De ce côté-ci le tiroir-caisse est verrouillé, et bien verrouillé.

Quant aux mutuelles qui avaient également promis leur concours, elles ne s'engageront sûrement pas non plus sans plan de redressement valable.

Le tribunal a longtemps espéré que les conditions du redressement finiraient par être réunies et il a repoussé sans cesse l'échéance. Peut-il encore le faire aujourd'hui sans risque de compromettre les dernières chances de la société en laissant celle-ci parvenir à l'épuisement total de sa trésorerie ? La mise en règlement judiciaire de Manufrance ne signifie pas pour autant que les activités de l'entreprise seront interrompues.

Certes, le *« carcan »* judiciaire pèserait davantage sur les responsables de la société. Outre un juge-commissaire, désigné cette fois par le tribunal de commerce de Saint-Etienne, les dirigeants pourraient être assistés *d'« un à trois syndics »* (art. 9, chap. 2, de la loi du 13 juillet 1967).

Mais cette assistance judiciaire n'aurait-elle pas pour effet de redonner du crédit — au sens propre et au sens figuré — à la société ? En fournissant une caution morale, juridique et... financière, — ne serait-ce qu'en protégeant les créanciers, — le règlement judiciaire ne peut-il pas attirer les capitaux, de l'Etat comme des partenaires privés, que le régime de la suspension provisoire des poursuites a semblé tenir à l'écart ?

Pour la municipalité, le règlement judiciaire a cependant deux sérieux inconvénients : d'une part, il donne la possibilité aux administrateurs judiciaires de procéder à de nouvelles compressions d'effectifs auxquelles elle ne pourrait s'opposer. Au moins la situation aurait-elle l'avantage de lui ôter la responsabilité de ces « allégements ». D'autre part, il permet d'appliquer l'article 110 de la loi de juillet 1967, qui prévoit — de plein droit, — en cas de jugement prononçant le règlement judiciaire, *« l'incapacité pour les dirigeants sociaux, de droit ou de fait, apparents ou occultes, rémunérés ou non »*, d'exercer une fonction élective et d'en démissionner s'ils exerçaient déjà celle-ci. On comprend alors que dans une société à nulle autre semblable, où les dirigeants sociaux *« de droit ou de fait »* sont précisément des élus du peuple (1), certains éprouvent des craintes et d'autres marquent des hésitations...

BERNARD ELIE.

(1) Le conseil d'administration de Manufrance comprend six personnes dont deux adjoints de la municipalité de Saint-Etienne.

AGRICULTURE

UN TERMINAL SUCRIER EST INAUGURÉ A DUNKERQUE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — La spécialisation des équipements portuaires s'étend au trafic des sucres. Trois des grands négociants français (Sucre Union, Debayser et Sucres et denrées), un transporteur terrestre (S.H.G.T.) et un transitaire (Dewulf) ont investi solidairement 25 millions de francs dans la réalisation d'un terminal sucrier à Dunkerque, où les exportations françaises ont atteint un sommet en 1978 avec 836 000 tonnes.

M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a inauguré vendredi 3 février ce terminal, qui combine les opérations industrielles d'ensachement, de pesage du sucre en vrac et les opérations de transit portuaire en une seule chaîne continue. Depuis le chargement du vrac dans les wagons-trémies à l'usine jusqu'à la mise en place de chaque sac dans les cales des navires par le bras téléscopique du descendeur, aucune rupture de charge. A tous les postes de commande de cette chaîne très mécanisée, un personnel-docker permanent dont l'intégration dans une organisation industrielle n'avait jamais été aussi poussée.

Les promoteurs du terminal n'ont pas manqué de rappeler au ministre ce que représente ce commerce sucrier : 70 000 betteraviers, 65 usines ; 8,5 milliards de chiffre d'affaires, une rentrée de devises de 3 milliards de francs.

Le porte-parole du groupement a estimé que certains de nos partenaires de la C.E.E. faussaient le mécanisme par le jeu de la spéculation. Il s'efforça de réfuter les thèses selon lesquelles, d'une part, le marché mondial serait excédentaire pour longtemps et, d'autre part, il conviendrait de laisser la production s'étendre dans les pays en voie de développement.

● *Le projet de loi-cadre agricole « ne peut se désintéresser des conséquences sur le revenu des agriculteurs »* des mesures proposées, a déclaré M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A. (Fédération des exploitants agricoles) mercredi 31 janvier. *« En l'état actuel du projet, nous avons le sentiment que les solutions proposées ne s'attaquent pas complètement aux problèmes »*, a-t-il ajouté. Il a critiqué notamment les propositions en matière d'interprofession, de problèmes fonciers et d'installation des jeunes, jugées *« trop timides »*, ainsi que celles concernant la conquête de marchés extérieurs, qui *« ne sont ni suffisamment claires ni suffisamment précises »*.

ÉTRANGER

L'O. C. D. E. met l'Italie en garde contre des hausses salariales excessives

« Dans l'immédiat, la principale source de préoccupation concerne les perspectives d'évolution des coûts et des prix, étant données les négociations salariales en cours qui intéressent la majorité des travailleurs » écrit l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) dans l'étude qu'elle publie le 2 février sur l'Italie. Jugement qui ne peut que satisfaire les dirigeants italiens.

Selon les économistes de l'O.C.D.E., le pays a connu au cours des derniers mois *« des progrès remarquables par rapport à la situation qui prévalait dix-huit mois auparavant — au moment où la crise de la balance des paiements et l'accélération du taux d'inflation à plus de 20 % avait amené l'adoption d'un programme de stabilisation »*.

Au chapitre des succès, il faut noter le redressement spectaculaire de la balance extérieure qui, de plus de 8 milliards de dollars de déficit en 1974, est passée à près de 6 milliards de dollars d'excédent en 1978. *« Cette évolution résulte tout à la fois d'un redressement marqué de la balance commerciale, imputable à une amélioration des termes de l'écéance et à un transfert accéléré des ressources réelles vers l'extérieur, mais aussi d'un élargissement de l'excédent traditionnel dégagé par les opérations invisibles courantes. »*

Il faut noter aussi une réduction de moitié du taux d'inflation (11 %), taux cependant qui pourrait demeurer identique en 1979, malgré la quasi-stabilité des prix, à l'importation et le ralentissement de la hausse des salaires de ces derniers mois.

Après une brève période de recul, le produit intérieur brut a repris son expansion au début de 1978, mais ne dépasse guère 1,5 % en volume pour l'année.

En revanche, l'emploi reste un sujet important de préoccupation. Entre 1974 et 1978, le chômage a augmenté de près de 40 %, passant de 1,11 million de personnes à 1,55 million, soit 7,2 % de la population active. Et il touche plus particulièrement les femmes (56 %) et les jeunes (près de 50 %). Autre point noir : la productivité dont la croissance annuelle a été inférieure à 1 % dans la période 1974-1978.

Pour 1979, l'O.C.D.E. prévoit une accélération de l'expansion qui pourrait atteindre 3,5 %, à condition que les négociations salariales *« ne débouchent pas sur des augmentations excessives »*.

Une forte modération des revenus salariaux, accompagnée d'une stabilisation du déficit du secteur public et d'une restructuration des dépenses publiques en faveur de l'investissement sont la condition de réussite de la stratégie économique italienne, estiment les experts du Château de la Muette. Celle-ci vise essentiellement à la réalisation d'un taux de croissance de 4 % l'an, devant permettre la création de cinq à six cent mille emplois nouveaux durant la période 1979-1981.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Nouvelle progression du chômage en République fédérale d'Allemagne.* — Le nombre de chômeurs a progressé au mois de janvier en République fédérale d'Allemagne, pour atteindre 1 171 400 personnes contre 1 million 6 800 en décembre. Le taux de chômage est désormais de 5,1 % de la population active. — *(A.F.P.)*

BRESIL

● *Le Brésil pourrait réduire l'achat de centrales nucléaires à la République fédérale d'Allemagne.* — Les huit centrales nucléaires que le Brésil devait commander à la firme ouest-allemande KWU pourraient n'être que quatre. Le gouvernement devrait en effet reconsidérer le programme nucléaire, a affirmé le ministre de l'énergie, M. Cals. KWU, après cette annonce qui a fait baisser les actions de sa maison mère, Siemens, a précisé qu'elle n'avait reçu que deux commandes fermes et deux lettres d'intention.

CHINE

● *Important prêt de banques japonaises à la Chine.* — Un consortium japonais de banques va accorder à la Chine un prêt d'un montant de 2 milliards de dollars, exprimé en Eurodollars, rapporte, le 2 février, le quotidien *Asahi Shimbun*. Selon ce journal, vingt banques groupées autour de la Bank of Tokyo ont conclu un accord de principe pour ce prêt dont les modalités définitives doivent être négociées à la fin du mois de février. — *(A.F.P.)*

ESPAGNE

● *Importante découverte de gaz en Espagne.* — Un important gisement de gaz naturel a été découvert dans la région de Jaca, dans le nord de l'Espagne. Les travaux de recherche, qui avaient débuté en janvier 1978, ont permis de découvrir une nappe de méthane *« pur et sec »* à 5 300 mètres de profondeur. — *(A.F.P.)*

DÉMOGRAPHIE

Selon l'annuaire de l'ONU

57 % DE LA POPULATION MONDIALE EST ASIATIQUE

New - York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — La population mondiale est estimée à 4 124 millions de personnes, dont 57 % sont des asiatiques, selon l'annuaire démographique des Nations unies publié le 1er février à New-York. Ces statistiques ont été arrêtées au milieu de 1977.

Les pays les plus peuplés du monde sont par ordre d'importance : la Chine, l'Inde, l'U.R.S.S., les Etats-Unis, l'Indonésie, le Japon, le Brésil, le Bangladesh, le Pakistan, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Grande-Bretagne et la France.

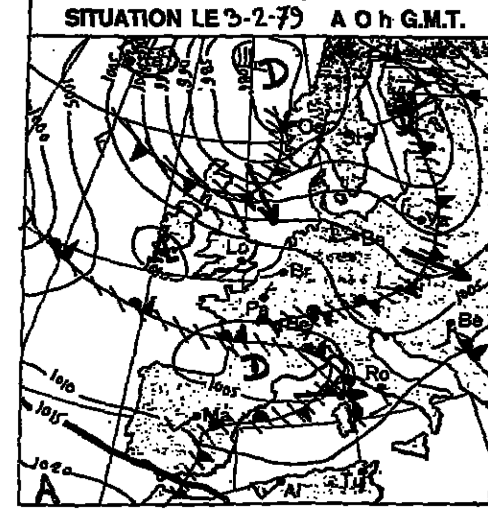
Après l'Asie, l'Europe est le continent le plus peuplé (12 %), suivi de l'Afrique (10 %) et de l'Amérique latine (8 %). L'Océanie vient en dernier avec un peu moins de 1 %.

C'est en Islande que l'espérance de vie à la naissance est la plus grande : 79,2 ans pour les nouveau-nés de sexe féminin et 73 ans pour les nouveau-nés masculins. Pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance est de : 72,15 ans au Japon ; 72,10 en Suède; 71,85 en Norvège; 71,2 aux Pays-Bas ; 71,1 au Danemark ; 70,3 en Israël ; 70,29 en Suisse et 70 à Chypre. Dans quinze pays, l'espérance de vie des femmes à la naissance dépasse 75 ans : Norvège, Suède, Japon, Pays-Bas, France, Danemark, Etats-Unis, Canada, Suisse, Porto-Rico, Biélorussie, Finlande, Grande-Bretagne, Autriche, Hongkong. Dans la plupart des pays africains, l'espérance de vie à la naissance est inférieure à 50 ans.

C'est en Afrique que les taux de natalité sont les plus élevés : 52 pour 1 000 au Niger et en Zambie notamment. Le taux de natalité le plus faible a été relevé en Allemagne fédérale avec 9,5 pour 1 000.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4.2.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 février à 0 heure et le dimanche 4 février à 24 heures :

Des masses d'air froid circulant de l'Islande à l'Europe centrale continuent à s'étendre en France. Toutefois une perturbation venant de l'Atlantique atteindra nos régions de l'ouest dans la journée de dimanche.

Dimanche 4 février il fera assez froid le matin en toutes régions et on notera des gelées de 0° à —4° C qui épargneront toutefois les régions méridionales. Il y aura de nombreux brouillards, souvent givrants, mais le ciel sera peu nuageux. Au cours de la journée le ciel se couvrira de la Bretagne aux Pyrénées ; il pleuvra l'après-midi et surtout le soir, les vents deviendront modérés, de sud-ouest à ouest et les températures seront en hausse sensible.

Les nuages seront d'autre part assez nombreux de la Flandre au nord de l'Alsace et ils donneront quelques averses de neige. Sur le reste du pays la journée sera généralement ensoleillée.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 3 février à 7 heures : 1 008,4 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 février ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 14 et 11 ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 13 et 11 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 6 et —2 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 9 et 4 ; Grenoble, 10 et 5 ; Lille, 4 et —1 ; Lyon, 11 et 6 ; Marseille-Marignane, 15 et 6 ; Nancy, 9 et 1 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 17 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 0 ; Pau, 13 et 10 ; Perpignan, 11 et 6 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 7 et 2 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 15 ; Amsterdam, 3 et 1 ; Athènes, 14 et 11 ; Berlin, 3 et —3 ; Bonn, 5 et —2 ; Bruxelles, 7 et 0 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 4 et —3 ; Madrid, 15 et 9 ; Moscou, —3 et —9 ; New-York, —2 et —5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 13 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, —1 et —3.

Colloques

● *« La culture, le pouvoir et la transformation sociale »* sera le thème d'un débat organisé, le mercredi 7 février, à 21 heures, à l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux de Haute-Normandie à Canteleu (Seine-Maritime). Il sera animé par M. Paul Henry Chombart de Lauwe. Ce débat est le premier d'une série intitulée « questions d'aujourd'hui », que l'I.R.F.T.S. lance dans la région rouennaise.

★ I.R.F.T.S., route de Duclair, 76157 Canteleu.

Concours

● *P.M.I.* — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture du Calvados pour le recrutement de deux médecins, à temps complet, au service départemental de protection maternelle et infantile.

Les candidatures sont à adresser avant le 28 février à la préfecture du Calvados, service du personnel, rue Saint-Laurent, 14038 Caen Cedex.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du samedi 3 février 1979 :*

● DES DECRETS

— Pris pour l'application de l'article L. 143 du code de la santé publique et complétant la liste des substances vénéneuses ou dangereuses dont l'emploi est interdit dans la fabrication de jouets ou d'amusettes.

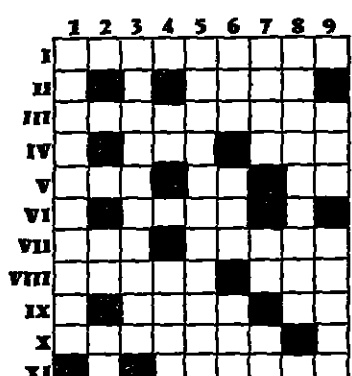
— Relatif au statut particulier du corps des contrôleurs des affaires maritimes.

● UN ARRETE

— Instituant une commission consultative chargée de formuler un avis sur les conditions de vie à l'étranger des assistants techniques relevant du ministère de la coopération.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2299



HORIZONTALEMENT

I. Spécialiste du repassage. — II. Très utiles pour les manchots. — III. Un peu forts. — IV. Pronom ; Annonce une nouveauté. — V. Pic des Pyrénées ; Indique qu'il y a une réunion ; Comme un ver. — VI. Arrivent en sifflant. — VII. Possessif ; Frapper fort. — VIII. Fit une dure besogne ; Nom de gendre. — IX. Très utiles quand on ne peut pas se mettre dans le bain ; Partie de pêche. — X. Peuvent être posés quand on est saisi. — XI. Roi de Thèbes.

VERTICALEMENT

1. Qui se gonflent facilement. — 2. Valeur sûre ; Symbole pour un métal blanc. — 3. Fait qu'on éprouve un certain plaisir à cracher. — 4. Qui devrait donc être acquitté ; Doit raisonner comme une pantoufle. — 5. Qui ne peut pas être blanchie. — 6. Sorte d'argile ; Beaucoup trop cru ; Evite de mettre la nappe. — 7. Un beau jardin ; Convient ; Peut introduire une hypothèse. — 8. Nom qu'on peut donner à un engin. — 9. Ne circule plus ; Son huile peut tout nettoyer.

Solution du problème n° 2298

Horizontalement

I. Filandreuses ; If. — II. Inoui ; Notable. — III. Révérend ; Iole. — IV. Tir ; Gonfleras. — V. Ide ; Issue ; Erèbe. — VI. Lé ; Eta ; Bec ; Azur. — VII. Iris ; Tel ; Assis. — VIII. Navigable ; Nid. — IX. Aiguisa ; UA ; Café. — X. Afro. — XI. Iam ; Badine ; Bobo. — XII. Balisée ; Minos. — XIII. Nue ; Et ; Savon ; Us. — XIV. Ases ; Noie ; Le. — XV. Pieu ; Sauts ; Tuer.

Verticalement

1. Fertilisation. — 2. Eider ; Uni. — 3. Livre ; Ingambe. — 4. Ane ; Esaü ; Au. — 5. Noroit ; Viables. — 6. Due ; Satisfaites. — 7. Rings ; Egards ; Sa. — 8. Doubla ; Oies. — 9. Un ; Née ; Bu ; Néant. — 10. Soif ; Calame ; Vos. — 11. Etole ; Se ; Mol. — 12. Saleras ; Cabinet. — 13. Berezina ; On. — 14. Il ; Abusif ; Boule. — 15. Fesser ; Désosser.

GUY BROUTY.

SOCIAL

LA LORRAINE ET L'EMPLOI

Le patronat préconise des aides adaptées à la région

(Suite de la première page.)

Cette situation relance par-delà la crise de la sidérurgie un débat de fond que le problème social ne saurait dissimuler : sur quoi doit s'appuyer la reconversion industrielle de la région ?

Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement met tout en œuvre pour attirer d'éventuels investisseurs. Il serait prêt à accorder quelque 1,5 milliard de francs pour obtenir de Ford une implantation dans le secteur de Longwy. Nul en Lorraine ne conteste la nécessité de créer ainsi quelque 8 000 emplois, bien au contraire. Mais croire que la région éviterait une récession exclusivement grâce à des investisseurs venus de l'extérieur serait certainement une erreur. Cette stratégie lierait très étroitement le sort de la Lorraine à la conjoncture internationale et au bon vouloir de ce type d'investisseurs. A quoi tout ceci pourrait-il servir si, dans le même temps, le tissu industriel de la région continuait à se détériorer, entraînant une nouvelle vague de suppressions d'emplois ?

Des mesures concrètes

L'idée d'assurer, parallèlement aux créations d'emplois extérieures, un renforcement et un développement des industries existantes est évidemment défendue depuis des années par le patronat lorrain. Aujourd'hui il la reprend avec vigueur. « *Il faut aider les entreprises existantes, notamment les P.M.E., à accroître leur compétitivité en raison de la concurrence internationale très vive. Il faut donc leur permettre de réaliser, dans une première phase, des investissements de productivité créateurs d'emplois indirects puis, dans une seconde phase, des investissements de capacité créateurs d'emplois directs. Pour cela il faut alléger leurs charges, notamment financières et fiscales* », déclare M. Pierre Lajoye, président de l'Union patronale interprofessionnelle de la Moselle (U.P.I.M.).

Le patronat préconise deux mesures concrètes à l'appui desquelles le Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.), très incitatif pour les investisseurs lourds, pourrait intervenir, selon lui, de façon quasi automatique. La première mesure consisterait en un dégrèvement de la moitié de la taxe professionnelle sous réserve que l'entreprise investisse une valeur égale à ce dégrèvement en supplément de ses amortissements. Seconde mesure : un abattement fiscal de 10 % pour les investissements à réaliser sur une période de trois ans.

« *Pour la Lorraine et les autres régions sinistrées, ces mesures ne coûteraient pas le tiers des 3 milliards du F.S.A.I. (...). En retrouvant un accroissement de 5 % de l'activité des secteurs du bâtiment et des travaux publics, ainsi que des industries de transformation, nous pourrions créer quelque 8 000 à 10 000 emplois par an* », déclare M. Lajoye.

Ces mesures offriraient trois autres avantages, estime encore le patronat : la création d'emplois reviendrait moins cher qu'avec l'automobile, où chaque poste de travail créé nécessite un investissement de 500 000 francs, soit trois fois plus que ce que propose l'automobile, ce qui [illegible] ; ces dernières pourraient procéder à des créations d'emplois dans des délais plus courts que ceux que propose l'automobile, ce qui permettrait de compenser plus facilement les pertes d'effectifs dans la sidérurgie.

Dernier argument : le secteur automobile n'est pas à l'abri d'une crise dans les années à venir. Un tissu industriel fort pourrait en atténuer les effets.

En fait, le patronat mosellan demande des aides spécifiques. Compte tenu de l'ampleur de la crise que traverse cette région, les pouvoirs publics accepteront-ils cette fois-ci des mesures que jusqu'à présent ils ont toujours refusées, hier pour maintenir l'égalité entre toutes les régions, aujourd'hui au nom d'une politique libérale ?

JEAN-CHARLES BOURDIER.

Comment payer son loyer quand on est chômeur ?

De nombreux salariés de la sidérurgie lorraine actuellement en attente de licenciement, connaissent un souci qui se transforme, au fil des jours, en angoisse : comment payer leur loyer ou leurs traites d'accession à la propriété lorsqu'ils seront au chômage ? Les situations varient selon que le ménage est locataire ou « en accession », que la femme conserve ou non son emploi, qu'une allocation logement ou des allocations familiales viennent un peu soulager leur budget. Quelques exemples ont été fournis par le responsable lorrain de la Confédération nationale du logement lors d'une réunion de presse, le 1er février :

● L'Immobilière thionvilloise a vendu à certains de ses locataires, depuis 1975, pour 70 000 F environ, les pavillons sans confort qu'ils occupaient. Un deuxième emprunt leur a permis d'effectuer d'indispensables réparations. La dette, pour certains, a atteint 100 000 F à 120 000 F. Comment continuer à rembourser ?

● Des opérations groupées de réhabilitation à Hagondange, à Amnéville, toujours dans des pavillons, se traduisent par des hausses de loyers de 150 F à 550 F. De plus, le remplacement du vieux poêle par le chauffage central au gaz individuel amène une dépense de conssommation, tous les deux mois, de 1 500 F à 2 000 F pendant les mois d'hiver — et cette année, l'hiver est rude (en raison d'une mauvaise isolation thermique) : comment y faire face avec un salaire de 2 400 F ?

● Dans le pays haut lorrain, des rappels de charges (de 1 500 à 4 000 F) opposent 25 associations de locataires à un office d'H.L.M. Comment acquitter 1 700 F supplémentaires avec un loyer de 450 F et 2 500 F de revenu mensuel ?

● A Mondélange, en Moselle, 25 familles ont reçu leur congé pour le 1er avril 1979 : leur petite maison est mise en vente, comme libre : l'usine locale qui les logeait a fermé ses portes le 1er février 1978, et, depuis le début de ce mois, la manne des indemnités de chômage s'est tarie.

Tout cela les délégations de la C.N.L. venues de Lorraine, mais aussi du Valenciennois, accompagnées de parlementaires, iront le dire le 14 février à 15 heures, au premier ministre, et à 16 heures au ministère de l'environnement et du cadre de vie.

● *Le nombre des logements aidés par le 1 % patronal* baisserait de 7,7 % en 1979, selon les évaluations faites par l'Union nationale interprofessionnelle du logement. En 1979, les sommes collectées permettraient d'aider à la construction de 180 000 logements, contre 195 000 en 1978. Le montant de la collecte devrait être du même ordre qu'en 1978 (soit 4,4 milliards de francs, dont 3,3 milliards collectés par les comités interprofessionnels du logement et par les chambres de commerces et d'industrie), en raison du ralentissement de la progression de la masse salariale. Cette situation ne permet pas de suivre l'évolution des coûts de la construction.

M. MARCHELLI (C.G.C.) : le refus de la concertation avec les syndicats a créé un climat révolutionnaire.

« *Le premier responsable des mouvements qui ont malheureusement « dérapé » à certains moments est le gouvernement qui n'a pas su intégrer dans ses prévisions à la fois les données économiques et les données humaines* », a déclaré à Longwy le 2 février M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie.

« *Son erreur profonde a été de refuser la concertation avec les syndicats et d'engager des décisions qui ont entraîné dans certaines villes un véritable climat révolutionnaire. (...) Jamais un gouvernement adulte ne devrait oublier que les organisations syndicales représentatives ne doivent être traitées par-dessus la jambe comme il l'a fait récemment.*

» *La diminution de capacité de l'outil sidérurgique français telle qu'elle est conçue par le gouvernement et par la direction des grands groupes est une erreur qui se paiera très cher à la fin des années 90.* » Dans l'immédiat, a conclu M. Marchelli, « *le gouvernement doit faire connaître sa volonté de faire arrêter toute procédure de fermeture d'usines ou de licenciements, même partiels, avant d'avoir reconsidéré l'affaire avec les syndicats* ».

AGITATION DANS LES BANQUES ET LES ASSURANCES

Les fédérations de la banque C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C. ont décidé une grève de quarante-huit heures les 21 et 22 février si la commission paritaire du 8 février ne donne pas satisfaction à leurs revendications sur les salaires et les conditions de travail

Pour des raisons du même ordre, le personnel de Brink's France (la plus grande entreprise de convoyeurs de fonds, huit cents employés) a fait grève le 2 février.

Dans les assurances, le président du groupe GAN a été retenu pendant plusieurs heures, dans son bureau, le 2 février, par des employés exigeant une réponse favorable à leurs demandes sur les salaires.

En revanche, à Marseille, le travail a repris au siège de la Caisse centrale d'épargne, qu'occupaient les grévistes.

● *La grève administrative des sapeurs-pompiers : incidents à Dinard.* — Quatre cents sapeurs-pompiers de Bretagne et des Pays de Loire ont manifesté, vendredi 2 février, à Dinard puis à Rennes, pour appuyer leurs revendications : réunion de la commission nationale paritaire, aménagement des carrières, conditions de travail, retraites, salaires et effectifs (*le Monde* du 30 janvier). A Dinard, ville dont le maire est M. Yvon Bourges, ministre de la défense, les pompiers ont protesté contre le projet d'affectation dans leurs rangs de soldats du contingent et rappelé leur demande de création de trente mille emplois nouveaux pour l'ensemble de la France. Des heurts se sont produits avec les forces de l'ordre. A Rennes, où d'importantes forces de police et de gendarmerie avaient pris place, une délégation de sept sapeurs-pompiers a été reçue en fin de journée à la préfecture.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le raffermissement du dollar se confirme

Le raffermissement du DOLLAR, amorcé la semaine précédente, s'est nettement confirmé cette semaine, retrouvant ses cours d'il y a six mois, notamment vis-à-vis du franc suisse et du yen japonais. Ce redressement est attribué à la fois à des facteurs psychologiques et à des facteurs techniques.

Dès le début de la semaine, la monnaie américaine donnait des signes de fermeté non équivoques. Certes, le déficit commercial des Etats-Unis a été de 2,04 milliards de dollars en décembre, mais il a été moins important que prévu, et le sentiment général est que la balance américaine va s'améliorer grâce à la progression des exportations stimulées par la baisse récente du dollar. Notons, toutefois, qu'une hausse du prix du pétrole, provoquée par les événements d'Iran, et rendue de plus en plus probable, gonflerait notamment les importations américaines.

Autre élément favorable au dollar, l'amorce de baisse du taux d'intérêt outre-Atlantique (voir ci-dessous). Paradoxalement, cette baisse, qui correspond à une diminution de la rémunération offerte aux capitaux libellés en dollars, a été bien accueillie, dans la mesure où elle traduit un regain de confiance des autorités américaines dans leur propre monnaie. On sait qu'en novembre dernier ces mêmes autorités avaient fortement relevé les taux, précisément pour doper le dollar et lutter contre l'inflation. Les variations de sens contraire indiquent bien qu'en matière de change la psychologie est reine, et que l'action du taux d'intérêt n'est pas automatique, les opérateurs étant plus sensibles à l'évolution prévisible de la situation qu'aux effets mécaniques prévus par les manuels...

Un dernier élément favorable au « billet vert » est constitué par des achats commerciaux de dollars, qui avaient été retardés dans l'espoir d'une baisse supplémentaire, et qui sont effectués actuellement : c'est le jeu des termes de règlements ou « termaillage ». On signale également des rachats de DOLLARS par les exportateurs allemands sur l'Iran, qui les avaient auparavant vendus à terme contre du D.M. pour se couvrir, et qui, maintenant, effectuent l'opération inverse dans la crainte d'une annulation de leurs contrats par le terrible ayatollah Khomeiny.

Relevons, enfin, que les banques centrales ont profité de la reprise du DOLLAR pour en vendre un peu et racheter les devises fortes qu'elles avaient consacrées à la défense de la monnaie américaine. En fin de semaine, le DOLLAR, à Tokyo, n'en valait pas moins environ 202 YENS — comme en juillet 1978, — 4,33 FF et 1,8850 D.M.

Quant au système monétaire européen, son entrée en fonctionnement est prévue vers la fin de février ou en mars, comme l'a laissé entendre M. Giscard d'Estaing. A vrai dire, le FRANC évolue actuellement comme s'il y était déjà, se maintenant aux alentours de 2,2950 F pour 1 D.M., notamment.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once est revenu de 235 dollars à 230 dollars, le lingot de 1 kilo ayant à nouveau battu son record de hausse à Paris avec 31 950 F.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	— —	197,85 199,45	8,5767 8,4816	3,3911 3,3587	3,7383 3,6958	58,8405 58,2593	4,0351 3,9890	1677,27 1669,39
New-York.	197,85 199,45	— —	23,0680 23,5155	58,3430 59,3824	52,9240 53,9665	3,3624 3,4234	49,0316 50,0000	0,1179 0,1194
Paris.....	8,5767 8,4816	4,3350 4,2525	— —	252,91 252,52	229,42 229,49	14,5763 14,5583	212,55 212,62	5,1135 5,0896
Zurich....	3,3911 3,3587	171,40 168,40	39,5386 39,6002	— —	90,7118 90,8798	5,7632 5,7651	84,0402 84,2008	2,0211 2,0119
Francfort.	3,7383 3,6958	188,95 185,39	43,5879 43,5743	110,2392 110,0356	— —	6,3533 6,3437	92,6452 92,6500	2,2288 2,2138
Bruxelles.	58,8405 58,2593	29,7400 29,2100	6,8604 6,8889	17,3512 17,3456	15,7396 15,7636	— —	14,5828 14,6050	3,5081 3,4898
Amsterdam	4,0351 3,9890	203,95 200,80	47,0472 47,0311	118,9906 118,7648	107,9386 107,9339	6,8577 6,8469	— —	2,4057 2,3894
Milan....	1677,27 1669,39	847,75 837,00	195,5594 196,8253	494,60 497,03	448,66 451,89	28,5053 28,8545	415,66 418,50	— —

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Légère détente aux États-Unis

L'événement de la semaine a été l'annonce de détente des taux d'intérêt enregistrée aux Etats-Unis, où la Chase Manhattan, troisième banque du pays, a annoncé mardi 30 janvier qu'elle ramenait son taux de base (*Prime Rate*) de 11,75 % à 11,50 %. Cette réduction était prévisible dès la semaine dernière, en raison du fléchissement des taux d'intérêt des bons du Trésor et du « papier commercial », conjugué avec un ralentissement du rythme de délivrance des crédits bancaires (*le Monde* daté 28-29 janvier).

Marque-t-elle la fin du mouvement haussier qui a porté, outre-Atlantique, le taux de base au voisinage du niveau record de 12 % atteint pendant l'été 1974 ? La Chase Manhattan fait preuve de circonspection, en constatant que les conditions du marché rendent possible une telle réduction, mais s'empresse d'ajouter qu'elle « *ne doit pas nécessairement être interprétée comme le signal suivant lequel les taux ont atteint leur point culminant* ». Tout dépendra, pense-t-on, des événements en Iran, de la tenue du dollar et de l'attitude des autorités monétaires.

A noter, également, une détente sur le marché de l'euro-dollar.

A Paris, c'est le calme, le loyer de l'argent au jour le jour oscillant entre 6 3/8 % et 6 1/2 %, avec toutefois, une légère tension sur le court terme (+ 1/8 % à 1, 2, 3 et 6 mois), en raison, dit-on, de l'émission de 2,4 milliards de francs de bons du Trésor à 18 mois, lancée en un paquet sans découpage, qui pèse un peu sur le marché.

Selon M. Monory, ministre de l'économie, une baisse des taux d'intérêt n'est pas envisagée avant trois mois : « *Si le marché monétaire continue à bien se tenir, et c'est le système monétaire européen qui nous le dira, on verra si on peut faire quelque chose. Mais, pour l'instant, rien* ».

Selon les derniers indicateurs, la progression de la masse monétaire en 1978 a été inférieure à 13 %. A noter également que la demande de crédits a été assez forte en décembre, et que, contrairement à l'habitude, elle s'est peu dégonflée en janvier, mois traditionnellement creux. Les banques sont encore à l'aise dans leur encadrement, tout au moins jusqu'en juin. Après, on verra...

Rendons enfin à César ce qui est à César. La Banque centrale des coopératives (B.C.C.), qui va créer un nouvel établissement avec la Garantie mutuelle du fonctionnaire, ne doit pas être confondue avec la Banque française pour le crédit coopératif (B.F.C.C.), filiale de Crédit coopératif, et n'est pas rattachée à ce dernier, avec lequel l'unissent seulement des liens professionnels. M. Michel Baroin, président de la Garantie mutuelle, a préféré s'allier avec un seul établissement, plutôt que de se rapprocher de Crédit coopératif après l'accord avec les Banques populaires en juillet dernier. — F. R.

MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse des métaux

L'année promet d'être particulièrement faste pour les producteurs de métaux, surtout si la flambée des prix enregistrée depuis le 1er janvier se poursuit au fil des mois à un tel rythme.

Une psychose de pénurie semble se répandre, incitant les utilisateurs, qui gardent présents à l'esprit l'« épopée » du cobalt dont les prix ont plus que triplé après l'invasion du Shaba, à se couvrir. Tensions politiques et sociales risquent en effet d'affecter la production de nombreux pays.

La fuite devant certaines monnaies se traduit par un regain de faveur pour les valeurs refuges. Après l'or, l'argent et le platine brillent de tous leurs feux.

En l'espace de cinq semaines, la hausse atteint à Londres 30 % pour le platine, 24 % pour le plomb, 20 % pour le cuivre et 12 % pour l'argent.

MÉTAUX. — *La hausse se poursuit sans discontinuer sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui atteignent leurs niveaux les plus élevés depuis juin 1974. Les stocks britanniques de métal diminuent toujours ; ils reviennent à 324 550 tonnes (— 6 300 tonnes). Des rumeurs plus ou moins bien fondées relatives à une réduction des exportations zaïroises ont stimulé le marché. Les producteurs américains viennent de relever de 3 cents par livre le prix de leur métal raffiné pour le porter à 83 cents, soit une augmentation de 10 cents depuis la mi-décembre 1978.*

Nouvelle et vive progression des cours du plomb à Londres. La demande mondiale surpasse l'offre surtout avec les achats de plus en plus pressants effectués par les pays de l'Est européen. Les producteurs américains viennent de majorer leurs prix de 2 cents par livre pour le porter à 82 cents.

Fermeté persistante des cours de l'argent à Londres sous l'impulsion d'achats passés pour le compte de pays du Moyen-Orient. La consommation mondiale s'est élevée en 1978 à 423 millions d'onces supérieure de 3,1 % à celle de 1977.

Sur le marché de Londres, l'aluminium se traite à 1 300 dollars la tonne, soit 100 dollars de plus qu'au commencement de l'année. La raréfaction des disponibilités se traduit par l'abandon des rabais accordés par certains producteurs européens.

DENRÉES. — *Pour la première fois depuis quelques semaines, une reprise s'est produite sur les cours du sucre. La vente par l'Inde de dix cargaisons à un prix intéressant, la perspective de la ratification de l'accord international par les Etats-Unis et de mauvaises conditions climatiques prévalant à Cuba, expliquent ce revirement du marché. Aussi, l'accroissement de 300 000 tonnes de la récolte européenne évaluée à 30,88 millions de tonnes n'a-t-elle eu que peu d'influence.*

Hausse des cours du café sur les places commerciales malgré les réductions de prix appliquées par le Brésil et la Colombie à l'exportation.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 946 (882) ; à trois mois 957 (880) ; étain comptant 7 160 (6 955) ; à trois mois 7 120 (6 890) ; plomb 356 (320) ; zinc 379 (360,50). — New-York (en cents par livre) : argent (en pence par once troy) 337,6 (328) ; cuivre (premier terme) 79,80 (75,25) ; aluminium (lingots) inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (97,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 190-210 (210-220). — Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 854 (1 795).

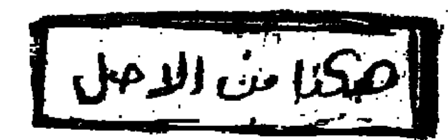
TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 63,05 (64,05) ; mai 65,30 (66,05). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 217 (214) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 512 (440). — Roubaix (en francs par kilo) : laine 22,20 (21,75). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 60,25-60,30 (58,20-58,75). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 243,50-240 (240-240,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 146,30 (151,60) ; mai, 148,80 (152,85) ; sucre, mars, 8,34 (7,97) ; mai, 8,55 (8,26) ; café, mars, 128,35 (124,75) ; mai, 125,73 (121,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 104,50 (100,90) ; mai, 108,80 (104) ; café, mars, 1 459 (1 360) ; mai, 1 332 (1 245) ; cacao, mars, 1 675 (1 719) ; mai, 1 726 (1 758). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 395 (1 405) ; mai, 1 428 (1 435) ; café, mars, 1 200 (1 152) ; mai, 1 145 (1 100) ; sucre (en francs par tonne) : mars, 842 (808) ; mai, 870 (836).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 351 3/4 (331) ; mai, 330 1/2 (332 1/4) ; maïs, mars, 233 1/4 (234) ; mai, 247 1/2 (243 1/4).

Indices : Reuter : 1 514,4 (1 503,02). Moody's : 1 011,4 (1 003,3).



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 29 JANVIER AU 2 FEVRIER 1979

La confiance vacille

« LES possibilités d'intervention de la Caisse des dépôts sur le marché financier resteront importantes en 1979. » Cette déclaration de M. Monory, dans une *interview* au « Journal des Finances » de cette semaine, *n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd semble-t-il. Il y a* longtemps en effet que le « *gendarme* » numéro un de la Bourse n'était intervenu aussi fréquemment qu'au cours de ces dernières séances. C'est, en tout cas, l'avis qui prévalait à la veille du week-end autour de la corbeille où le bilan hebdomadaire du marché était commenté avec quelque *inquiétude. Malgré les actions* de soutien des grands investisseurs institutionnels, les cours des valeurs françaises ont baissé, et les différents indices ont cédé environ 2 %. Pire : l'indicateur de la chambre syndicale est revenu à son niveau du début de l'année. Ce qui indique que les maigres gains du mois de janvier ont, d'ores et déjà, été reperdus.

Limité à quelques compartiments au début de la semaine, le mouvement de baisse a peu à peu gagné l'*ensemble de la cote française et les indices*, qui s'effritaient de 0,5 % environ mardi, ont *cédé* 1 % *mercredi* et 0,65 % de plus lors de la séance suivante. Encore faut-il souligner qu'à l'ouverture, jeudi dernier, la baisse atteignait 1,2 % avant que les « gendarmes » ne se décident à arroser *le marché de petits ordres d'achats habilement placés. A la veille du* week-end, cette tactique faisait une nouvelle fois *ses preuves* et, *toujours grâce à quelques ordres judicieuse*ment placés, les différents indices parvinrent à terminer en progrès de 0,7 % en moyenne.

« Les opérateurs *sont en train de prendre conscience* de la gravité de la situation sociale, et les « gendarmes » ne changeront rien à l'affaire », nous prédisait un gérant de portefeuille vendredi après-midi. Personne ne saurait en jurer. D'abord, parce que la situation sociale française n'est pas le *seul* paramètre retenu par les boursiers pour fixer *le prix des actions. Tout peut encore* arriver en Iran, et nombreux sont les professionnels qui gardent un œil *rivé* sur Téhéran. Ensuite, les résultats publiés par les entreprises pour 1978 sont finalement assez bons, et les rendements offerts par les actions françaises sont encore très souvent attrayants. Enfin, et surtout, peut-être, les grands organismes de *placements collectifs* ont souvent démontré dans le passé qu'ils pouvaient *changer* la *physionomie d'un* marché pour peu qu'on leur en laisse les moyens. Et, en l'occurrence, compte tenu de l'étroitesse relative du marché, ils n'en ont pas besoin de beaucoup. « Il faut bien agir si l'on veut éviter la fuite des cinq cent mille Français qui, sur le conseil du gouvernement, ont répondu en 1978, à *l'appel de M. Monory. » Tel est* le raisonnement de bon nombre de gérants de Sicav. *Noble motivation pour une* tâche qui, à terme, risque de coûter fort cher à d'autres Français et qui, au surplus, a la désagréable conséquence de retirer à la Bourse de Paris le rôle de baromètre économico-financier qu'elle entendait tenir. Chacun sait qu'il est inutile de fausser ce genre d'appareil si l'on veut éviter l'orage. « Encore une année d'efforts », a dit *M. Barre*...

PATRICE CLAUDE.

HARO SUR LES GRANDS GROUPES !

Les grands groupes et les politiques exercent-ils une influence néfaste sur l'économie française ? « Aujourd'hui, en pratique, et dans la majorité des cas, il le semble en effet. » Telle est la conclusion du centre de réflexion de l'Association nationale des actionnaires français (ANAF), organisateur, cette semaine, d'un déjeuner-débat sur ce thème. Une conclusion relativement prudente puisque l'invité vedette de l'ANAF, M. René Leclère, lui, s'est montré nettement plus catégorique dans son exposé.

Visiblement passionné *par son* sujet, M. Leclère a fait une *démonstration* d'autant plus impressionnante de l'inefficacité économique des grands groupes, qu'aucun contradicteur ne lui *était opposé. Cela* dit, M. Leclère sait de quoi il parle. Ingénieur de formation, il fut attaché à la direction générale de la *Compagnie générale d'électricité* (C.G.E.) et il est l'auteur d'un ouvrage au titre fracassant : « Un prédateur : la holding C.G.E. » (1). Pour lui, il n'y a aucun doute : si la France s'affaiblit, c'est d'abord « parce qu'une caste habile à s'emparer *des postes de commande des* grandes affaires mène le pays à la ruine, au lieu d'engendrer la prospérité ». Son ouvrage a *sans doute le mérite d'ouvrir* un débat intéressant... — P. C.

(1) Ed. Société générale de presse et d'édition (S.G.P.E.), *184 pages*, 48 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La fermeté de l'or à Paris, où le lingot *a atteint* le 1er *février* le cours inégalé de 31 950 F, a entraîné cette semaine une hausse de l'emprunt 4 1/2 % 1973 voisine de 2 %.

Trente-deux séances se sont déjà écoulées sur les cent durant lesquelles les cours du napoléon

	2 févr.	Diff.
4 1/2 1973	749	+ 13
7 % 1973	3 985	+ 53
10,30 % 1975	103,20	— 0,20
10 % 1976	106,10	inchangé
P.M.E. 10,6 % 1976	103,85	— 0,45
P.M.E. 11 % 1977	106	+ 0,20
8,80 % 1977	107,30	+ 1,07
10 % 1978	106,40	+ 0,20
9,80 % 1978	105,30	+ 0,10
9,45 % 1978	103,50	+ 0,25
8,80 % 1978	100,69	+ 0,03
C.N.E. 3 %	2 756	+ 28

seront pris en considération pour l'établissement du prix de reprise *de cet emprunt. A leur issue, ce* prix s'élève à 746,62 F. Rappelons que depuis le 1er décembre dernier et jusqu'au 30 mai prochain, l'emprunt 4 1/2 % 1973 est repris en règlement des droits de mutation sur la base de 724,03 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Contrairement à ce que le président J.-M. Lévêque avait prévu en septembre dernier et malgré les provisions constituées sur les créances Isorel, le bénéfice net consolidé groupe *C.C.F. pour 1978* sera en hausse de 10 % environ par rapport à celui de l'exercice précédent (92 millions de francs).

La « Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal » a, selon ses dirigeants, déjà acquis 88 % des actions « Crédit

	2 févr.	Diff.
Bail Equipement	253	+ 7
B.C.T.	129,20	— 5,80
Cétélem	285	— 2
Cie Bancaire	435	— 12
Cie du Nord	27,30	— 0,70
C.C.F.	140,60	+ 4
C.F.F.	448,50	— 19,50
C.F.I.	155,10	— 4,60
Crédit du Nord	65	— 2,50
Financ. Paris	211	— 4,20
Locafrance	228	— 18
Locindus	448	+ 2
Prétabail	509	+ 3
U.C.B.	244	— 1
Eurafrance	315	— 5
Cie du Midi	606	+ 14
Pricel	209,90	— 1,60
Schneider	157,10	— 5,70
Suez	295	+ 6

Foncier Franco-Canadien ». La décision de prolonger l'OPA jusqu'au 12 février a néanmoins été prise.

Alimentation

Suspendue depuis l'exercice 1974, la distribution du dividende de « Beghin-Say » pourrait re-

	2 févr.	Diff.
Beghin-Say	136,50	— 1
B.S.N.-G.-Danone	525	— 5
Carrefour	1 845	— 55
Casino	1 484	— 34
Gén. occidentale	249,50	— 2,50
Guyenne et Gasc.	428	— 9,50
Moët-Hennessy (1)	569	— 7
Mumm	410	— 4,50
Olida-Caby	180,50	— 7
Pernod-Ricard	316	— 11
Radar	478	— 20
Raf. Saint-Louis	115	— 4,90
Saupiquet	193	— 5
Veuve Clicquot	742	— 18
Viniprix	393,50	— 7,50
Nestlé	8 950	+ 290

(1) *Compte tenu* d'un coupon de 5 francs

*prendre au titre de 1978. Le der*nier coupon payé en juillet 1975 avait atteint un montant global de 11,025 F.

Bâtiment et travaux publics

Les *Etablissements Porcher* devraient dégager pour 1978 un bénéfice nettement supérieur au

	2 févr.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	386	— 14,10
Bouygues	880	— 38
Chim. et Routière	*138*	— 5
Ciments français	142,40	+ 2,40
Dumez	620	— 5
Ent. J. Lefebvre	378	— 12
Gén. d'Entrep.	187	— 3
Gds Travx Marseille	416,70	— 1,30
Lafarge	255	— 7
Maisons Phénix	555	— 3
Poliet et Chausson	158,50	— 4,50

précédent, qui permettrait de couvrir la distribution d'un *dividende* global de 18,90 F (inchangé).

Matériel électrique, services publics

Crouzet augmentera prochainement son capital par souscription en numéraire ((1 pour 4).

	2 févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	62	— 1
C.E.M.	54,10	— 1,80
C.I.T.-Alcatel	1 025	— 34
C.G.E.	394	— 16
C.S.F.	375	— 26
Legrand	1 789	— 61
Leroy-Somer	712	+ 3
Machine Bull	58,80	— 2,40
Matra	5 230	— 100
Moulinex	139	— 1,30
P.M. Labinal	*155*	+ *18,90*
Radiotechnique	435,50	— 33,40
Signaux	318	— 5
Thomson-Brandt	235	— 3
I.B.M.	1 331	+ 7
I.T.T.	124,50	— 2
Schlumberger	418,10	— 4,40
Siemens	609	— 17
Gén. des Eaux	474	— 5
Lyonn. des Eaux	472	— 18

Le géant américain A.T.T. a dégagé en 1978 un bénéfice net de 5,27 milliards de dollars, accru de 17,8 %.

Le bénéfice net du groupe *Cit-Alcatel* pour 1978 marquera une progression de 12 % d'une année à l'autre. En 1977, le résultat consolidé avait atteint 161,8 millions de francs (+ 26 %), avant tout mouvement des provisions *pour investissements.*

Les résultats nets de United Technologies se sont accrus de 19 % en 1978, à 234 millions de dollars. Le dividende trimestriel est augmenté de 0,55 dollar, ce qui porte le dividende annuel à 2,20 dollars par action.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les résultats d'exploitation de *Vallourec* pour 1978 seront encore déficitaires, moins cependant que pour l'exercice précédent, et la marge brute sera positive. Bien que les comptes ne soient pas *encore définitivement arrêtés*, le président du groupe *Denain N.E.*, M. Hue de la Colombe, espère que le dividende global pour 1977 (7,50 F) sera reconduit pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Les résultats prévisionnels *de* « P.S.A. Peugeot-Citroën » pour 1978 sont en hausse notable.

Le résultat d'exploitation de la *société mère atteindrait 280 mil*lions de francs, marquant ainsi une progression supérieure à 30 % tandis que son bénéfice net ap*procherait 225 millions* (+16,5 %).

*A structure comparable, le chif*fre d'affaires consolidé augmente de 13,5 % à 47,5 milliards de francs.

*Elargies aux filiales européen*nes de la nouvelle branche « Chrysler », les résultats du groupe seraient les suivants : *66 milliards de francs environ* pour le chiffre d'affaires, 4 milliards pour la marge brute et plus de 1,4 milliard pour le *bénéfice net courant.*

Les résultats d'exploitation du groupe *De Dietrich* pour 1978 ont pratiquement suivi la progression du chiffre d'affaires (+ 22 %), et *devraient permettre* une majoration du dividende global (32,70 F pour 1977).

Filatures, textiles, magasins

	2 févr.	Diff.
Dollfus-Mieg	64,90	— 0,60
Sommer-Allibert	345	— 30
Agache-Willot	576	— 4
Lainière Roubaix	38,50	— 1
Roudière	336	+ 12
Saint Frères	102	+ 2
S.C.O.A.	76	+ 0,90
C.F.A.O.	381,50	— 2,50
B.H.V.	165,50	+ 3
Darty	646	— 37
Gal. Lafayette	119	— 3
Prénatal	34,90	— 0,15
Printemps	130,50	— 6,10
La Redoute	530	— 16

Produits chimiques

	2 févr.	Diff.
C.M.-Industries	294	— 24
Cotelle et Foucher.	115,10	+ 0,10
Institut Mérieux	439	— 30
Laboratoire Bellon	320	— 13
Nobel-Bozel	43,90	+ 0,40
Pierrefitte-Auby	99,80	— 5,40
Rhône-Poulenc	113	— 3,60
Roussel-Uclaf	372	— 21
B.A.S.F.	306,50	— 3,50
Bayer	309	inchangé
Hoechst	304	inchangé
Norsk Hydro	135,20	+ 3,70

Valeurs diverses

Le groupe *Europe n° 1* annonce pour l'exercice clos le 30 septem-

	2 févr.	Diff.
A.D.G.	139	— 2,90
L'Air liquide	394	— 11
Bic	599	— 6
Europe 1	805	— 95
Gle Ind. Part.	116	— 8,50
L'Oréal	751	— 20
J. Borel	120	— 1,50
Club Méditerranée.	487	— 19
Arjomari	152	— 2
Hachette	233	— 15
Presses de la Cité	324	+ 1
P.U.K.	76,50	— 0,30
St-G.-Pt.-à-M.	147	— 2,20
Skis Rossignol	1 929	— 1
Chargeurs réunis	231	inchangé
U.T.A.	213	— 6

bre 1978 un bénéfice net (hors dividendes inter-groupe) de 52,26 *millions de francs contre* 35,42 millions l'année précédente.

Le dividende global pour les actionnaires de statut fiscal français est majoré de 10 % à 39,54 F.

Pétroles

Les prévisions de M. Chalandon ne se sont pas pleinement réalisées et les résultats d'« Elf-Aquitaine » pour *1978 au lieu d'être* améliorés *sont parfois* en retrait sur les précédents. Ainsi, le bénéfice net de la société-mère retombe entre 800 millions et 1 milliard de francs contre 1 238 millions en 1977. Celui du groupe se situera entre 1,2 et 1,4 milliard de francs contre 1,74 milliard. Ce dernier chiffre, il est vrai, comprenait 399 millions de plus-values sur cessions d'actifs. La croissance des amortissements des travaux d'exploration et des ins-

	2 févr.	Diff.
Aquitaine	664	+ 38
Esso	87,90	+ 1,85
Franç. des pétroles	140,80	— 1,20
Pétroles B.P.	56	— 1,80
Primagaz	149,50	— 0,40
Raffinage	85,80	+ 2,80
Sogerap	114	+ 1,40
Exxon	222	+ 6,50
Petrofina	514	+ 30,50
Royal Dutch	279,10	— 0,70

tallations de développement, les nouvelles pertes enregistrées dans le raffinage et par la filiale S.L.N. (voir ci-contre), les pertes de changes occasionnées par la baisse du dollar : autant de raisons qui expliquent la médiocrité de ces résultats. Toujours optimiste cependant, M. Chalandon table pour 1979 sur une forte reprise des bénéfices nets. La « S.N.E.A. » verrait *les siens* s'établir entre 1,4 et 1,6 milliard de francs et ceux du groupe se situeraient entre 2,4 et 2,6 mil*liards de francs.*

Pétrofina annonce pour 1978 un bénéfice consolidé de 6 036 millions de FB accru de 7,6 %. Le dividende net de précompte est fixé à 190 FB contre 180 FB.

CHER NICKEL...

Les résultats de la société Le Nickel (S.L.N.), filiale d'exploitation à 50 %/50 % d'Imétal et d'Elf-Aquitaine, sont « assez *catastrophiques* en *1978* », a *déclaré*, avec un sens très vif de la litote, M. Albin Chalandon, président du *groupe pétrolier. Qu'on* en juge : pour un chiffre d'affaires de 900 millions de francs, la perte atteint 600 millions de francs (dont 100 millions de moins-values sur stocks), l'endettement atteignant 1,6 milliard de francs, dont 1,1 milliard à *court* terme. Les records établis en ce domaine par la sidérurgie sont donc battus. Il faut dire que, l'an passé, la S.L.N. a *joué de malheur* : à la crise du marché du nickel, liée à celle de la sidérurgie, principal client, s'est ajoutée la baisse du *dollar, monnaie de facturation*, sans *compter* une grève de cinquante jours en Nouvelle-Calédonie. En dollars courants, les prix de vente sont inférieurs *de 20 % à ceux du début* de 1976, les *stocks* sont énormes, et de nouveaux producteurs — l'Indonésie, la République Dominicaine, le Guatemala — sont *venus* concurrencer *les anciens*. Même la grève du géant canadien INCO, qui va entrer dans son sixième mois, n'a pu raffermir les cours, comme en 1969.

Pour M. Chalandon, la S.L.N. est une « *entreprise non rentable* pour de nombreuses années : en économie de marché, il faudrait l'arrêter ». Pour Imétal, une légère amélioration est perceptible dès maintenant, en attendant le grand renversement de la situation 1986. Divergences *d'appréciation qui ne* changent rien au fond : pour des raisons politiques — la présence de la France dans le Pacifique — *et économiques* — le nickel est un métal stratégique, il n'est pas question de fermer. En revanche, il est *indispensable de trouver de l'argent frais* pour combler le trou. Pour Elf-Aquitaine, qui racheta aux *Rothschild en 1973 la moitié de* la S.L.N. pour 571 millions de F, et qui pensait réaliser une bonne affaire dans les quatre années *suivantes*, la *pilule est amère* et le fardeau pesant. « La solution ne peut passer par elle seule, car l'effort à faire est trop important », *assure M. Chalandon*, tandis que M. Lévy, directeur général d'Elf-Aquitaine, déclarait tout crûment à Bruxelles, au *récent* colloque d'Eurofinance : « Si un acheteur se présente, il sera le bienvenu... »

Oui, mais quel acheteur, ou plutôt quel apporteur de fonds propres ? Le nom du Commissariat à l'énergie atomique a *été mis en avant, de* même que ceux de sociétés étrangères, notamment AMAX. Encore faudrait-il, pour ces derniers, que la puissance publique *accorde* son *autorisation. Pour l'instant*, tout le monde parle avec tout le monde, mais une décision pourrait être acquise avant deux mois. O cher, très cher nickel... — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 26/1	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre).	31700	31250
— (kilo en lingot)	31750	31905
Pièce française (20 fr.).	289	272
Pièce française (10 fr.).	216	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	269 20	269 70
Union latine (20 fr.)	238 90	248 10
● Pièce tunis. (20 fr.)	199 50	198 50
Souverain	281 80	292 50
● Souverain Elizabeth II	305	327 50
● Demi-souverain	328	352
Pièce de 20 dollars	1264 40	1299 80
— 10 dollars	797	720
— 5 dollars	435	486
— 50 pesos	1232	1248
● — 20 marks	309	315
— *10 florins*	244	248
● — 5 roubles	139 50	140 50

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Peugeot-Citroën	53 225	20 511 574
Elf Aquitaine	26 800	14 875 625
Matra (1)	2 795	14 536 800
Europe n° 1	16 150	12 973 900
Michelin	11 210	11 843 360

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS *(en francs)*

	29 janvier	30 janvier	31 janvier	1er février	2 février
Terme	73 869 177	82 020 580	100 256 538	94 614 915	79 961 042
Compt.					
R. et obl.	168 010 228	166 098 510	164 011 569	216 167 402	275 295 866
Actions	51 423 794	69 835 766	61 995 475	64 887 520	74 782 302
Total	293 303 199	317 954 856	326 263 582	375 669 837	430 039 210

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1978)

Franç	104	103,8	102,6	101,8	102,3
Etrang.	108,3	107,8	107,8	108,7	108,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 30 décembre 1978)

Tendance.	101,9	101,3	100,3	99,6	100,2

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	88,7	88,5	88	87	87,8

Bourses étrangères

NEW-YORK
Vif repli

Les incertitudes de la situation en Iran ont lourdement pesé sur la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu 25 points, revenant à 834,62 contre 859,75. La perspective d'un arrêt prolongé des exportations de pétrole iranien soulève *des inquiétudes, de même que* celles d'un ralentissement de l'activité économique, comme semble l'indiquer la deuxième baisse consé*cutive des indicateurs mensuels.* Ajoutons que l'espoir d'une détente du taux d'intérêt, suscité par la réduction de ses taux de base par la Chase Manhattan, est bien terne, les autres banques ne paraissant guère devoir suivre son exemple. Parmi les principales baisses, citons Du Pont, Alcoa et Dow. Le titre le plus actif a été McGraw Hill, dont la direction s'oppose toujours à l'O.P.A. lancée par American Express et dont le prix a *été relevé* à 40 dollars par action, soit 1 milliard de dollars.

	Cours 26 janv.	Cours 2 fév.
Alcoa	54	51 1/2
A.T.T.	64	63 3/4
Boeing	79	76 7/8
Chase Man. Bank	31 3/8	30
Du P. de Nemours	138 1/2	133 1/2
Eastman Kodak	64	61 1/8
Exxon	51 1/4	51
Ford	41 1/8	41
General Electric	49 7/8	47 7/8
General Foods	35 3/4	35 1/4
General Motors	59	56 3/8
Goodyear	18 5/8	17 5/8
I.B.M.	313 1/2	307 5/8
I.T.T.	29 1/8	28 7/8
Kennecott	22 7/8	22 7/8
Mobil Oil	72 1/2	71 1/4
Pfizer	32 7/8	31 5/8
Schlumberger	98 1/2	95 3/4
Texaco	25 3/4	24
U.A.L. Inc.	30 3/8	27 1/2
Union Carbide	37 3/8	36 1/8
U.S. Steel	25 3/4	24 3/4
Westinghouse	19 1/4	18 3/8
Xerox Corp.	59 3/4	57

LONDRES
Hausse du pétrole

Une légère reprise s'est produite cette semaine après la signature d'accords mettant fin à la grève des chauffeurs routiers, *mais le pessimisme des chefs d'entreprise* demeure très vif.

Le seul événement important a *été la hausse des valeurs pétrolières* de mer du Nord, dans la perspective d'une envolée du prix du brut : Shell et British Petroleum ont sen*siblement progressé.*

Indice du « Financial Times » : industrielles, 467,3 contre 465 ; mines d'or, 171 contre 167,6.

	Cours 26 janv.	Cours 2 fév.
Bowater	174	186
Brit. Petroleum	894	928
Charter	139	153
Courtaulds	110	111
De Beers	432	450
Free State Geduld	22 3/4	22
Gt. Univ Stores	302	298
Imp. Chemical	353	356
Shell	568	593
Vickers	183	181
War Loan	29	28 5/8

FRANCFORT
Fléchissement

Comme ailleurs, les événements d'Iran ont pesé *sur* les cours. La valeur la plus touchée a été Siemens, dont la filiale K.W.U. construit *deux centrales nucléaires en* Iran.

	Cours 26 janv.	Cours 2 fév.
A.E.G.	74,50	71
B.A.S.F.	136,20	134,50
Bayer	136,50	135,30
Commerzbank	214,50	212
Hoechst	134,70	133,30
Mannesman	172	168,50
Siemens	272,40	265,50
Volkswagen	251,50	245,70

Une bataille à visage découvert

Les cotations de l'action Gilardoni, suspendues depuis le 23 *janvier*, reprendront *mardi* ou mercredi prochain à la Bourse de Nancy.

Le fait nouveau qui justifie ce changement d'attitude de la part des autorités boursières est *de taille* : M. Caplain Saint-André, président de la société Gilardoni, a tout simplement renoncé à acquérir le contrôle de son entreprise. *Mais*, attention, cela ne signifie pas qu'il abandonne la bataille. Tout l'art *consiste* dorénavant à empêcher l'adversaire, le groupe Lambert, d'obtenir la majorité du capital de l'affaire convoitée. Désor*mais, il semble bien que l'atta*quant et l'attaqué soient à armes égales. M. Caplain Saint-André et ses amis se sont engagés à *ne pas passer d'ordres d'achat* limités au-dessus de 209,90 F (200 F, le prix d'offre, augmenté d'un peu moins de 5 %, à partir *desquels* il faudrait *lancer* une contre-O.P.A.). Pour le groupe Lambert, cette règle s'appliquerait déjà. Deuxième obligation : ni l'un ni l'autre *des adversaires* ne *peuvent* acquérir en Bourse plus de 0,5 % du capital de Gilardoni (quatre cents titres seulement) sans en avertir *la COB*, qui *obligerait* alors le « tricheur » à faire une nouvelle offre publique. Quant aux amis des uns ou des autres qui voudraient intervenir dans l'ombre, ils doivent savoir qu'ils seraient automatiquement *localisés*, les intermédiaires (banquiers et agents de change) s'étant engagés à fournir le nom de leur donneur *d'ordres*, quel qu'il soit.

Et les *actionnaires*, *dans* tout cela ? Ils sont assurés de vendre leurs titres entre 200 F et 209,90 F. La cotation de Gilar*doni étant assurée par « boîte »* par les soins de la chambre syndicale des agents de change, *il est peu probable* que le cours monte beaucoup au-delà des fatidiques 209,90 F. Le choix est donc simple : 200 F nets assu*rés pour les titres présentés* à l'O.P.A., dont les délais pourraient être prorogés de quelques jours, ou prendre le risque de *vendre un peu plus cher*, sans savoir quel adversaire profitera de l'opération.

La COB a pris là une décision de compromis qui ne fera en aucun cas jurisprudence. Désormais, il est probable que les initiateurs d'offre publique d'achat se garderont de se porter acheteur de « la totalité des *actions* » *composant le capital* de la société convoitée. Sauf coup de théâtre, il semble bien que, en l'occurrence, la COB ait pu garder la face grâce à ce petit *détail*. Cela ne la *prive pas de* revoir quelque peu les règles qui fixent les modalités des batailles boursières sauvages... — P.C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LA CRISE ITALIENNE

M. Andreotti est chargé de former le nouveau cabinet

De notre correspondant

Rome. — Scénario sans surprise en Italie : samedi matin 3 février, M. Giulio Andreotti, président du conseil démissionnaire, a été invité à se succéder à lui-même. N'était-il pas l'unique candidat de la démocratie chrétienne ? Le chef de l'Etat, M. Sandro Pertini, qui l'avait convoqué au Quirinal à 11 heures, devait tenir compte des désirs du parti majoritaire, au moins dans un premier temps. Si M. Andreotti ne réussissait pas à former un gouvernement, le président de la République serait alors libre d'explorer d'autres voies plus originales.

La crise actuelle ressemble comme une sœur à la précédente, qui avait éclaté l'an dernier à la même époque. En janvier 1978 aussi, M. Andreotti était revenu sur la scène trois jours après sa démission. Mais il lui avait fallu sept semaines pour trouver un compromis avec les communistes, lesquels réclamaient déjà une place au gouvernement. Le P.C.I. se contenta finalement d'entrer dans la majorité parlementaire, appuyant un cabinet « monocolore » démocrate-chrétien.

La chute de celui-ci a été provoquée, le 31 janvier, par les communistes, qui se sont retirés de la majorité. Le parti de M. Berlinguer accuse la démocratie chrétienne d'avoir sciemment torpillé le programme gouvernemental et de manquer de loyauté à son égard. Une fois de plus, les communistes réclament des ministères. Si on les leur refuse, ils retourneront dans l'opposition. Les socialistes se verraient alors contraints de retirer leur soutien à M. Andreotti.

La durée des crises gouvernementales italiennes varie de sept jours (en 1960) à dix-sept semaines (en 1972). Les plus longues se terminent généralement par des élections anticipées. Et celles-ci risquent de durer, si l'on en croit les milieux politiques romains.

Tous les partis se déclarent opposés à une dissolution des Chambres qui retarderait l'organisation des élections européennes en Italie et ne permettrait sans doute pas de débloquer la situation. Mais c'est, pour le moment, leur seul point d'accord. Chacun soupçonne d'ailleurs le voisin de s'être résigné à cette solution extrême ou même de l'avoir cherchée.

Si le ton des polémiques reste courtois, l'intransigeance des communistes est aussi frappante que celle des démocrates-chrétiens. Les premiers rejettent les solutions intermédiaires du genre *« gouvernement de techniciens »*, tandis que les seconds se déclarent prêts à *« reconsidérer globalement le programme et la structure du gouvernement »* à condition que les communistes n'en fassent pas partie. Ce veto, vient de préciser un dirigeant démocrate-chrétien, M. Giovanni Galloni, se fonde sur des raisons politiques et non idéologiques. La précision est intéressante dans la mesure où la « légitimité démocratique » du P.C.I. ne semble plus être contestée. Cela demeure néanmoins un veto, et il n'est pas sûr que M. Galloni soit approuvé par tous les dirigeants démocrates-chrétiens. — R. S.

LE CHAH AURAIT RENONCÉ A S'INSTALLER AUX ÉTATS-UNIS

Dans une interview accordée à l'écrivain iranien Freidoune Sahebjam et publiée ce samedi 3 février par *le Figaro*, le chah, qui est toujours à Marrakech, a déclaré notamment : *« Qui a parlé d'une installation aux Etats-Unis ? La presse, les médias... Certaines personnes généralement « bien informées ». Pourquoi irais-je là-bas ? Je suis très bien sur cette terre d'islam, symbole de l'hospitalité et de la fraternité. Je ne dis pas qu'un jour je ne ferai pas un saut ailleurs, mais, pour le moment, je suis très bien ici. »*

A la question : « Tout le clergé chiite est-il contre vous ? », le chah a répondu : *« Grâce à Dieu, non ! Il y a parmi les mollahs, comme parmi le peuple, une majorité silencieuse qui veut voir venir. Certaines personnes ont un compte personnel à régler avec moi. Je regrette que cela ait pris de telles proportions. »*

M. LIONEL STOLÉRU DEMANDE UNE ENQUÊTE POUR DÉCOUVRIR LES AUTEURS DE TRACTS RACISTES

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, a demandé au préfet du Doubs qu'une enquête soit menée pour découvrir les auteurs de tracts diffusés dans la région de Montbéliard. Ces tracts, signés d'un certain « Groupe pour une France propre », ont été déposés de nuit par paquets entre le 17 et le 20 janvier sur les postes de travail où opèrent notamment des travailleurs algériens, contre les médecins qui les soignent et contre la magistrature.

Pour M. Lionel Stoléru, « de semblables comportements qui visent à rendre les travailleurs immigrés, en particulier les Algériens, responsables de la crise que traverse la France, sont intolérables, et leurs auteurs doivent être poursuivis devant les tribunaux ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Mme Bernadette Chirac,* adjoint au maire de Sarran (Corrèze), sera candidate aux prochaines élections cantonales. L'épouse du maire de Paris se présentera dans le canton de la Corrèze que détenait Henri Benassy (favorable à la majorité), décédé le 1er décembre dernier (*le Monde* du 5 décembre).

● *Nice : Palais des congrès approuvé.* — A Nice, à l'issue d'une très longue séance (une centaine d'affaires étaient à l'ordre du jour) qui a duré deux jours et au cours de laquelle l'opposition s'est presque systématiquement abstenue pour protester contre le *« manque d'information »*, le conseil municipal a approuvé le 31 janvier la démolition du casino municipal de Nice, place Masséna. A cet emplacement, un Palais des congrès et de la musique doté d'une salle de deux mille cinq cents places doit être édifié pour la fin de 1988. — *(Corresp.)*

● *Le groupe Agache-Willot* va acheter la totalité du capital de la chaîne américaine de grands magasins Korvettes au lieu des 51 % prévus dans l'accord initial. La firme Arlen Realty and Development Corp., maison mère de Korvettes, a précisé qu'Agache-Willot paiera 55 millions de dollars pour cette transaction.

● *Sept gardiens et quatre prisonniers* ont été blessés vendredi 2 février, dans la soirée, au cours d'une mutinerie à la prison Modelo de Barcelone, a indiqué la direction de cet établissement pénitentiaire. — *(A.F.P.)*

● *« L'Escamoteur » retrouvé.* — Les enquêteurs de l'office central pour la répression des vols d'œuvres et objets d'art ont récupéré, vendredi 2 février, à Paris, le tableau de Jérôme Bosch *l'Escamoteur* qui avait été dérobé, le 13 décembre 1978, au musée de Saint-Germain-en-Laye (*le Monde* du 16 décembre 1978). Le tableau a été découvert, intact, sur le siège arrière d'une voiture conduite par M. Eric Moreau, vingt-trois ans, connu par la police comme militant autonome, qui a été arrêté. En revanche, deux complices présumés qui circulaient dans une autre voiture sont parvenus à s'enfuir. Les policiers ont la conviction que l'un d'entre eux est M. Jean-Marc Rouillan, ex-militant des groupes d'action révolutionnaire internationalistes (GARI), qui fut détenu du 9 décembre 1974 au 25 mai 1977 pour avoir été trouvé en possession d'armes. M. Eric Moreau ayant refusé de répondre aux policiers, il n'est pas possible pour le moment de savoir s'il a joué un rôle dans le vol proprement dit de *l'Escamoteur*.

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1979 a été tiré à 577 342 exemplaires.

APRÈS LA DÉCISION DE NE PAS RENOUVELER L'AIDE MUNICIPALE AUX ÉCOLES PRIVÉES

Les élus communistes de Nantes affirment leur attachement au « respect de la liberté de conscience »

De notre correspondant

Nantes. — *Passé l'effet de surprise créé par la décision de la municipalité nantaise (union de la gauche à direction socialiste) de ne pas renouveler son aide aux quarante écoles privées sous contrat simple de la ville* (le Monde *du 2 février), c'est l'heure de la réflexion devant la nouvelle situation.*

Le groupe des élus communistes, au cours d'une conférence de presse réunie le 2 février, a qualifié de *« hâtive et prématurée la mesure »* prise et annoncée par Mme Gendrault (P.S.), adjointe au maire chargée de l'enseignement. *« Les élus communistes désapprouvent cette décision car les possibilités de négociation n'étaient pas épuisées »*, a déclaré M. Le Guillou (P.C.), adjoint au maire, en soulignant que le groupe communiste avait fait connaître explicitement son opposition à la mesure envisagée.

Quant au fond, le groupe communiste considère qu'il *« n'est pas réaliste d'ignorer que le choix de nombreux parents nantais se fait en faveur de l'école confessionnelle pour des raisons diverses, et nous tenons le respect de la liberté de conscience pour l'un des grands principes qu'il convient de réaffirmer dans notre pays »*. Cette divergence, ont précisé les élus communistes, ne met pas en péril *« la solidarité du contrat municipal »*.

Pour ce qui est des incidences financières de la décision, tout dépendra du nombre d'écoles qui passeront sous contrat d'association. La facture présentée à la ville pourrait alors s'alourdir rapidement. Si les estimations précises sont encore difficiles, il est aisé d'envisager deux hypothèses extrêmes.

Jusqu'à présent, avec les conventions qu'elle vient de dénoncer, la ville de Nantes payait chaque année 2 120 000 F aux écoles privées. En maintenant les aides sociales et en les versant non plus aux établissements, mais aux familles modestes, la municipalité peut espérer une économie de 1 million de francs environ. Mais il faut compter avec la réaction des gestionnaires des écoles et la demande qu'ils ne vont pas manquer de formuler pour la transformation des contrats simples en contrats d'association. Les garanties données par la loi Guermeur ont diminué leurs réticences.

Déjà l'an passé, en Loire-Atlantique, dix écoles dont cinq à Nantes ont demandé à bénéficier de ces contrats. Si les quarante écoles de Nantes faisaient cette démarche — les communes ne peuvent pas s'y opposer, — la charge financière pourrait aller jusqu'à 3 500 000 francs. L'hypothèse sur laquelle raisonne aujourd'hui Mme Gendrault est que la moitié des établissements seulement demanderont un contrat d'association. Il n'en coûterait alors à la ville que 1 million 600 000 francs environ. Les élus seront fixés rapidement sur ce point : les parents d'élèves vont se réunir pour arrêter leur choix. Ils ont jusqu'à la fin du mois de mars pour déposer leur dossier.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

LE CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE

Un hypermarché Auchan remplace le Printemps

C'est un hypermarché Auchan qui remplacera le Printemps dans le centre commercial de la Défense. Celui-ci connaît d'innombrables vicissitudes depuis plusieurs années (« le Monde » des 12 octobre 1977 et 25 avril 1978) en raison des retards apportés à l'aménagement de ce quartier.

La succursale du grand magasin la Samaritaine restera l'autre « locomotive » du centre, tandis que le Printemps, qui, après avoir souhaité retarder l'ouverture de son magasin, puis se dégager de l'opération, a obtenu de la société promoteur du centre une assez forte indemnité.

Auchan, créé en 1961 par un groupe familial textile du Nord, reconverti dans la distribution, a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 6,7 milliards de francs. Il possède vingt hypermarchés, principalement dans le Nord et dans le Midi, mais aussi dans la région parisienne (trois unités) et une quarantaine de cafeterias Flunch.

C'est la première fois qu'Auchan installe un magasin aussi près de la capitale. Il devrait ouvrir ses portes au début de 1981 sur 10 000 mètres carrés de surface de vente, sur deux niveaux, ce qui est peu courant pour un hypermarché, mais Auchan a déjà expérimenté cette formule dans deux autres unités (à Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne et à Villeneuve-d'Ascq dans le Nord). Les responsables du groupe, qui étaient en concurrence avec ceux d'Euromarché, ont obtenu des promoteurs du centre l'assurance que les parkings (5 500 places en tout, dont 1 800 immédiatement sous le magasin) seraient prêts et aménagés de façon accueillante (lumière, décoration) au moment de l'ouverture, l'amélioration des voies d'accès devant suivre de très près.

DEUX CONDAMNATIONS A VINGT ANS DE TRAVAUX FORCÉS AU PROCÈS DE PAPEETE

Le procès des auteurs présumés du meurtre de Pierre d'Anglejan-Châtillon et de l'attentat commis contre la poste centrale de Papeete (Polynésie française) s'est achevé, auprès cinq jours d'audience, par les condamnations suivantes : Marcel et Jonas Tahutini ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés ; Viriamu Tavira à dix-huit ans de travaux forcés ; Roland Tefana à dix ans de travaux forcés. M. Charlie Ching, leader du parti indépendantiste Te Taata Tahiti Tiama, considéré comme l'instigateur de ces actes, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle, et les deux autres accusés, Prosper Faana et Guy Taero, à cinq ans de réclusion criminelle.

Dans ses réquisitions, le procureur de la République avait demandé les travaux forcés à perpétuité pour les quatre premiers inculpés, et une peine de quinze ans de travaux forcés contre M. Charlie Ching.

∴

[N.D.L.R. — Des pans entiers de la législation coloniale subsistent dans les territoires d'outre-mer en matière de droit du travail notamment. C'est ainsi que, dans le domaine du droit pénal, existent encore des condamnations aux « travaux forcés ». En fait, le régime appliqué dans ce cas est analogue à celui qui est appliqué aux condamnés à la réclusion criminelle.]

DIX AVIONS MIRAGE-III C SONT ARRIVÉS A DJIBOUTI

Depuis la fin de janvier, dix avions de chasse Mirage-III C de l'armée de l'air française sont stationnés à Djibouti.

Composant l'escadron Vexin, qui dépend de la base de Creil (Oise), ces dix intercepteurs Mirage-III C de défense aérienne sont désormais opérationnels dans cette partie de l'Afrique, aux côtés, pour quelque temps encore, des avions F-100 Super-Sabre anciens que la France maintenait jusqu'à présent.

A la suite des accords militaires liant la République indépendante de Djibouti à la France, ce sont des appareils de l'armée de l'air qui assurent la défense aérienne du nouvel Etat. Les F-100 arrivant en limite d'âge et de potentiel, la France a décidé de les retirer progressivement pour les remplacer par le Mirage-III C.

Mis en service à partir de 1960, le Mirage-III C est un monoréacteur capable d'atteindre deux fois la vitesse du son. Son rayon d'action de combat est de l'ordre de 600 kilomètres. L'armée de l'air a cependant décidé de conserver quelques exemplaires du F-100 pour assurer le remorquage des cibles servant à l'instruction au tir des pilotes de combat.

A « APOSTROPHES »

Il y a aussi une « nouvelle » histoire

En réunissant vendredi sur son plateau deux professeurs au Collège de France, Georges Duby et Emmanuel Le Roy Ladurie, un professeur de l'Ecole des hautes études, Jacques Le Goff, et en leur jetant en pâture un historien amateur qui est surtout un écrivain, Jean-Louis Bory, Bernard Pivot espérait provoquer un débat passionné sur l'histoire, un affrontement entre partisans de l'ancienne, vouée aux grands hommes, aux événements, aux batailles, que Bory, avec son plaisant portrait de Cambacérès, lui paraissait illustrer, et la « nouvelle », qui se veut « totale », plus soucieuse de foule que d'individus.

La séance a été un jeu d'esquive, car les trois savants professeurs se sont dérobés à l'exécution. Ils ont cherché, au contraire, à tirer à aux le canard de la couvée, qui avait d'ailleurs fait, en ressuscitant le second consul, une joyeuse parade de ses plumes.

D'argument en argutie, et tout le monde basculant du même côté, la « nouvelle » histoire — vieille aujourd'hui de cinquante ans, puisqu'elle remonte à Marc Bloch et à Lucien Febvre, fondateurs de la revue des Annales — a quand même défini son champ, ses aspirations, ses conquêtes. Incontestablement, elle a séduit le public : le succès d'un livre comme Montaillou, celui qui attend le Carnaval de Romans, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, le prouvent abondamment. Elle a aussi gagné la partie auprès des enseignants. Le hic, c'est que, au moment où la « nouvelle » histoire acquiert une si vaste audience, dans les classes elle ne passionne plus les enfants. La remarque perfide a été lancée par Bernard Pivot, qui s'est fait constamment l'avocat du diable : c'est plus facile d'apprendre des dates, des noms, que le subtil entrelacement des signes qui font une civilisation. Il y a là un sérieux « problème » que les savants professeurs ne prennent peut-être pas assez en considération.

On est passé vite, on avait autre chose à dire, autre chose d'important. L'accent à mettre, comme l'a fait Georges Duby, sur le rôle de l'imaginaire comme facteur de progrès ou de recul des sociétés, sur le renoncement à l'impavide certitude, à l'impossible objectivité, sur ce qu'apportent enfin d'inestimable les autres disciplines : l'ethnologie, l'anthropologie, la linguistique, la psychologie...

Bory, qui se réclamait, pour des raisons littéraires, du « flou historique », a paradoxalement été l'occasion de cette réflexion sur la « nouvelle » histoire : proie devenant maître du jeu dans un retournement subtil. Car il est évident que lui et son Cambacérès — « ancienne » ou « nouvelle » histoire ? — ont dominé l'émission.

Ce qu'on retiendra d'elle, j'espère, c'est la pathétique interrogation de ces savants qui, hors de l'orgueil et du désespoir, tentent si passionnément de retrouver avec rigueur ce qui fut vécu-pensé jadis.

JACQUELINE PIATIER.

